

CANADA

Pébats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 013 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL (HANSARD)

Le jeudi 21 octobre 2004

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 21 octobre 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

● (1000)

[Français]

DÉPENSES PAR DÉPUTÉ

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le document intitulé « Dépenses par député » pour l'exercice financier 2003-2004.

* * *

[Traduction]

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le Président: J'ai l'honneur de déposer le rapport de 2004 du directeur général des élections du Canada sur la trente-huitième élection générale.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

L'UTILISATION DE L'ARRESTATION

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83.31(3) du Code criminel, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des copies du rapport annuel de 2003 sur l'utilisation de l'arrestation.

* * *

[Traduction]

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel concernant les audiences d'investigation et les engagements assortis de conditions, tenues entre le 24 décembre 2002 et le 23 décembre 2003.

* * *

● (1005)

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai

l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la réunion du Comité des questions économiques et du développement de l'OCDE, tenue à Paris, France, le 7 juillet 2004, et la troisième partie de la session ordinaire de 2004 et de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg, France, du 21 au 25 juin 2004.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, à titre de coprésident du Comité mixte permanent sur l'examen de la réglementation, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité mixte permanent sur l'examen de la réglementation.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption du rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD) demande à présenter le projet de loi C-239, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (matériel d'alphabétisation).

—Monsieur le Président, je suis ravie de présenter aujourd'hui ce projet de loi d'initiative parlementaire, qui vise à ne pas appliquer la taxe sur les produits et services au matériel didactique servant à l'alphabétisation.

Comme la Chambre le sait probablement, c'est aujourd'hui la Journée de l'alphabétisation, et les partisans de l'alphabétisation sont venus sur la colline parlementaire rencontrer les députés et leur parler des problèmes d'alphabétisation que connaissent encore près de la moitié des Canadiens qui éprouvent des difficultés à manier les mots et les chiffres.

Ce projet de loi vise à compléter les mesures existantes et à supprimer un obstacle inutile pour les personnes qui cherchent à combler leurs lacunes sur le plan de l'alphabétisation. J'ose espérer que tous les députés se pencheront attentivement sur cette mesure législative.

Affaires courantes

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC) demande à présenter le projet de loi C-420, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues.

—Monsieur le Président, le projet de loi que je veux présenter tend à modifier la Loi sur les aliments et drogues. Au cours de la trente-septième législature, le projet de loi a été connu sous le nom de projet de loi C-420 et il a été parrainé par notre collègue de Nanaimo—Alberni.

Ce projet de loi vise à redonner aux Canadiens la liberté de choix par rapport aux soins de santé personnels. Il s'agit de modifier les dispositions tout à fait désuètes de la Loi sur les aliments et drogues qui ont un effet pervers et négatif sur la façon dont nous réglementons les produits de santé naturels.

Au cours de la dernière législature, le projet de loi a été adopté en deuxième lecture par un vote de 124 contre 85 avec l'appui de députés de tous les côtés.

Je connais l'importance du projet de loi pour les Canadiens qui veulent avoir accès à des solutions de rechange naturelles et sûres qui aident à garder les gens en santé et à réduire les coûts de santé. Je sais que c'est une question qui intéresse beaucoup les Canadiens et j'espère que le projet de loi recevra l'appui des députés de tous les côtés

J'ai parlé à tous les partis et je vais demander le consentement unanime pour que le projet de loi continue d'être désigné sous le nom de projet de loi C-420.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que le projet de loi porte le numéro C-420?

Des voix: D'accord.

. . .

● (1010)

PÉTITIONS

L'AGRICULTURE

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, à ce stade-ci, je voudrais invoquer le Règlement au sujet d'une pétition qui est sur mon pupitre. Elle porte les signatures de près de 115 000 Canadiens d'un bout à l'autre du pays qui réclament l'ouverture de la frontière.

Cette pétition a été recueillie par deux personnes de Cochrane, en Alberta. Elles ont déployé d'énormes efforts à ce sujet. Elles se sont engagées à soumettre à la Chambre 10 000 signatures en octobre. La semaine dernière, elles sont venues ici non pas avec 10 000 signatures, mais avec près de 115 000 signatures. Ces gens-là ont fait de l'excellent travail. Cette pétition porte sur l'ouverture de la frontière

Le seul problème de cette pétition, c'est qu'elle n'a pas été adressée comme il se doit à la Chambre des communes. Ç'aurait été simple de l'adresser à la Chambre des communes.

Je pense que l'objectif est tout à fait clair. Je crois que nous avons ici l'occasion de montrer à 115 000 personnes que leur voix peut être entendue dans notre merveilleuse institution.

Je demande le consentement unanime pour que cette pétition soit acceptée.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, pendant la dernière législature, j'ai eu l'occasion de représenter mon parti au comité de tous les partis chargé d'étudier la modernisation du Parlement. Il était question à l'époque de ne pas refuser les pétitions faites de bonne foi, et cette latitude a été accordée. Je crois que le rapport a été adopté par la Chambre et j'appuierai à coup sûr la présentation de cette pétition dans l'esprit de ces changements.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que le député de Wild Rose présente cette pétition?

Des voix: D'accord.

M. Myron Thompson: Monsieur le Président, je remercie la Chambre. J'aimerais m'assurer que les députés comprennent bien que cette pétition concerne l'ouverture de la frontière aux bovins sur pied et les problèmes que nous avons connus.

Je remercie la Chambre de son appui. Je sais que les deux personnes qui se sont chargées de la préparation de cette initiative lui en seront très reconnaissantes.

L'AGENCE DE LOGEMENT DES FORCES CANADIENNES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, étant donné le débat que nous sommes sur le point d'entreprendre aujourd'hui, qui a été proposé par mon parti, le Parti conservateur du Canada, pour attirer l'attention sur le sous-financement chronique de nos Forces armées canadiennes, la pétition que je présente aujourd'hui est particulièrement appropriée.

La pétition a été signée par les citoyens de Milton, en Ontario, qui souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que sur une base, le logement a un rôle utile en permettant aux familles militaires de vivre dans une communauté de militaires et d'avoir accès à des services qui correspondent à leurs besoins particuliers.

Les pétitionnaires soulignent également que, trop souvent, les logements fournis à nos familles militaires par l'Agence de logement des Forces canadiennes ne répondaient pas et continuent de ne pas répondre aux normes. On y souligne aussi que les soldats habitant dans des logements fournis par l'Agence de logement des Forces canadiennes sont toujours confrontés à des hausses importantes de loyer.

Par conséquent les pétitionnaires demandent au Parlement de suspendre toute nouvelle augmentation de loyer pour les logements fournis par l'Agence de logement des Forces canadiennes tant que le gouvernement n'aura pas amélioré substantiellement les conditions d'hébergement de nos familles militaires habitant sur les bases.

LE TRANSPORT EN COMMUN

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions à présenter ce matin.

La première est signée par un certain nombre de mes électeurs, conformément à l'article du 36 du Règlement. Ils implorent le gouvernement de consacrer rapidement des fonds considérables au transport en commun, selon notre stratégie industrielle concernant des véhicules écologiques.

● (1015)

LA DÉFENSE ANTIMISSILE

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, ma deuxième pétition porte sur la défense antimissile.

La pétition renferme une centaine de signatures de personnes qui demandent au gouvernement de s'opposer à toute participation de notre pays à ce programme. Là encore, cette pétition est conforme à l'article 36 du Règlement.

LA MARIJUANA

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, ma dernière pétition, qui est conforme au même article du Règlement, porte sur la décriminalisation de la marijuana. Elle renferme environ 200 signatures et on y demande que le gouvernement présente un projet de loi à cet égard.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

Le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

MOTION D'OPPOSITION-LA DÉFENSE NATIONALE

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, les politiques de défense nationale du gouvernement sont sérieusement dépassées et que le financement est dramatiquement inférieur à ce qu'il devrait être pour permettre au Canada de s'acquitter de ses engagements en matière de défense; que le gouvernement a laissé péricliter les capacités de combat des Forces canadiennes, et qu'il poursuit sur cette voie en proposant la création d'une brigade de maintien de la paix au détriment des forces actuelles prêtes au combat; et par conséquent que,

Cette Chambre exhorte le gouvernement à s'engager à maintenir des forces aériennes, terrestres et maritimes prêtes au combat en veillant à ce que leur personnel reçoive la formation, le matériel et le soutien nécessaires pour mener des opérations de combat et des missions de maintien de la paix afin de rehausser le statut et l'influence du Canada en tant que pays souverain.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des consultations ont eu lieu entre tous les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour autoriser le chef de l'opposition à parler de la motion d'opposition en premier lieu et l'auteur de la motion à en parler plus tard aujourd'hui.

Le Président: La Chambre a entendu la proposition du whip en chef de l'opposition. Y-a-t-il consentement unanime pour procéder ainsi?

Des voix: D'accord.

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que vous obtiendrez le consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Qu'à la conclusion du présent débat sur la motion de l'opposition, toutes questions nécessaires pour disposer de cette motion soient réputées mises aux voix, le vote par appel nominal réputé demandé et reporté à 18 h 15 le mardi 26 octobre 2004.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Les crédits

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de préciser d'abord que je partagerai le temps qui m'est accordé avec notre chef adjoint, le député de Nova-Centre.

Il s'agit d'une question très importante. Les députés se souviendront que, lors des dernières élections, les libéraux ont dénigré et tourné en dérision nos très sérieuses propositions visant à donner à nos forces armées les ressources et les orientations dont elles ont besoin pour remplir leurs missions essentielles.

Nous avons été témoins depuis de nouveaux exemples encore plus troublants de la négligence dont les libéraux font preuve envers nos forces armées.

Comme nous le savons tous, une récente tragédie a plongé notre nation dans l'embarras. Je peux garantir aux députés que les membres de nos forces armées ne trouvent pas que la situation est amusante ou insignifiante, tout comme une majorité de Canadiens qui s'attendent à ce que leur gouvernement assure au moins la souveraineté de notre pays et la sécurité de notre société.

[Français]

Les libéraux semblent penser que le monde n'a pas changé depuis 30 ans, quand ils ont commencé à réduire le rôle et les ressources de nos forces armées. Le Parti libéral n'a pas changé, mais la situation mondiale a changé.

● (1020)

[Traduction]

Le Canada et ses alliés sont confrontés à une nouvelle réalité mondiale: menaces terroristes planétaires, États en sérieuse difficulté, régimes politiques abusifs et prolifération de différents types d'armes.

La réaction du gouvernement fédéral libéral à un nouvel environnement sur le plan de la sécurité, environnement demandant vision et vigueur, se résume à indifférence et incompétence.

Dans son Livre blanc sur la défense de 1994, le gouvernement présentait une série d'hypothèses critiques. Il prévoyait une diminution du rôle des forces armées canadiennes sur l'échiquier international. Il envisageait une diminution de la durée, de la fréquence et de la complexité des opérations militaires futures.

Toutes ses hypothèses se sont révélées fausses—dangereusement fausses—et pourtant le gouvernement n'a pas jugé et ne juge toujours pas bon de revoir cette politique. Alors que les pays alliés ont revu en profondeur leurs politiques en matière de défense après le 11 septembre 2001, le gouvernement libéral s'est entêté à s'accrocher à une politique déjà désuète depuis plusieurs années.

[Français]

Le Canada fait partie du G-8. Notre territoire national est le deuxième au monde en superficie. Notre système démocratique est respecté partout dans le monde. Au cours des deux guerres mondiales, de la guerre de Corée et lors de nombreuses interventions en faveur de la paix, notre pays a gagné l'admiration et la reconnaissance de ses alliés et de tous les amis de la liberté et de la démocratie.

Cependant, la triste réalité, c'est que nous ne sommes plus considérés comme une puissance militaire crédible aujourd'hui. Le gouvernement libéral a abdiqué non seulement ses responsabilités internationales, mais même ses obligations envers nos soldats et notre sécurité nationale.

[Traduction]

L'absence de directives politiques entraînant une perte de temps et de ressources, nos militaires se sont vu confier toutes les missions imaginables, aux quatre coins du monde, souvent sans saisir clairement toute l'importance fondamentale de leur rôle pour le bien-être du Canada, et parfois sans avoir l'équipement nécessaire pour s'acquitter efficacement de leurs missions.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a considérablement réduit la capacité de nos forces armées, tout en multipliant leurs engagements et leurs obligations. À défaut de pouvoir compter sur un financement adéquat du fédéral, les forces armées ont été contraintes de puiser dans leur budget d'immobilisations pour pouvoir financer leurs opérations de base. En 2003, le pourcentage du budget de la défense consacrée aux dépenses en capital n'était plus que de 11,5 p. 100, soit une baisse de 50 p. 100 par rapport au niveau de 1993, lorsque le gouvernement actuel est entré en fonction.

Les dépenses en capital étant indispensables au renouvellement des capacités militaires, le gouvernement a sacrifié l'avenir de nos forces armées pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Le premier ministre s'est récemment vanté des mesures qu'il a annoncées concernant l'acquisition de matériel militaire. Toutefois, d'après le plan d'immobilisations dans les compétences stratégiques du ministère de la Défense nationale, les mesures annoncées par le premier ministre sont insuffisantes de 20 milliards de dollars ou, en d'autres mots, sont inférieures de 75 p. 100 à ce que prévoit le plan d'équipement sur 15 ans établi par les forces armées.

Le premier ministre, qui aime parler de « solution valable pour une génération », affirme avoir réagi à la crise que traverse la défense nationale. En fait, il a seulement approuvé sept milliards de dollars, ou 25 p. 100 du plan d'immobilisations de 27,5 milliards sur 15 ans établi par les forces armées, plan qui s'appuie en partie sur la politique établie par le gouvernement en 1994 et sur les récentes leçons apprises dans le domaine opérationnel.

En pourcentage de notre économie, le budget de la défense du Canada, qui représente 1,2 p. 100 de notre PIB, place le Canada, sauf erreur, à l'avant-dernier rang des pays de l'OTAN. Il n'y a pas si longtemps, en 1985-1987 sous le gouvernement progressiste-conservateur, le budget de la défense du Canada représentait 2,2 p. 100 du PIB canadien, soit près de 50 p. 100 de plus qu'aujourd'hui, toutes proportions gardées.

Nous trouvons encore plus préoccupant la conception à courte vue et minimaliste de notre politique militaire, récemment adoptée par le gouvernement dans ses discussions sur le rôle futur des forces armées. La plateforme électorale des libéraux proposait des rôles restreints ou de petits créneaux d'intervention pour les forces armées, et tout semble indiquer que le premier ministre cherche maintenant à redéfinir le rôle des Forces canadiennes sur la scène internationale et à limiter ce rôle à des opérations policières.

Le Parti conservateur appuie les trois objectifs interconnectés poursuivis par le Canada en matière de sécurité, objectifs anciens et de plus en plus importants, à savoir: la sécurité du Canada, la collaboration à la défense de l'Amérique du Nord et la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.

Je suis convaincu que nous devrions porter à au moins 80 000 personnes l'effectif des Forces canadiennes afin de satisfaire aux exigences croissantes liées à la sécurité.

C'est pourquoi notre motion préconise la des forces plus puissantes, polyvalentes et aptes au combat pour améliorer la capacité d'intervention du Canada à l'échelon international. Pour assurer la paix dans ce nouveau contexte de sécurité, le Canada doit se doter de forces polyvalentes et aptes au combat capables d'assumer la conduite d'un ensemble d'opérations militaires allant du soutien humanitaire aux opérations de combat en défense de nos intérêts nationaux.

Bien que, historiquement, notre pays soit l'un des plus pacifiques du monde, les libéraux continuent d'oublier les leçons de cette histoire, à savoir que notre identité, nos libertés, notre démocratie et nos valeurs nous sont le plus souvent venues des hommes et des femmes disposés à revêtir l'uniforme et à donner au besoin leur vie.

Le monde peut changer, mais l'humanité, elle, ne change pas. Aujourd'hui comme à l'avenir, notre capacité de maintenir nos valeurs nationales et de les faire valoir dans un monde périlleux continuera de dépendre de la présence d'une armée solide. Voilà la réalité, voilà notre histoire, et aucun pays souverain ne doit jamais l'oublier.

• (1025)

En conclusion, j'aimerais saluer les hommes et les femmes de nos forces armées qui, depuis des décennies, tiennent le coup dans des circonstances difficiles, injustes et extrêmement dangereuses. Leur succès est dû seulement à leur professionnalisme et à leur dévouement. Il n'est certainement pas attribuable à la qualité et à l'orientation du leadership politique qui leur est venu d'ici. Ils ont connu beaucoup de petits succès. Ils acquis du respect à l'étranger non pas à cause des politiques du gouvernement, mais bien en dépit de celles-ci.

À la lumière de la tragédie qui a frappé au moins l'une de nos familles militaires récemment, nous devons nous rappeler encore une fois que les hommes et les femmes de nos forces armées qui nous défendent et qui nous protègent méritent que leur Parlement et leur gouvernement national se fixent comme priorité de les défendre et de les protéger à leur tour.

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec grand intérêt les observations du chef de l'opposition. Je tiens à réitérer quelques faits. Le gouvernement reconnaît les nouvelles réalités mondiales. Voilà pourquoi nous avons dressé un plan intégré en quatre volets, touchant le développement et la défense, l'aide et les affaires étrangères, afin d'examiner nos nouveaux défis en matière de sécurité en quatre temps.

Toujours en ce qui concerne le ministère de la Défense, le chef de l'opposition sait très bien que la défense fait actuellement l'objet d'un examen. Cet examen qui reflétera les nouvelles réalités sera rendu public sous peu.

Le chef de l'opposition parle aussi des contributions versées à nos forces armées. Il devrait bien savoir que nous nous sommes engagés à ajouter 5 000 nouveaux militaires dans la force régulière, plus 3 000 nouveaux réservistes. Nous avons aussi versé 7 milliards de dollars pour l'achat de nouvel équipement. C'est un début, et je signale aux députés qu'étant donné nos réalités et nos défis financiers, c'est un bon début.

Le chef de l'opposition veut porter à 80 000 le nombre de militaires de la force régulière. J'ai une question à lui poser. Pendant combien de temps veut-il mettre ces 80 000 militaires à contribution et combien cela coûtera-t-il aux contribuables du pays?

L'hon. Stephen Harper: Madame la Présidente, je me souviens du jour, il n'y a pas si longtemps, où le député aurait pris la parole pour affirmer le contraire.

Je me contenterai de dire ceci, et c'est la seule réponse qui mérite d'être donnée. Nos militaires iront sur le champ de bataille et affronteront des océans dangereux. Ils risqueront d'être blessés et même de perdre leur vie. Ils veulent de leur Parlement national un engagement sur le plan de l'intégrité, des obligations et du dévouement. Ils veulent que le Parlement les soutienne et se batte avec eux.

● (1030)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le chef de l'opposition de ses premiers commentaires à l'amorce de ce débat important. Hier, j'ai pris le temps d'écouter les dirigeants militaires témoigner devant le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants. Il semblait en ressortir notamment que l'acquisition de diverses catégories de matériel militaire répondait aux exigences fonctionnelles du MDN sans nécessairement correspondre à ce qu'il y avait de mieux.

Si j'en parle, c'est qu'il est proposé dans la motion que nos forces reçoivent le matériel et le soutien nécessaires pour des opérations de combat, mais sans indication de qualité. Le Parlement souhaite-t-il orienter les pratique d'acquisition de matériel de défense vers ce qu'il y a de mieux ou se contentera-t-on de répondre aux exigences fonctionnelles?

L'hon. Stephen Harper: Madame la Présidente, la question est complexe et il est difficile d'y répondre en quelques minutes.

Je dirai tout d'abord que, moi aussi, j'écoute certains de ces témoignages. Nous pouvons connaître les avis des fonctionnaires du ministère de la Défense en consultant leurs rapports internes et je crois que nous comprenons la situation des forces armées et savons quelles sont les préoccupations à long terme. J'admire les hauts gradés militaires et je comprends leur difficulté d'exercer le double rôle de dirigeants militaires soucieux d'améliorer les capacités militaires et de fonctionnaires supérieurs du gouvernement obligés, dans les limites du raisonnable, de défendre sa politique.

Notre opinion est claire. Les Forces canadiennes ne seront jamais ni ne devraient être les plus importantes au monde. Si l'on fait exception de l'arme nucléaire, de toute évidence très coûteuse, elles devraient disposer de toute une gamme des capacités. Ces capacités, selon moi, sans être à la fine pointe, devraient être de toute première catégorie. Cela prendra du temps.

Le député n'est pas sans savoir que nous avons formulé des propositions visant l'accroissement du financement de nos forces armées dans l'immédiat et à plus long terme, de manière à nous garantir ce genre de capacité de défense, grâce à laquelle nous pourrons, avec nos alliés, réagir à une gamme de situations aléatoires et inconnues à l'avenir.

Nous pouvons le faire provisoirement en nous limitant au critère de la fonctionnalité mais il faut viser plus haut, d'après moi, si nous voulons jouer un rôle dans la défense de notre propre pays et le rayonnement de nos valeurs à l'étranger.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Madame la Présidente, je commencerai par féliciter le leader de l'opposition ainsi que le motionnaire, le député de Carleton—Mississippi Mills, qui possède une grande expérience pratique personnelle, ayant lui-même servi dans les Forces canadiennes. Je sais que les députés présents et les Canadiens en général écouteront avec un vif intérêt ses observations et ses points de vue.

Je voudrais reprendre là où le chef de mon parti a laissé, à savoir la position des Forces canadiennes dans le monde aujourd'hui, et leur capacité d'exercer leurs lourdes responsabilités et de répondre fièrement aux attentes des Canadiens.

Les crédits

Comme le chef de mon parti l'a dit, un simple survol historique nous dira rapidement que notre pays s'est forgé une identité sur les champs de bataille loin de nos rives. Le sang que nos forces ont versé au nom des Canadiens pour défendre la liberté et d'autres valeurs devrait nous inciter tous à songer sérieusement aux dangers et aux périls auxquels nos forces sont exposées même aujourd'hui. En fait, les risques sont encore plus grands maintenant, comme on l'a vu très récemment.

Avec la montée du terrorisme dans le monde et le raffinement constant des groupes terroristes, nos forces ont certes besoin de technologie et de matériel, mais il n'en demeure pas moins qu'il restera toujours l'élément humain, c'est-à-dire qu'il devra toujours y avoir des gens qui accepteront de porter l'uniforme, qui voudront se battre pour protéger la souveraineté, la liberté et le rôle de notre pays dans le monde et protéger d'autres pays également.

C'est précisément sur la triste réalité que constitue la piètre qualité du matériel et du soutien accordés à nos forces que nous attirons l'attention de la Chambre aujourd'hui avec la présente motion. Je ne prétends pas parler au nom des députés présents et des militaires canadiens, mais je suppose que la dernière chose que les Canadiens veulent, c'est qu'un parti tente de tirer des avantages politiques du présent débat. Ce qui s'impose, c'est faire en sorte que nos forces armées obtiennent les ressources et le soutien nécessaires pour pouvoir faire leur travail.

De toute évidence, nous avons observé un recul et un repli complet dans l'application pourtant nécessaire d'un plan relatif au matériel et au soutien que les membres des forces armées ont le droit d'attendre de leur propre gouvernement. Ce n'est pas là un point de vue exclusif à l'opposition ni une observation partisane.

Cette réflexion, c'est aussi celle de la vérificatrice générale, d'observateurs indépendants et de gens qui s'y connaissent, comme les journalistes de la revue *Jane's*, qui observent les mesures prises par divers pays pour réagir à ces menaces mondiales. L'ambassadeur des États-Unis a tenu au sujet de l'état de nos forces armées des propos qui devraient tous nous alarmer. C'est une menace tout à fait réelle et de plus en plus lourde qui pèse sur notre sécurité en général en Amérique du Nord.

Nos forces armées sont victimes d'un sous-financement chronique depuis dix ans. Nous n'avons pas vu de livre blanc qui décrirait avec exactitude l'état actuel des forces armées, ce qui nous permettrait de savoir où se situent les besoins les plus criants et quelles sont les plus grandes priorités. Par le passé, on a tenté de remédier à la situation au moyen d'expédients, mais cela n'a fait que l'exacerber.

Ces dix dernières années, nous avons assisté à un déclin sans précédent dans de nombreux secteurs, et les décisions prises par le passé reviennent nous hanter. On a tenté de rogner sur les coûts en se contentant de remèdes superficiels alors que les forces armées étaient gravement atteintes.

Mon collègue de Prince George, en Colombie-Britannique, a parlé de l'état des logements. Ils sont dans un état déplorable. Nous avons vu diminuer le nombre de personnes disposées à servir dans les forces armées. Celles-ci ont été incapables de recruter et de former du personnel, incapables même de fournir de vraies munitions pour des exercices d'entraînement. Imaginez! Les soldats n'ont pas les fusils et les munitions qu'il faut tandis que nous dépensons plus de 2 milliards de dollars pour enregistrer les armes de chasse au Canada. Et nous ne pouvons fournir des fusils à nos forces armées.

Comparons. Nous avons engouffré 250 millions de dollars dans le scandale des commandites et nous n'avons pas assez d'argent pour acheter du matériel. Nous avons acheté des jets pour le gouvernement. Et l'interminable saga des hélicoptères se poursuit. C'est peutêtre la plus grande tromperie dont les militaires canadiens ont été victimes. Le marché a été annulé et nous sommes encore enlisés dans un différend contractuel.

● (1035)

Cela montre que le gouvernement n'a manifestement pas de priorité et est incapable de comprendre la situation désespérée qui prévaut actuellement au sein des Forces canadiennes. Ainsi, on va même jusqu'à envoyer des militaires dans une zone de guerre, vêtus d'uniformes vert forêt alors qu'ils sont dans le désert. Autant leur faire porter des vestes de chasse orange.

Imaginez le sentiment de danger et d'humiliation que ces soldats ont dû ressentir lorsqu'ils ont eu à échanger leurs bottes et leurs casques en arrivant dans la zone de guerre. Il s'agit là de situations réelles qui mettent de vraies vies en danger et le gouvernement doit porter le poids de ces décisions.

L'état actuel de la situation, auquel a fait référence le chef de l'opposition, et les tentatives du premier ministre d'escamoter ce qui est arrivé et de laisser entendre qu'il y aura sous peu du financement adéquat et qu'une aide est imminente, faussent la réalité. Quand on considère ce que le premier ministre a dit sur la façon dont il s'y prend pour régler la crise, tout porte à croire que la situation se détériore encore davantage.

Le ministre de la Défense nationale, qui est ici, a fait des déclarations à la Chambre qui inciteraient les Canadiens à croire que le gouvernement a investi massivement dans les forces armées. Lorsqu'on examine les budgets et les coupures qui ont été effectuées dans ce ministère, on se rend bien compte que ces déclarations sont dénuées de fondement.

Le premier ministre se vante de certaines acquisitions qui ont été faites. Pourtant nous savons que le Plan d'investissement en capacité stratégique de la Défense nationale, dont le premier ministre a luimême fait l'annonce, accuse un manque de fonds de 20 milliards de dollars, ce qui représente 75 p. 100 du budget du matériel militaire pour les 15 dernières années. Un déficit de 75 p. 100. Comment le ministre peut-il faire concilier cette réalité avec les chiffres qu'il a présentés à la Chambre des communes, et par conséquent, à la population canadienne?

Ce tour de passe-passe est dangereux. Il met la vie de personnes en danger et contribue au déclin de nos fières Forces canadiennes. Il est tout simplement incroyable que le premier ministre puisse prendre la parole en cette enceinte et dire aux Canadiens qu'il a réglé la crise, comme l'a mentionné mon chef, et qu'il apporte une solution pour toute une génération. C'est de la poudre aux yeux, car la réalité est tout autre.

La réalité, c'est qu'il n'a pas réglé la crise qui sévit à la Défense nationale. Il n'a pas approuvé la totalité des 27,5 milliards de dollars qui sont nécessaires uniquement pour l'équipement. Cela ne contribue en rien à corriger les problèmes d'enrôlement et de recrutement pour que nos forces armées aient l'effectif complet dont elles ont besoin, soit 80 000 militaires.

En guide de comparaison, il y a davantage d'agents de police en service actif dans la ville de New York que le Canada ne compte actuellement de militaires dans ses forces armées. Nous demandons à nos militaires de jouer un rôle de pacificateurs, de soldats et d'artisans de la paix en s'interposant entre des factions belligérentes à l'étranger. Pour ce faire, ils ont besoin d'une formation adéquate et d'équipement.

Maintien la paix, c'est un bel énoncé, que notre pays accepte avec une grande fierté. Les Canadiens prennent très à coeur l'état de leurs forces de maintien de la paix, pourtant composées de militaires. Ceux-ci ont un travail très dangereux à accomplir. Ils mettent jusqu'à leur existence en péril. Leurs familles attendent, au Canada, leur retour dans des habitations inférieures aux normes. Nombre de ces familles ont choisi d'habiter en dehors des réserves militaires, vu l'état des habitations. Souvent, ces habitations sont préjudiciables à leur santé en raison de la présence de plomb, de la pauvre qualité de l'eau et des conditions environnementales.

Il est plus que temps de s'attaquer de front à cet état de choses. Nous n'insisterons jamais assez sur l'urgence de la situation et sur l'extrême détresse dans laquelle se trouvent les membres des forces armée canadiennes, au pays comme à l'étranger. Les besoins sont criants et les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement fasse simplement ce qu'il faut pour financer adéquatement les forces armées et qu'il comble immédiatement le déficit.

En conclusion, au nom du Parti conservateur du Canada, je donne l'assurance personnelle que nous respecterons et appuierons nos forces armées et continuerons à jouer pleinement notre rôle, au sein de l'opposition, pour porter cette question à l'attention de la Chambre et pour amener le gouvernement à procéder aux investissements indispensables dans nos forces armées. Je remercie les hommes et les femmes qui continuent à accomplir cette tâche très importante pour le compte des Canadiens, que ce soit au pays ou à l'étranger.

● (1040)

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le chef adjoint et le chef de l'opposition pour leurs commentaires. Je suis d'accord avec la plupart des commentaires de ce dernier et je pense que nombre de collègues de mon parti le sont également. Mais évidemment, il y a quelques points de désaccord.

J'approuve l'attitude du chef adjoint, qui veut éviter la partisanerie. C'est d'ailleurs l'esprit qui règne au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, selon mon expérience. Il ne fait aucun doute que les députés des deux côtés espèrent que cet esprit se maintiendra.

J'aimerais qu'il m'aide à détruire un mythe qui a la vie dure. C'était le sujet d'une conversation que j'ai eue hier soir avec le porte-parole de l'opposition en matière de défense. On répète constamment que nous exposons nos troupes au danger en les envoyant dans le désert avec des uniformes verts.

Vers le mois d'avril dernier, au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, nous avons entendu l'ancien commandant canadien en Afghanistan, le major-général Leslie, nous dire qu'il avait pris lui-même la décision de faire porter cet uniforme aux troupes qu'il dirigeait. Il ne voulait pas qu'elles portent l'uniforme prévu pour le désert. Voilà le témoignage de l'homme qui était responsable sur place. Il a clairement expliqué qu'il avait fait ce choix parce que les Canadiens étaient appelés à travailler surtout la nuit et qu'ils seraient ainsi mieux camouflés.

Je suis désolée si l'opposition ne souhaite pas retenir le témoignage du major-général Leslie. Mais, j'ai entendu dire qu'on voulait éviter la partisanerie. Nous nous entendons pour dire qu'il y a de vrais besoins et de vraies déficiences sur le plan de l'équipement, mais il ne faudrait pas tomber dans les exagérations. Admettons nos torts. Le chef adjoint de l'opposition a tort sur ce point. Le major-général Leslie le dit lui-même: il a délibérément choisi ces uniformes pour des raisons de sécurité et pour bien distinguer les troupes canadiennes.

Le député est-il au courant de ce témoignage? Pourrait-il m'aider à abattre la croyance voulant que nos soldats soient partis en mission avec de l'équipement inadéquat?

• (1045)

M. Peter MacKay: Madame la Présidente, je me fais un plaisir de répondre. J'étais effectivement au courant de ce témoignage. Ce qui me chagrine et m'inquiète, encore plus que l'introduction de la partisanerie dans ce débat, c'est le fait qu'on essaye de rejeter la faute sur les forces elles-mêmes. C'était la pire chose qui pouvait arriver et aujourd'hui, elle est arrivée.

Le député d'en face, le président du Comité de la défense, s'est empressé de prendre le parti de la Marine en affirmant que les décisions de cette dernière n'avaient rien à voir là-dedans, que la responsabilité revenait au gouvernement. Il a parlé de la nécessité d'entreprendre un examen approfondi de ce qui s'est passé à bord du NCSM *Chicoutimi*, et nous espérons que ça sera le cas. Je sais que le ministre est un être profondément humain, rempli de compassion. Il veut révéler au grand jour ce qui a causé la mort du lieutenant Saunders de la Marine royale du Canada.

L'opposition est déterminée à collaborer avec le gouvernement pour trouver des solutions, mais dans le fond, ce qu'il faut, c'est de l'argent. Le gouvernement doit se décider à faire une priorité de la question. Il doit être disposé à investir dans les Forces canadiennes pour qu'elles puissent continuer de faire le travail qu'on attend d'elles, qui de surcroît est dangereux et met des vies en péril. C'est grâce aux efforts surhumains des Canadiens et des Canadiennes qui servent dans les forces armées que ce travail est accompli.

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, pour ce qui est du commentaire précédent, c'est moi qui ai posé cette question sur les uniformes au ministère de la Défense nationale. J'étais persuadé à ce moment-là, et je le suis toujours d'ailleurs, que la réponse était adéquate et qu'il ne s'agissait pas alors d'un officier qui disait ce qu'il croyait devoir dire. C'est un bon exemple d'un incident qui prend des proportions déraisonnables et qui finit par ne pas servir du tout les intérêts du débat sur les dépenses en matière de défense.

Ma question s'adresse au chef adjoint. Lui et son chef ont parlé de programmes de défense communs en Amérique du Nord. Comme on a très peu élaboré sur ce sujet dans les deux discours, pourrait-il nous parler de la position du Parti conservateur en ce qui a trait au programme de défense antimissile? Il pourrait peut-être en profiter également pour nous expliquer pourquoi le Parti conservateur, qui a si souvent réclamé la participation du public par le passé, s'est opposé à ce que le Comité permanent des affaires étrangères tienne des audiences publiques sur la pertinence pour le Canada de participer à ce programme de défense antimissile.

M. Peter MacKay: Madame la Présidente, au moins le député n'a pas utilisé le terme « guerre des étoiles » et tenté d'alarmer davantage les Canadiens à ce sujet.

Le Parti conservateur appuie Norad. Nous sommes d'accord pour maintenir nos engagements au sein de l'OTAN. Nous sommes d'accord pour tenir un débat exhaustif sur la question à la Chambre des communes, ce qui a d'ailleurs fait l'objet d'un amendement que nous avons apporté au discours du Trône.

Nous demandons que le gouvernement fasse connaître la position du gouvernement du Canada. Nous croyons qu'il devrait y avoir un débat ouvert et transparent sur le sens exact de cette proposition. Il ne se passera rien avant que les élections aient lieu aux États-Unis et le député le sait bien. Toutefois, le NPD continue de faire l'autruche et de prétendre que nous vivons en complet isolement sur ce continent.

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord féliciter le chef de l'opposition et le député de Central Nova de la présentation de cette motion à la Chambre. J'ai hâte d'entendre les observations du porteparole de l'opposition pour mon ministère, le député de Carleton—Mississippi Mills. Comme on l'a fait remarquer, sa présence est un plus pour la Chambre.

Je crois qu'il est important que nous ayons des occasions de faire ce que nous faisons aujourd'hui et que nous tiendrons à la Chambre de nombreuses discussions approfondies sur ces importantes questions d'actualité. Les Canadiens n'attendent rien de moins. La défense est l'une des responsabilités les plus importantes et les plus cruciales d'un gouvernement, chose que le gouvernement actuel reconnaît et à propos de laquelle il agit.

Les forces armées en général et la marine en particulier ont fait l'objet de beaucoup de discussions récemment pendant la Période des questions et maintenant au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants. Toutefois, je me réjouis du dialogue d'aujourd'hui. Il ne fait pas de doute que nous devons soutenir les hommes et les femmes des Forces canadiennes, qui accomplissent leur important travail pour nous.

Je souscris entièrement aux propos du leader de l'opposition au sujet de la contribution que nos forces armées ont faite à l'histoire du Canada et à sa création. Nous leur devons ce que nous sommes aujourd'hui et nous leur devons cette reconnaissance. Il nous faut maintenant prendre le temps de réfléchir avec un esprit critique à ce que nous, comme pays, attendons de nos forces armées, et le débat d'aujourd'hui s'inscrit dans ce processus.

Les députés ne seront guère surpris d'apprendre que je rejette complètement le préambule de la motion. Le député de Central Nova a nié l'idée selon laquelle il s'agirait d'un débat partisan, mais il s'est rapidement laissé aller à l'hyperbole et à de fausses analogies sur lesquelles le député d'Elmwood—Transcona, qui a bonne mémoire, a eu la gentillesse d'attirer notre attention.

Nous devrions tous nous réjouir de l'occasion de débattre des rôles des Forces canadiennes et de déterminer ce qui constitue la sécurité du pays. J'espère démontrer à la Chambre que le gouvernement s'est engagé dans le processus même qui est exposé dans le dispositif de cette motion.

Comme les députés le savent, le gouvernement est en train de terminer un examen de la politique en matière de défense, de concert avec une étude générale de la place du Canada dans le monde. Il fait cela justement pour régler certaines questions soulevées par le chef de l'opposition et le député de Nova-Centre. Les critiques qu'ils ont formulées au sujet du plan d'immobilisations et de la capacité stratégique sont justement le genre de questions que nous devrions examiner ensemble dans le cadre de cet examen capital.

● (1050)

[Français]

En gros, cette révision de notre politique de défense nous permettra d'établir les grandes priorités du Canada en matière de défense et de déterminer les types de forces armées dont nous aurons besoin dans les années à venir. Son objectif principal sera de nous fournir une politique de défense efficace et à la mesure de nos moyens, c'est-à-dire une politique adaptée aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

Je crois que tous les membres de cette Chambre conviendront que le Canada fait face actuellement à des problèmes de sécurité et de défense extrêmement complexes. En ce début du XXI^e siècle, nous sommes confrontés à de nouvelles menaces comme le terrorisme international, la prolifération d'armes de destruction massive et le danger que représentent les États en faillite ou en voie de le devenir. À ces facteurs de déstabilisation traditionnels viennent s'ajouter de nouvelles menaces, comme les crises environnementales, les troubles civils et les pandémies.

En deux mots, la frontière entre la sécurité et la défense est de moins en moins claire, si elle n'est pas disparue complètement. Ce phénomène a une incidence considérable sur la façon dont nous abordons la sécurité nationale et continentale, nos relations avec nos proches alliés et partenaires, ainsi que la protection—et la projection—de nos intérêts et de nos valeurs à l'étranger.

Partout dans le monde, différents pays sont en train d'adapter—de transformer même—leurs forces armées pour qu'elles puissent répondre aux impératifs stratégiques du XXI° siècle. C'est le cas, par exemple, de nos alliés de l'OTAN, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et d'autres.

C'est exactement ce que nous voulons accomplir avec la révision de la politique de défense. Cette révision déterminera l'équilibre approprié entre les responsabilités nationales et internationales de nos forces armées. Elle nous donnera également des moyens d'améliorer la sécurité des Canadiens à l'intérieur de nos frontières. Ce processus s'est amorcé avec l'adoption de notre politique de sécurité nationale, la première dans l'histoire de ce pays.

Parmi les optiques que nous devons maintenant examiner, il y a l'accroissement de notre capacité de surveillance et de lutte contre le terrorisme et l'augmentation des effectifs et des capacités de réserve pour faire face aux crises nationales.

Notre sécurité et notre protection se doivent plus que jamais d'être envisagées dans un contexte continental. Nous sommes plus forts lorsque nous travaillons conjointement avec nos partenaires américains. C'est pourquoi la révision de la politique de défense examinera des façons nouvelles et innovatrices de collaborer avec les États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord contre les menaces émergentes.

Au plan international, la révision bâtira sur l'approche multidimensionnelle du gouvernement en ce qui concerne les interventions à l'étranger, et elle examinera comment les Forces canadiennes pourront continuer à participer à une grande variété d'opérations internationales

Nous nous attendons à terminer la révision cet automne, après quoi nous solliciterons l'opinion des comités parlementaires. Je crois que tous les députés conviendront que ce processus permettra à tout le monde d'exprimer son opinion et de contribuer au débat.

Cela dit, je tiens à souligner que j'ai hâte de travailler avec tous les députés de cette Chambre pour déterminer la voie à suivre dans le domaine de la défense.

• (1055)

[Traduction]

Alors que nous songeons à préparer les Forces canadiennes pour l'avenir, il nous faut d'abord et avant tout reconnaître les compétences, le professionnalisme et la capacité impressionnante de nos forces armées actuelles.

Ces dernières années, à titre de ministre des Affaires étrangères, et maintenant, à titre de ministre de la Défense, j'ai eu l'honneur de constater directement le travail exceptionnel accompli par les hommes et les femmes membres des Forces canadiennes dans des endroits aussi différents que la Bosnie, l'Afghanistan, Haïti et dans d'autres pays du monde.

Je suis extrêmement fier de nos hommes et de nos femmes en uniforme. Ils ont constamment répondu aux attentes et les ont même très souvent dépassées; aussi, dans cette optique, laisser entendre, comme le font le préambule de la motion et une bonne partie des observations des députés de l'opposition, que nos militaires ne peuvent s'acquitter de leur travail convenablement, c'est, à mon avis, manquer de respect envers les membres des Forces canadiennes.

Examinons pendant quelques minutes la nature de leur travail. Je pense aux efforts surhumains que déploient nos techniciens affectés aux activités de recherche et sauvetage, pour qui, une soirée typique peut consister à s'exposer aux pires conditions imaginables pour aider quelqu'un dans le besoin ici même, dans notre pays. Je pense aussi aux jeunes marins déterminés du NCSM *Calgary* qui allaient inspecter des navires à la cargaison douteuse dans la chaleur accablante du golfe Persique.

Je suis convaincu que les Forces canadiennes comptent parmi les plus efficaces et les plus compétentes dans le monde. Les Canadiens peuvent avoir la certitude que nos forces terrestres, navales et aériennes peuvent être déployées, au besoin, et que nos militaires peuvent se battre aux côtés des meilleurs de la planète.

Il y a deux ans, aux côtés des forces américaines, le contingent de militaires canadiens déployé en Afghanistan s'est attaqué aux vestiges du régime oppressif des talibans, sans parler des terroristes d'Al-Qaïda, dans une région très hostile. La contribution extraordinaire de ces militaires leur a valu des éloges de la part de nos alliés américains. L'opposition ferait bien de le reconnaître et de reconnaître aussi que ces militaires, munis du matériel nécessaire, avaient une mission dangereuse à accomplir et qu'ils l'ont accomplie.

Nous sommes retournés en Afghanistan l'année dernière dans le cadre d'une mission différente, mais tout aussi importante. Avec 2 000 militaires des Forces canadiennes à Kaboul, la capitale afghane, notre contingent était le plus grand de la Force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN. Sous la gouverne compétente du lieutenant-général Rick Hillier, le Canada a assuré le commandement de l'ensemble de la mission internationale pendant six mois. Cette mission compte parmi les plus importantes à avoir été dirigée par un membre des Forces canadiennes depuis la crise de Suez en 1956.

Je me permets de rappeler aux députés d'en face qui dénigrent ce type de mission en disant que les Canadiens sont mal outillés et mal préparés que ce sont nos alliés de l'OTAN qui ont choisi les Canadiens pour diriger cette mission. Nos alliés de l'OTAN étaient prêts à envoyer leurs militaires en mission sous le commandement d'un officier canadien. C'est le signe que la famille des nations reconnaît la compétence de nos militaires, plutôt qu'une attaque de deux camps à la Chambre.

Dans le golfe Persique, on reconnaît largement notre marine pour ses compétences et les activités de répression de la contrebande et d'arraisonnement qu'elle mène. En 2003, la Marine canadienne a dirigé une force multinationale comptant plus de 20 navires dans le golfe Persique.

Comment peut-on avoir des doutes sur les compétences de nos forces? Les députés sauront certainement reconnaître que la situation que je viens d'exposer ne peut pas laisser croire à une dégradation des capacités de nos forces.

● (1100)

[Français]

Il faut faire mieux. Depuis 1999, ce gouvernement a investi plus de 10 milliards de dollars d'argent neuf dans la défense pour que nos Forces canadiennes aient les moyens de fonctionner efficacement au XXI^e siècle. Seulement dans le budget 2004, ce gouvernement a affecté 1,6 milliard de dollars d'argent neuf à la défense.

Ce gouvernement de l'actuel premier ministre a affecté plus de 7 milliards de dollars à l'achat de nouveaux équipements pour les Forces canadiennes, y compris plus de 3 milliards de dollars pour les nouveaux hélicoptères maritimes, plus de 2 milliards de dollars pour les navires de soutien interarmées, plus de 1 milliard de dollars pour les nouveaux avions de recherche et de sauvetage et environ 700 millions de dollars pour les systèmes de canon mobile. Cela, c'est de l'équipement neuf.

Ces nouveaux équipements renforceront les capacités de pointe que les Forces canadiennes possèdent déjà comme nos véhicules de reconnaissance Coyote, nos nouveaux véhicules d'infanterie légers, les G-Wagen, nos frégates et navires de défense côtière de première classe ainsi que nos chasseurs CF-18 et avions de surveillance Aurora modernisés.

Dois-je rappeler aux députés de la Chambre que nos véhicules blindés légers, les Lavs-III, qui sont fabriqués à London en Ontario—notre président de comité serait bien content de cette référence—, sont également maintenant vendus à d'autres forces armées à travers le monde.

[Traduction]

Le gouvernement reconnaît que nous pouvons et devons en faire encore plus pour nos forces armées. Et nous ne restons pas sans bouger pendant l'examen de notre politique de défense.

Dans le récent discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à ajouter 5 000 membres à nos forces régulières afin que nos militaires puissent contribuer encore davantage à faire respecter la paix, la sécurité et la démocratie dans les pays secoués par des conflits.

Nous prenons aussi les mesures nécessaires pour ajouter, comme nous l'avons promis, 3 000 membres à la réserve. Une réserve plus forte nous permettra non seulement de soutenir nos troupes en mission à l'étranger, mais permettra également de doter le Canada d'une capacité essentielle, soit celle de pouvoir réagir en cas de crises nationales, notamment d'attentats terroristes, d'urgences chimiques, biologiques et nucléaires et de catastrophes nationales.

Ce sont là les engagements les plus importants que nous avons pris en matière de défense en plus de dix ans. Ils traduisent bien la détermination du gouvernement à moderniser et à renforcer les Forces canadiennes.

Je tiens à préciser une chose. Contrairement à ce que la motion laisse entendre, la hausse de l'effectif des Forces canadiennes ne se fera pas au détriment de nos ressources actuelles. Je le répète, nous n'allons pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Les troupes

Les crédits

supplémentaires seront subventionnées grâce à une nouvelle injection de fonds de la part du gouvernement. Je m'applique à faire inscrire ces nouveaux crédits dans le prochain budget fédéral. J'espère pouvoir compter sur la collaboration de mes collègues d'en face pour faire avancer ce dossier.

Le gouvernement tient à veiller à ce que les membres des Forces canadiennes soient prêts à toute éventualité et à ce qu'ils obtiennent la formation et le matériel dont ils ont besoin pour jouer leur rôle respectif tant pour défendre le Canada, ou encore l'Amérique du Nord, avec l'aide de nos alliés américains, que pour remplir les missions à l'étranger que leur confie le gouvernement.

Il est vrai que, ces dernières années, nos forces armées ont été de plus en plus appelées à intervenir dans des conflits aux quatre coins de la planète. Chaque mission, que ce soit en Afghanistan, en Bosnie, en Éthiopie, en Érythrée ou en Haïti, représentait des défis uniques.

En relevant ces défis, nos forces armées se sont taillé la réputation enviable d'appliquer les meilleures valeurs canadiennes pour contribuer à rétablir la sécurité et à alléger la souffrance dans certaines des régions les plus perturbées de la planète.

Nos forces armées ont montré qu'elles étaient capables de s'adapter à des milieux à la fois différents et difficiles. Elles travaillent avec les Affaires étrangères et l'ACDI pour intégrer des éléments de diplomatie, de défense et de développement dans une approche qui accroîtra l'efficacité des interventions du Canada sur la scène internationale. Elles sont devenues une ressource indispensable dans la recherche de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale. Leur expérience nous a permis d'apprendre que le monde veut profiter encore plus de leurs services.

Tous les Canadiens peuvent être fiers de leur contribution. Je sais que les Canadiens suivront avec intérêt les débats à la Chambre pendant que nous réaliserons l'examen de la défense et établirons les lignes directrices qui permettront à nos forces armées de relever les défis de l'avenir.

Le gouvernement s'est engagé à atteindre ce but, et nous appuyons cet engagement au moyen de nouveaux investissements considérables dont j'ai parlé un peu plus tôt. Nous reconnaissons aussi, bien sûr, comme c'est le cas de tous les pays qui veulent transformer leurs forces armées, qu'il faut en faire plus, mais qu'il faut le faire intelligemment et clairement. Il faut définir le rôle des forces armées. Il faut définir leur mission. Il faut étudier quels types d'investissements devraient être faits dans l'équipement et la formation. Cela sera notre tâche dans le cadre de l'important examen de la défense.

Mettons-nous donc au travail dès maintenant, non pas en nous attardant aux querelles partisanes du passé, mais en reconnaissant le rôle important que nos forces armées ont joué jusqu'à présent et en montrant notre détermination collective à travailler ensemble pour faire fond sur nos réalisations en vue d'améliorer une de nos plus précieuses institutions nationales de manière à ce qu'elle puisse continuer de nous défendre tout en contribuant à la sécurité de ceux qui vivent dans des conditions plus difficiles que les nôtres.

● (1105)

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Madame la Présidente, le ministre nous a dressé un portrait bien optimiste du ministère de la Défense nationale. Il nous a également indiqué ce que le gouvernement prévoyait faire à l'avenir. Il ne nous a par contre pas dit quels sont nos problèmes actuels en matière de défense, qui sont pourtant très sérieux.

L'une des responsabilités premières d'un gouvernement et de ses forces armées est de protéger la souveraineté de la nation. Le ministre peut-il expliquer pourquoi il est impossible d'exercer une surveillance aérienne, terrestre et maritime constante dans le Nord du Canada? Pourquoi ne pouvons-nous pas y déployer rapidement des troupes? Pourquoi ne disposons-nous pas de suffisamment d'équipement pour le climat arctique? Pourquoi nos troupes ne s'entraînent-elles pas dans le Nord? Comment assurons-nous notre souveraineté dans le Nord?

L'hon. Bill Graham: Madame la Présidente, la question du député me donne l'occasion d'aborder un élément sur lequel nous nous pencherons au cours de l'examen.

Nous croyons que notre souveraineté dans le Nord est un aspect primordial de la stratégie du gouvernement. Le premier ministre a abordé régulièrement la nécessité d'augmenter notre présence dans l'Arctique.

Par contre, il serait déraisonnable et trompeur de dire que nous ne faisons rien. Nous venons tout juste de réaliser dans cette région une opération importante à laquelle ont participé nos forces armées et des intervenants civils. Nous étudions des façons d'utiliser des avions sans pilote pour exercer une surveillance constante. Nous étudions des façons d'exploiter la technologie maintenant disponible dans l'Arctique pour garantir notre souveraineté.

J'accepte l'idée que nous pouvons en faire plus, mais je conteste l'affirmation que nous ne faisons rien. La vérité se situe entre les deux. Nous devrions travailler ensemble en vue d'obtenir les bons outils et la bonne approche pour faire le travail.

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'interviens depuis que vous êtes à la présidence, et je profite de l'occasion pour vous féliciter de votre nomination.

Le piètre traitement réservé à nos forces armées est une de nos préoccupations. C'est la seule façon dont je peux l'exprimer. Je sais que le ministre veut éviter de reprendre les pratiques antérieures. Toutefois, permettez-moi simplement de lui demander si le gouvernement a établi des plans pour régler le problème du logement dans les bases militaires ou offrir une meilleure rémunération, surtout aux militaires des grades inférieurs, soit de simple soldat à lieutenant, pour qu'ils soient en mesure de payer les dépenses de base pour eux-mêmes et pour leur famille, particulièrement quand ils sont en service actif pour le Canada.

Dans le même ordre d'idée, j'aborde la question précise du logement et des histoires d'horreur que nous avons entendues à ce sujet. D'après les informations dont dispose notre parti, très peu des logements offerts sur les bases militaires ont été améliorés au cours des dernières années. Cette question a été soulevée à maintes et maintes reprises à la Chambre. Peut-on envisager que le gouvernement se penche très bientôt sur la question du logement et de l'amélioration du traitement de nos militaires? Si oui, le recrutement présentement en cours, entrepris par l'actuelle administration, s'avérera plus réussi et nous attirerons les meilleurs candidats au pays.

● (1110)

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, je souscris certainement à l'argument que le député de Windsor soulève. Il va sans dire que la qualité de vie des membres de nos forces armées, ici au Canada et lorsqu'ils sont en mission à l'étranger, doit figurer à l'avant-plan des préoccupations du gouvernement.

Le député se rappelle que le Comité de la défense a récemment fait une étude et s'est déplacé un peu partout au pays. Certains prédécesseurs du ministre de la Défense se sont penchés sur la question des salaires et sur d'autres problèmes.

Avons-nous toujours des préoccupations? Évidemment, nous en avons encore. Allons-nous continuer à améliorer les normes? Bien sûr, nous allons le faire. Le ministère et le commandement militaire lui-même sont déterminés à accorder la priorité à la sécurité de nos forces, puis à se pencher sur la qualité de vie de celles-ci. Nous reconnaissons le problème. Nous continuerons à travailler sur ces questions pour faire en sorte que nos militaires aient la qualité de vie dont ils ont besoin et qu'ils méritent lorsqu'ils en sont service actif pour le Canada.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps mais j'aimerais poser une petite question au ministre.

Il a dit en concluant son discours qu'il espérait que, dans le débat d'aujourd'hui, on ne s'attarderait pas aux querelles partisanes du passé. Avec tout le respect que je lui dois, je lui répondrai qu'il faut bien que nous penchions sur le passé pour ne pas répéter les erreurs qui ont été commises. C'est ce qui explique que beaucoup de députés parlent de l'insuffisance du financement accordé par le gouvernement aux forces armées.

Je me demande comment le ministre peut réconcilier son désir d'impartialité dans le cadre du présent débat et le fait que, pendant la campagne électorale, des membres de son parti ont commis un mensonge énorme, induisant les Canadiens en erreur, en faisant passer des messages publicitaires à la télévision indiquant que le parti Conservateur du Canada était en faveur de l'achat de porteavions nucléaires alors qu'ils savaient pertinemment que ce n'était pas vrai. Ils savaient que c'était un mensonge, ce qui n'a pas empêché le Parti libéral de l'annoncer jour après jour dans des messages publicitaires télévisés. Comment le ministre ose-t-il dire qu'il espère que le débat ne soit pas partisan?

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, soyons clairs. Les campagnes électorales sont des exercices extrêmement partisans. Ce que j'ai dit à la Chambre dans mon discours d'aujourd'hui, c'est que, pour le bien de nos forces armées, et aux fins de ce que nous essayons d'accomplir, nous devrions procéder à un examen impartial des orientations que nous devons adopter ainsi que de l'équipement et de l'entraînement dont nos forces armées ont besoin pour jouer le rôle qui leur revient dans la défense de l'Amérique du Nord et représenter les valeurs de notre pays à l'étranger. C'est ce que nous essayons de faire et je demande aux députés d'en faire autant.

On a dit beaucoup de choses pendant la campagne électorale. Si je me souviens bien, la suggestion d'acheter un porte-avions est venu des gens d'en face. Cela nous a semblé une véritable folie, une dépense totalement injustifiée ne répondant pas aux besoins d'une armée moderne appelée à faire face aux menaces asymétriques du terrorisme dans un monde en évolution. Gardons-nous d'une telle décision, ce n'est pas la bonne orientation. Ce n'était pas une bonne idée et nous continuons à la rejeter.

Si le député veut parler du passé et des élections, je me ferai un plaisir de parler de ces dernières. Toutefois, je préférerais parler de ce que nous pouvons faire pour aider nos forces armées à relever les défis à venir. C'est ce que nous devons faire à la Chambre au lieu de revenir sur les élections.

● (1115)

M. Jay Hill: Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois au ministre, nous ne pouvons pas laisser les choses comme elles sont maintenant.

Comme il le sait sans doute, puisqu'il a des discussions avec la marine, celle-ci a désespérément besoin de ces navires pour le transport de troupes et de matériel vers l'étranger. Nous avons parlé d'un navire de transport hybride, c'est-à-dire d'un cargo avec un pont d'envol sur le dessus pour les hélicoptères. Nous n'avons pas parlé d'un porte-avion nucléaire comme en possèdent les États-Unis. Lui et son parti le savaient alors et ils le savent toujours. J'ai peine à croire qu'il ose prendre la parole à la Chambre pour défendre l'indéfendable, alors qu'il sait pertinemment que la marine a besoin de ces navires et que notre pays en a besoin.

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, nous reconnaissons évidemment ce besoin. C'est exactement la raison pour laquelle le gouvernement s'est montré favorable à l'idée des navires de soutien interarmées dont le premier ministre a parlé lorsqu'il était à Halifax. Il a dit précisément que nous avons besoin de ce genre d'équipement moderne, et non de porte-avions. Et nous cherchons effectivement à répondre à ce besoin. Nous allons nous assurer de procurer à nos forces armées le meilleur équipement qui soit, sur mer et sur terre.

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord formuler une observation au sujet du whip de l'opposition. Je voudrais signaler qu'il est le premier dans l'histoire à avoir été le whip de trois partis différents. Je tiens à l'en féliciter.

Je voudrais parler d'une question que le whip de l'opposition a soulevée. Il a laissé entendre que nous devrions examiner les erreurs du passé. Je voudrais m'assurer qu'on sache que ce sont les conservateurs qui ont annulé le projet de chasseur Avro Arrow.

Le porte-parole de l'opposition a soulevé un bon point au sujet de la souveraineté dans le Nord et je suis heureux qu'il l'ait fait. Lorsque le premier ministre est devenu le chef de notre parti, son premier discours a porté sur la souveraineté dans le Nord, chose que je réclame depuis longtemps. L'année dernière, nos militaires ont répondu en organisant un grand exercice dans l'Arctique. Il a fait la première page des journaux. Il s'agissait de la plus longue patrouille dans l'histoire, de patrouilles par véhicules aériens sans pilote à partir de l'île de Baffin, du premier exercice complet dans le Nord. Il était question de millions de dollars pour dresser la carte du Nord, de plus d'argent pour les Rangers et les Rangers juniors et d'une couverture satellite complète du Nord.

Je sais que cela figurait dans le discours du Trône, mais je voudrais que le ministre nous garantisse qu'on continuera d'appuyer notre souveraineté dans le Nord.

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, le député de Yukon connaît extrêmement bien le Nord, puisqu'il représente cette région. J'ai eu l'occasion de lui rendre visite dans sa circonscription. C'est la préoccupation qu'il a pour les questions touchant le Nord qui fait manifestement de lui un si bon député.

Je peux lui garantir qu'avec d'autres députés, nous allons travailler avec lui pour nous attaquer à ces questions complexes.

En tant que ministre des Affaires étrangères, j'ai eu l'occasion d'assister à des réunions du Conseil de l'Arctique. J'ai rencontré mes homologues américain, russe, finlandais, norvégien et le reste. Nous cherchions tous des façons de nous assurer que nous pouvons nous attaquer aux nouvelles questions qui se posent dans l'Arctique, qui vont manifestement compter parmi les questions changeantes les

Les crédits

plus importantes dans notre environnement mondial. Je peux garantir au député que l'armée canadienne jouera son rôle.

L'exercice Narval, qui vient de se terminer, était le début d'un ensemble de mesures qui nous permettront de nous assurer que non seulement nous sommes présents dans la région et coopérons avec les intervenants publics, mais également que nous serons là à l'avenir pour faire face à l'évolution de la situation.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, vous me permettrez de prendre quelques minutes pour saluer mes électeurs de Saint-Jean. C'est mon premier discours en Chambre depuis l'élection et je voudrais les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée une quatrième fois. J'ai un rôle bien modeste làdedans. La population de Saint-Jean, comme tous les habitants du Québec, ont compris que le Bloc québécois était actuellement leur meilleur véhicule pour défendre leurs intérêts. Je voulais dire aux gens de Saint-Jean que j'ai bien apprécié leur prise de position et que je les servirai du mieux que je peux pendant les prochains mois ou les prochaines années, selon le temps qui sera octroyé à la Chambre avant la prochaine élection.

Aujourd'hui, je suis heureux de livrer la position du Bloc québécois sur la question qui est devant nous. Dans l'*Ordre projeté des travaux*, on présente cela comme « Politiques de défense nationale ». Effectivement, la motion qui nous est proposée par le Parti conservateur parle de « politiques de défense nationale dépassées ». Toutefois, pour nous, il y a une contradiction dans cette motion. En effet, tout en disant cela dans le premier paragraphe, on dit aussi qu'il faut injecter des sommes importantes pour maintenir les capacités « des forces aériennes, terrestres et maritimes ». Relativement à cette motion, on campe immédiatement notre position: on ne sera pas d'accord avec celle-ci et je tenterai de vous expliquer pourquoi.

J'ai entendu le ministre de la Défense nationale et son secrétaire parlementaire nous déclarer qu'on aura une politique de défense très prochainement. Je tiens seulement à rappeler audit ministre qu'on entend cela depuis plusieurs années, et on attend depuis plusieurs années. Maintenant, ils ont peut-être l'air d'être sérieux, mais l'exministre Eggleton était sérieux lui aussi. L'ex-ministre de la Défense, qui est maintenant ministre du Revenu national, était aussi sérieux. Néanmoins, la politique de la défense ne s'est pas faite.

Maintenant, avec cette motion—on dénonce aussi le gouvernement sur cet aspect—, on est en train de dire qu'on va injecter d'autres sommes d'argent pour rétablir certaines choses. Je concède que les forces armées canadiennes ont perdu beaucoup de crédibilité depuis plusieurs années, probablement à cause d'un sous-financement. Par contre, il ne faudrait pas oublier qu'on peut parler d'un sous-financement, mais le budget de la Défense a augmenté de quelque 40 p. 100 depuis ces dernières années. En effet, en 1998, le budget se chiffrait à 8 milliards de dollars, et aujourd'hui , il est de 13 milliards de dollars. On a donc quand même injecté de l'argent dans la Défense.

Je surprendrai peut-être bien des gens, mais nous nous sommes toujours objectés à l'injection d'argent supplémentaire. Pourquoi? Parce qu'on ne sait pas où l'on s'en va. Quand une petite famille décide d'acheter un véhicule pour se rendre au travail, elle ne s'achètera probablement pas un camion à dix roues, elle s'achètera peut-être une petite Volkswagen si elle n'a pas besoin de plus que cela. Un entrepreneur en construction qui, pour son entreprise, a besoin de transporter du matériel s'achètera peut-être un dix-roues plutôt qu'une Volkswagen.

Ici, on ne sait pas quelle sera la nouvelle politique. Je vous rappelle qu'elle est dépassée. Elle date de 1994. Du côté de la sécurité des Forces canadiennes—ce que je dirai là s'applique internationalement—, le 11 septembre a tout changé. Depuis des décennies, des siècles et même des millénaires, les armées se sont toujours affrontées en uniforme. On connaissait notre adversaire, on le voyait évoluer dans un théâtre d'opérations. On voyait ses manoeuvres. On étudiait ses doctrines qui étaient souvent des doctrines millénaires, à savoir comment il conçoit un théâtre d'opérations, comment il veut gagner ses propres guerres. Depuis 2001, tout cela a changé énormément. En effet, on ne voit plus nos adversaires aujourd'hui. On sait qui ils sont. On sait qu'ils appartiennent probablement à des groupes militants d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, mais ils ne s'habillent pas d'une certaine façon pour démontrer qui ils sont. Ils ne se disent pas: « Moi, si je porte aujourd'hui un uniforme, c'est parce que je défends cette cause et que j'ai l'intention de vous attaquer. » Cela change complètement les doctrines qui ont cours depuis des millénaires.

Comme je le disais tout à l'heure, le 11 septembre a changé cela. La plus grande armée au monde—tout le monde conviendra que c'est celle des États-Unis—n'est même pas capable de contrer ce type d'attaque. En effet, les Américains n'ont pas été capables de voir venir l'attaque du 11 septembre. Des enquêtes ont eu lieu. Est-ce que l'utilisation d'un bouclier spatial réglera la question de l'utilisation d'avions pour détruire des immeubles et frapper des intérêts canadiens, américains ou européens?

(1120)

Est-ce que ce sera avec la plus forte armée au monde, la plus grande infanterie au monde, la plus grande aviation au monde, la plus grande marine au monde que sont les Américains? Non. Ils ne pourront pas régler cette question comme cela.

C'est pour cette raison que depuis plusieurs années, nous demandons une révision de cette politique. En attendant, on voit les achats que fait le gouvernement. Le ministre en a parlé et j'ai des exemples à vous donner. Effectivement, on a annoncé des achats pour une valeur d'environ 7 milliards de dollars.

À cet égard, il y a plusieurs choses à dire. Tout d'abord, il y a le nouveau véhicule qui s'appelle le Striker. Cela semble vouloir dire qu'on passe maintenant à une politique plus offensive. Il y a un gros débat à ce sujet.

Concernant les chars d'assaut, il y a des gens dans l'armée canadienne qui ne sont pas tout à fait d'accord avec le fait que les chars d'assaut sont envoyés à la ferraille et qu'ils seront remplacés par des véhicules à chenilles ou à roues, mais qui ne sont certainement pas des véhicules blindés.

À ce sujet, on entend dire toutes sortes de choses. Beaucoup de lobbyistes nous disent: « On ne peut pas laisser aller les chars d'assaut. Regardez ce qui se passe en Irak, on en a besoin ». Donc, la situation est loin d'être claire à cet égard.

De plus, ce sont les lobbyistes et les grandes compagnies militaires qui en profitent. Ils font très bien leur travail et convainquent ce gouvernement d'acheter du matériel, même si le Canada n'a pas de politique de défense et même si nous ne savons pas où nous allons. On le voit régulièrement. Les soldats qui sont partis en Haïti n'avaient pas le matériel nécessaire. Il a fallu en emprunter. Tout cela parce qu'il n'y a pas de politique de défense, ce n'est pas compliqué.

Que voulons-nous, et surtout que veulent les contribuables canadiens et québécois? Cela est important. Jusqu'à maintenant, on a fait tous ces achats, soit les sous-marins en 1998 puis les Striker

ainsi que les hélicoptères Sikorsky. Il y a beaucoup de choses dont on peut parler. Les contribuables n'ont pas été consultés à ce sujet. Pourtant ce sont eux qui payent la facture.

On doit donc se dire que le monde a changé. Je comprends qu'il soit différent d'il y a 2 000 ans, mais seulement depuis 2001, le monde est différent. Avant d'investir dans quoi que ce soit, pourquoi ne pas s'attarder à se faire une idée. Voulons-nous des forces offensives? Voulons-nous accompagner les Américains?

Le discours que nous entendons porte de plus en plus sur l'interopérabilité que nous voulons avoir avec les Américains. Cependant, cela a aussi des conséquences sur la souveraineté canadienne.

En effet, si on veut interopérer avec eux et qu'on envoie des fantassins dans leurs bataillons, à un moment donné, si les Américains décident d'aller en Irak, ou ailleurs, ces fantassins seront peut-être obligés de les suivre. Nous serons peut-être aussi obligés d'acheter des compagnies américaines si nous voulons être entièrement compatibles et opérationnels avec eux. Il y a donc beaucoup d'impacts à ce sujet.

Une politique de la défense nous donnerait les enjeux beaucoup plus clairement, avant que nous procédions à ce type d'achats. Cependant, c'est tout le contraire qui se passe. Au lieu de nous demander quel type d'armée, quel type de Forces canadiennes nous voulons, nous achetons du matériel.

Le danger qui nous guette est qu'on adopte une politique, maintenant, disant que cela n'a pas de bon sens, qu'on ne peut laisser nos hélicoptères Sikorsky à quai, ou sur les plateformes d'envol des bateaux, parce que cela ne concorde plus avec ce dont nous avons besoin. Il y a donc un énorme danger de tracer une politique de défense avec le matériel, en tenant compte du matériel qu'on vient déjà d'acheter.

C'est pour ces raison que nous nous objectons lorsqu'il y a des achats et des annonces comme cela. Ce n'est pas parce que nous n'aimons pas les Forces canadiennes. Nous pensons que c'est important. Je pense que dans un Québec souverain, nous aurons des forces du Québec. Cependant, nous aurons certainement une politique avant d'avoir des forces et nous allons savoir où nous allons avant d'acheter du matériel. J'espère, bien sûr, que nous aurons une partie du matériel canadien, mais, nous laisserons cela à la négociation.

Je veux revenir sur le matériel. J'ai parlé des hélicoptères et des Striker. On dit dans le discours du Trône qu'il y aura 5 000 soldats de plus et au-delà de 3 000 réservistes. Actuellement, il y a peut-être 50 000 ou 55 000 personnes dans les forces armées. Pourquoi en voulons-nous plus? Est-ce pour les envoyer dans des missions de paix? Est-ce pour les envoyer dans des missions offensives avec les Américains? Cela n'est pas spécifié dans le discours du Trône.

Donc, on y va à la pièce. On achète des sous-marins, des hélicoptères, des Striker et des nouveaux jeeps qui vont remplacer les vieux jeeps Iltis. Peut-être est-ce utile.

• (1125)

Si on avait une politique de la défense qui déterminait clairement que nos troupes doivent être équipées de telle façon pour remplir les missions que la politique va définir, cela aurait beaucoup plus de bon sens. On est donc en train de mettre un peu la charrue devant les boeufs.

J'aimerais soulever une autre chose. Il s'agit de la question du bouclier antimissile. Encore une fois, on nous fait des annonces à cet égard et on est témoins que depuis deux ans, cela a évolué. Je me rappelle qu'il y a deux ans, ici, ma collègue et moi avions posé des questions sur l'intention du gouvernement canadien de joindre le bouclier antimissile américain. On nous disait: « Ah! non, on a peutêtre des petites discussions avec eux. » Maintenant, il commence à y avoir de très fortes discussions avec eux. De plus, on vient de modifier le traité de NORAD. Tout cela est fait en vue de se préparer à joindre les Américains peut-être à la fin novembre, selon les dernières rumeurs.

Or, quelle est cette politique de la Défense nationale qui date de 1994 concernant le bouclier antimissile? La politique *star wars* de l'époque de Reagan était révolue à ce moment-là, en 1994. Toutefois, aujourd'hui, cela a de l'impact, cela prend de l'importance. Pourtant, ce n'est pas conforme avec la politique de 1994, ni aux Affaires étrangères ni à la Défense nationale. C'est donc un exemple typique.

Je pense qu'on a démontré notre point de vue. Au Québec, on vient d'un pays pacifiste. Quant à ce type d'armement, on trouve qu'il y a déjà assez d'armement sur Terre. Il faudrait investir nos énergies dans des traités et des conventions qui vont parler de désarmement et de non-prolifération des armes. D'ailleurs, soit dit en passant, c'est un des arguments majeurs qu'on emploie pour étayer notre position contre le bouclier, à savoir que le Canada brise sa tradition multipartite. En effet, on s'entendait avec un certain nombre d'alliés. Tout le monde reconnaissait l'importance du Canada dans les conventions internationales et les protocoles internationaux sur le désarmement et la non-prolifération des armes.

Toutefois, aujourd'hui, le fait qu'on va adhérer à un bouclier antimissile fait en sorte qu'on perd cette crédibilité. C'est quand même dangereux, car c'est quelque chose qui est établi depuis longtemps. Lester B. Pearson a été reconnu en ce sens. Il a reçu un prix Nobel de la paix pour les missions de paix. Les Canadiens et les Québécois sont reconnus pour leur apport à un monde plus pacifiste, non pas pour qu'il soit encore plus militaire. À cet égard, on a vu des changements depuis l'arrivée du nouveau premier ministre. La voie de rapprochement avec les Américains, c'est la voie militaire. À ce sujet, on répond au gouvernement qu'il a complètement tort. Il devrait beaucoup plus se pencher sur des notions et des contacts économiques avec les Américains plutôt que d'encourager des industries militaires américaines et se rapprocher de George W. Bush par la voie militariste. On a beaucoup de difficulté avec cela. Quant à nous, c'est non. C'est non pour le bouclier, c'est aussi non pour l'achat d'équipement sans qu'on ait une politique.

Je conclus ainsi. Comme je le disais tout à l'heure, mes collègues et moi venons d'un pays pacifiste. N'eût été de nous,—je le dis en toute modestie—, je pense que le Canada aurait participé à la guerre en Irak. En effet, le gouvernement trouvait important de se coller sur nos amis américains. Pourtant, on a dénoncé l'illégalité du geste. Aujourd'hui, même le secrétaire général de l'ONU dit que c'était un conflit illégal. Selon moi, n'eût été des Québécois, le Canada aurait accompagné les Américains en Irak. On voit le bourbier actuellement. On voit qu'on a eu raison. Si on avait une politique de la défense et une nouvelle politique des affaires étrangères, cela nous donnerait un cadre, des paramètres et des modalités dans lesquels on pourrait évoluer. Cela justifierait beaucoup plus l'achat de tel type d'équipement ou une participation ou non à des projets qui peuvent être dangereux pour notre diplomatie et notre tradition pacifiste.

Ce n'est donc pas surprenant qu'on ne puisse pas être d'accord avec cet amendement. Comme je le disais au début—et je boucle la boucle—, la motion devant nous aujourd'hui dit que la politique de la défense est dépassée. Si cela s'arrêtait là, on dirait: « Oui, on va voter pour cela, car c'est vrai que c'est dépassé et qu'il en faut une même si cela fait longtemps qu'on a des promesses. » Toutefois, quand on rajoute dans un deuxième paragraphe qu'il faudra maintenir nos capacités de combat et de maintien de la paix sur terre, sur mer et dans les airs, on trouve qu'il y a là un problème. En effet, on ne sait pas si c'est ce qu'on va déterminer en vertu de la politique de la défense.

• (1130)

Je demande également au ministre de faire preuve de transparence lorsqu'il va établir cette politique de la défense. En effet, tout s'est passé en cercle fermé jusqu'à maintenant.

J'en ai donné des exemples tantôt. Le ministre décide qu'il fait une annonce sur telle affaire et personne n'est consulté sauf, probablement, le ministre des Affaires étrangères et, sûrement, le bureau du premier ministre. C'est tout. C'est une poignée d'individus qui sont en train de décider de ce que le contribuable va payer, dans quelles conditions et pourquoi il va le payer. Le contribuable se contente juste d'envoyer ses impôts et ce groupe d'individus est en train de décider pour tout le monde de ce que nous allons faire.

Je rappelle au ministre que sa politique est complètement dépassée, à moins qu'il ne veuille acheter du matériel et calquer sa politique sur le nouveau type de matériel. Pour nous, ceci est une erreur fondamentale. Il faut voir dans quel monde on évolue et quelle participation on veut avoir avant d'acheter l'équipement nécessaire pour satisfaire aux conditions de la nouvelle politique de la défense, ou de la nouvelle politique des affaires étrangères.

Pour tous ces motifs, je vous annonce que le Bloc québécois va être contre cette motion. Je trouve que les Québécois ont eu la juste note lorsqu'ils ont dit non à la guerre. Ils sont traditionnels, avec une position pacifiste. Nous sommes très fiers de notre non-participation à la guerre en Irak. Nous allons être très fiers, tantôt, comme Québécois, de nous doter d'une armée qui pensera beaucoup plus à la paix plutôt q'une armée avec une pensée militariste.

● (1135)

[Traduction]

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue du Bloc pour ses questions, mais je dois réellement m'inscrire en faux contre certaines de ses observations.

En premier lieu, tellement de gens au Québec ont fait une telle contribution pendant si longtemps aux Forces canadiennes et ont mené une action honorable pour défendre notre pays sur notre sol et à l'étranger. Je pense qu'il fait vraiment preuve de légèreté dans ses propos en ne reconnaissant pas ce fait.

Oui, c'est bien d'être pacifiste, mais en vérité, pour beaucoup de gens dans ce monde, la bonté humaine est une vertu inconnue. Il est triste de constater que certaines de ces personnes agissent contre des particuliers, qui sont pour la plupart des civils, et aujourd'hui, plus de 90 p. 100 des victimes des conflits sont des hommes, des femmes et des enfants innocents.

Le gouvernement investit dans nos forces armées. Nous savons que nous avons aujourd'hui des besoins bien précis. Nous savons que nous avons des besoins cruciaux, et c'est pour cette raison que nous ajoutons 5 000 personnes aux forces actives et 3 000 à la réserve. Nous avons acheté quatre nouvelles pièces d'équipement d'une importance capitale et nous allons en faire davantage.

Je veux poser la question suivante à mon ami. Que propose-t-il pour que notre pays défende des civils innocents dans des cas comme ceux que nous avons vus au Rwanda, en Sierra Leone et en Bosnie? Comment allons-nous défendre des civils innocents à un moment où des gens dangereux s'apprêtent à les massacrer? Allons-nous demander à nos troupes de laisser faire sans broncher? N'allons-nous pas faire une contribution? Ou est-ce que nous allons faire ce qu'il faut faire dans certaines circonstances et être là pour défendre ces populations?

Au bout du compte, admet-il, oui ou non, que le maintien de la paix est une autre forme de guerre et que nous avons tout intérêt à équiper nos troupes pour qu'elles puissent atteindre cet objectif? [Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je vais répondre à mon collègue pour les deux parties de sa question.

D'abord, je ne sais pas si son père était un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Le mien l'a été. Je veux rappeler à mon collègue que le Québec était contre cette guerre. Du fait que nous étions pris dans le carcan canadien, mon père, comme plusieurs Québécois, est allé libérer l'Europe. À l'époque, mon père a participé à la libération de la Hollande. Il était tellement pris au plan émotif, cela l'a traumatisé à un point tel qu'il avait beaucoup de difficultés à en parler. Il a vu certains de ses amis revenir dans des paniers, sans bras ni jambes.

Par la suite, les Québécois se sont dit que leur façon d'approcher la question militaire, c'était par la diplomatie, la conciliation, la médiation, par des discussions. Nous n'aimons pas la guerre. Je concède cependant que nous pouvons être appelés à y aller. Si c'est le cas, nous irons.

Je veux rappeler à mon collègue que je me suis entraîné avec le Royal 22^e Régiment. J'ai été déployé en Bosnie avec eux. Je suis fier du travail que ces gens-là font.

Je veux dire au député que s'il veut avoir un débat sur le maintien de la paix, nous en sommes. Je pense que ceci est notre approche parce qu'elle est plus pacifiste. Je pense que nos soldats sont très bons pour cela.

Cependant, à partir du moment où, sans politique de la défense ni politique des affaires étrangères, le gouvernement passera à l'achat de matériel plus offensif parce qu'il veut se rapprocher des Américains, là, on va avoir un problème. C'est cela que nous essayons d'expliquer au gouvernement. Il doit procéder le plus rapidement possible à sa politique avant d'acheter ce matériel.

Je pense que le travail de maintien de la paix que nos troupes font actuellement en Bosnie ou ailleurs est un excellent travail. Cependant, il ne faudrait pas que se reproduise ce qui s'est passé en Haïti. On s'est rendu compte que nous n'avions pas le matériel nécessaire pour y aller. On avait acheté des hélicoptères et cela ne s'appliquait peut-être pas en Haïti. C'est pour cela qu'on demande, aux affaires étrangères et à la défense, une révision de cette politique.

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, tout le monde en cette Chambre veut avoir l'équilibre entre les notions de nos forces armées, leur rôle dans le monde et la protection du Canada. Je suis certain que le député de Saint-Jean sera d'accord avec moi à savoir que le rôle du maintien de la paix aujourd'hui n'est plus ce qu'il était il y a 20 ans, lorsque nos troupes étaient à Chypre ou ailleurs, comme dans les plateaux du Golan. Ce sont des situations stables.

Aujourd'hui, le maintien de la paix passe par la capacité de faire la guerre, sans quoi on ne peut pas maintenir la paix. Je crois qu'il très

important que tous les députés de la Chambre comprennent cela. Notre point de vue à ce sujet n'est pas secret comme l'a suggéré le député de Saint-Jean, mais plutôt très ouvert, très transparent. On va le soumettre au comité. Celui-ci sera maître de ses procédures. On fera tout cela. Toutefois, à la fin, il faut reconnaître que c'est un nouveau monde beaucoup plus dangereux qu'avant et qu'il faut avoir de nouveaux moyens pour se défendre et pour faire prévaloir nos valeurs à l'étranger.

● (1140)

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le ministre. Il faut avoir de nouveaux moyens qui sont conformes à ce qu'on veut faire, en tant que pays. Toutefois, quels sont ces nouveaux moyens? Quelles sont les solutions? Que veut-on faire au juste?

Quand le ministre achète des véhicules Striker qui sont des véhicules offensifs, est-ce que c'est pour maintenir la paix? Non, c'est un véhicule qui servirait beaucoup plus pour accompagner les Américains en Irak.

Par conséquent, ce gouvernement lance des messages de confusion. On veut des hélicoptères, on veut ceci, on veut cela. Je reviens à l'exemple de la paix. On envoie un contingent en Haïti et on n'est pas capable de l'équiper. Ils n'ont pas de bottes ni de vestes anti-balles.

Il y a donc un problème: on ne sait pas ce qu'on veut dans ce gouvernement, parce qu'il n'y en a pas, de politique. Elle est complètement dépassée. Elle a 10 ans. C'est une nouvelle réalité. Le ministre et moi sommes d'accord avec cela.

Cependant, avant d'acheter du matériel, il faut toujours bien savoir ce qu'on va vouloir faire la prochaine année et dans cinq ans, ce qui n'est pas le cas actuellement. On achète du matériel sans savoir où on s'en va, et quand se produisent des choses spécifiques dans lesquelles on voudrait s'engager, on se rend compte qu'on n'a peut-être pas le bon matériel pour le faire.

Il est temps qu'on vire les choses à l'envers...

Une voix: Ou à l'endroit.

M. Claude Bachand: Oui, il est temps qu'on vire les choses à l'endroit plutôt, car elles sont déjà à l'envers.

Pour avoir une politique de la défense et des affaires étrangères, il faut savoir ce qu'on veut, ce qu'on veut faire, et qu'on équipe nos soldats en conséquence par la suite.

[Traduction]

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, au sujet des propos du député, peut-être confond-il pacifiste et pacificateur. J'ai deux exemples à lui donner. Le premier concerne le Rwanda, où notre héroïque général Roméo Dallaire a assisté, horrifié, au massacre de 800 000 Rwandais. Il était incapable d'intervenir pour diverses raisons, entre autres, l'insuffisance des troupes à sa disposition et les règles d'engagement qui lui interdisaient d'intervenir.

Remontons maintenant un peu plus loin dans le temps. Il y a quinze ans, en Sierra Leone, un conflit a causé la mort d'un quart de million de personnes. Des centaines de milliers de personnes ont été sauvagement massacrées. On les a torturées, violées, mutilées, amputées. Comment a-t-on mis fin à ce carnage? Les Britanniques, avec à peine 780 soldats, sont entrés et ont commencé à abattre quelques rebelles. Et le conflit a pris fin. Aujourd'hui, les habitants de Sierra Leone ont consolidé la paix dans leur pays et vivent dans une relative sécurité. Le massacre de civils a cessé grâce à 780 soldats britanniques qui n'ont pas hésité à faire appel à la force.

J'ai une question simple pour le député. Prévoit-il qu'éventuellement, les Forces canadiennes devront faire appel à la force si les mesures diplomatiques et coercitives s'avèrent, malheureusement, inefficaces? Envisage-t-il la possibilité que nos troupes aient à faire appel à la force pour sauver des innocents?

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je veux répéter à mon collègue ce que j'ai dit tantôt. Nous ne vivons pas non plus dans un monde angélique. Nous pensons qu'il faut régler les conflits par la diplomatie, la conciliation et la médiation, mais nous concédons que, parfois, cela ne sera pas suffisant et que l'usage de la force devra se faire.

Toutefois, je veux lui rappeler aussi, concernant les exemples qu'il a donnés, qu'il faut savoir si on est d'accord pour placer nos forces armées sous un commandement qui fera qu'on n'aura plus un mot à dire. Ce sont des aspects qui devraient être dans la politique de la défense et des affaires étrangères.

Ce fut le problème avec le général Dallaire. Il a été envoyé en mission par l'ONU. Il a communiqué à l'ONU le problème qu'il avait. Cependant, dans ses règles d'engagement, on ne lui donnait pas la permission de procéder avec la force.

Nous devons donc avoir des discussions sur le type d'interventions que nous voulons faire pour aider nos pays amis, ailleurs sur la planète. Il faut savoir si nous sommes d'accord pour les mettre sous commandement de l'ONU. Actuellement, je rappelle à mon collègue que les Forces canadiennes en Afghanistan sont sous le commandement de l'OTAN. Sommes-nous d'accord avec cela?

Si les règles d'engagement de l'OTAN sont non conformes avec les nôtres, que faisons-nous? Ce sont toutes des questions qui sont encore en flottement parce que nous n'avons pas de politique de défense ni de politique des affaires étrangères. Toutes les questions que le député soulève sont entièrement reliées à ce problème et cela vient renforcer depuis le début notre argumentation sur ce projet.

• (1145)

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je veux remercier le député de Saint-Jean pour son discours très fort concernant le besoin de la guerre seulement comme dernière option, et pour son engagement pour un monde de paix.

[Traduction]

Je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur cette motion. La défense est une question qui préoccupe certes les Canadiens depuis la tragédie survenue récemment à bord du NCSM *Chicoutimi*. Il semble y avoir un consensus de plus en plus marqué au pays sur le fait que, par le passé, l'aide fournie par le gouvernement à nos forces armées a laissé à désirer, bien que nous ne soyons peut-être pas d'accord sur la façon de remédier à la situation parce nous ne nous entendons peut-être pas sur les formes d'aide dont nos militaires ont besoin. Néanmoins, il semble y avoir un consensus de plus en plus marqué sur la question. Pour utiliser

une tournure à la Churchill, je dirais que : jamais a-t-on demandé de plus en plus à si peu de gens de faire toujours davantage avec de moins en moins de ressources. Il me semble que c'est ce que pensent un grand nombre de Canadiens. Même les députés ministériels ont compris que peut-être avec les meilleures intentions, financières et autres, les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes ont été placés dans une position où on leur demande de faire le travail du Canada à l'étranger, en termes de maintien de la paix, de rétablissement de la paix et d'autres efforts internationaux, et qu'ils ont de plus en plus l'impression de ne pas avoir les ressources nécessaires pour le faire.

Il y a peut-être lieu de procéder à une réaffectation des ressources au sein du ministère de la Défense nationale. Certes, nombreux sont ceux qui vont affirmer que la Défense nationale est une administration trop lourde et que beaucoup d'argent est consacré aux hauts fonctionnaires, tant militaires que civils. Une réaffectation des ressources est possible, mais j'estime, et je crois qu'il en est de même pour tous les partis, que nous sommes prêts à envisager la nécessité de consacrer plus d'argent de façon absolue à nos forces armées si elles doivent accomplir le travail que nous leur demandons de faire.

Cependant, que voulons-nous exactement qu'ils fassent? C'est là que les points de vue des partis divergent. Je ne pense pas qu'il s'agisse de partisanerie au sens péjoratif. Nous devons tenir un débat dans ce pays et il y aura des opinions différentes. Cela n'est pas de la partisanerie, mais bien la nature même de la démocratie. La partisanerie, au sens péjoratif, c'est exagérer la situation ou continuer à citer des exemples qui manifestement n'ont plus aucune pertinence. Ce fut le cas un peu plus tôt à la Chambre, lorsqu'il a été question des Canadiens arrivant en Afghanistan avec les mauvais uniformes. Je pensais que cette question avait été réglée par les forces armées ellesmêmes au moment de leur comparution devant le comité il y a déjà quelque temps. Je ne pense pas qu'il soit d'aucune utilité pour le débat lui-même de continuer de ressusciter ces questions. C'est une forme de partisanerie dont nous pouvons nous passer.

Parfois, les partis s'entendent entre eux. C'est ce qui est arrivé hier. Nous avons eu de nombreux échanges entre libéraux et conservateurs à la Chambre aujourd'hui. On pourrait croire qu'ils ne s'entendent sur rien, mais c'est tout le contraire. Hier, au Comité des affaires étrangères, ils sont convenus de s'allier pour rejeter une motion appuyée par le NPD et, apparemment, le Bloc Québécois, relative à la tenue d'audiences publiques sur la question de la participation du Canada au système national de défense antimissile balistique que George Bush propose aux États-Unis et auquel il invite le Canada à se joindre.

Il arrive que les apparences soient trompeuses. D'une certaine façon, lorsqu'il s'agit de la plus importante décision que devra prendre le Canada dans un proche avenir en matière de politique étrangère et de défense, ils ne font qu'un. Ils font un sur le fond mais aussi sur le processus. Ils ne font qu'un sur le fond, car il a toujours été clair que le chef du Parti conservateur est en faveur de la participation du Canada à la défense antimissile balistique. S'il a changé leur position, les députés de l'autre côté n'ont qu'à prendre la parole et me dire que ce n'est plus le cas et qu'ils sont maintenant indécis ou quelque chose du genre. Cependant, ils ne sont certainement pas contre.

Pour ce qui est du processus, hier libéraux et conservateurs marchaient main dans la main au Comité des affaires étrangères en refusant au public canadien l'occasion de comparaître devant ce comité partout au pays pour s'exprimer sur l'opportunité d'une participation canadienne.

Si le gouvernement envisage d'autres façons de consulter les Canadiens, qu'il le dise. Il a accepté une motion, un amendement au discours du Trône, selon lequel la décision ne serait prise qu'à la suite d'un vote à la Chambre des communes et après que toute l'information pertinente aurait été communiquée. À qui va-t-on la communiquer? Comment les Canadiens auront-ils l'occasion de réagir à cette information, en supposant qu'elle soit adéquate et complète? S'agira-t-il d'une sorte d'exercice intra-muros, comme l'a été à ce jour l'examen par le gouvernement de la politique étrangère, ou allons nous effectivement donner aux Canadiens l'occasion de s'exprimer sur la question? Nous avons le temps. Nous pouvons le faire.

● (1150)

Pour ce qui est de la motion des conservateurs, elle laisse entendre que la politique libérale est nettement désuète, ce qui est vrai. De toute évidence, le Livre blanc de 1994 est désuet. Je crois que même le ministre de la Défense ne prendrait pas la parole ici aujourd'hui pour nous dire qu'il s'agit d'une description adéquate du monde et de ce que devrait être le rôle du Canada dans le monde.

Il se peut que le Livre blanc de 1994 n'ait jamais constitué une description adéquate de ce qu'était le monde, mais laissons ce débat aux historiens. Il est vrai cependant que, aujourd'hui, nous vivons dans un monde entièrement différent, comme certains l'ont déjà souligné, à savoir le monde d'après le 11 septembre 2001. Les réalités géopolitiques ne sont plus les mêmes. Les États-Unis sont devenus l'unique superpuissance mondiale. Il s'agit d'un monde unipolaire et non plus bipolaire comme durant la guerre froide. Dans ce monde, le terrorisme foisonne et prend de multiples formes, et non seulement celles d'organisations comme Al-Qaïda. Nous vivons dans un monde d'États avortons et de prolifération d'armes nucléaires.

Nous ignorons toujours où se trouve tout le matériel nucléaire que possédait l'ancienne Union soviétique. Où est-il passé? Le Canada et d'autres pays s'efforcent de déclasser des installations et des armes nucléaires, de localiser ces armes ou de s'assurer qu'elles ne tombent pas entre les mauvaises mains, mais il y a, un peu partout dans le monde, toutes sortes de matériaux de ce genre dont on ne connaît pas l'emplacement. Bien que la dangereuse époque de la confrontation nucléaire entre l'Union soviétique et les États-Unis soit maintenant révolue, il se pourrait que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui soit encore plus dangereux qu'il ne l'était, à cause de la possibilité que des intervenants non étatiques, dont on ne connaît ni l'identité ni l'emplacement, n'utilisent des armes nucléaires.

Notre époque est également beaucoup plus dangereuse à cause de la doctrine de la guerre préventive adoptée par George Bush. Il a déclaré dans un discours, je crois que c'était le 27 septembre 2002, qu'à l'avenir les États-Unis pourraient avoir recours à des frappes préventives s'ils estimaient, mais ce pourrait être à tort, qu'ils sont sur le point de subir une attaque. Cette doctrine modifie tout l'environnement stratégique d'une manière à laquelle le gouvernement canadien n'a pas encore réagi. Nous devrons pourtant faire connaître notre position en raison des liens étroits que nous entretenons avec les États-Unis sur le plan de la défense de l'Amérique du Nord, et parce que notre voisin attend de savoir ce que nous entendons faire.

Nous vivons dans un monde en mutation, marqué par une polarisation grandissante entre les riches et les pauvres, à l'intérieur des pays mais aussi entre eux. Cette situation est le résultat de 20 années de mondialisation, de libre-échange, de déréglementation et de toutes les autres choses qui ont contribué à déstabiliser le monde sur les plans social, environnemental et économique, sans parler du problème du réchauffement climatique.

Tout n'est évidemment pas lié à la défense, mais je voudrais néanmoins parler brièvement des changements qui surviennent dans le monde et auxquels nous devons réagir.

La motion présentée par les conservateurs est plutôt curieuse. Elle crée, peut-être de façon non intentionnelle, une dichotomie entre le maintien de la paix et les opérations de combat, que les conservateurs ont souvent critiquées. Autrement dit, il n'est pas rare d'entendre des conservateurs et d'autres faire remarquer, à juste titre, que le maintien de la paix n'est plus ce qu'il était à l'époque où nous sommes allés à Chypre. Souvent, il ne semble pas y avoir de paix à maintenir. Il faut plutôt la rétablir et l'imposer. Au fil des années, le maintien de la paix s'est transformé en rétablissement et en imposition de la paix, activités qui placent souvent nos militaires dans des situations de combat.

● (1155)

Par conséquent, on pourrait dire que le motionnaire a, semble-t-il, rédigé cette motion sans être au courant de situations comme celle de la poche de Medak, où les casques bleus canadiens ont dû avoir une capacité de combat pour se défendre et défendre la population, ou sans en tenir compte s'il était au courant.

Je trouve un peu paradoxal que les conservateurs présentent une motion qui semble renforcer cette opposition, car il est important pour les néo-démocrates et nombre de Canadiens, je suppose, que nos casques bleus disposent d'une capacité de combat puisqu'ils vont en avoir besoin dans les situations de plus en plus difficiles où ils seront envoyés.

Le maintien de la paix n'est plus ce qu'il était. Il va donc falloir que nos forces disposent de cette capacité lorsqu'elles seront envoyées dans pareilles situations. On l'a vu de manière assez concrète à un certain nombre de reprises.

Peut-être est-ce cela que voulait dire le secrétaire parlementaire lorsqu'il a dit, bien que ce ne soit pas une citation qu'il souhaite voir diffusée, que « le maintien de la paix, c'est une autre forme de guerre ». Voilà des propos intéressants de la part du secrétaire parlementaire du ministre de la Défense. Ce dernier pourrait peut-être, à un moment donné, nous expliquer ce que son secrétaire voulait dire par là.

Je vois des députés sourire là-bas. Ils voudront sans doute faire un peu de recherche pour savoir ce que cela voulait dire exactement.

Une voix: Sortez vos BlackBerry.

L'hon. Bill Blaikie: Monsieur le Président, quand il s'agit de la

politique de défense des libéraux, il y a bien des choses à critiquer. Certes, la première chose qui me vient à l'esprit, c'est le véritable scandale que constitue le dossier du remplacement des hélicoptères Sea King, qui a traîné en longueur et a été géré de manière catastrophique. J'étais à la Chambre lorsqu'a été tenu le débat sur les hélicoptères EH-101. Je pense que, des deux côtés, des arguments légitimes ont été présentés. Cependant, le débat avait également une dimension politique au sens péjoratif du terme.

À l'époque, nous étions opposés à cet achat, mais je puis dire à la Chambre, au moins de mon point de vue, que si j'avais pensé que les conséquences de l'annulation du contrat d'achat de ces hélicoptères seraient que, 11 ans plus tard, les Sea King seraient toujours en service et qu'il faudrait 30 heures d'entretien, ou quelque chose du genre, pour chaque heure de vol, j'aurais peut-être changé d'avis. Je n'avais pas la moindre idée que même les libéraux pourraient aller jusque là. C'est vrai qu'ils ne sont pas des plus rapides. Je crois qu'il leur a fallu quelque chose comme 42 ans pour donner suite à leur promesse concernant la mise en place d'un régime d'assurancemaladie. J'aurais cru qu'ils feraient mieux dans le dossier des hélicoptères.

Or, nous voici 11 ans plus tard, et les hélicoptères n'ont toujours pas été remplacés. C'est absolument scandaleux. Je suis certain que ce sont les magouilles politiques au sein du Parti libéral qui sont en cause, comme dans bien d'autres cas, d'ailleurs. À qui va-t-on attribuer le contrat? Quels amis des gens en place va-t-il enrichir? Et ainsi de suite. Il n'y a pas que dans le cas de la publicité et des commandites que les magouilles politiques internes du Parti libéral sont une entrave.

Mais il n'y a pas que les Sea King. Il faut également parler de la manière dont les libéraux traitent les forces armées, tant le personnel civil que le personnel militaire. Je pense en particulier à la DMPS, la diversification des modes de prestation des services. Ça sonne bien. Ca donne l'impression que quelque chose de positif se passe.

Mais ce qui se passait en fait, c'est que des gens qui étaient syndiqués et qui recevaient un salaire décent pour leur travail en tant qu'employés civils à long terme des forces armées étaient mis à pied et congédiés pour que d'autres, ou peut-être eux même, soient engagés le lendemain par les entreprises à qui l'on avait confié le travail qu'ils faisaient auparavant. Ainsi, pour ce même travail, ils étaient payés la moitié de ce qu'ils recevaient auparavant. Il est fort probable que le dirigeant de l'entreprise à qui avait été confié le contrat avait des liens avec les forces armées ou était peut-être un militaire à la retraite ou quelque chose du genre.

Et c'est ainsi que fonctionnait la DMPS, soi-disant pour économiser de l'argent, mais d'une telle manière que l'on faisait fi de la loyauté du personnel civil des Forces canadiennes et de la qualité des services qu'il assurait.

(1200)

Un autre bon exemple de ce qui ne va pas, c'est la situation qui existe dans nos forces de réserve, dans la réserve de l'armée canadienne. En 25 ans, je n'ai jamais entendu un député se dire contre l'augmentation des forces de réserve. En fait, depuis 25 ans, tous les députés y sont favorables. Aucun gouvernement n'a eu un prix politique à payer parce qu'il envisageait d'accroître les forces de réserve et, pourtant, cela n'est jamais arrivé. Pourquoi? Je crois que c'est en partie parce que la Force régulière elle-même met des bâtons dans les roues.

On a laissé nos forces de réserve se détériorer. Si nous visitons quelques-uns de nos manèges militaires, nous constatons que ce sont

Les crédits

les seuls endroits où nous pouvons avoir l'impression que le temps s'est arrêté. J'avais l'habitude de fréquenter les manèges militaires Minto dans les années 60, lorsque j'étais cadet et que j'appartenais au Queen's Own Cameron Highlanders. Lorsque je visite des manèges militaires aujourd'hui, je remarque que rien n'y a changé.

Il y a des choses que je ne voudrais pas changer, mais il y en a d'autres qui ne fonctionnent plus. J'ai interrogé quelques-uns des militaires là-bas et on m'a dit, par exemple, qu'ils ne peuvent pas utiliser les stands de tir. Qu'est-ce qu'un manège militaire sans stand de tir? Et quand ils en ont un, ils n'ont pas de balles. Ils n'ont pas de munitions. On ne peut pas s'exercer et apprendre à se servir d'un fusil lorsqu'on reçoit deux balles par mois. Cela ne marche pas. Cela ne tient pas debout.

C'est le genre d'outrage que subissent nos forces armées sous la direction du Parti libéral. Je me réjouis donc de constater que, dans le discours du Trône, on s'engage à passer à la troisième étape de l'augmentation de la réserve de l'armée canadienne. J'espère que cela aura lieu.

L'autre point que je veux commenter encore une fois concerne la motion du Parti conservateur. J'ai parlé de la dichotomie entre les opérations de combat ou la capacité de combat dans les missions de maintien de la paix, mais, dans cette motion, les conservateurs semblent également établir une dichotomie entre cette nouvelle brigade de maintien de la paix, de 5 000 soldats supplémentaires, que le gouvernement a dit vouloir créer, et les capacités de combat. Je crois qu'il est trop tôt pour savoir si le gouvernement envisage ou non la création d'une brigade de maintien de la paix n'ayant aucune capacité de combat. Si tel est le cas, cette brigade ne sera pas très utile à la communauté internationale.

En fin de compte, nous souhaitons que les Forces canadiennes constituent une ressource importante, qu'elles soient prêtes et puissent se rendre sur le terrain lorsqu'il le faut, qu'elles aient le matériel nécessaire, pour être une ressource importante à la disposition de l'ONU et pour pouvoir intervenir à l'étranger lorsque le gouvernement du Canada estime que c'est justifié. Elles ne doivent pas être un dispositif interopérable au service de la politique étrangère et de défense des États-Unis, comme les Américains le souhaitaient lorsqu'ils ont déclenché la guerre en Irak.

Le gouvernement libéral a bien fait de refuser de faire la guerre en Irak, mais les décisions ponctuelles comme celle-là, même si elles sont bonnes, ne sauraient remplacer une politique étrangère globale, une politique prévoyant des Forces canadiennes vigoureuses qui nous vaudraient du respect dans le monde et constitueraient une ressource importante à la disposition de la communauté internationale. Cette politique devrait être intégrée à une bonne politique de développement, car, au bout du compte une bonne politique de développement international est une forme de prévention.

Le gouvernement se plaît à parler du droit de protéger. Il existe aussi une obligation de prévenir les situations qui finissent par nous obliger à aller protéger des populations. Nous pouvons pratiquer la prévention en appliquant une politique de développement semblable à celles que nous avions par le passé, en augmentant les budgets de développement au lieu de les diminuer, comme le Parti libéral l'a fait au fil des ans. J'ai parlé de défense, de développement et de diplomatie. Le ministère des Affaires étrangères a subi des compressions. Il n'a pas autant de ressources que par le passé.

Nous devons aussi déployer des efforts concertés pour assurer le désarmement et, tout d'abord, pour éliminer les armes nucléaires. Après la Guerre froide, nous avons eu l'occasion de nous débarrasser des armes nucléaires. Nous l'avons laissé filer, mais il n'est jamais trop tard pour rappeler au monde la nécessité d'éliminer complètement les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. C'est dire qu'il faut chercher ces armes là où elles se trouvent, et non là où il n'y en pas, comme en Irak.

● (1205)

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le député de l'opposition m'a demandé pourquoi je disais que le maintien de la paix, c'est une autre forme de guerre. Il a lui-même répondu à la question lorsqu'il a déclaré qu'une brigade qui ne serait pas prête au combat ne serait utile à personne. C'est exactement ce que je voulais dire. Pour que nos casques bleus soient efficaces, ils doivent être en mesure de faire la guerre. S'ils en ont la capacité mais n'ont pas besoin de le faire, tant mieux, mais, pour pouvoir assumer leurs fonctions dans les pires circonstances possibles, il est absolument essentiel qu'ils aient la capacité de faire la guerre. S'ils n'ont pas besoin de combattre, tant mieux.

J'espère que le député appuiera la démarche suivante. Le gouvernement cherche actuellement à appliquer une approche intégrée pour répondre aux exigences en matière de sécurité. On parle ici de développement, de diplomatie, de défense ainsi que de commerce. Il s'agit d'une approche intégrée pour faire face à l'ensemble des menaces complexes qui pèsent sur nous tous de nos jours.

Les résultats de l'examen de la politique de défense seront également transmis au Comité de la défense cet automne. Alors, permettez-moi de poser une question fort simple au député. Appuiera-t-il les initiatives gouvernementales découlant de l'examen des divers volets de notre approche intégrée, soit le développement, la diplomatie, la défense et le commerce? Appuiera-t-il notre engagement à ajouter 5 000 membres à nos forces régulières, notamment l'ajout de 3 000 membres à la réserve?

L'hon. Bill Blaikie: Monsieur le Président, je suis originaire de Transcona, mais aussi du Missouri, et j'appuierai une politique intégrée que proposeront les libéraux, quand ils le feront et quand je verrai qu'ils la mettent vraiment en oeuvre. Pour l'instant, je suis loin de voir beaucoup d'intégration dans tout cela. J'observe une politique de défense étrangère qui s'est désintégrée et continue de le faire depuis longtemps et qui, en réalité, au fil du temps, a altéré dans le monde l'image du Canada comme acteur qui compte.

À mon avis, cela fait longtemps que nous nous sommes reposés sur les lauriers que nous avons gagnés sur la scène internationale. Les autres pays mettent beaucoup de temps à se rendre compte que le Canada ne dépense plus autant qu'il le faisait en aide au développement à l'étranger. À l'étranger, il arrive fréquemment que des gens nous tiennent des propos louangeurs sur le Canada. J'estime que c'est heureux et qu'il y aurait encore beaucoup d'éloges à faire sur le rôle joué à l'étranger par des Canadiens.

Par contre, le gouvernement canadien, à travers le monde, a joué un rôle sans cesse plus modeste, non seulement quand il s'agit de l'envoi de troupes à certains points chauds qui nécessitent leur présence, mais aussi quand il s'agit de développement, de diplomatie ou de désarmement.

J'ai remarqué que le secrétaire parlementaire a parlé de défense, de diplomatie et de développement. Or, je m'étais levé depuis à peine

une minute ou deux que j'avais également évoqué la nécessité d'un désarmement, d'un désarmement nucléaire, thèmes que le secrétaire parlementaire avait omis de mentionner. Était-ce un oubli ou était-ce révélateur de la position du gouvernement, à savoir que, dans les faits, il a baissé les bras à ce sujet?

Pour notre part, nous n'avons pas baissé les bras sur ces questions; je dis donc au secrétaire parlementaire: lorsque les libéraux proposeront une politique intégrée et montreront qu'ils sont sincères et qu'ils entendent vraiment passer aux actes, au lieu de s'en tenir à des séances de photos en compagnie de Bono et au lieu de prétendre que le Canada est encore le pays qu'il était, peut-être alors obtiendront-ils un appui de notre part, mais pas avant.

(1210)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je comprends les observations. J'ai le plus grand respect pour notre collègue néo-démocrate pour le travail qu'il ne cesse d'accomplir en tant que porte-parole de son parti en matière de défense. J'ai eu l'occasion au cours de la dernière législature de travailler en étroite collaboration avec lui au Comité de la défense. Je sais que ces questions qui préoccupent nos militaires lui tiennent autant à coeur qu'à moi et qu'à de nombreux autres collègues.

Je voudrais simplement souscrire à sa réfutation de la déclaration du secrétaire parlementaire qui a demandé si le député et, du même coup, tous les parlementaires, appuieraient une approche intégrée que le gouvernement pourrait présenter ou pas. Je tiens à dire également que ce que nous voyons de la part du gouvernement depuis une décennie est loin d'être une approche intégrée à l'égard de la défense, de la diplomatie, du développement et de l'aide à l'étranger. On a mis de l'avant un salmigondis de politiques qui ne constituent que des réactions instinctives, plutôt que de nous soumettre une vision de façon non seulement à répondre aux besoins en matière de défense, mais également à ces autres besoins dont il a parlé.

Nous venons de traverser une campagne électorale et nous avons tous eu l'occasion de participer à des tribunes réunissant tous les candidats dans nos circonscriptions respectives. Je sais qu'il croit personnellement dans une armée forte au Canada. Il a parlé à de nombreuses reprises de la nécessité d'avoir, comme notre motion le dit, des forces prêtes au combat non seulement pour protéger la souveraineté de notre nation, mais pour aider d'autres nations également. Je me demande s'il pourrait nous expliquer la politique néo-démocrate à cet égard.

Le nouveau Parti conservateur du Canada a précisé clairement durant la campagne électorale ce qu'il entendait faire. Nous avons dit que nous allions dégager 1,2 milliard de dollars dès le départ pour offrir de l'aide financière afin de permettre à nos militaires d'au moins s'en tirer à court terme. Nous reconnaissons que cela ne suffit pas, mais nous voulions nous approcher, le plus rapidement possible, de la moyenne en tant que pourcentage du PIB parmi les pays de l'OTAN.

Il y a beaucoup de confusion dans ma circonscription au sujet de la position exacte du NPD. Il n'a jamais mis de chiffres sur ses engagements. Les libéraux se contentent pour leur part de lancer de belles paroles sur la façon dont ils vont appuyer nos militaires. Cependant, c'est une toute autre histoire lorsqu'il s'agit de prendre un engagement par écrit de ce qui sera fait pour réaliser les choses dont notre collègue a parlé dans ses observations. Qu'entend faire au juste son parti pour veiller à ce que nos troupes soient prêtes au combat? Quelles sommes le NPD va-t-il débloquer à cette fin?

L'hon. Bill Blaikie: Monsieur le Président, je crois que le député n'a pas bien compris. Notre parti, de même que le sien si je ne m'abuse, a entre autres demandé que le gouvernement fasse un examen exhaustif de la politique, qui prévoirait probablement la participation du public, bien qu'il semble que son parti soit contre la participation du public en matière de défense antimissile. Nous sommes d'avis qu'il serait prématuré d'estimer les coûts d'un tel programme avant de savoir exactement en quoi il consistera.

Notre parti effectue actuellement une étude interne. Nous croyons que le pays devrait en faire autant. Si le Parti conservateur sait déjà ce qu'il est prêt à dépenser sans avoir fait une telle étude, tant mieux pour lui. Toutefois, nous croyons que c'est le genre de choses que nous ne pouvons faire que lorsque nous avons une idée beaucoup plus claire de ce que le gouvernement se propose de faire et donc de ce que nous pouvons proposer comme solution de rechange.

M. Jay Hill: Monsieur le Président, avec tout le respect que je lui dois, je crois que mon collègue néo-démocrate n'a rien compris. C'est la raison pour laquelle le nouveau Parti conservateur a précisé très clairement sa proposition. Je sais que notre porte-parole en matière de défense doit bientôt intervenir dans ce débat et donner encore plus de précisions à ce sujet.

Nous sommes prêts à prendre de tels engagements envers les Canadiens avant la tenue d'un examen de la politique de défense que nous appuyons évidemment. Nous savons que cette politique n'a pas été revue depuis 1994. Dix ans ont passé. Les événements du 11 septembre, ces tragiques événements que nous connaissons tous trop bien et qui sont gravés dans notre mémoire à jamais, se sont produits depuis ce temps, et il nous semble donc qu'un examen de la politique de défense s'impose.

J'ai répété à bon nombre de reprises au moment où j'étais porteparole de mon parti en matière de défense que nous ne pouvons pas laisser le gouvernement se cacher derrière la nécessité de mener un tel examen pour ne rien faire. Les membres de nos forces armées, méritent mieux que cela. Ils méritent d'entendre de la bouche de nos représentants élus ce à quoi notre pays est prêt à s'engager.

Je pose à nouveau la question. Combien d'argent le NPD est-il réellement prêt à accorder aux forces armées pour leur permettre de tourner la page et de fournir à tous leurs membres les outils dont ils ont besoin pour faire leur travail?

• (1215)

L'hon. Bill Blaikie: Monsieur le Président, j'aimerais que le député prenne note du fait que nous ne sommes pas contre l'augmentation des dépenses en matière de défense si ces dépenses vont dans le sens de ce que j'ai énoncé en partie dans mon discours. Je n'ai expliqué cette vison qu'en partie puisque je n'ai pas eu le temps de la livrer en entier.

Ce qui importe, c'est que nous adhérons au consensus sur le fait qu'il y a eu un manque de fonds et que quelque chose doit être réglé dans le cas des forces armées canadiennes. Je ne me fais aucune illusion à ce sujet; les gens de mon univers politique ne devraient pas s'en faire non plus. Si nous voulions refondre les Forces canadiennes selon les souhaits du NPD et les mettre au service des objectifs du NPD, cela ne se ferait certainement pas gratuitement. En fait, cela pourrait bien coûter très cher.

J'essaie d'aller au-delà du vieux débat entre un parti qui souhaite dépenser moins et un autre qui souhaite dépenser plus. Ce vieux débat porte une certaine dimension de partisanerie évidente selon laquelle les deux côtés font appel à leurs fondements traditionnels. Je désire laisser ce vieux débat de côté et demander ce que nous voulons qu'il advienne de nos Forces canadiennes.

Les crédits

Il se pourrait que la vision du député et la mienne, malgré nos points de vue différents, exigent toutes deux une augmentation des dépenses pour être menées à bien.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, jusqu'à la fin de la guerre froide, les deux blocs militaires, l'OTAN et le Pacte de Varsovie, ont établi un ordre international stable grâce à leur énorme puissance militaire et à leur grande influence auprès des États clients du monde entier. Avec l'effondrement du communisme, la stabilité internationale est vite disparue. Les tensions sous-jacentes longtemps réprimées ont malheureusement donné lieu à des États non viables, à de l'épuration ethnique et à du terrorisme qui subsistent encore aujourd'hui.

En 1994, la dernière fois où il a entrepris un examen sérieux de sa politique en matière de défense, le gouvernement n'a pas prévu un changement aussi rapide de l'objet de la menace. À cause des répercussions de cette politique lacunaire sur l'état des forces et de la volonté de profiter des dividendes de la paix, les forces armées ont maintenant une structure inadéquate et leur équipement ou leurs effectifs ne permettent pas de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Au contraire, nos capacités militaires ne cessent de se détériorer. Les forces ne sont tout simplement plus à la hauteur des tâches qui leur sont confiées.

Pour s'acquitter du travail qu'on leur demande actuellement de faire, les Forces canadiennes ont besoin d'un financement annuel constant se situant entre 18 et 19 milliards de dollars. Le gouvernement autorise présentement des dépenses de 13,5 milliards de dollars, c'est-à-dire environ 5 milliards de dollars de moins par année.

Depuis dix ans, le gouvernement a sciemment sous-financé les forces armées, préférant récolter les prétendus dividendes de la paix dans un monde pourtant moins pacifique. Ce laisser-faire a des conséquences avec lesquelles nous devons composer aujourd'hui.

Pendant la dernière campagne électorale, le gouvernement a reproché à notre parti d'insister trop sur les forces armées. À l'époque, nous nous sommes engagés à rétablir la crédibilité de ces dernières en accroissant considérablement leur financement et en ramenant leurs effectifs aux niveaux où ils se trouvaient une dizaine d'années plus tôt.

Dans le cadre de notre plan, nous comptions investir dans du nouvel équipement, veiller à ce que l'équipement actuel soit bien entretenu et à ce que le personnel militaire reçoive la formation individuelle et de groupe nécessaire pour maintenir sa capacité de combat. Cette réalité est fort bien expliquée par le président libéral du Comité sénatorial de la défense, Colin Kenny, qui, le 8 septembre, a déclaré:

...les libéraux ont remporté les dernières élections en proposant un programme en matière de défense qui semblait presque pacifiste comparativement à celui préconisé par leurs adversaires conservateurs. L'équipe de Paul Martin a pris un risque astucieux et calculé en supposant que les électeurs canadiens ne verraient pas, dans la détérioration des forces armées de notre pays, un problème prioritaire.

Après nous avoir dépeints comme des belligérants, le gouvernement libéral a lancé l'idée de créer une nouvelle brigade constituée de 5 000 gardiens de la paix. Cela serait censé régler les multiples problèmes de la défense et nous permettre de jouer efficacement notre rôle sur la scène mondiale.

Même si les forces armées ont désespérément besoin de maind'oeuvre, l'idée du gouvernement libéral de créer une brigade de gardiens de la paix laisse à désirer. Lorsque nous déployons des soldats à l'étranger dans des situations mettant en cause des États non viables, de l'épuration ethnique et des activités terroristes, ceux-ci doivent être prêts à participer à des opérations de combat pour instaurer la paix et pour assurer leur propre protection.

Les missions traditionnelles de maintien de la paix étaient possibles lorsqu'il y avait deux grands blocs militaires parce qu'on pouvait désamorcer les tensions dans les États-clients. Ce genre d'intervention n'est possible que si les deux opposants peuvent maîtriser leurs forces et qu'ils sont disposés à négocier pour parvenir à un règlement politique.

Compte tenu de la situation actuelle dans le monde, ce genre d'opération est de plus en plus rare. La majorité des déploiements à l'étranger participent à des opérations de rétablissement de la paix. Lorsque nos militaires participent aux opérations de rétablissement de la paix et de stabilisation, ils doivent être prêts à menacer les combattants de recourir à la force, et si les hostilités se poursuivent, ils doivent être prêts à mettre leur menace à exécution. Un soldat qui porte un béret bleu et une arme et qui encourage les gens à dialoguer et à résoudre leurs problèmes ne parviendra pas à rétablir la stabilité.

La bonne façon de préparer les membres de nos forces armées à accomplir leurs tâches, c'est de leur offrir la formation, le matériel et le soutien dont ils ont besoin pour assumer leur rôle le plus difficile, à savoir celui de combattant. Quelques modifications, et ils sont prêts à jouer un rôle plus effacé comme celui de gardien de la paix. Pour employer une analogie avec le civil, disons qu'un gardien de sécurité peut protéger un édifice mais qu'il ne peut pas participer aux interventions de l'équipe d'armes spéciales et tactique de la police. Par contre, un membre de cette équipe peut assurer la protection d'un édifice.

Je crois non seulement que le concept de la brigade de maintien de la paix est boiteux, mais également que le gouvernement ne devrait pas créer de nouvelles formations militaires, alors que le reste des forces armées manque de matériel, de formation et d'effectif.

Les 5 000 membres et l'argent requis pour leur matériel, à savoir quelque 2 milliards de dollars, devraient être consacrés à rétablir les capacités de combat actuelles des forces armées. Je peux comparer la situation à quelqu'un qui investirait de l'argent sur son chalet pendant que sa maison tombe en ruine et que sa voiture tombe en panne.

● (1220)

Le véritable défi des forces armées n'a rien à voir avec l'absence d'une force de maintien de la paix, mais découle du fait que le Parti libéral a accordé aux forces armées trop peu de fonds au cours de la dernière décennie. Les forces armées ont de la difficulté à remplir leurs rôles actuels, car elles manquent de personnel et elles n'ont pas l'équipement nécessaire. De plus, elles n'ont ni le soutien logistique ni le soutien pour l'infrastructure dont elles auraient besoin.

Les Forces canadiennes ont un effectif autorisé de 60 000 personnes. On évalue qu'elles paient actuellement 62 000 salaires de militaires. En raison des problèmes importants au chapitre du recrutement et de la formation, elles n'ont qu'un effectif actif d'environ 52 000 personnes. Cela signifie que 20 p. 100 de l'effectif n'est pas disponible pour travailler. C'est un pourcentage très important.

Le gouvernement promet depuis des années aux réservistes, qui jouent un rôle important dans le respect de nos engagements, que leur nombre sera accru et qu'ils seront équipés convenablement. Ils sont environ 20 000, ce qui est insuffisant pour ce qu'on leur

demande de faire, et ce nombre n'a pas augmenté depuis plusieurs années.

De façon générale, les Forces canadiennes sont trop petites pour répondre aux exigences de la politique de défense actuelle. Notre armée est surchargée. L'armée peut déployer environ 13 500 militaires sur le terrain, mais certains soutiennent que c'est plutôt 12 500. Elle a du mal à satisfaire à ses engagements nationaux et internationaux. Chaque fois que le gouvernement s'engage à affecter un groupement tactique de 1 000 militaires à une opération de stabilité, l'armée doit en nommer trois autres pour appuyer l'engagement.

Dès le début de l'entraînement des militaires qui se préparent au roulement qui aura lieu dans six mois, on a un groupement tactique dans le théâtre des opérations, un groupement qui est rentré et se prépare à une nouvelle mission, un autre groupement tactique qui donne des séances de formation et d'information collectives en préparation à un éventuel déploiement et un quatrième groupement qui est constitué pour entrer à son tour dans la ronde. Lorsque moins de quatre groupements tactiques sont prévus, les militaires participent trop souvent à des missions à l'étranger, ce qui nuit à leur vie familiale et leur donne moins envie de rester dans les forces armées.

Une force de campagne qui peut tout au plus constituer neuf groupements tactiques est soumise à d'intenses pressions étant donné que l'engagement d'un groupement tactique sous-tend qu'il faut quatre groupements semblables au total. La force de campagne actuelle n'a tout simplement pas les effectifs voulus pour soutenir la cadence des missions à l'étranger, si bien que nous devons mettre fin à nombre des engagements que nous avions pris.

Les effectifs des forces terrestres, tout comme ceux des forces navales et aériennes, doivent être augmentés de façon importante, de manière à ce qu'ils puissent effectuer le travail qui leur est confié à l'échelle nationale et internationale. Globalement, les effectifs de la Force régulière doivent comprendre de nouveau de 75 000 à 80 000 membres, et ceux de la Force de réserve doivent passer à 40 000 ou 45 000 membres.

En raison de la cadence des opérations et du manque de financement adéquat, une grande partie de l'entraînement collectif au sein des forces armées ne peut avoir lieu. La plupart des efforts et des fonds pour l'entraînement servent à l'acquisition des habiletés requises sur une base individuelle. Par conséquent, cela a une incidence sur l'entraînement collectif.

Pour être efficaces, les militaires n'agissent pas en tant qu'individus, mais en tant que groupe, que ce soit un groupe opérationnel naval, un escadron aérien, un groupement tactique ou une brigade. Si l'on continue de négliger l'entraînement collectif, les Forces canadiennes perdront peu à peu leur capacité de mener des opérations militaires d'envergure.

Actuellement, de 12 à 13 p. 100, environ, des fonds du ministère sont alloués à la mise à niveau et au remplacement du matériel. Cette trop maigre contribution ne permet pas de répondre aux besoins à long terme énoncés dans le plan du ministère, lequel a besoin d'un investissement de plus de 20 p. 100 au titre du matériel. Autrement dit, on devra abandonner progressivement de plus en plus de matériel, ce qui affaiblira les capacités des militaires qui seront soumis à des pressions grandissantes.

Paradoxalement, le premier ministre s'est récemment vanté d'avoir annoncé des acquisitions de matériel de défense. Or, il manque quelque 20 milliards de dollars dans l'investissement du premier ministre pour atteindre l'objectif du Plan stratégique d'investissement dans les capacités du ministère de la Défense nationale, un plan stratégique s'étendant sur 15 ans. Il est inconcevable que le premier ministre puisse dire aux Canadiens qu'il a sorti la défense de la crise alors qu'il a refusé d'approuver intégralement le plan assorti d'une somme de 27,5 milliards de dollars pour le matériel militaire.

En clair, le premier ministre a seulement approuvé l'octroi de 7 milliards de dollars ou d'une somme représentant 25 p. 100 des besoins des militaires pour satisfaire aux exigences de la politique. Par opposition, l'an dernier, le Cabinet australien a approuvé un plan de dix ans et de 50 milliards de dollars pour l'équipement militaire, plan basé sur son livre blanc de 2000 et sur son examen de 2003 de la politique en matière de défense. L'Australie reconnaît avoir besoin d'un secteur militaire efficace. Le Canada devrait-il faire moins alors qu'on sait que, parmi les pays du G-8, il possède l'une des plus grosses économies?

Le manque d'investissement en nouvel équipement signifie qu'une grande partie de l'équipement actuellement utilisé par les Forces canadiennes arrive à la fin de sa durée de vie utile, si elle n'est pas déjà dépassée. Cela signifie également qu'il faut faire un entretien et des réparations hors de l'ordinaire pour garder l'équipement en état de fonctionnement. Cette demande de financement toujours croissante détourne les fonds du programme d'immobilisations. Le secteur militaire est aux prises avec la loi du rendement décroissant. De plus en plus d'efforts sont consentis pour maintenir des forces armées qui sont pourtant en constant déclin.

● (1225)

La Force aérienne en est un exemple fort éloquent puisque, en 1994, elle possédait environ 700 appareils dont le taux de disponibilité était de 85 p. 100. Théoriquement, au moins 580 avions pouvaient être en exploitation, n'importe quand. À l'heure actuelle, la Force aérienne possède environ 300 appareils dont le taux de disponibilité est de 55 p. 100, ce qui veut dire que 165 avions sont disponibles pour des vols. Autrement dit, la Force aérienne possède moins de 30 p. 100 de la capacité qu'elle avait il y a dix ans.

Autre exemple de sous-financement en matière d'équipement: les 12 bâtiments de défense côtière de la marine qui, à l'origine, devaient servir à repérer les mines susceptibles d'être placées à proximité de nos ports par des ennemis. Malheureusement, le projet n'a pas reçu un financement suffisant et ces bâtiments ne possèdent pas la capacité prévue initialement.

L'absence de transport aérien et maritime moderne et fiable constitue un handicap lors des déploiements des Forces canadiennes et nuit à la politique d'indépendance nationale, à une époque où les opérations militaires ont lieu dans des régions très éloignées. Les biens de transport rapide constituent un élément essentiel, tant pour les déploiements que pour l'approvisionnement des forces. Il y a quelques années, les Forces canadiennes ont mis six semaines pour déployer 900 soldats et de l'équipement léger en Afghanistan. C'est bien trop long.

Pour soutenir les Forces canadiennes, il faut suffisamment de pièces de rechange, de moyens de transport, de personnel et de fournitures du domaine médical, ainsi que de techniciens capables de réparer n'importe quelle pièce d'équipement. Sans un soutien adéquat, même les meilleurs fantassins ne seront pas à la hauteur. Malheureusement, il y a de sérieuses lacunes dans toutes ces catégories de soutien et le problème s'aggrave avec chaque

déploiement opérationnel à cause de l'érosion des effectifs et du vieillissement de l'équipement.

Au même titre que l'équipement, l'infrastructure militaire est dans un état de détérioration grave. Le ministère de la Défense prévoit habituellement que les immeubles et structures dureront 50 ans. Ainsi, il doit investir chaque année environ 2 p. 100 de la valeur de remplacement pour maintenir cette infrastructure en état de fonctionner. Ce critère n'a pas été respecté depuis très longtemps, si bien que le ministère est confronté à une avalanche de demandes de remplacement et de réparation de son infrastructure.

Les logements familiaux sont un bon exemple. Il en existe des milliers au Canada. La plupart ont plus de cinquante ans et ont besoin d'être rénovés ou remplacés; pourtant le gouvernement s'interroge quant à savoir s'il devrait les garder et investir l'argent nécessaire pour les retaper, ou les abandonner. Entre-temps, ils continuent de se détériorer.

Le rétablissement de la capacité militaire du Canada ne se fera pas sans difficulté. Nous croyons que les différents éléments des forces armées devraient conserver ou acquérir, individuellement ou collectivement, la capacité nécessaire pour accomplir leurs missions actuelles et prévues. Nous rejetons la notion de rôles spécialisés pour nos forces armées, comme le maintien de la paix, parce que c'est inapplicable dans la pratique compte tenu de l'éventail des exigences auxquelles les gouvernements demanderont toujours à nos forces armées de répondre.

Toute tentative visant à réduire le rôle de nos forces armées à celui d'une force constabulaire est incompatible avec les besoins du nouveau contexte de sécurité. Une force structurée pour se livrer à des activités ordinaires de maintien de l'ordre et d'aide humanitaire serait incapable de tenir tête à des groupes armés qui menacent la stabilité d'un État, sans parler des organisations terroristes ou des dictateurs avec des visées hégémoniques.

Enfin, nous demandons au gouvernement de fournir à nos forces armées une orientation claire dans l'avenir. Il doit en outre débloquer les fonds nécessaires pour faire en sorte que nos forces armées disposent de la main d'oeuvre, de l'équipement et du soutien nécessaires pour être aptes au combat et assumer toutes les tâches qui incombent à un grand pays comme le nôtre.

• (1230)

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le porte-parole de l'opposition en matière de défense. J'espère avoir l'occasion de collaborer avec lui au cours des années à venir, dans le domaine de la défense, pour que nous puissions fournir à nos forces armées les instruments dont elles ont besoin.

Franchement, ce qui nous gêne le plus n'est pas le corps de la motion, mais bien le préambule. Nous ne pouvons pas être d'accord avec le préambule. En réalité, nous faisons beaucoup pour nos militaires, y compris l'examen intégré que nous effectuons actuellement sur la défense, la diplomatie, le développement et le commerce. Ce sont des sujets d'importance vitale si nous comptons résoudre les problèmes complexes de sécurité que nous avons actuellement. Nous savons que la situation a changé depuis 1994. Voilà pourquoi nous procédons ainsi.

En outre, un examen des questions de défense a lieu au ministère. Le rapport sera remis au comité dont le député fait partie. Nous avons hâte d'entendre son témoignage d'expert en vue d'améliorer cet examen pour qu'il soit utile aux hommes et aux femmes qui constituent nos forces armées.

Nous sommes en train d'augmenter les effectifs de l'armée régulière de 5 000 militaires. Il sait quelles limitations nous avons à l'heure actuelle. Il pourrait peut-être suggérer à la Chambre des solutions constructives pour que nous puissions trouver rapidement ces 5 000 militaires qui doivent s'ajouter aux forces actives. Que ferait-il pour les enrôler plus rapidement? Il y a un goulet d'étranglement parce que nous ne pouvons pas intégrer plus qu'un certain nombre de nouveaux militaires à la fois dans le système. Quelle proposition a-t-il à faire pour qu'on accélère la cadence? Selon lui, en combien de temps pourrions-nous atteindre l'objectif? Comment s'y prendrait-il pour y arriver?

M. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, ce n'est pas à moi que revient la responsabilité de structurer les Forces canadiennes. Je l'ai fait dans le passé comme officier militaire, mais ce n'est plus ma responsabilité. C'est celle du gouvernement. En collaboration avec ses conseillers militaires, le gouvernement devra déterminer comment il peut effectivement former et employer 5 000 nouveaux membres des forces armées, mais cela ne devrait pas être un gros problème.

Le député a manifestement changé sa position au cours des dix derniers mois. Dans un article de son journal local, il s'est plaint que les coupures du gouvernementales faisaient mal au personnel militaire. Il s'est plaint de l'augmentation du loyer des logements, de la diminution de l'indemnité de vie chère, des délais de plusieurs années avant la livraison sur le terrain des nouveaux équipements, des équipements de toutes sortes, vétustes, qu'il fallait réparer, des coupures dont les forces armées étaient menacées à la suite d'examens comme celui qui est présentement en cours. Je ne sais pas ce qui s'est passé au cours des dix derniers mois, mais vous semblez avoir adopté une position diamétralement opposée.

Le vice-président: Je rappelle à tous les députés qu'il faut utiliser les noms de circonscription pendant ces débats.

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer ce que le gouvernement a fait au cours des dix derniers mois. Il a pris un engagement de 7 milliards de dollars pour corriger tous les problèmes que j'ai mentionnés dans les articles que j'ai rédigés il y a un certain temps. L'argent servira à faire quatre acquisitions importantes d'équipement. Ces acquisitions, comme le député n'est pas sans le savoir, comprendront un nouvel aéronef destiné à la recherche et au sauvetage, des hélicoptères, un système de canon mobile et quatre nouveaux navires de ravitaillement.

Cela représente une contribution très importante à l'équipement de nos forces armées. Nous est-il possible de faire plus? Bien entendu. Allons-nous faire davantage encore? Oui. En plus, nous augmenterons nos effectifs de 5 000 soldats de première ligne et de 3 000 réservistes. Ce sont là de bonnes nouvelles et un bon départ en vue de l'amélioration des capacités de nos forces armées. J'ai hâte de pouvoir accroître et améliorer cette performance au cours des prochaines années.

• (1235)

M. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a dit que le gouvernement s'était engagé à ajouter 7 milliards de dollars au programme d'immobilisation, mais nous devons nous contenter de déclarations pour l'instant.

Par exemple, les navires logistiques, dont, soit dit en passant, nous avons parlé pendant notre campagne électorale, font actuellement l'objet d'une période d'étude. Cette étude durera quelques années, et il faudra encore bien des années avant que nous n'ayons ces navires. J'ignore combien de temps durera le projet d'achat de navires de recherche et de sauvetage qui a également été annoncé récemment.

Dans bien des cas, le gouvernement annonce les projets afin de pouvoir dire qu'il les a annoncés, mais quant à savoir s'il les met en oeuvre et les mène à terme, c'est une autre histoire. Si nous voulons maintenir les forces armées que nous avons aujourd'hui, nous devrons renforcer considérablement le programme d'immobilisation, car il est actuellement anémique. Les forces armées ne disposent que d'environ le quart ou le tiers des ressources dont elles ont besoin pour obtenir la structure nécessaire à la réalisation de leurs tâches.

Oui, le gouvernement a apporté une contribution, mais je ne surestime pas l'ampleur de cette contribution. Elle n'est pas considérable par rapport à l'ensemble des besoins.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole à la suite des commentaires insignifiants du secrétaire parlementaire, le député d'Esquimalt—Juan de Fuca, qui s'est vanté de ce qu'est censé avoir fait pour les forces armées le parti auquel il vient de se convertir, le Parti libéral du Canada.

Il a cité le premier ministre ainsi que l'ancien ministre de la Défense, défait durant la dernière campagne électorale. Ces derniers ont fait de grandes annonces dans l'est du pays au printemps dernier, parlant de tout le matériel qu'ils allaient fournir à nos militaires dans les années à venir. Notre porte-parole en matière de défense vient tout juste d'en parler.

Le gouvernement a beau jeu de faire des projections futuristes de dépense pour le matériel. Il est loin d'être aussi facile de s'engager dans le budget de cette année ou de l'année précédente pour combler les besoins opérationnels de nos militaires.

Le secrétaire parlementaire le sait fort bien. Il abordait la question avec fougue et véhémence lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, mais il a vite oublié cela. Ma colère est sans borne lorsque j'entends le député d'Esquimalt—Juan de Fuca déblatérer des insignifiances du genre.

Les hommes et les femmes de nos forces armées ne sont pas nés de la dernière pluie. Ils savaient à quoi s'en tenir lorsqu'ils ont constaté dans le budget du printemps dernier une insuffisance de 600 millions de dollars pour les besoins opérationnels des trois services. C'est alors que le premier ministre a eu l'outrecuidance d'évoquer la construction de navires à un moment donné dans l'avenir. Voilà qui est bien mince comme réponse aux besoins actuels de nos militaires. Il aurait dû mesurer ses paroles.

J'aimerais demander à mon collègue d'instruire davantage la Chambre et les Canadiens à l'écoute au sujet de l'hypocrisie du gouvernement.

M. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je pense que le précédent ministre de la Défense a fait allusion à cela pendant la campagne électorale et, d'après ce que nous croyons comprendre, le gouvernement fera une série d'annonces sur d'extraordinaires projets qu'il envisage, mais il n'engagera pas vraiment d'argent avant un certain temps.

Le gouvernement procède actuellement à un examen de sa politique en matière de défense et cet examen se prolonge. Je pense qu'il était censé prendre fin il y a un an, mais il se poursuit. Chaque fois que quelqu'un parle de cet examen, il se prolonge pour encore trois mois. Selon les dernières prédictions, l'examen de la politique en matière de défense prendra fin en juin prochain.

Si le gouvernement respecte cet échéancier de juin prochain et qu'il finit par adopter une nouvelle politique, les responsables de la structure des forces armées au sein du ministère devront prendre cette politique en considération et s'en inspirer pour développer une nouvelle structure. Il faudra ensuite faire approuver cette dernière. Au mieux, c'est en avril 2006 que le gouvernement pourra injecter des fonds dans cette nouvelle politique. S'il s'y prend bien, le gouvernement pourra faire en sorte que les besoins importants en matière de financement soient différés jusqu'en 2007, 2008 et 2009 et, d'ici là, il pourrait déclencher des élections et espérer ne pas avoir à payer la note.

Nous voilà dans un processus où les militaires se font constamment promettre des choses, mais où aucune somme concrète n'est engagée.

● (1240)

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais entendre ce qu'a à dire le p orte-parole de l'opposition officielle en matière de défense à propos de la taille du quartier général de la Défense nationale, qui compte de 11 000 à 12 000 employés civils. Ce nombre équivaut à 14 bataillons d'infanterie, et nos forces armées ne peuvent même pas se permettre 14 bataillons d'infanterie.

De plus, le député pourrait-il nous décrire la relation qu'entretient le personnel militaire avec le personnel civil au quartier général?

M. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, étant donné la diminution de nos forces armées d'année en année, le quartier général est beaucoup trop important. Ce dernier est devenu une sorte de ministère sous la coupe des bureaucrates.

Le nombre d'employés au quartier général est démesuré: il dépasse le nombre de marins dans la marine, sûrement le nombre d'aviateurs dans notre force aérienne et il est presque égal à l'effectif de nos forces de campagne.

L'autre problème est que, au quartier général, la distinction entre les militaires et les bureaucrates n'est pas assez nette. C'est un gros problème. En effet, quand le ministre demande des conseils d'ordre militaire, il obtient plutôt un mélange de conseils bureaucratico-politiques. J'estime que le gouvernement devrait se pencher sur la situation au quartier général de la Défense.

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur la motion de l'opposition. J'ai écouté avec grand intérêt les députés des deux côtés de la Chambre.

Je suis heureux de voir ici certains nouveaux députés, notamment le porte-parole de l'opposition en matière de défense, qui possède une expertise et une expérience évidentes dans le domaine militaire. Je crois que tous les partis à la Chambre sont déterminés à faire tout ce qu'ils peuvent pour les hommes et les femmes des Forces canadiennes.

Je veux tout d'abord remercier les hommes et les femmes des Forces canadiennes pour leur dur labeur et pour leur engagement au nom des Canadiens, chez nous comme à l'étranger où ils oeuvrent pour la paix et la stabilité, dans un monde devenu dangereux.

Je ferai quelques observations sur le ton du débat d'aujourd'hui et sur celui du débat élargi et nécessaire qui a cours actuellement dans notre pays, aussi bien au Comité permanent de la défense nationale que dans les médias et le grand public.

Le ton du débat est très important. Je pense que les députés devraient s'efforcer d'adopter un ton aussi peu partisan que possible. Je suis bien conscient que cet endroit est caractérisé par la concurrence et l'esprit partisan. Il nous arrive, de temps à autre, d'être en sérieux désaccord et même de nous opposer avec véhémence sur certaines questions concernant la défense ou tout autre sujet.

Cependant, parce que nous parlons des Forces canadiennes et que nous faisons de notre mieux pour les hommes et les femmes qui risquent leur vie, souvent chaque jour, au service de leur pays, je crois qu'il nous incombe à tous de modérer quelque peu le ton de nos interventions et d'être un peu moins bruyant. Il y a déjà eu passablement de bruit ici jusqu'à maintenant. Nous pourrions peut-être nous montrer un peu plus respectueux et modérer nos propos, sans pour autant oublier nos désaccords ou diluer nos arguments. Nous avons été élus ici pour défendre nos points de vue respectifs, mais j'espère que nous saurons modérer nos propos et être un peu moins bruyants. Nous serons mieux à même d'examiner, dans un esprit de coopération des deux côtés de la Chambre, l'avenir que nous voulons pour les Forces canadiennes et les ressources dont elles ont besoin pour s'acquitter des missions que nous leur confions.

Je voudrais parler maintenant du fait que des députés d'en face, des députés de l'opposition officielle en particulier, ont fait valoir que les gouvernements libéraux précédents ont réduit de manière appréciable le budget de la défense nationale. C'est vrai. J'ai été élu en 1993. Je n'étais pas fier que nous réduisions autant ce budget, mais enfin ces réductions ont été faites. Je crois honnêtement et sincèrement que nous avons trop diminué les budgets, mais j'estime que cela est en train de changer et qu'il faut accélérer le changement.

Je tiens à signaler à mes amis d'en face que ce n'est pas le gouvernement libéral précédent qui a commencé à réduire le budget de la défense. En effet, nombre de députés savent que, de 1984 à 1999, soit pendant 15 années de suite, les gouvernements conservateurs et libéraux précédents ont réduit les dépenses militaires.

Ce que les gens d'en face nous disent maintenant, et ils ont une mémoire sélective à cet égard, sauf tout le respect que je leur dois, c'est que les compressions ont commencé il y a dix ans lorsque l'équipe Chrétien a accédé au pouvoir. En fait, les réductions ont commencé en 1984, voire avant, quand les gouvernements libéraux et conservateurs de l'époque ont diminué le budget de la défense de manière appréciable et, j'en conviens, sans doute trop.

Sur une note un peu moins partisane, il n'y a pas qu'un seul gouvernement qui soit à blâmer pour la réduction du budget de la défense dans notre pays.

(1245)

Je voudrais souligner certaines des exagérations que j'ai entendues de part et d'autre de la Chambre aujourd'hui et dans le passé, tant de la part de députés libéraux que de députés de l'opposition. Les médias y vont aussi de leurs exagérations de temps à autre, et des particuliers le font également aux assemblées publiques que je tiens régulièrement dans ma circonscription à chaque saison de l'année. Je ne doute pas que mes collègues, lorsqu'ils communiquent d'une façon ou d'une autre avec leurs électeurs, entendent ce genre d'exagération au sujet de l'état des Forces canadiennes et de leur équipement.

La motion proposée par le porte-parole de l'opposition part de bonnes intentions, mais nous devons prendre garde au libellé et à quelques exagérations. Elle dit qu'on a « laissé péricliter les forces de combat ». On dirait que les forces armées ont été détruites, qu'elles n'existent plus. Je ne crois pas que c'est ce que le motionnaire voulait dire. Autrefois, j'ai été dans l'enseignement, et il m'est arrivé d'enseigner l'anglais. Selon moi, il y a une connotation très claire dans les termes employés. Si les forces ont périclité, c'est qu'elles sont maintenant détruites. Je ne crois pas un seul instant que ce soit ce que le député voulait dire, mais la question est très importante. Les mots ont une force, une signification, et il est très important de ne pas l'oublier.

Un mot à ce sujet. Je conviens qu'il y a eu un déclin dans les Forces canadiennes, et ce, probablement depuis un quart de siècle ou peut-être plus, en ce sens qu'elles sont en sous-effectif. La chose est admise, je crois. Le gouvernement actuel reconnaît que nous prenons du retard dans le remplacement de l'infrastructure. Il faut répondre à nos besoins en matériel, et certains besoins ont été satisfaits récemment ou le seront au prochain budget et dans des budgets ultérieurs.

Il y a toute une différence entre dire que les forces sont inexistantes ou totalement non fonctionnelles et admettre qu'il y a eu dans les Forces canadiennes un déclin qui est imputable, en toute justice, aux gouvernements précédents, qui n'ont pas tous été libéraux, et qu'il faut réagir, ce que nous faisons. Je tenais à souligner ce point, car je sais que l'intention du motionnaire n'allait pas dans ce sens, mais c'est l'interprétation qu'on peut faire de sa motion.

En fait, depuis 1999, des fonds supplémentaires de l'ordre de 10 millions de dollars ont été prévus pour répondre aux besoins des forces armées en matière d'infrastructure. J'ai déjà présidé le Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants et j'ai eu l'honneur d'être réélu à ce poste. Je suis heureux d'y travailler avec certains de nos collègues de l'opposition et du parti ministériel qui se sont engagés à y faire du bon travail.

J'ai présidé ce comité pour la première fois en 1999. Le comité a préparé un rapport, en grande partie sous la direction d'un de mes anciens collègues, M. Robert Bertrand. J'ai assumé la présidence du comité vers la fin de l'étude portant sur la qualité de la vie. Plusieurs ont qualifié ce rapport d'excellent. C'est ce que m'ont dit des membres des forces armées à plusieurs reprises, pas des généraux, mais de simples gradés, des soldats, dont certains que je connais personnellement ou à qui j'ai déjà enseigné autrefois. Ils m'ont dit qu'ils trouvaient que ce rapport était excellent, et je suis d'accord avec eux puisque c'est leur rapport. Les membre du comité de la défense ont parcouru le Canada d'un bout à l'autre. Nous nous sommes même rendus à l'étranger pour entendre ce que les militaires avaient à dire. Nous leur avons dit que nous ne voulions pas de hauts gradés dans la pièce, que nous leur donnions la chance de nous dire ce qu'ils pensaient réellement et qu'ils ne pourraient pas se plaindre par la suite. Ils l'ont fait. Ils ont dit tout ce qu'ils avaient sur le coeur. Nous en avons produit un excellent rapport sur la qualité de la vie des membres des forces armées et les défis auxquels les membres et leur famille font face.

• (1250)

Le budget de 1999 prévoyait pour la première fois en au moins 15 ans une hausse du budget des forces armées. Cette hausse visait à accorder à nos soldats une augmentation de salaire fort nécessaire et très bien méritée et à améliorer les logements mis à leur disposition. Elle découlait directement du travail que nous effectuions pour tenter d'améliorer les conditions de vie de nos militaires et de leurs familles.

Je crois que nous avons pris un virage important en 1999. Depuis lors, chaque nouveau budget prévoit de nouveaux fonds pour les Forces canadiennes. Nous devons agir un peu plus rapidement certes, mais reconnaissons l'état de la situation. Le premier ministre et le gouvernement ont reconnu la nécessité d'agir et se sont engagés à réinvestir dans les forces armées.

En parlant de cette hyperbole, je voudrais revenir sur ce que le chef adjoint du parti de l'opposition a déclaré un peu plus tôt aujourd'hui. J'ai voulu en discuter avec lui, dans un pur esprit de collaboration, mais je crois que cela l'a froissé. Les Forces canadiennes font face à de graves problèmes, nous le reconnaissons, et ces problèmes doivent être réglés. Le gouvernement s'attaque aux problèmes et j'espère que nous pourrons les régler dans un proche avenir, en comptant sur la collaboration des députés de tous les partis représentés à la Chambre. Toutefois, comme le faisait remarquer le porte-parole du NPD en matière de défense, il ne sert à rien de répandre des faussetés à ce sujet.

Je ne pense pas que le leader adjoint voulait induire la Chambre en erreur, mais il ignorait peut-être les déclarations faites par le Majorgénéral Leslie au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants autour d'avril ou de mai dernier. C'était lorsque toute cette question, qui a tant attiré l'attention des médias, a pris des proportions démesurées au sujet de nos propres troupes qui auraient été forcées, selon ce qu'on disait, d'aller combattre dans le désert sans tenues de camouflage pour le désert. On disait aussi que nos soldats se retrouvaient dans une situation dangereuse ou qu'ils étaient une cible du fait qu'ils n'avaient pas ces tenues. Ce n'est tout simplement pas vrai.

Ne me croyez pas sur parole. Croyez plutôt le Major-général Leslie qui était le commandant de nos forces en Afghanistan. J'ai ici son témoignage que je pourrai vous citer. Je pourrais le déposer si quelqu'un souhaite en obtenir une copie. Il est venu devant notre comité et il a dit très clairement qu'on avait ce type de tenues pour la plupart des soldats. Il a déclaré que c'est lui qui avait décidé de ne pas les utiliser. Il a expliqué très clairement pourquoi il avait fait ce choix. Il a dit que la plupart des opérations se déroulaient la nuit et qu'il était alors préférable que les troupes portent leurs uniformes verts. Il a dit qu'il voulait faire une distinction entre les Canadiens et les autres troupes là-bas, dont beaucoup portaient l'uniforme de couleur sable. Il n'y avait pas un uniforme distinctif pour les Canadiens et ces derniers voulaient avoir cela. D'ailleurs la population locale reconnaissait tout de suite les Canadiens.

Nous avons entendu le mot inepties bien des fois des deux côtés dans des débats animés. Cessons ces inepties lorsque nous jouons à des jeux partisans et arrêtons de dire des choses que nous savons être fausses. Nous reconnaissons que les Forces canadiennes sont confrontées à de véritables défis que nous devons relever. Cependant, ne continuons pas à perpétuer le mythe voulant que nos troupes en Afghanistan n'aient pas eu les uniformes de couleur sable, car ce n'est pas vrai et le Major-général Leslie l'a précisé très clairement.

Je reviens là-dessus, car je ne pense pas qu'en répondant à ma question précédente, le leader adjoint ait répondu à celle-là. Il a ajouté ensuite que je blâmais les militaires. Il n'en est rien. Je me rappelais du témoignage, que je suis prêt à déposer, du Majorgénéral Leslie devant le Comité permanent de la défense national et des anciens combattants en avril ou mai dernier. Ce sont les faits qu'il nous a transmis.

Il nous incombe à tous de faire preuve de plus de retenue, de reconnaître les véritables problèmes qui existent et de collaborer pour essayer d'y trouver des solutions. Lorsque nous avons de nouveaux faits qui jettent un jour nouveau sur une affirmation incorrecte qui a été faite, ayons la franchise de le reconnaître, passons par-dessus et avançons.

• (1255)

Je suis d'accord avec certains des points soulevés par le chef de l'opposition. Mais, encore une fois, il a cédé à la tentation de l'hyperbole. À quel moment? Lorsqu'il a affirmé à la Chambre, en substance, que le Canada avait envoyé en missions dans le monde des troupes qui ignoraient le rôle qu'elles avaient à jouer. J'invite le chef de l'opposition à se rendre sur le terrain et à s'entretenir avec les hommes et les femmes des Forces canadiennes en mission. Je l'ai fait, au Kosovo, en compagnie de collègues des deux côtés de la Chambre.

M. Jay Hill: C'est vous qui formulez les règles d'engagement pour chaque mission, et vous le savez.

M. Pat O'Brien: Sans doute. Je comprends que le whip de l'opposition prenne la chose à coeur, tout comme moi. Je l'invite à me laisser faire mon intervention, après quoi je l'écouterai très attentivement lorsque viendra son tour, comme nous l'avons fait, tout naturellement, au sein du CPDNAC.

Le point de vue que j'essaie de faire prévaloir est le suivant. Si les Forces canadiennes sont envoyées en mission et si nous leur posons la question, selon mon expérience, leur moral est extrêmement bon et elles savent exactement la raison de leur présence à l'endroit où elles se trouvent. Elles sont convaincues du bien-fondé de leur action. Elles souhaiteraient peut-être disposer d'un équipement un peu plus récent, aucun doute à ce sujet, je le reconnais. En fait, il est simplement exagéré de laisser entendre que nos hommes et nos femmes, lorsqu'ils se trouvent sur les lieux de leur mission, n'ont aucune idée de leur rôle. Je ne le crois tout simplement pas, et c'est une hyperbole inutile dans la bouche du chef de l'opposition.

M. Jay Hill: Il n'a pas dit ça.

M. Pat O'Brien: Il a affirmé quelque chose de très semblable. Dès le début, j'ai dit qu'il l'avait affirmé en substance.

M. Jay Hill: Vous parlez d'hyperbole. N'en faites pas vous-mêmes.

M. Pat O'Brien: Nous pouvons consulter les bleus, mais c'est bel et bien ce que le chef de l'opposition a laissé entendre et, très franchement, il a tort à ce sujet. Je vous ai demandé de moins recourir à des figures de style, mais je vois que je me suis adressé à des sourds.

M. James Moore: C'est vous qui avez commencé.

M. Pat O'Brien: Ça ne me fera pas changer d'avis car j'ai des opinions aussi tranchées sur les Forces canadiennes que les députés d'en face. Certains d'entre eux le savent car nous avons travaillé ensemble. Ils devraient modérer leurs propos. Qu'ils le veuillent ou non, je dirai ce que j'ai à dire. On peut hurler, on peut monter le son, ça n'est utile à personne. Calmons-nous tous un peu et faisons preuve de respect à l'égard de nos collègues. Je n'interromps pas les députés

quand ils parlent et je ne veux pas être interrompu quand c'est à mon tour de parler. Soyez obligeants.

Je veux parler d'équipement car les discours enflammés que nous entendons portent en majorité sur l'équipement. On lit dans la presse, on entend dire aux députés des deux côtés, y compris dans mon propre caucus, ce que je déplore, ainsi que de la part du public en général, que l'équipement des Forces canadiennes ne vaut rien. Il est trop vieux, il ne vaut rien, il est inadapté. J'invite les gens qui partagent cette opinion à venir dans ma circonscription, London-Fanshawe, et à y visiter une usine située sur la rue Oxford Est, qui, avant d'appartenir à General Dynamics, appartenait à General Motors. Le porte-parole en matière de défense sait parfaitement de quoi je parle. Je ne l'accuse pas, lui, d'avoir dit que tout l'équipement ne valait rien, mais des députés de son parti l'ont dit. Cette usine produit des véhicules blindés légers de transport de troupe ultramodernes, à la fine pointe de la technologie. C'est ce qu'il y a de mieux au monde. Les Américains en pensent tellement de bien, eux qui ont un énorme budget militaire, qu'ils sont en train de dépenser quelque 6 milliards de dollars pour en acheter. Ce véhicule est exporté dans plusieurs pays du monde. C'est ce qu'il y a de mieux en la matière. Ce n'est pas une panacée. Il ne répond pas à tous nos besoins en matière de véhicules militaires, mais pour ce qu'on lui demande de faire et ce pourquoi il a été conçu, il est excellent. C'est du matériel dernier cri.

Je vais essayer de conclure en disant tout simplement que l'examen de la défense est en cours. Je pense qu'il est temps que le Comité de la défense en soit saisi. J'attends avec impatience d'y participer. Le rocker irlandais, Bono, a dit que le monde avait besoin d'autres pays comme le Canada. Il a raison. Cela vaut également pour les Forces canadiennes, qui oeuvrent en faveur de la paix et de la sécurité tant sur notre territoire que dans le monde entier. Nous devons reconnaître le travail remarquable qu'accomplissent les hommes et les femmes de nos forces armées. Nous devons admettre que, depuis probablement un quart de siècle, les Forces canadiennes ont été négligées tant par les conservateurs que par les libéraux. Je le reconnais. Je pense que les compressions sont allées trop loin. Mais nous avons tourné la page. Le premier ministre et le gouvernement sont fermement déterminés à réinvestir dans les Forces canadiennes, ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant et ce qu'ils continueront à faire à l'avenir.

● (1300)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Madame la Présidente, le député a tout a fait raison de trouver que j'ai du mal à ne pas m'emporter dans ce débat. Il a aussi raison de dire que nous avons travaillé ensemble au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Il a indiqué que nous devons mettre fin aux absurdités. C'est son parti qui, lors de la dernière campagne électorale, a diffusé des annonces publicitaires qui étaient non seulement trompeuses, mais carrément mensongères. C'est complètement absurde de sa part de me demander de modérer mes propos. Le jour où il prendra la parole et demandera pardon aux Canadiens pour les publicités mensongères qui affirmaient que le Parti conservateur du Canada préconisait l'achat de porte-avions nucléaires—chose que son parti savait être un mensonge—sera aussi le jour où je déciderai de modérer mes propos et de ne pas m'emporter autant sur la question du financement de nos forces armées.

Il a dit dans son discours que nous avons effectué un virage. J'aimerais alors qu'il essaye de justifier le fait que, à propos du budget dernier, nos forces armées elles-mêmes ont indiqué qu'il leur faudrait, pour subvenir aux besoins opérationnels de l'armée, de la marine et de la force aérienne, 600 millions de dollars de plus que ce qui y était prévu. Or, dans son premier budget, le nouveau premier ministre n'a rien fait pour combler ce déficit opérationnel. Comment le député peut-il donc avoir l'audace d'affirmer, devant la Chambre, que nous avons effectué un virage?

- **M. Pat O'Brien:** Madame la Présidente, le député s'emporte tellement qu'il n'écoute pas ce que je dis. Je crois que nous avons effectué un virage parce que j'ai mentionné...
 - M. James Moore: Présentez vos excuses pour les publicités.
- M. Pat O'Brien: Madame la Présidente, ils ne veulent pas vraiment que je réponde puisqu'ils m'interrompent encore une fois, mais je vais tenter ma chance de nouveau.

Pendant 15 ans et chaque année du mandat des anciens gouvernements conservateur et libéral, le budget de la défense a été réduit. Comme le député devrait le savoir, et je crois qu'il le sait, nous avons commencé à réinvestir dans les Forces canadiennes en 1999 et nous avons continué à en augmenter le budget chaque année depuis. Nous avons certainement effectué un virage. J'aimerais que tout cela se fasse plus rapidement et que nous investissions encore plus d'argent.

Le député se targue de ses connaissances historiques, mais sa mémoire est sélective. Je le félicite d'avoir agi comme whip pour trois partis politiques. Les deux premiers, l'ancien Parti réformiste et l'ancien parti de l'Alliance canadienne, ainsi que son chef actuel ont déclaré officiellement à la Chambre qu'ils souhaitaient diminuer le budget des Forces canadiennes. Je peux déposer ces déclarations si quelqu'un souhaite en mettre en doute la véracité. Le député ne mentionne que ce qui sert ses intérêts. C'est son plan de match. Je l'ai déjà vu faire mieux à ce sujet.

• (1305)

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Madame la Présidente, permettez-moi de faire quelques observations, puis de poser une question au député.

Lorsque nous avons déployé nos forces armées en Afghanistan, nous n'avions pas assez d'uniformes d'été beiges, les uniformes adaptés au désert, pour nos militaires.

Si je comprends bien, le témoin, à savoir l'officier militaire responsable à ce moment, n'a pas donné de réponse définitive quant au choix qu'il aurait fait si ces uniformes avaient été disponibles. Aurait-il quand même choisi les uniformes verts? Le fait demeure que les Forces canadiennes n'avaient pas les uniformes nécessaires pour le désert.

Je ferai aussi remarquer que notre chef a parlé des règles d'engagement. Il est déjà arrivé que nos forces armées soient déployées à l'étranger, et que les règles d'engagement n'avaient pas été bien établies et n'étaient pas assez claires pour nos militaires.

Je soulèverai un troisième point que je ferai suivre d'une question. J'ai volontairement utilisé le verbe péricliter. C'est un terme bien précis qui fait référence à quelque chose qui se dégrade et va vers sa ruine, vers sa disparition. Le député de London—Fanshawe pourraitil confirmer s'il y a maintenant moins de navires ravitailleurs dans la marine, moins de destroyers dans la marine, moins d'aéronefs dans la force aérienne, moins d'escadrons blindés et moins d'escadrons d'artillerie que lorsque les libéraux ont pris le pouvoir?

M. Pat O'Brien: Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir montré qu'il peut exposer ses arguments sans hurler et qu'il peut faire appel à ses compétences sans monter le volume. Je pourrais probablement crier aussi fort que n'importe quel député ici, mais je ne crois pas que cela ajoute quoi que ce soit au débat.

M. James Moore: Prouvez-le.

M. Pat O'Brien: Je le prouve en ce moment même, en parlant. Je ne hurle pas. Lui et moi avons un échange respectueux en ce moment

Permettez-moi de commencer par le major-général Leslie. J'ai ici, et je suis disposé à communiquer à mon collègue et à déposer en cette Chambre, sa réponse à la question de savoir pourquoi les troupes en Afghanistan ont porté des uniformes verts et non de couleur brune. Il a répondu:

Nous avions des uniformes bruns et ils sont restés dans nos cantines à la caserne. C'est le cas de la plupart de nos soldats. Certains soldats en particulier les ont utilisés pour des missions bien précises, lorsqu'ils sont allés dans les montagnes, mais je ne crois pas avoir jamais porté le mien.

On peut difficilement dire les choses plus clairement. Je me ferai un plaisir d'en remettre une copie à mon collègue un peu plus tard.

Passons à autre chose, car je crois que nous avons des questions plus importantes à traiter et mon collègue en a évoqué quelquesunes. Une partie de la motion se lit comme suit: « ...a laissé péricliter les capacités de combat des Forces canadiennes ». C'est le passé d'un verbe, comme il le sait et comme nous le savons tous.

Cela donne à penser que le processus est achevé, que ces capacités ont fini de péricliter. Les députés pourraient penser, du fait de ce libellé qui est sans doute malheureux, que nous n'avons ni hommes ni femmes dans les Forces canadiennes, que nous n'avons pas d'équipement et que nous sommes réduits à une troupe de boy-scouts ici au pays qui ne fait qu'aider les personnes âgées à traverser la rue ou quelque chose du genre.

Ce n'est pas ce que mon collègue veut dire. Il a trop de compétences pour laisser entendre cela, j'en suis certain, mais c'est bien clairement ce qu'il dit. Je le fais remarquer, mais ce n'est pas nécessairement pour contester son choix de mots. Je le fais remarquer parce que cela fait partie d'un problème plus vaste. Il y a une tendance à l'hyperbole. Il y a une tendance à l'exagération, à dire que tout notre équipement est de la camelote et que nous n'y pouvons rien. Faisons preuve d'un peu plus de respect pour le travail accompli par nos troupes.

Nos alliés nous le disent de temps à autre. Nos alliés déclarent que nos troupes font un travail tout à fait remarquable sur le terrain. Nous entendons parler de cette action remarquable et de l'évaluation de leur travail par des sources indépendantes. N'aggravons pas le ton négatif qui marque tellement le débat sur nos forces. Je crois que les hommes et les femmes des Forces canadiennes méritent mieux. Je pense que nous pouvons nous élever au-dessus de cela en cette Chambre.

• (1310)

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Madame la Présidente, on nous a demandé de modérer un peu notre éloquence et de parler des faits. C'est honorable. Parlons des faits.

Il est facile de déterminer quelles sont les priorités du gouvernement lorsque la feuille de paie compte un plus grand nombre d'employés chargés de relancer les contribuables que de militaires qui défendent notre pays. L'Agence du revenu du Canada compte 54 000 employés, alors qu'il y a 52 000 militaires. Ce n'est pas une hyperbole, c'est un fait. Les percepteurs d'impôt viennent avant les militaires sur la liste des priorités.

En 1993, le gouvernement a annulé le contrat déjà conclu pour l'acquisition de nouveaux hélicoptères. Cela a coûté un-demi milliard de dollars au Canadiens. Le gouvernement a alors promis qu'il conclurait sans tarder un meilleur contrat. Vous savez quoi? On n'a pas encore vu l'ombre de ce contrat. C'est un fait.

Nos Sea King ont 50 ans d'âge. Chaque heure de vol de ces appareils nécessite 30 heures d'entretien au sol. C'est un fait.

Notre flotte de sous-marins est de nouveau à quai et nos hélicoptères Cormorant sont cloués au sol pour la deuxième fois cette année. Ce sont des faits, pas des discours. Lorsque le climat émotif est chargé, on ne parle pas pour parler. La colère est justifiée.

M. Pat O'Brien: Madame la Présidente, le fait est que le gouvernement s'est engagé à embaucher 5 000 nouvelles personnes à temps plein dans un proche avenir et 3 000 nouveaux réservistes. Je reconnais que le processus d'acquisition d'hélicoptères est beaucoup trop long.

Je participe à la vie politique depuis 24 ans et si j'ai réussi dans ce domaine ce n'est certes pas parce que j'ai esquivé la vérité. Le processus d'acquisition des hélicoptères est trop long, je le reconnais. Toutefois, la députée compare des pommes et des oranges lorsqu'elle parle des bureaucrates au sein des forces et à l'extérieur de celles-ci.

Son chef réclame une force de 80 000 membres. Si la députée faisait une petite recherche, elle découvrirait aussi que des pans entiers de la bureaucratie ont plus de 80 000 employés qui ne sont pas militaires. La députée rapporte peut-être des faits, mais je l'invite à chercher des faits plus pertinents.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Oxford.

Je tiens à féliciter le député de Carleton—Mississippi Mills pour la motion qu'il a présentée au nom du Parti conservateur du Canada. En cette journée d'opposition, notre parti a choisi le sujet du débat et a présenté une motion qui fera l'objet d'un vote.

Il importe de reconnaître que nous avons, parmi les 308 députés que compte la Chambre, une personne qui possède l'expertise voulue pour éclairer le débat à la Chambre et lui donner l'heure juste sur l'état de nos forces armées. Je félicite le député non seulement pour son rôle au sein de notre parti mais pour sa contribution au débat national sur l'état des forces armées.

Reportons-nous aux événements du 11 septembre, il y a quelques années. Je pense qu'ils ont sonné le réveil partout dans le monde. Depuis cette date, le monde a changé. Je crois aussi que, ce jour-là, les militaires de tous les pays, et notamment le personnel du ministère de la Défense nationale du Canada, le ministre et le chef d'état-major ont soudainement réalisé que notre pays a réduit ses ressources militaires à un point tel que nous risquons de ne pas être en mesure de nous défendre contre des actes de ce genre.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de guerre ou de confrontation ordinaire. Nous sommes confrontés au terrorisme. Les terroristes n'utilisent pas des méthodes ordinaires. Nous devons être en mesure de défendre nos concitoyens. La responsabilité primordiale d'un gouvernement est d'assurer la sécurité et la protection de ses citoyens. Je crois que les événements du 11 septembre nous ont amenés à comprendre, en particulier au Canada, que les compressions imposées à nos forces armées depuis un certain nombre d'années nous font craindre de ne pas pouvoir assurer la protection de nos concitoyens.

La motion présentée aujourd'hui offre à tous les députés une belle occasion de dire ce qui, selon eux, devrait être fait. C'est là-dessus que porteront mes observations.

Les crédits

Certains partis, à la Chambre des communes, n'appuient pas les forces armées autant que nous le voudrions. En fait, aucun parti ne les appuie autant que mon propre parti le voudrait. Nous voulons un accroissement des effectifs des forces régulières et de la réserve. Nous voulons aussi un accroissement substantiel des fonds affectés au remplacement des immobilisations.

J'ai participé à deux visites, en Amérique du Nord, avec des membres des forces armées. La première fois, nous avons visité le quartier général du NORAD, à Colorado Springs, et nous sommes allés à l'intérieur du mont Cheyenne, où ont eu lieu les opérations le 11 septembre. C'était alors un Canadien qui commandait.

J'ai eu aussi l'occasion de me rendre de la base aérienne de Trenton à la Station des Forces canadiennes Alert à bord d'un Hercules en mission de ravitaillement. Le voyage a pris trois jours. Nous avons mis deux jours pour nous rendre et une journée et demie pour revenir. C'est une expérience inoubliable. La mission de ravitaillement qui fait le voyage chaque semaine, particulièrement en hiver, est le seul lien entre les gens qui se trouvent dans cette station et le reste du monde.

L'avion Hercules à bord duquel je me suis trouvé avec des militaires avait plus de deux fois le nombre d'heures de vol recommandé pour ce genre d'aéronef. On lui avait refait les ailes et on lui avait installé de nouveaux moteurs, mais il avait 40 000 heures de vol, alors que sa durée de vie normale est de 20 000 heures. Et on s'attend à ce que des gens montent à bord de ces appareils chaque semaine pour ravitailler cette station des Forces canadiennes. Ce n'est pas le seul cas d'ailleurs. Dans d'autres bases aussi, on dépend entièrement de cette flotte vieillissante d'aéronefs pour le ravitaillement.

Je sais très bien que l'équipage de cet aéronef était composé de personnes parfaitement qualifiées, qu'il s'agisse des deux manutentionnaires à l'arrière, du pilote, du capitaine, du navigateur ou de l'ingénieur de bord. Ils connaissaient très bien leur appareil. Personne ne faisait quoi que ce soit tant que l'ingénieur n'avait pas fait les vérifications de sécurité nécessaires. Dieu merci.

• (1315)

J'ai appris certaines choses sur le fonctionnement du secteur militaire. Je n'oublierai jamais cet équipage et son dévouement. Aucun de ses membres ne se plaignait. Tous connaissaient ma situation de député et savaient qu'ils avaient une occasion de dire certaines choses. Ils se sont montrés très ouverts, mais pas une seule fois je ne les ai entendus dire qu'ils regrettaient d'être entrés dans les forces armées. Ils aiment cette vie. Toutefois, ils sont déçus, dans une certaine mesure, du respect que leur manifestent certains milieux. En dépit de cela, ils font leur travail, semaine après semaine, et ils en sont fiers.

Lorsque nous avons pris connaissance du discours du Trône, quel choc nous avons eu voyant l'appui que le gouvernement prévoit donner au secteur militaire. Le discours contient même une forme de critique, notamment quand il y est dit que le secteur militaire doit prendre des décisions judicieuses, stratégiques et ciblées. Je suis d'accord avec tout cela, mais je doute et je crains qu'il ne s'agisse que de mots-codes pour dire encore la même chose, soit qu'il n'est pas nécessaire de réinvestir, qu'il faut en quelque sorte restructurer le secteur militaire pour en arriver à un commandement de moindre capacité.

J'estime qu'il nous faut garder ces propos à l'esprit au cours de l'exercice et du prochain processus budgétaire. L'opposition officielle aura pour tâche de talonner le gouvernement et de veiller à ce qu'il finance le secteur militaire comme il se doit, en tenant compte des attentes des Canadiens à cet égard. De plus en plus de nos concitoyens se rendent compte que ce sont nos militaires qui auront à nous protéger contre le terrorisme.

Songeons seulement au propos de l'ambassadeur Cellucci des États-Unis; il a déclaré que le Canada pouvait être, et non était, un tremplin pour le terrorisme où que ce soit en Amérique du Nord, y compris au Canada. Nous devons être très conscients de cela.

Une des questions qui revient le plus souvent est celle du financement. Parlons donc de la réalité. Le premier ministre a dit que les acquisitions de matériel de défense étaient conformes aux souhaits des militaires et que le gouvernement libéral s'occuperait de tout. Le fait est qu'il n'a approuvé que 7 milliards de dollars, ce qui représente le quart seulement des 27,5 milliards de dollars sur 15 ans réclamés par les militaires dans leur plan fondé sur la politique de 1994 et sur les récentes opérations.

On peut faire une comparaison avec l'Australie, un pays plus petit que le nôtre, qui a consacré 50 milliards de dollars, sur une période de 10 ans, au remplacement de son matériel militaire. Cela démontre la position du Canada sur la scène mondiale au chapitre de la puissance militaire.

Le président du Comité de la défense a parlé de dégradation. Ce que nous disons, c'est que la puissance et le matériel militaires du pays continuent de péricliter, non pas qu'ils sont réduits à rien, mais qu'ils connaissent un déclin.

Comme l'a mentionné plus tôt notre porte-parole, chaque fois qu'il y a un déploiement et que notre matériel militaire est utilisé à l'étranger ou au Canada, il s'use, se détériore et il devient davantage nécessaire de le remplacer. Or, on ne remplace pas le matériel militaire au rythme où il devrait l'être.

Nous pouvons considérer l'argent nécessaire pour le remplacement d'immobilisations et la réparation des infrastructures. Lorsque j'étais à la base aérienne de Trenton, j'avais l'impression que cela avait déjà été un site magnifique à une certaine époque mais que ces installations avaient maintenant besoin de sérieuses rénovations. En fait, il ne s'agissait que de petites choses. Le gazon était délabré, les stationnements avaient besoin de réparations et les bâtiments d'une bonne couche de peinture.

Lorsque je me suis rendu dans les bâtiments des opérations, j'ai eu une impression d'insalubrité. Ce n'était pas la faute des membres de nos forces armées qui y travaillent chaque jour. C'était parce qu'ils sont dans l'incapacité de faire le nécessaire en raison des coupures budgétaires.

Il nous faut aussi considérer les chiffres. Si nous voulons bien faire notre travail et défendre comme il se doit le Canada contre le terrorisme, nous avons besoin de personnel. Actuellement, notre processus de recrutement est tellement congestionné qu'il ne peut fonctionner correctement. Des files de gens attendent de se joindre aux forces armées mais ils en sont incapables car le système ne peut les accommoder.

Voilà certains des aspects que nous devrons examiner avant de pouvoir nous présenter comme il se doit devant n'importe quelle instance, y compris la Chambre des communes, et dire que nous faisons tout notre possible pour assurer la sécurité du Canada. (1320)

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, j'ai apprécié les commentaires du député de l'opposition, qui prend au sérieux son rôle de vice-président du Comité de la défense. Comme nous tous, je suis impatient de collaborer au renforcement de nos forces armées.

La question que je vais poser au député est fort simple. Il a bien décrit les changements postérieurs au 11 septembre, à savoir le caractère plus diffus et plus complexe des menaces et la nécessité d'une approche multifactorielle.

Je me demande s'il est au courant du fait que le gouvernement a affecté un nouveau montant de 300 millions de dollars pour assurer une réponse intégrée en matière de sécurité maritime. Appuie-t-il cette initiative? Le plan de 300 millions de dollars englobe aussi bien la côte est que la côte ouest et intègre la défense, la GRC et la Garde côtière. D'après lui, s'agit-il d'un pas dans la bonne direction?

M. Rick Casson: Madame la présidente, il est ressorti très clairement; pendant et après la crise du 11 septembre; que divers organismes et diverses forces étaient tout à fait incapables de communiquer. Que ce soit à l'intérieur d'un pays ou entre pays, il est certain, dans l'optique de Norad tout au moins, que nous devons être en mesure de le faire et de le faire très bien. Que cela corresponde au programme dont parle le secrétaire parlementaire ou à des efforts plus considérables ou d'une autre nature, il faut agir en ce sens et obtenir des résultats probants.

On nous a expliqué à quel point il était difficile pour les divers organismes non militaires, ceux qui contrôlent la circulation aérienne et les déplacements sur les océans et dans les ports, de communiquer entre eux. Cette situation a causé une énorme confusion. La capacité de réagir aux attaques et aux problèmes éventuels en a été ralentie.

Il nous faut absolument disposer des meilleures capacités de communications possibles. Pensons à l'époque où les avions de nos forces aériennes ne pouvaient communiquer avec ceux de nos alliés ou avec d'autres forces sans être écoutés par l'ennemi. Divers aspects des communications sont donc importants. Comme nous le savons, les communications jouent un rôle crucial dans le monde des affaires et à peu près partout, mais dans le secteur militaire elles représentent littéralement la différence entre la vie et la mort.

(1325)

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue, le vice-président du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, a fait quelques observations fort intéressantes. Je suis toujours fort impressionné par son approche sensée et j'ai hâte de travailler encore avec lui, comme nous l'avons fait par le passé.

Si je l'ai bien compris, je voudrais clarifier un point. J'ai cru l'avoir entendu déduire du discours du Trône que le gouvernement pourrait envisager de réduire la taille des Forces canadiennes. Est-ce bien ce qu'il a dit? Ne sait-il pas que nous nous sommes engagés à accroître d'au moins 5 000 personnes les effectifs de la Force régulière et de 3 000 ceux de la réserve?

Son chef a parlé aujourd'hui de porter les effectifs des Forces canadiennes à 80 000 personnes. A-t-on évalué le coût de cette augmentation? A-t-on donné une justification détaillée de cette proposition? Je me demande si le député est au courant de cela ou si son chef n'a fait que lancer ce chiffre en l'air.

M. Jay Hill: Il figure dans le programme électoral.

M. Pat O'Brien: S'il figure dans le programme électoral, il faut en évaluer le coût et le justifier de façon détaillée. Je n'ai pas vu cela et j'aimerais bien le voir. Si le député a ces renseignements en main, j'aimerais bien les voir aujourd'hui, ou peut-être pourrait-il me les communiquer dès que possible.

M. Rick Casson: Madame la Présidente, oui, nous voulons une augmentation des effectifs des forces. Je sais que, dans le discours du Trône et les documents subséquents, le gouvernement a parlé d'accroître les effectifs de la Force régulière et les capacités en matière de maintien de la paix, mais il en avait parlé auparavant.

Je faisais référence aux trois mots qui ont été utilisés dans la phrase: « Nous devons mériter la place que nous voulons occuper dans le monde. » Je suis d'accord pour dire que nous devons mériter la place que nous voulons, en tant que pays, occuper dans le monde. On ajoute: « Mais notre force militaire ne sera jamais la plus grande; il nous faut donc l'organiser de façon intelligente, stratégique et bien ciblée.»

Plutôt que de me demander d'expliquer notre programme, notre raisonnement et ce qu'il en coûterait pour porter les effectifs des forces à 80 000, le gouvernement devrait expliquer ce qu'il entend par ces trois mots et comment ils se traduiront par des forces meilleures, plus puissantes et mieux équipées.

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté plusieurs interventions aujourd'hui et je trouve très difficile de rester neutre. C'est probablement la nature des lieux. Je ne suis qu'un ancien policier, pas un professeur d'anglais, et il se pourrait donc que mes paroles ne soient pas à sa hauteur.

J'interviens à la Chambre aujourd'hui pour parler d'un autre problème auquel nos forces armées ont fait face et qui a injustement mis notre pays et notre gouvernement dans l'embarras. Le chef d'étatmajor et l'amiral de notre marine ont comparu hier devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la défense nationale et les anciens combattants pour expliquer pourquoi la marine canadienne a besoin de sous-marins. Ils semblaient tous deux aux prises avec ce que je qualifierais du remords de l'acheteur. C'est comme si j'achetais une voiture usagée, que le vendeur avait négligé de me mentionner que la voiture avait été accidentée à trois ou quatre reprises et que je ne l'avais appris qu'au moment où un mécanicien avait fait une vidange d'huile et jeté un coup d'oeil au véhicule.

En 1993, la marine britannique a retiré les sous-marins de classe Upholder du service parce qu'ils étaient mal fichus. Il n'y avait rien qui fonctionnait correctement sur ces appareils. On a relevé suffisamment de vices de conception pour exaspérer l'un des plus grands pays maritimes au monde.

Comme je suis nouveau dans cette enceinte, je considère mes commentaires comme étant ceux d'un observateur extérieur. Ces militaires d'expérience qui ont comparu devant le comité hier étaient pour ainsi dire bâillonnés. Ils ne pouvaient pas dire ce qu'ils croyaient réellement qui ne fonctionnait pas dans le programme des sous-marins.

J'irais même jusqu'à dire aux Canadiens que l'importance des sous-marins pour la marine canadienne ne fait aucun doute. Pourquoi ces militaires hautement qualifiés doivent-ils se contenter de ces quatre sous-marins défectueux? Je suis d'avis que c'est parce que le gouvernement en place a adopté l'attitude qui était courante dans le reste du monde à un certain moment. Après avoir sabré dans notre système de soins de santé, il ne pouvait s'arrêter et il s'est mis à sabrer frénétiquement dans les forces armées du pays.

Nous n'avons pas acheté ces sous-marins parce que c'était une bonne aubaine. Comme l'honorable Sheila Copps l'a dit hier soir en entrevue à la CBC, si ces sous-marins étaient une si bonne aubaine, pourquoi n'avaient-ils pas déjà été vendus cinq ans après être passés en cale sèche? Ou était la surenchère? L'Arabie saoudite a refusé, l'Espagne a refusé et les Australiens ont décidé de construire leurs propres sous-marins.

Si la marine a acheté ces sous-marins, c'est que le Cabinet de l'époque, qui, soit dit passant, était dirigé par l'actuel premier ministre qui était alors ministre des Finances, l'a convaincue de le faire. La marine s'est fait dire de trouver un sous-marin pas cher ou, comme les libéraux le diraient, économique. Autrement dit, la marine a été forcée de renoncer à faire l'acquisition de sous-marins de première classe et de se contenter d'acheter les meilleurs sous-marins possibles avec le dixième de ce dont elle avait besoin pour y arriver.

Nos forces armées acceptent n'importe quoi. Elles sont si flexibles qu'elles ont fait un compromis et accepté ces sous-marins qui leur ont présenté des défis que même la marine britannique n'a pas su relever. Ce qui a été encore plus difficile, c'est apprendre les plus récentes nouvelles au sujet du désastre du *Chicoutimi* au réseau d'informations hier soir.

Il y a des gens dans les forces qui risquent leur carrière pour veiller à ce que les Canadiens sachent la vérité sur ce qui est arrivé à bord de ce sous-marin. Le centre de Halifax a décrit le lieutenant Bryan comme étant désinvolte au téléphone. À quoi s'attendait-on? À ce qu'il soit complètement hystérique? Peut-être était-il simplement épuisé à cause de ce qui était arrivé quelques heures avant. Le lieutenant Bryan a affirmé avoir eu une bonne réception sur son téléphone cellulaire et que toutes ses paroles lui ont été répétées, y compris les mots « incendie majeur ». Le commandement de Halifax a dit que la réception n'était pas bonne, mais il a quand même entendu le mot « incendie », le nombre de blessés et le fait que le sous-marin était immobilisé. Cependant, quand il s'est adressé aux médias, il a dit qu'il s'agissait d'un incendie mineur.

Le lieutenant Bryan a également déclaré que son interlocuteur semblait très préoccupé à l'autre bout de la ligne et que le fait que ce dernier lui ait répété tout ce qu'il avait dit lui a fait croire que son message avait été compris. De plus, le centre de Halifax n'a pas enregistré l'appel. C'est donc sa parole contre celle du lieutenant Bryan. Quel paradoxe.

Le *Chicoutimi* n'a pas communiqué avec le centre d'appels pour vendre des services de nettoyage de tapis, soit dit sans manquer de respect au personnel des centres d'appels. Il s'adressait à des experts de la marine. Comment a-t-on pu donner à « majeur » le sens de « mineur »? Il appartient maintenant aux responsables de l'enquête militaire de voir si la marine a minimisé l'incident et, dans l'affirmative, si elle l'a fait intentionnellement ou s'il y a eu simplement un grave problème de communication. Peut-être aussi y a-t-il eu ingérence politique pour minimiser l'incident d'un sousmarin qui causait déjà des soucis. Peut-être le gouvernement voulait-il contrôler la situation pour dissiper un peu les appréhensions suscitées par son choix de sous-marins défectueux.

• (1330)

Cette hypothèse est délicate, certes, mais j'estime qu'il faut débattre la question. Ce ne serait pas la première fois que la politique cherche à cacher la vérité. Rappelez-vous le contrat signé sur une serviette de table pour la vente d'une participation dans un terrain de golf.

Le parti d'en face est capable de tout, lorsqu'il s'agit de montrer son mépris de l'intelligence des Canadiens. La solution à la crise des sous-marins reste à trouver. D'après ce que nous savons maintenant, il est clair que le Canada devrait envisager l'acquisition d'une flotte de six sous-marins neufs qui ont fait leurs preuves, comme ceux qui se construisent en Allemagne. Ces sous-marins sont compatibles avec le matériel de l'OTAN, ils sont sans danger pour l'environnement, ils fonctionnent au diesel et ils sont dotés d'un système AIP qui leur permettrait de naviguer sous les glaces de nos côtes septentrionales.

Lorsque mon parti sera porté au pouvoir, nous enlèverons le bâillon aux officiers militaires, nous les laisserons s'exprimer librement et réagir à nos contraintes financières. Ce qu'il faut maintenant, c'est un examen complet de nos forces armées. Le sous-financement de nos forces a été préjudiciable pour notre personnel et il a sapé notre fierté nationale. Il n'est pas exagéré de dire que nos forces sont au bord de la catastrophe.

Aujourd'hui, après avoir dépensé quelque 850 millions de dollars pour des sous-marins défectueux, nous n'avons même pas de programme concernant les sous-marins. Nous n'avons pas d'aéronefs de transport lourd pour accomplir nos opérations militaires à travers le monde. La rouille s'attaque à presque tous nos véhicules militaires. Nous avons même appris, au cours des dernières semaines, que nous ne sommes pas en mesure de fournir à nos soldats qui se trouvent à Haïti des gants, des gilets pare-éclats et des bottes convenables. Je me souviens d'un rapport selon lequel il a fallu près de 12 ans pour décider de l'acquisition d'un sac à dos. Et nous nous demandons pourquoi nous avons du mal à recruter de futurs soldats.

Au cours de la dernière campagne électorale, le gouvernement a affirmé qu'il enrôlerait 5 000 nouveaux membres dans nos forces armées. Si on procède à une estimation rapide, il faut deux ans et il en coûte annuellement près de deux milliards de dollars pour l'entraînement des nouveaux soldats. Quand avons-nous jamais entendu le gouvernement libéral augmenter le budget de la défense de deux milliards de dollars par année? Cela ne se produira pas. Ce ne sera qu'une autre promesse électorale non respectée. À mon avis, nous n'avons pas à chercher plus loin que de l'autre côté de la Chambre: ce parti a privé nos forces armées de toute vitalité.

Parmi nos alliés au sein de l'OTAN, seul le Luxembourg consacre une plus faible part de son PIB à sa défense nationale que le Canada. Cela en dit long sur le respect qu'éprouvent les libéraux à l'égard de nos forces armées et de la défense de notre pays. Le fait d'exercer des compressions pendant dix ans et de ne pas augmenter le budget de la défense de façon notable est une offense à la mémoire de chacun des soldats qui a fait l'ultime sacrifice pour notre pays bien aimé.

(1335)

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec énormément d'intérêt l'intervention de notre nouveau collègue, à qui je souhaite d'ailleurs la bienvenue au Comité de la défense. J'ai hâte de travailler à ses côtés.

Le député a affirmé qu'il était difficile pour les élus de rester neutres. Il nous en a donné la preuve, et je voudrais lui donner l'occasion de s'expliquer à ce sujet.

J'ai déjà dit à mes collègues que j'avais enseigné l'anglais, mais le premier diplôme que j'ai obtenu était en histoire. J'ai beaucoup lu sur le Scandale du Pacifique et les années Mulroney, des sujets que j'ai abordés dans les cours que j'ai donnés. S'il y a une leçon que l'on peut tirer de l'histoire de notre pays, c'est bien que, en matière d'intégrité, le parti du député ne devrait pas se permettre de pointer du doigt qui que ce soit.

Le député a porté une grave accusation à mon avis. Je sais qu'il est nouveau à la Chambre, mais je ne peux pas laisser passer cela sous silence. Je dois lui demander, de façon amicale, de s'expliquer. Il a parlé de bâillon. Il a dit: « Lorsque mon parti sera porté au pouvoir, nous enlèverons le bâillon aux officiers militaires ». J'aimerais que le député nous dise pourquoi il a l'impression que nos militaires sont bâillonnés et de quel élément de preuve dispose-t-il à ce sujet?

Il est malheureux que le député ait prétendu que le vice-amiral MacLean et le chef d'état-major de la défense, le général Ray Hénault, avaient été muselés hier et n'avaient donc pas été en mesure de dire tout ce qu'ils voulaient. Ils étaient là comme témoins et on les a appelés des témoins pour la raison suivante: ils étaient venus livrer leur témoignage au comité.

Le député qui deviendra sous peu, du moins je l'espère, mon ami peut-il nous dire s'il a des preuves que ces militaires ont été bâillonnés? Il s'agit d'une allégation très sérieuse, faite à la Chambre des communes, concernant les relations entre le gouvernement et l'armée. S'il détient des éléments de preuve, je voudrais qu'il les dépose dès que possible. Autrement, il devrait retirer ses paroles.

M. Dave MacKenzie: Madame la Présidente, mon ami de London—Fanshawe a partiellement raison. Les deux membres des forces armées qui étaient au comité hier, et je crois l'avoir dit, sont deux excellentes personnes. Ils ont fait des déclarations en réponse à des questions. Les réponses données au comité ont été franches. Pour être bien honnête envers le député de London—Fanshawe, je ne peux pas vraiment parler de bâillon.

J'ai le sentiment que les membres des forces armées savent, quand ils parlent, qu'il est important de ne pas aller au-delà des limites de leur fonction et c'est ce à quoi j'ai fait allusion. Je suis peut-être allé trop loin dans mes propos, mais le fait demeure que je crois qu'ils sont très prudents dans ce qu'ils nous disent.

M. Pat O'Brien: Madame la Présidente, j'apprécie l'honnêteté et la candeur du député, et j'accepte sa déclaration, comme nous le faisons tous.

Une dernière observation, pour terminer. J'ai parlé d'hyperbole dans ce débat, de la tendance des deux côtés de la Chambre à exagérer les faits. Ce sujet est trop important. Je sais que mon ami en convient et j'apprécie beaucoup sa déclaration candide et honnête. Ce sujet est trop sérieux pour que nous cédions à la tentation d'être trop partisans et d'exagérer. Je mets en garde tous les députés et, bien sûr, cela vaut aussi pour moi en ma qualité de président du Comité de la défense. Tenons-nous en aux faits et traitons-les de manière aussi équitable et objective que possible.

● (1340)

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, permettez-moi de situer le contexte historique de la discussion que nous avons aujourd'hui.

Entre 1993 et 1995, notre gouvernement devait composer avec de lourds déficits. C'est pour cela que nous avons dû effectuer des coupures dans tous les programmes dans l'ensemble des secteurs. Je suis heureux de voir que nous avons pu changer la situation au cours des dernières années et que nous avons commencé à faire des investissements stratégiques dans nos forces armées.

Lorsque j'étais dans l'opposition, il est évident que j'ai parcouru d'un bout à l'autre le livre blanc préparé par le Parti conservateur sur la défense. Une des préoccupations que suscitait pour moi ce livre blanc, et c'est pour cela que je ne l'ai pas approuvé, était que les demandes, les requêtes et les conditions qu'il renfermait n'étaient tout simplement pas à la mesure de nos moyens. Si on avait fait tous les achats préconisés dans ce livre blanc, on aurait de nouveau plongé notre pays dans une situation de déficit, ce qui me semblait impossible.

Le député sait-il à combien le Parti conservateur évaluait les coûts dans son livre blanc? C'est une question insidieuse parce que je peux dire aux députés que ces coûts étaient bien au-delà des moyens du Canada

M. Dave MacKenzie: Madame la Présidente, je ne sais pas si l'établissement des coûts a été fait par rapport à des excédents de 1,9 milliard ou de 9,1 milliards de dollars.

[Français]

M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole en cette 38^e législature, j'aimerais prendre un peu de temps, premièrement pour vous féliciter pour votre nomination à titre de présidente suppléante de la Chambre, et deuxièmement, remercier mes concitoyens, les électeurs de mon comté de Rivière-des-Mille-Îles pour m'avoir réélu.

En effet, le 28 juin dernier, 64,9 p. 100 des électeurs ont renouvelé la confiance qu'ils avaient en leur député, et ce, pour la troisième fois. Cela me donne un avertissement clair de continuer mon bon travail. Ils me donnent ainsi un signal indiquant qu'ils approuvent mon travail en ce Parlement, ainsi que celui de mes collègues, les députés du Bloc québécois. Je tiens également à féliciter et remercier mes collègues du nord-ouest québécois, mes voisins de fauteuil, qui nous fournissent un appui moral lors de nos discours.

En outre, je tiens à m'excuser, car j'ai oublié de vous annoncer que je partagerai mon temps de parole avec le député de Jonquière—Alma.

C'en est maintenant assez des remerciements et des fleurs, allons maintenant au coeur du débat. Le Bloc québécois et moi sommes contre cette motion. Non pas qu'elle soit mauvaise en elle-même, mais elle demande qu'on investisse de l'argent dans la Défense nationale qui n'a malheureusement aucune politique en matière de défense. Il en est de même des politiques des Affaires étrangères du Canada, des affaires internationales. On n'a aucune politique à ce suiet.

La dernière fois qu'on a révisé un peu les politiques de la Défense nationale, c'était en 1994. Je me demande si la Défense nationale a encore ces politiques en vue. Si oui, elle devrait les modifier, puisque je pense que les notions de défense et d'armement militaires ont énormément évoluées depuis le 11 septembre 2001.

Nous n'avons plus devant nous une armée à affronter. Au contraire, il y a des gens qu'on appelle des terroristes, qui ne sont pas identifiés et on ne connaît pas encore la façon dont ils agissent. Par conséquent, il faut absolument que ce gouvernement élabore une politique de défense. En attendant que le gouvernement élabore cette politique, il devrait investir de l'argent dans les conditions de vie de nos militaires.

J'ai eu la malheureuse occasion de soutenir des jeunes hommes et des jeunes filles de l'âge de mon fils, qui revenaient de la guerre ou d'une mission de paix en Bosnie avec le syndrome du stress posttraumatique. Ces jeunes sont pratiquement devenus des loques

Les crédits

humaines. Je m'excuse d'employer ce terme, mais ces jeunes ont besoin d'aide psychologique et psychiatrique. Malheureusement, nous faisons la sourde oreille à leurs demandes.

Il y a des jeunes dans mon comté qui, tous les jours ou toutes les semaines, vont faire un petit séjour à l'hôpital Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Bellevue. Malheureusement, ils auraient besoin de plus d'aide et de soutien. N'oublions pas que ces jeunes, comme tous nos militaires, ont été à la guerre ou en mission de paix dans le but de faire avancer la démocratie. Tel est le rôle qu'ils ont joué.

Les dangers qui nous guettent si nous investissons de l'argent dans nos forces armées sans avoir de politique de défense nationale sont que ces dépenses risquent d'être du gaspillage. Ici, j'aimerais vous donner quelques témoignages.

(1345)

On se souvient qu'en 1998-1999, le budget de la défense nationale était de 8 964 millions de dollars et qu'en l'an 2003-2004, ce budget sera de 13 400 millions de dollars. C'est de l'argent! Quand on pense que nos concitoyens rêvent de gagner un million de dollars à la loterie! C'est donc une augmentation de 49,5 p. 100 des dépenses de la défense nationale depuis 1998.

Où est allé cet argent-là? Souvenons-nous, en 1993, lorsque ce gouvernement d'en face a dépensé 500 millions de dollars pour annuler le contrat pour les hélicoptères. Souvenons-nous qu'en 1998, sans venir consulter la Chambre, on a appris du jour au lendemain qu'on venait d'acheter quatre sous-marins usagés de la Grande-Bretagne, des sous-marins qui étaient hors service depuis 1993. En 1998, on en a fait l'acquisition pour 800 millions de dollars pour apparemment protéger nos côtes, l'Arctique et le Grand Nord. Les sous-marins n'étaient pas équipés pour aller sous les glaces dans le Grand Nord.

Depuis ce temps-là, on a investi quelques centaines de millions de dollars pour ces sous-marins. On est rendu à près d'un milliard de dollars dépensé pour quatre sous-marins qui sont présentement tous les quatre en cale sèche. Malheureusement, il est arrivé un accident au sous-marin HMCS *Chicoutimi* qui a coûté la vie au colonel Saunders.

J'aimerais dire, en attendant que mon collègue soit à sa place, que nous avons aussi un montant de 174 millions de dollars qui a été dépensé inutilement pour un satellite pour les communications. Il n'a pas été utilisé. Ceci est une dénonciation de notre vérificatrice générale.

Je terminerais ici mon allocution et mon collègue pourra continuer pour dix minutes,

● (1350)

[Traduction]

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, le député du Bloc a parlé de la question des communications. Je me demande s'il sait qu'il y a actuellement, au Centre des congrès d'Ottawa, une très importante exposition sur la technologie avec des centaines de kiosques. Les Forces canadiennes ont soumis sept projets dans le cadre de cet important concours technologique. Elles ont vu quatre de leurs projets parmi les finalistes et elles ont remporté trois prix, deux premières places et une deuxième place, ce qui est tout un exploit.

Article 31 du Règlement

Un des projets concerne un réseau de communications que nous utilisons dans l'Arctique. C'est un projet qui fait figure de proue à l'échelle mondiale. Il permettra de sauver des vies, non seulement dans l'Arctique canadien, mais aussi partout dans le monde. Je me demande si le député est au courant des expériences et des investissements faits par les Forces canadiennes pour améliorer leur capacité et pour sauver des vies chez nous et à l'étranger et je voudrais savoir s'il appuie ceux-ci.

[Français]

M. Gilles-A. Perron: Madame la Présidente, oui, je suis au courant de l'exposition. Oui, l'armée ne fait pas seulement que des mauvais coups. Oui, elle fait des bons coups. Par contre, je pense— et c'est le point de vue du Bloc— que le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense devra admettre, comme moi, qu'il est temps que ce pays se dote d'une politique de la défense nationale.

Je crois sincèrement qu'il faut savoir quels seront le rôle et la fonction de notre armée. Est-ce que cela va être une armée de défense ou d'attaque? Quel sera son rôle. Il faut absolument que nous élaborions une politique de défense pour cette armée.

[Traduction]

L'hon. Keith Martin: Madame la Présidente, je suis carrément en désaccord avec le député. Les forces armées ne font pas que de mauvaises choses. Le député va devoir expliquer ce qu'il entend par là, parce que nos forces armées ne font pas de mauvaises choses. Elles font de bonnes choses partout dans le monde. Elles sauvent des vies.

Je me demande si le député sait que nos forces armées ont un capacité à la fois défensive et offensive. Elles ont ces deux types de capacité. Je me demande si le député est au courant de l'héroïsme dont les membres de nos forces armées ont fait preuve dans l'enclave de Medak, en Croatie, et des décorations que nos tireurs d'élite ont reçu en Afghanistan pour le travail extraordinaire qu'ils ont accompli là-bas. Sait-il que nos forces armées ont sauvé des vies dans le cadre d'opérations défensives et offensives?

Le député reconnaît-il que les membres de nos forces armées doivent finalement avoir l'armement et la capacité de participer à des opérations offensives pour sauver la vie de Canadiens et d'étrangers lorsqu'ils s'emploient à maintenir la paix et à assurer la sécurité dans le monde entier? Le député appuie-t-il, oui ou non, la capacité offensive de nos forces armées?

[Français]

M. Gilles-A. Perron: Madame la Présidente, je recommande à mon collègue, le secrétaire parlementaire, de bien lire les « bleus » demain. J'ai dit que l'armée ne fait pas que des mauvais coups, elle en fait aussi de bons. C'est ce que j'ai dit. L'armée ne fait pas seulement des mauvais coups, elle en fait de bons.

Quant à la deuxième partie de sa question, à savoir si l'armée devrait avoir des armes offensives, oui, dans une armée conventionnelle, c'est nécessaire. Par contre, il faut faire autre chose, et j'aimerais qu'il se prononce là-dessus: l'armée ne devrait-elle pas avoir une nouvelle politique de défense? C'est là le problème. Nous travaillons avec des politiques de défense datant de 1994, nous parlons encore du Livre blanc de 1994, et nous sommes en 2004.

(1355)

M. Sébastien Gagnon (Jonquière—Alma, BQ): Madame la Présidente, je voudrais poser une question à mon collègue au sujet de la guerre en Irak. Le Québec avait une position très pacifiste au sujet de cette guerre. Il y a eu des manifestations. Des gens en désaccord ont exprimé leur opinion. Aujourd'hui, je suis très fier de cette

position qu'on a exprimée et dont on a aussi fait la promotion ici, en cette Chambre, pour ne pas participer à cette guerre.

J'aimerais que mon collègue puisse nous expliquer davantage cette situation par rapport, aussi, à un débat qui pourrait réorienter toute l'implication des forces armées dans ce nouveau contexte mondial.

M. Gilles-A. Perron: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Jonquière—Alma de me donner l'occasion de parler un peu de la guerre en Irak. Oui, je suis complètement d'accord avec la position que les Québécois ont prise à ce sujet. C'était aussi la position du Bloc québécois. Depuis toujours, nous, les Québécois, sommes un peuple pacifique. Nous n'aimons pas la guerre. Par exemple, lors de la Seconde Guerre mondiale, nous étions contre l'envoi de soldats. Par contre, une loi a été adoptée ici, qui nous a alors forcés d'aller combattre.

Revenons à la guerre en Irak. Oui, c'est vrai que nous, le peuple québécois, avons mis de la pression sur ce gouvernement pour ne pas suivre les Américains dans ce dossier. Je suis sensible au fait que, pour une fois, ce gouvernement ait écouté les gens du Québec, d'autant plus que cette guerre—la preuve en est faite maintenant—en est une spécialement et uniquement axée sur le pétrole, qui est le sang de l'économie aujourd'hui. On n'a pas encore trouvé d'armes de destruction massive.

[Traduction]

L'hon. Keith Martin: Madame la Présidente, je sais que nous n'avons plus beaucoup de temps, mais j'aimerais quand même éclairer mon collègue d'en face.

Avons-nous besoin d'une politique en matière de défense? Sans aucun doute. Allons-nous continuer de travailler sur la politique de 1994? Non. Avons-nous entamé l'élaboration d'une nouvelle politique? Oui. Le Comité de la défense en sera saisi à l'automne. Non seulement avons-nous une politique précise en matière de défense, mais nous avons aussi une politique en quatre volets, soit le développement, la défense, la politique étrangère et le commerce, qui porte sur bon nombre des points soulevés par le député. Il s'agit d'une approche globale qui nous aidera à relever les défis complexes auxquels nous sommes confrontés en matière de sécurité. C'est ce à quoi nous travaillons et j'attends avec impatience les idées de mon collègue afin que notre politique soit la meilleure possible.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Madame la Présidente, c'est l'époque de l'année où les collectivités canadiennes célèbrent, d'un océan à l'autre, la Semaine de la PME.

Au Canada atlantique, 70 p. 100 des emplois créés par de nouvelles entreprises se trouvent dans le secteur des petites entreprises. C'est pourquoi l'Agence de promotion économique du Canada atlantique concentre ses efforts pour aider les entrepreneurs à obtenir le capital, l'information et les compétences de direction des affaires dont ceux-ci ont besoin pour réussir.

Une entreprise de ma circonscription, en l'occurrence Fabco Industries, offre un excellent exemple du fonctionnement de l'APECA. Fabco est une petite entreprise qui a vu le jour en 1978 et qui est aujourd'hui devenue un chef de file dans le domaine de la construction maritime et de l'exploitation pétrolière et gazière en mer. Lorsque Fabco a dû prendre de l'expansion et se moderniser, l'APECA était à l'écoute et lui a accordé un prêt commercial de 450 000 \$. Aujourd'hui, Fabco compte plus de 50 employés à temps plein et sert les industries maritimes et celles de l'exploitation en mer, à l'échelle mondiale.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'APECA, appuie également des organisations qui donnent des conseils aux petites entreprises sur la façon d'accroître leur rentabilité. L'APECA travaille dans l'intérêt des Canadiens de l'Atlantique.

Je félicite tous les entrepreneurs et je salue l'APECA pour le soutien inestimable qu'elle fournit aux petites entreprises du Canada atlantique.

● (1400)

LA CIRCONSCRIPTION NEWTON—DELTA-NORD

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Madame la Présidente, les questions locales que je vais aborder sont très importantes pour les électeurs de Newton—Delta-Nord.

La circulation et la congestion sur Scott Road, sur la 72° Avenue et sur les routes 91 et 10 constituent un problème incessant. Or, le présent gouvernement ne verse à la Colombie-Britannique que 3 p. 100 des recettes provenant de la taxe sur l'essence. La circonscription a besoin d'argent pour la construction de la route périphérique au sud du fleuve Fraser.

Comme suite aux compressions dans les services d'urgence et dans le nombre de lits à l'hôpital de Delta, les services de santé de Surrey et de Delta-Nord sont inadéquats. Or, la solution du premier ministre pour une génération n'est même pas une solution pour une décennie

Les vols de voitures, les plantations de marijuana, la prostitution, les vols par effraction et le crime organisé menacent la sécurité des résidants. Il faut remédier aux lacunes de lois sans mordant et d'un système judiciaire qui encourage la récidive.

Dans la circonscription de Newton—North Delta se trouve le marais Burns Bog, et nous avons besoin de l'aide du gouvernement pour préserver ce marais et l'environnement, non pour gaspiller des ressources dans le but de faire valoir le Protocole de Kyoto.

Nous avons besoin de ressources pour le dragage du fleuve Fraser et pour l'expansion des quais sur le Fraser, expansion qui doit notamment prévoir de meilleures liaisons avec les transports routiers, ferroviaires et aériens.

Le gouvernement libéral a mal établi les priorités et nos collectivités en font les frais.

[Français]

LA SEMAINE DE LA COOPÉRATION

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Madame la Présidente, je voudrais, au nom de mes collègues dans cette Chambre, souligner la Semaine de la coopération qui se déroule du 17 au 23 octobre 2004.

Article 31 du Règlement

Au fil des années, la Semaine de la coopération est devenue un évènement majeur et l'occasion par excellence de promouvoir la formule coopérative. Chaque année, en octobre, l'ensemble du mouvement coopératif souligne la fierté de son appartenance en ce vaste mouvement qui a su rallier des millions de personnes à travers le monde par des valeurs qui lui sont propres.

Cette semaine permet aux communautés francophones et anglophones de célébrer la présence coopérative et à promouvoir le secteur coopératif par la coordination d'événements spéciaux et d'initiatives dans chacune de nos régions.

Sous le thème « Prenez le contrôle de vos affaires! », la Semaine de la coopération reflète toute l'importance accordée à l'humain, à son engagement et à sa responsabilisation dans la formule coopérative.

Donc, bonne Semaine de la coopération à toutes et à tous.

* * *

[Traduction]

LE PRIX DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, au nom de mes électeurs du Nunavut, je félicite Allison Brewer, d'Iqaluit, au Nunavut, à qui a été décerné le prix de la Gouverneure générale en commémoration de l'affaire « personne ».

Allison est une vraie défenseure de l'inclusion et de l'égalité. Ce prix est tout à fait mérité, car Allison a consacré toute sa vie à l'élimination de la discrimination dans la société. Allison a été un exemple de courage et d'intégrité pendant toute sa vie et elle s'est engagée dans la lutte pour la justice sociale et dans les causes féministes.

Cela fait maintenant 25 ans que le Prix de la Gouverneure générale en commémoration de l'affaire « personne » est décerné, et Allison méritait vraiment d'être la lauréate de ce prix important en raison de ce qu'elle a réalisé au Nunavut et dans sa ville natale, Fredericton.

Ce prix rend hommage à tout ce qu'Allison a réalisé jusqu'à maintenant, et je sais qu'elle continuera à sensibiliser et à motiver les gens afin de mettre fin à la discrimination. Je lui souhaite tout le succès possible dans ses entreprises futures. Je félicite Allison. Sa famille et ses amis sont fiers d'elle.

* * *

LA CIRCONSCRIPTION DE BRAMPTON—SPRINGDALE

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage aux électeurs de Brampton—Springdale. Brampton—Springdale est une circonscription comme tant d'autres dans notre grand pays. Elle s'est édifiée à force de fierté, de travail ardu et de dévouement. Ce sont là des valeurs que partagent les Canadiens d'un océan à l'autre.

C'est vraiment un honneur de faire partie d'un gouvernement qui veut s'inspirer de ces valeurs. C'est vraiment un honneur de faire partie d'un gouvernement qui veut répondre aux multiples besoins des Canadiens en créant un programme national de garderies de qualité, en leur assurant des services de santé de la plus haute qualité et en leur assurant le meilleur cadre de vie possible. Ce sont là les raisons pour lesquelles le Canada continuera de faire l'envie du monde entier.

Article 31 du Règlement

C'est aussi un honneur pour moi d'être députée et de contribuer à la réalisation de ces objectifs avec la même énergie, le même enthousiasme, le même dévouement et le même esprit qui expliquent le succès de la collectivité de Brampton—Springdale.

* * *

LA CROIX DE VICTORIA

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, la semaine prochaine, la filiale n° 6 de la Légion royale canadienne située dans la circonscription de Bruce—Grey—Owen Sound, que je représente, sera l'endroit où Postes Canada procédera dans le sud-ouest de l'Ontario au dévoilement de deux timbres commémorant la Croix de Victoria. Owen Sound a été choisie pour la tenue de cette activité prestigieuse parce que quatre des récipiendaires canadiens de la Croix de Victoria ont des liens avec la région de Gray-Bruce. J'aimerais rendre hommage à ces gens aujourd'hui.

Pendant la Première Guerre mondiale, Samuel « Lew » Honey de Conn s'est vu attribuer cette décoration. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a été décernée au célèbre as de l'aviation Billy Bishop, né à Owen-Sound, à Thomas William Holmes ainsi qu'à David Currie qui sont tous enterrés à Owen-Sound ou dans les environs. Je tiens également à remercier Mme Shirley McGregor, nièce de M. Holmes, qui participera à la cérémonie.

Ces timbres de 49 cents marquent le 150^e anniversaire de la Croix de Victoria. L'un des timbrent comprend une médaille inspirée de photographies fournies par le Musée canadien de la guerre, et l'autre une illustration de la version canadienne de la Croix de Victoria approuvée par la Reine Élizabeth II en 1993.

La Croix de Victoria est décernée à ceux qui ont fait preuve des plus grands actes de courage, et au nom de mes électeurs...

(1405)

Le Président: Le député de Tobique—Mactaquac a la parole.

. . . .

LE BILINGUISME

M. Andy Savoy (Tobique—Mactaquac, Lib.): Monsieur le Président, la proposition digne des Belges du chef de l'opposition est une autre insulte pour les Canadiens de l'Atlantique. Sa vision de l'avenir du Canada suggère un système décentralisé qui sépare les communautés linguistiques de notre pays et le scinde en régions.

Nous avons déjà vu ce modèle en pratique au Nouveau-Brunswick. On l'appelle Confederation of Regions. Vers la fin des années 1980, les progressistes-conservateurs et les libéraux s'étaient unis pour s'opposer au programme de la Confederation of Regions, propre à semer la désunion. Pour notre pays, un retour à cette période serait une énorme régression.

En tant que Néo-Brunswickois de descendance acadienne, cela m'insulte personnellement que le chef de l'opposition mette en péril notre statut d'unique province officiellement bilingue dont nous sommes si fiers. Pourquoi saboter les ponts que nous avons mis des décennies à bâtir entre nos communautés linguistiques? Il faut continuer à construire des ponts et non les démolir.

* * *

[Français]

LES SANS-ABRI

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, qu'elle soit chronique ou sporadique, la réalité vécue par un nombre

grandissant de personnes sans abri ou à risque de le devenir nous interpelle. L'itinérance nous est souvent présentée comme une réalité urbaine, mais elle se vit également dans toutes les régions.

Des milliers de personnes se sont retrouvées en situation d'itinérance dans la région de Lanaudière ces dernières années. Plus de 1 500 personnes ont trouvé gîte, nourriture et accompagnement dans les maisons d'hébergement. Dans le cadre d'un événement mis sur pied il y a 14 ans par le Regroupement des auberges du coeur du Québec, la Huitième Nuit des sans-abri se tiendra à Joliette toute la nuit du vendredi au samedi, les 22 et 23 octobre prochains. De telles vigiles ont lieu simultanément dans une quinzaine de sites partout au Québec.

À Joliette, c'est un événement de paroles, de chants et de contes et, pour la première fois cette année, nous poussons la symbolique jusqu'à inviter la population à venir dormir avec nous sous le chapiteau chauffé. À la fin de la nuit, vers 4 heures du matin, en solidarité avec les sans-abri, je me joindrai à eux avec mon sac de couchage.

* *

[Traduction]

LA SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ

L'hon. Eleni Bakopanos (Ahuntsic, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine, du 18 au 24 octobre, les Canadiens célèbrent d'un océan à l'autre la Semaine de la citoyenneté. Cet événement annuel vise à favoriser la conscientisation aux valeurs liées à la citoyenneté, y compris les droits, les privilèges et les responsabilités qui y correspondent.

Partout dans les écoles, les collectivités et les centres communautaires, des milliers de nouveaux Canadiens vont prêter le serment de citoyenneté, comme je l'ai fait avec ma famille il y a 41 ans. De nombreux autres Canadiens vont réaffirmer leur citoyenneté à cette occasion en prononçant publiquement le serment de citoyenneté.

[Français]

C'est l'occasion de réfléchir sur les droits et les avantages dont nous jouissons tous, du fait que nous vivons dans un pays pacifique, accueillant et démocratique qui s'appelle le Canada.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Canadiens et Canadiennes de mon comté d'Ahuntsic et leur souhaite beaucoup de succès dans ce grand pays qu'ils ont choisi.

[Traduction]

La citoyenneté canadienne signifie bien des choses, mais notamment la liberté, le respect et l'appartenance au meilleur pays au monde.

* * *

LE CENTRE CANADIEN DE RAYONNEMENT SYNCHROTRON

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le Président, Saskatoon rayonne cette semaine. En effet, la ville et, en réalité, le monde entier célèbrent la grande ouverture du Centre canadien de rayonnement synchrotron.

Le synchrotron d'une valeur de 173 millions de dollars que possède l'Université de la Saskatchewan représente l'un des investissements en science les plus considérables des 30 dernières années. Il est prévu que notre synchrotron national aura des retombées économiques et scientifiques très considérables. Le potentiel de recherche-développement est illimité et propulse très nettement le Canada sur la scène mondiale en biotechnologie. Pour notre ville, cela veut dire des emplois, des possibilités scientifiques et des entreprises de calibre mondial.

Dix ans ont passé depuis que l'on a proposé pour la première fois de construire un synchrotron à Saskatoon. Il y a eu beaucoup d'obstacles à surmonter, mais grâce à la vision et à la persévérance de ceux qui y croyaient, le Centre canadien de rayonnement synchrotron est désormais fin prêt à Saskatoon.

Je transmettrai mes félicitations au gala d'ouverture demain, mais je tiens à remercier tous ceux qui ont fait en sorte que le projet du Centre canadien de rayonnement synchrotron se concrétise à Saskatoon.

[Français]

LE CHEF DE L'OPPOSITION

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le chef de l'opposition qui veille à assurer la bonne humeur des parlementaires. Son humour est particulièrement apprécié.

Le chef de l'opposition reprend à son compte les positions du chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, qui suggère de changer le nom du Québec pour celui d'État autonome du Québec; que celui-ci adopte sa propre constitution et qu'il s'arroge unilatéralement la perception de tous les impôts et décide ensuite quelle doit être la part du gouvernement fédéral.

Les propositions de M. Dumont ont provoqué un grand éclat de rire à l'Assemblée nationale et à travers le Québec. Tous y ont reconnu la blague de l'humoriste Yvon Deschamps qui disait souhaiter« un Québec indépendant dans un Canada uni ».

Permettez-moi de vanter encore le sens de l'humour du chef de l'opposition qui a cru, avec raison d'ailleurs, que si les membres de l'Assemblée nationale pouvaient rigoler de cette bonne blague, les membres de cette Chambre ne devraient pas être en reste.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LA JOURNÉE DES COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage au réseau des coopératives de crédit du Canada.

Les coopératives de crédit du Canada se distinguent par le fait qu'elles appartiennent à leurs membres. Par conséquent, leurs services sont établis en fonction des besoins des membres et non en fontion d'actionnaires en quête de profits.

Les coopératives de crédit servent et aident les collectivités à gérer leur propre croissance économique. Elles peuvent être fières d'avoir instauré des services innovateurs comme les prêts assortis d'une assurance-vie et les paiements hebdomadaires plutôt que mensuels, deux grands avantages pour les membres.

Article 31 du Règlement

Le Canada compte maintenant plus de 572 coopératives de crédit, soit près de 1 800 points de service desservant plus de 4,6 millions de personnes. Ces coopératives gèrent des actifs de plus de 74 milliards de dollars. Si on tient compte des caisses populaires au Québec, un Canadien sur trois est membre d'une coopérative de crédit.

Je félicite toutes les coopératives de crédit qui forment un élément essentiel de la vie économique et sociale du Canada.

LA FISCALITÉ

* * *

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a dit aux Canadiens que le Parti conservateur avait tort d'affirmer qu'il pouvait augmenter les dépenses dans les domaines prioritaires tout en réduisant les impôts. Voici ce que le premier ministre a dit:

Stephen Harper prétend qu'il peut tout faire: protéger les soins de santé, augmenter les transferts aux provinces, éliminer la dette et réduire les impôts. Permettez-moi de vous dire que ses calculs sont complètement erronés.

Nous savons maintenant que l'excédent est de 9,1 milliards de dollars, plutôt que la prévision de 1,9 milliard de dollars du ministre des Finances. Alors pour les leçons d'arithmétique, les libéraux devront repasser. Il est vraiment curieux de constater que, quatre mois seulement après que le ministre des Finances eut affirmé qu'il était impossible de réduire les impôts, il nous propose des réductions d'impôt.

Nous ne saurions être plus d'accord. L'OCDE indique que le fardeau fiscal des Canadiens est le plus élevé des pays signataires de l'ALENA. Il est temps de réduire les impôts. Nous avons raison depuis le début.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE D'ACTION POUR L'ALPHABÉTISATION

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, nous célébrons aujourd'hui la Journée d'action pour l'alphabétisation. De nos jours, savoir lire et écrire est une nécessité afin de vivre en société d'autant plus que l'analphabétisme peut mener à l'exclusion.

Au Québec, on compte un million de personnes faiblement alphabétisées. Près de 415 000 personnes de 65 ans et plus ont moins de neuf ans de scolarité. Un niveau d'alphabétisation inférieur peut abaisser la qualité de vie des personnes âgées et augmenter les risques pour leur santé.

L'analphabétisme touche également les jeunes au Canada. Près de 11 p. 100 des jeunes de 16 à 25 ans éprouvent des difficultés importantes de lecture.

Ces faits ne diminuent en rien les efforts mis de l'avant par des milliers de personnes qui désirent améliorer leur situation. Nous leur rendons hommage et nous leur disons notre fierté.

Je vous invite à contribuer à l'alphabétisation. Et comment me direz-vous? En offrant un livre. Bonne lecture.

Questions orales

[Traduction]

L'ALPHABÉTISATION

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, d'un bout à l'autre du Canada, il y a des gens qui éprouvent des difficultés de fonctionnement dans leur vie quotidienne. L'incapacité dont ils souffrent n'est pas visible et touche pourtant chacune de leurs activités, mais elle n'est pas sans remède. Les Canadiens souffrant d'analphabétisme luttent tous les jours, non seulement pour cacher leur problème, mais également pour trouver une solution.

Chaque année, à l'occasion de la Journée Alphabétisation, nous nous arrêtons à nous demander à quoi cela ressemblerait de ne pas savoir lire. Cette année, Carmen, Debbie, Tara et Carey m'ont aidé dans cette tâche.

Cette journée nous rappelle notre obligation d'aider les autres en leur offrant le cadeau de savoir lire. Nous savons que l'alphabétisation a une incidence positive sur la santé, sur les revenus, sur l'égalité par rapport aux autres et sur l'estime de soi.

Chaque année, je rencontre des personnes qui ont appris à lire tard dans leur vie. Elles affirment toutes ne pas regretter d'avoir eu le courage de demander de l'aide.

J'encourage donc ceux qui ont besoin d'aide à en demander et j'invite ceux qui sont en mesure d'en donner, à le faire. Faisons du Canada un meilleur endroit où vivre.

● (1415)

LA HONGRIE

L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, le samedi 23 octobre, ce sera le 48^e anniversaire de la Révolution hongroise.

Cette révolution a débuté lorsque des manifestants, avec à leur tête des étudiants, opposés au communisme soviétique, ont été accueillis pas des coups de feu. Cette révolution a été écrasée par les chars soviétiques. Elle a fait 25 000 morts parmi les combattants de la liberté et 100 000 blessés. Un régime de terreur lui a succédé.

Deux cent mille Hongrois ont quitté leur pays, 40 000 d'entre eux ayant été accueillis comme réfugiés au Canada. Le ministre de l'Immigration de l'époque, Jack Pickersgill, a pris des mesures exceptionnelles afin d'accélérer la venue de ces réfugiés dans notre pays.

Au nom de ma famille et de ces quelque 40 000 réfugiés, je tiens à remercier la population canadienne, le gouvernement Saint-Laurent ainsi que Jack Pickersgill de la compassion, de l'empathie et de l'asile qu'ils nous ont offerts dans ce merveilleux pays.

[Français]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, en cette Semaine de la citoyenneté, je voudrais vous démontrer la dure réalité que le système d'immigration permet.

Le cas de la famille Vega est tristement cité ici en exemple. Un seul de ces cas est un cas de trop.

La famille Vega vient de la Colombie. M. Vega est un professeur d'université qui a activement milité pour le respect des droits de la personne. Il en a payé le prix par la torture et a dû quitter le pays

avec sa famille. S'il retourne dans son pays natal, c'est désormais toute sa famille qui est en danger de mort.

Malheureusement, Immigration Canada a refusé leur demande, les condamnant au pire. Ils ont trouvé refuge dans un sanctuaire. C'est une solution de recours extrême. La section d'appel a été annoncée il y a deux ans, mais elle n'est toujours pas en place. Elle aurait pu régler le cas des Vega.

J'invite la Chambre entière à trouver des solutions rapides et efficaces pour aider les gens qui ont besoin de notre aide, aujourd'hui et maintenant.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, en février, le premier ministre, s'adressant à tous les Canadiens sur la chaîne de télévision nationale, a dit qu'il était absolument furieux, qu'il avait été tenu à l'écart et qu'il ne savait absolument rien de la gestion du programme de commandites. Nous savons maintenant que des appels téléphoniques à M. Gagliano ont été faits de son cabinet. Nous savons qu'ils ont eu pour résultat de renverser des décisions et d'octroyer des centaines de milliers de dollars en contrats de commandite à certains de ses argentiers et de ses collaborateurs.

Depuis quand le premier ministre sait-il que ces appels ont été faits par son cabinet?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, quand on entend les accusations et les sous-entendus qui viennent d'en face, il est clair qu'il est préférable pour les Canadiens que nous nous en remettions à la commission Gomery pour faire la lumière sur cette affaire, ce qu'elle fera. C'est pour cette raison que les Canadiens et le gouvernement s'en remettent à elle. Il est clair que l'opposition ne s'intéresse pas à la vérité. Tout ce qui l'intéresse, ce sont les accusations frivoles, mais ça ne passera pas.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, si les accusations et les sous-entendus dérangent le premier ministre, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. La solution serait de répondre aux questions simples et directes qui lui sont posées à la Chambre.

Je recommence. En février, le premier ministre a dit qu'il ne savait rien du programme de commandites et que son cabinet n'était pas dans le circuit. Nous apprenons maintenant que c'était faux. Le savait-il à l'époque? Depuis combien de temps sait-il que son cabinet a fait des appels pour que des centaines de milliers de dollars soient octroyés à ses argentiers et à leurs collaborateurs?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la raison pour laquelle le chef de l'opposition et son parti essaient de court-circuiter la commission Gomery est tout à fait évidente. Ils ne veulent pas qu'elle aille au fond des choses, parce qu'elle va révéler la vérité et démontrer que les sous-entendus et les accusations non fondées de l'opposition ne reposent sur aucun fait.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, si le premier ministre tenait tellement à la vérité, il la proclamerait et nous serions tous soulagés.

Le premier ministre ne peut pas refuser de répondre aux questions qui lui sont posées ici sous prétexte que ses réponses pourraient être utilisées contre lui dans le cadre d'une autre enquête. Il ne peut pas invoquer le cinquième amendement à la Chambre des communes.

Des voix: Oh, oh!

(1420)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis sûr que le chef de l'opposition apprécie l'aide et les conseils qui lui sont fournis pendant qu'il pose sa question, mais un peu de silence nous permettrait de l'entendre cette question. Le chef de l'opposition a la parole.

[Français]

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, quand le premier ministre a-t-il appris que son bureau avait fait des appels au bureau d'Alfonso Gagliano pour gagner de l'argent pour ses amis et ses bailleurs de fonds?

[Traduction]

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, hier c'était la Belgique, aujourd'hui c'est la Constitution des États-Unis. Je signale au chef de l'opposition que la Chambre des communes du Canada n'est pas l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, selon la Constitution canadienne, c'est le premier ministre qui est censé rendre compte à la Chambre des communes. J'ai observé MM. Trudeau et Mulroney et j'ai affronté M. Chrétien, lorsque leur intégrité était remise en question, et je les ai regardé répondre aux questions dans des situations difficiles.

Quand le premier ministre a-t-il appris que son cabinet avait fait des appels au bureau de M. Gagliano pour obtenir des contrats du programme de commandites pour ses amis?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Les huées ne sont pas permises à la Chambre. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'attire l'attention de la Chambre sur un article paru aujourd'hui dans le Ottawa Citizen, faisant état d'une allégation erronée des conservateurs au sujet d'un appel téléphonique du premier ministre. Or, il y a trois jours, le chef adjoint du Parti conservateur s'est trompé au sujet de Francis Fox. Il y a deux jours, c'est le chef conservateur qui soutenait, à tort, que le premier ministre avait fait des appels téléphoniques. Hier, le chef adjoint du Parti conservateur a soutenu, à tort, que seuls des libéraux étaient au courant du programme de commandites.

Il nous semble très clair que le chef du Parti conservateur et son chef adjoint sont en train de devenir des adeptes de l'erreur.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le député ne fait que contourner la vérité, ce qui est tout à fait inacceptable.

Le premier ministre déclarait, en février:

Quiconque sait quoi que ce soit qui puisse aider à faire la lumière à ce sujet—que ce soit au sein du gouvernement, du caucus, ailleurs au pays, dans des entreprises ou au Parti libéral—devrait parler et ne pas attendre d'y être contraint [...]

Apparemment, le premier ministre applique ces propos à tout le monde, sauf à lui. Le premier ministre va-t-il parler et nous dire quand il a appris la vérité au sujet de ces appels téléphoniques?

Questions orales

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, il faut reconnaître l'importance d'une enquête judiciaire indépendante. D'autre part, je voudrais attirer l'attention du député sur l'éditorial suivant paru aujourd'hui dans le *Halifax Chronicle Herald*:

Il n'est que naturel pour [le chef de l'opposition] d'exploiter le scandale à des fins politiques... [le chef de l'opposition] devrait faire preuve de patience et laisser l'enquête suivre son cours. Après tout, la commission verse 775 000 \$ aux conservateurs et aux bloquistes pour s'acquitter de leur rôle d'observateurs aux audiences

Le député devrait suivre le conseil éclairé du *Halifax Chronicle Herald* et laisser le juge Gomery faire son travail.

* * *

• (1425)

[Français]

PETRO-CANADA

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, malgré les représentations faites par Desjardins pour participer à la vente des actions de Petro-Canada, la firme québécoise a été ignorée. Hier, le premier ministre a tenté d'expliquer cet « oubli »—il appelle cela un oubli—, en affirmant que ce sont des conseillers externes qui ont commandé au ministère des Finances les firmes qui devaient être retenues pour cette opération.

Doit-on en conclure que c'est sur la base des recommandations de ces conseillers externes que le ministère des Finances a ignoré la plus importante institution financière du Québec? Qui avait le dernier mot dans le choix des firmes: le ministre des Finances ou les supposés experts?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la vente des actifs de Petro-Canada fut un succès retentissant. Cependant, certaines candidatures n'ont malheureusement pas pu être retenues.

[Traduction]

Toutefois, je suis très heureux de dire que nous avons mené un processus très rigoureux. Celui-ci a été examiné de manière indépendante par des gens très respectés, y compris un ancien vérificateur général et un ancien gouverneur de la Banque du Canada. Il s'est traduit par une des opérations les plus réussies de l'histoire du Canada.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, l'histoire conclura qu'on a oublié la plus importante institution financière du Québec dans la plus belle affaire qui ne soit jamais arrivée en Occident.

On nous parle de critères « objectifs ». Pourtant, le président de Valeurs mobilières Desjardins a appris d'un responsable du ministère des Finances que seules les trois premières firmes ont été retenues selon des critères dits objectifs, les 19 autres firmes ayant été choisies à la suite d'un tour de table où l'on suggérait des noms.

Nous voulons savoir quels sont ces critères et, surtout, quel tour de table est le plus objectif: celui qui commence par la gauche ou par la droite?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Cette opération a été réalisée conformément aux normes les plus strictes, à l'aide d'une grande expertise et des meilleurs conseils externes. Ce ne sont pas tous les candidats valables qui ont pu être inclus dans le consortium financier.

Cependant, je suis très heureux de dire que la Banque Nationale et Casgrain, des entreprises du Québec, comptent parmi les sociétés choisies. Je souligne en outre que toutes les provinces n'ont pas été représentées au sein du consortium, y compris cinq...

Le Président: Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, le président de Valeurs mobilières Desjardins est complètement frustré de constater que Desjardins ait été écarté injustement de l'émission d'actions de Petro-Canada. J'ajouterai que tous les Québécois sont indignés du comportement du ministre des Finances et de son ministère.

Après avoir présenté ses excuses, le premier ministre a-t-il vérifié qui est responsable d'avoir écarté Desjardins de l'émission d'actions de Petro-Canada? Qui a fait perdre une telle occasion d'affaires à Desjardins? Qui a tenu des milliers de Québécois à l'écart de la vente d'actions de Petro-Canada?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aurais bien aimé que toutes les grandes banques d'investissement et institutions financières canadiennes soient incluses dans le consortium. Malheureusement, cela n'a pas été possible.

Dans ce genre d'opération, il faut prendre les meilleures décisions qu'il soit humainement possible de prendre. Nous avons fait appel à des conseils de l'extérieur. Nous avons tenu compte de ces conseils dans l'intérêt supérieur des Canadiens. Le fait que cette opération unique en son genre ait été la plus réussie de l'histoire du Canada prouve que notre choix n'a pas été si mauvais.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, si la Banque de Montréal, la Royale ou la CIBC avaient été écartées de cette importante transaction, le ministre des Finances aurait été le premier à crier au scandale de la décennie et il aurait avisé ses fonctionnaires de refaire leur travail.

Franchement, comment le ministre des Finances peut-il nous parler du plus grand succès de la décennie, alors que la plus importante institution financière du Québec a été écartée? Soit il manque d'antennes ou c'est cela qu'il voulait, écarter Desjardins.

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons essayé d'inclure toutes les régions du pays et nous avons réussi. Le consortium comprenait des sociétés de l'ouest du Canada, des sociétés de l'Ontario, des sociétés du Canada atlantique et même deux sociétés prospères et de premier ordre de la province de Québec qui ont très largement contribué au succès de la plus importante opération du genre dans l'histoire du Canada.

• (1430)

L'INDUSTRIE

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, les néo-démocrates ont tiré la sonnette d'alarme parce que le premier ministre ne semble avoir aucun plan à appliquer, face à l'acquisition de nos ressources par des intérêts étrangers. Aujourd'hui, nous avons appris que le projet d'acquisition de Noranda n'est qu'un début.

Le bilan n'est pas réconfortant. Ces dernières années, avec les processus d'Investissement Canada qui sont en place, 11 000 entreprises ont été acquises par des étrangers. Aucune proposition n'a été rejetée. On ne semble avoir aucun plan d'action.

Le premier ministre peut-il me dire quand nous aurons un plan pour faire face au problème de l'acquisition de nos ressources naturelles par des intérêts étrangers?

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, si le député vérifiait le texte de la loi, il constaterait qu'il y a un seuil de 237 millions de dollars d'actif brut en-deçà duquel les demandes ne sont pas examinées, même s'il faut les présenter.

On ne peut pas dire que toutes les transactions ont été approuvées, puisqu'elles n'ont pas été examinées. Treize pour cent des demandes ont fait l'objet d'un examen. Lorsque l'approbation a été donnée, des engagements stricts ont été exigés.

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, je suis certain que tous les Canadiens vont trouver cette réponse extrêmement réconfortante lorsqu'ils verront leurs ressources achetées par des étrangers. Si je peux exprimer cette opinion en formulant ma question, il me semble inadmissible que le premier ministre ne nous dise pas ce qu'il entend faire au sujet de l'acquisition de nos industries primaires par des gouvernements et des investisseurs étrangers.

Quel est son plan? Que fait-il? Comment les collectivités et les travailleurs canadiens peuvent-ils savoir s'ils vont être protégés?

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous avons la Loi sur Investissement Canada. Je crois savoir que le Comité de l'industrie débattra et examinera cette question, qui mérite mûre réflexion.

On s'agite beaucoup, en face, mais sans raison. Il n'y a pas encore de transaction. Il y a donc du temps pour réfléchir aux conséquences à long terme de ces décisions.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre continue de se cacher derrière le ministre des Travaux publics et la commission Gomery. Rien ne l'empêche de répondre à des questions à la Chambre.

Nous savons que l'ancien ministre des Travaux publics, M. Gagliano, a épuré ses dossiers pour cacher des renseignements. Il est clair que le premier ministre ne veut pas remuer ciel et terre pour faire la lumière sur le scandale des commandites. Il veut simplement tergiverser.

Je pose à nouveau la question au premier ministre: Quand a-t-il été mis au courant que son bureau appelait Alfonso Gagliano pour obtenir des sommes au titre du programme de commandites au profit de collecteurs de fonds du Parti libéral?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président...

Des voix: Oh! oh!

Le Président: À l'ordre, nous ne voudrions pas perdre notre temps durant la période des questions. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole et si nous n'obtenons pas une réponse dans les plus brefs délais, cela signifie que nous allons perdre le temps qu'on aurait pu consacrer à une autre question. Personne ne veut cela.

L'hon. Scott Brison: Je pense, monsieur le Président, que nos vis-à-vis font allusion...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je signale que nous gaspillons le temps de la Chambre. Le ministre des Travaux publics a la parole. Je rappelle à l'ordre les députés.

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, je pense qu'ils parlent de l'engagement très ferme de notre parti et de notre gouvernement de respecter l'indépendance d'une commission d'enquête judiciaire.

Une enquête judiciaire est en cours. Il est important de respecter l'indépendance de cette commission et de la laisser mener ses travaux. En fait, il faut non seulement respecter son indépendance, mais empêcher nos vis-à-vis de commettre chaque jour de graves erreurs qui nuisent à la réputation de tous les députés dans cette enceinte.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Ce sont d'autres sornettes, monsieur le Président.

En mars dernier, l'ancien ministre des Travaux publics a déclaré à la Chambre: « Le premier ministre a dit très clairement là encore qu'il était prêt [...] à répondre à toute autre question pertinente. » C'est ce qu'a dit l'ancien ministre. En fait, le premier ministre est loin d'être clair et il refuse de répondre aux questions.

Ainsi, je pose à nouveau au premier ministre une question fort simple. Quand le premier ministre a-t-il su que son cabinet appelait Alfonso Gagliano pour obtenir de l'argent au titre du programme de commandites pour des collecteurs de fonds proches du Parti libéral?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, il est essentiel que nos vis-à-vis, et en fait tous les députés, reconnaissent l'importance de l'indépendance d'une commission d'enquête judiciaire.

C'est peut-être l'aversion du parti d'en face pour notre magistrature indépendante qui amène nos vis-à-vis à ne pas vouloir respecter l'indépendance d'une commission d'enquête judiciaire. Nous respectons l'indépendance de notre magistrature, parce que nous avons la Charte canadienne des droits et libertés et je suis très heureux de pouvoir compter sur une magistrature qui est là pour l'interpréter.

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, voici les faits. Les Canadiens ont découvert, grâce à la vérificatrice générale, que tout le programme de commandites a été gravement mal géré, entraînant un gaspillage de centaines de millions de dollars. On a demandé au premier ministre de s'expliquer. Il a dit au réseau de télévision national qu'il ne savait

Questions orales

rien et qu'on l'avait tenu à l'écart, mais maintenant, il ne nie pas que ses propres adjoints sont intervenus auprès des dirigeants du programme pour qu'ils envoient un paquet de fric à l'argentier personnel du premier ministre.

Il faut donc répondre à la question. Quand le premier ministre a-til appris que les appels avaient été faits à partir de son cabinet?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, encore une fois, nous devons respecter l'indépendance de la commission d'enquête judiciaire. Je crois que la députée est avocate et devrait reconnaître que cela est important.

Au-delà de cela, je veux parler des députés qui ont téléphoné au cabinet du ministre des Travaux publics au sujet du programme de commandites. Le député de Saanich—Gulf Islands a fait des appels au cabinet. Nous avons des lettres que l'ancienne députée de Saint John, qui n'était pas libérale, et que le député de South Shore ont adressées au ministre. En fait, le député d'Edmonton—Strathcona a obtenu des fonds pour réaliser des projets dans sa circonscription, tout comme la députée de Calgary-Nose Hill.

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. La députée de Calgary—Nose Hill a la parole. Nous voulons entendre la question. Un peu de silence, s'il vous plaît.

Mme Diane Ablonczy: Monsieur le Président, je veux qu'il soit bien clair que je ne savais strictement rien du programme de commandites et que je n'ai jamais reçu d'argent de ce programme.

Le député sait que le Parlement est le plus haut tribunal du pays. Le premier ministre a promis de faire toute la lumière sur un terrible scandale dans son propre gouvernement. On lui a demandé d'expliquer simplement pourquoi son propre cabinet était impliqué et il donne des réponses évasives. Il refuse de répondre devant le plus haut tribunal du pays.

Qu'il se lève et donne aux Canadiens la réponse qu'il leur a promise.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Encore une fois, monsieur le Président, si la députée n'était pas au courant du programme, ses électeurs seront probablement très fâchés contre elle, car un grand nombre de députés de tous les partis étaient au courant. Il s'agissait d'un programme fédéral, et une partie de nos fonctions de député consiste à être au fait de ces programmes, à aider nos électeurs à obtenir des fonds.

Dans ma circonscription, lorsque je faisais partie de l'ancien Parti progressiste-conservateur, qui n'existe plus, nous avons pu obtenir des fonds pour le festival de la citrouille de Windsor et...

Le Président: Le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord a la parole.

Questions orales

[Français]

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, la Commission Gomery nous apprend l'existence d'une note de service en date du mois de juin 1999, de Michael Calcott, ex-directeur général des communications au Secrétariat du Conseil du Trésor, dans laquelle il dénonçait déjà la mauvaise gestion et le gaspillage du programme des commandites et affirmait que cela ne pouvait plus durer. Pourtant, le bureau de l'actuel premier ministre intervenait directement.

Comment le premier ministre peut-il nous expliquer que, comme ministre des Finances ou comme vice-président du Conseil du Trésor, il n'ait pas eu accès à cette information importante? C'est impensable!

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, non seulement le premier ministre a-t-il mis sur pied la commission Gomery, il a de plus mis un terme au programme de commandites et a encouragé tous les ministères et tous les ministres à donner leur entière collaboration.

Le gouvernement fait ce qu'il convient en donnant son entière collaboration et en fournissant toute l'information nécessaire, notamment des documents du Cabinet datant d'aussi loin que 1994, ce qui est remarquable. Nous faisons ce qu'il convient parce que nous n'avons pas peur du rapport du juge Gomery. Nous n'avons pas peur de la vérité.

[Français]

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre dit qu'il n'était pas au courant. Il était ministre des Finances et il ne savait pas! Il était vice-président du Conseil du Trésor, mais il ne savait pas! Il est député de LaSalle—Émard et son adjointe téléphonait au bureau de Gagliano, mais il ne savait pas! Je me demande s'il ne savait même pas s'il connaissait Serge Savard! On devrait demander au ministre du Développement social, car lui, il connaît Serge Savard!

Plus sérieusement, je demande au premier ministre qu'il nous donne donc les vraies réponses. Connaissait-il le programme des commandites?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a dit à maintes reprises qu'il était au courant du programme de commandites, comme tous les députés de la Chambre, d'ailleurs.

Le premier ministre n'était pas au courant d'allégations d'irrégularités. Lorsqu'il a pris connaissance de ces allégations à la suite du rapport de la vérificatrice générale, il a agi rapidement pour mettre un terme au programme de commandites et pour demander au juge Gomery d'aller au fond des choses. Voilà pourquoi nous collaborons avec le juge Gomery. Nous attendons avec impatience le dépôt de son rapport. Nous exhortons tous les députés à respecter l'indépendance de cette commission d'enquête.

[Français]

L'ENTREPRISE NORANDA

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivièredu-Loup, BQ): Monsieur le Président, l'entreprise Noranda pourrait être achetée prochainement par des intérêts chinois, et cette vente serait une première d'une longue liste d'acquisitions à venir aux dires même d'un ministre chinois.

Comme une transaction de cet ordre demande une autorisation gouvernementale, le ministre de l'Industrie entend-il retenir, comme l'un des critères d'évaluation pour autoriser ou non la transaction, le respect des droits humains par cette compagnie?

[Traduction]

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je crois comprendre que le Comité parlementaire de l'industrie doit se pencher sur la Loi sur Investissement Canada. Je suis persuadé qu'il nous donnera des conseils à ce sujet et nous y accorderons une attention particulière.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, si le Comité permanent de l'industrie nous fournit une recommandation rapidement, et comme la décision du ministre pourra entraîner des conséquences économiques importantes pour plusieurs régions du Québec, le ministre peutil s'engager à faire connaître sa décision le plus tôt possible?

[Traduction]

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous réagirons rapidement à tout conseil que pourrait nous donner un comité parlementaire.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, cet homme est censé être le premier ministre du Canada, mais il refuse de répondre aux questions qui portent sur l'intégrité de son gouvernement. Que se passe-t-il?

En fait, le premier ministre s'est engagé le printemps dernier à faire toute la lumière sur cette affaire. Il s'est engagé à répondre à des questions portant sur son intégrité personnelle et sur celle de son gouvernement.

Quand a-t-il appris que des gens de son propre cabinet communiquaient avec le bureau d'Alfonso Gagliano pour obtenir des fonds de commandite pour des solliciteurs de fonds libéraux?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, ce sont des gens d'en face qui ont réclamé la tenue d'une enquête judiciaire. C'est ce que le premier ministre a fait; il a mis en place une enquête judiciaire complète.

Je ne comprends pas pourquoi ils remettent en question l'indépendance d'une enquête judiciaire. Bon sang, à quoi s'attaqueront-ils ensuite, à la Charte canadienne des droits et libertés? Je m'excuse, je crois que c'est déjà fait.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit qu'il voulait faire le ménage dans le gouvernement. Il fait maintenant partie du problème. Le premier ministre fait preuve de mépris envers les Canadiens en refusant de répondre aux questions sur sa participation dans toute cette affaire.

Je répète ma question. Quand a-t-il appris que des membres de son cabinet avaient communiqué avec le bureau d'Alfonso Gagliano pour obtenir des fonds de commandite pour des solliciteurs de fonds libéraux?

● (1445)

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a annulé le programme de commandites et mandaté le juge Gomery pour qu'il fasse son travail.

Nous avons un nouveau commissaire à l'éthique qui relève directement du Parlement et des modifications seront apportées à la Loi sur la gestion des finances publiques. Une mesure législative sur la protection des dénonciateurs a été déposée. Un nouveau programme d'éthique et d'intégrité mis sur pied dans mon ministère a été reconnu comme étant une pratique exemplaire par le Conference Board du Canada, tant pour le secteur public que pour le secteur privé.

Nous travaillons à la défense de l'éthique et de l'intégrité du gouvernement et nous faisons ce qu'il faut dans ce sens.

[Français]

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, soyons clairs. On ne pose pas de questions en ce qui concerne la Commission Gomery mais sur l'intégrité du premier ministre. Nous n'allons pas accepter le refus du premier ministre de répondre à nos questions.

Quand le premier ministre a-t-il appris que son bureau avait fait des appels pour obtenir une subvention pour son bailleur de fonds? [*Traduction*]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'ai pu relever au moins trois erreurs que les députés ont faites pendant la période des questions des trois derniers jours, lorsqu'ils ont parlé des témoignages présentés devant la Commission Gomery.

En fait, l'idée, ce n'est pas seulement de respecter l'indépendance du juge Gomery, mais aussi de protéger les députés d'en face contre eux-mêmes, parce qu'ils nuisent réellement à leur crédibilité en commentant quotidiennement les témoignages, car ceux qui sont présentés aujourd'hui pourraient être contredits par d'autres la semaine prochaine. Attendons de voir le rapport complet et de connaître la vérité.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, voici ce que le premier ministre a déclaré plus tôt cette année:

[...] c'est important qu'en tant que premier ministre je sois très clair sur ce que je connaissais et ce que je ne connaissais pas. Il est très important, en ce qui concerne la confiance du public, qu'à titre de premier ministre, je dise clairement ce que je savais de cette affaire.

Nous sommes d'accord. Voilà pourquoi nous n'accepterons pas de réponses évasives. Nous voulons savoir à quel moment le premier ministre a appris que quelqu'un de son cabinet avait fait un appel téléphonique afin d'obtenir des fonds du programme de commandites pour son collecteur de fonds qui a amassé des millions de dollars. Quand a-t-il appris cela?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais porter à l'attention du député un rapport, une analyse indépendante qui accorde aujourd'hui au Canada et au gouvernement une note de 8,5 sur 10 pour ce qui est de l'éthique. Notre pays

Questions orales

surclasse nettement les États-Unis qui, soit dit en passant, sont ex aequo avec la Belgique, au 17^e rang.

* * *

[Français]

L'ÉDUCATION

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, Pendant que l'opposition s'amuse à « balkaniser », pour ne pas dire « gaufrer » avec l'avenir du pays, j'ai une vraie question pour la ministre du Patrimoine canadien.

L'entente Canada-Ontario sur l'éducation pour les minorités linguistiques est maintenant expirée. Cette entente est primordiale pour l'accessibilité à l'éducation postsecondaire en français, en Ontario.

Quand la ministre du Patrimoine canadien annoncera-t-elle une nouvelle entente, si importante pour la Cité collégiale, le Collège d'Alfred et le Collège Boréal, par exemple?

L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question, et je le félicite pour sa détermination à encourager et défendre les communautés en situation minoritaire.

Nous avons prévu 1,2 milliard pour l'enseignement des langues de la minorité ou encore l'apprentissage de la langue seconde. Nous négocions actuellement avec les provinces. Les négociations se termineront le 31 mars 2005. Je dois dire que ces négociations avec les provinces sont très fructueuses, et nous avons une collaboration superbe comme nous en avons d'ailleurs toujours eu depuis 30 ans.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, à la mi-juillet, les gouvernements des provinces et des États autour des Grands Lacs ont révélé des projets d'ententes sur le détournement des eaux de ces derniers. En vertu de ces ententes, les États concernés pourront décider, unilatéralement, de détourner les eaux des Grands Lacs sans que les Canadiens puissent s'y opposer.

Ces ententes font fi des traités que le Canada et les États-Unis ont signés il y a de ça cent ans. Le cadre juridique que ces deux pays sont tenus de respecter est sans équivoque: c'est de l'autorité fédérale que relève le contrôle des eaux du bassin des Grands Lacs.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Déclarera-t-il, devant la Chambre, l'opposition de son gouvernement à ces ententes et à tout détournement des eaux du bassin des Grands Lacs?

● (1450)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, l'annexe proposée n'affectera pas les obligations du Canada et des États-Unis en vertu du Traité des eaux limitrophes. Elle n'aura aucune incidence sur les niveaux et les débits des Grands Lacs.

En consultation avec le gouvernement américain et les gouvernements de l'Ontario et du Québec, nous tentons de déterminer s'il est possible de mettre en oeuvre les ententes proposées sans violer le traité. Le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs est disposé à accueillir les commentaires du gouvernement du Canada après la date limite du 18 octobre.

Questions orales

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'adresse ma question au premier ministre.

Le jour même où le Canada a chuté à des niveaux records sur l'échelle de la corruption gouvernementale, nous avons appris que, dans le cadre du programme de commandites, des appels étaient logés chaque semaine entre le bureau du ministre et les agences de publicité amies des libéraux.

À présent, il appert que le soir même où M. Gagliano faisait ses valises en vue de son départ pour le Danemark, son personnel alimentait la déchiqueteuse en documents attestant d'une influence politique et de l'octroi de commandites.

Le premier ministre a déjà procédé à deux remaniements ministériels. Quelles assurances peut-il donner à la Chambre que des ministres ne passent pas couramment à la déchiqueteuse des preuves de l'influence qu'ils exercent dans l'attribution de contrats?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, comme l'a souligné le député, selon cette étude, nous avons obtenu la note de 8,5 dans un groupe de 10 pays, en matière d'éthique, et, de plus, nous devancions de beaucoup les États-Unis, au même rang que la Belgique, qui obtenaient la note de 17.

En outre, pour ce qui est de l'importante question de fournir toutes les informations requises, notre ministère et notre gouvernement ont coopéré pleinement avec le Comité des comptes publics et avec le juge Gomery. Nous avons fourni les renseignements relevant de notre compétence, conformément à la loi canadienne. Concrètement, nous avons fourni plus de dix millions de pages de documents informatifs, dont certaines renfermaient des secrets du Cabinet.

• 1

[Français]

LA RADIODIFFUSION

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, en plus de deux ministres, aujourd'hui, nous apprenons que Mme Ruth Thorkelson, du cabinet du premier ministre, a elle aussi rencontré le président du CRTC la veille des audiences sur CHOI FM.

Que faisait donc la conseillère du premier ministre dans le bureau du président du CRTC?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce que Mme Thorkelson faisait, c'était vraiment de vérifier la transparence et des méthodes pour avoir plus de...

Des voix: Oh, oh!

[Traduction]

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le très honorable premier ministre a la parole.

[Français]

Le très hon. Paul Martin: Monsieur le Président, ce que Mme Thorkelson faisait, c'était de parler aux chefs des agences pour avoir une meilleure transparence dans la façon dont on faisait ces nominations.

C'est pour cela qu'elle l'a rencontré. Ils n'ont parlé d'aucun dossier spécifique.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, de plus, nous savons également que Michel Decary, du cabinet de Mme Scherrer, a eu une rencontre avec le président du CRTC.

Comment expliquer tout ce va-et-vient frénétique entre les autorités politiques et le président d'un tribunal « indépendant » pendant cette courte période?

L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, on l'a dit hier, on l'a répété la semaine dernière, le CRTC est et sera toujours indépendant et c'est l'un des meilleurs systèmes au monde. La France, l'Allemagne, l'Australie ont pris modèle sur notre système de radiodiffusion, du CRTC en soi.

Il est tout à fait normal que des administrateurs rencontrent les présidents d'agences, tout simplement pour discuter de leurs besoins. [*Traduction*]

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Monsieur le Président, au printemps dernier, le CRTC était saisi d'importants dossiers. Au cours de cette même période, l'ancienne ministre du Patrimoine, l'ancien ministre de l'Industrie, le greffier du Conseil privé et la directrice adjointe du cabinet du premier ministre, Ruth Thorkelson, ont rencontré le président du CRTC. Les candidats libéraux sont ensuite partis en campagne électorale et ont fait des promesses au sujet de décisions que le CRTC n'avait pas encore prises.

Pourquoi y a-t-il eu autant de rencontres entre le CRTC, les ministres et les hauts fonctionnaires si ce n'est pour influencer ces décisions?

• (1455)

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, la Chambre sait que le CRTC est un organisme indépendant. Le gouvernement s'enorgueillit de veiller à ce que le CRTC fonctionne indépendamment. Les hauts fonctionnaires de ces organismes se rencontrent souvent entre eux pour discuter de grandes questions de politique.

Je crois comprendre que c'était le but de ces discussions qui ne visaient aucunement à aborder des questions précises dont le conseil avait été saisi.

LE BOIS D'OEUVRE

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, nous croyons qu'il faut appuyer notre industrie du bois d'oeuvre, mais récompenser les amis des libéraux n'est pas une façon de le faire.

Ruth Thorkelson, le chef de cabinet adjoint du premier ministre, a obtenu un contrat de 15 000 \$ du ministère du Commerce, le ministère même auprès duquel elle faisait des démarches.

Et ce n'est pas tout. André Albinati a quitté le cabinet du ministre du Commerce pour devenir lobbyiste chez Earnscliffe. À peine une semaine plus tard, une somme de 800 000 \$ le suivait dans la société de lobbying favorite du premier ministre.

Pourquoi les amis du premier ministre sont-ils payés aussi grassement sur le dos de notre industrie du bois d'oeuvre?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, l'industrie du bois d'oeuvre est essentielle à l'avenir économique du Canada. C'est une industrie de 11 milliards de dollars, ce sont des exportations de 7 milliards de dollars vers les États-Unis. Elle touche 250 000 employés dans 350 collectivités aux quatre coins du Canada. Nous avons contribué à une campagne de promotion menée par l'industrie, et je continuerai de défendre cette industrie jusqu'à mon dernier souffle.

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, l'ex-ministre de l'Environnement dénonce avec fracas le manque de leadership du premier ministre face au programme de réduction des gaz à effet de serre et accuse des ministres d'agir comme de véritables lobbyistes de l'industrie.

Devant des accusations aussi graves de l'ancien ministre de l'Environnement, comment le premier ministre veut-il qu'on le croie lorsqu'il affirme qu'il prend au sérieux les engagements pris en vertu du Protocole de Kyoto?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je remercie l'honorable député pour sa question. Je comprends la frustration du député de Victoria, mon prédécesseur à l'environnement. Le fait est que nous avons des défis énormes en matière environnementale et c'est pourquoi le gouvernement du Canada doit changer sa façon de travailler et développer de nouveaux modèles avec les Canadiens.

Je peux vous assurer que, dans cette perspective, le ministres des Ressources naturelles est un ministre vert, celui des Finances est un ministre vert, celui des Travaux publics et des Services gouvernementaux est un ministre vert, et moi je suis un ministre pour l'économie canadienne, pour l'économie durable, pour réussir. C'est ce que nous demandent le premier ministre du Canada et tous les Canadiens.

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, est-ce que le refus du ministre de l'Environnement de produire un plan et d'en débattre ne s'explique pas par le fait qu'il est pris en otage par ses propres collègues qui agissent comme des lobbyistes de l'industrie au sein même du Cabinet? C'est cela la réalité.

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas du tout la réalité. La réalité est que le gouvernement du Canada entend travailler de façon très ferme et selon un plan d'action bien établi. Ce plan engagera tous les collègues de ce côté de la Chambre afin de faire en sorte que le Canada soit un champion dans la lutte contre les effets nocifs dus aux changements climatiques et pour faire de notre pays un pays qui soit à l'avant-garde de l'économie durable.

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis publiquement de veiller à ce que la totalité des recettes provenant de l'exploitation des ressources extracôtières soient versées à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces recettes comprendraient toutes les redevances, l'impôt des sociétés et les recettes provenant du fonds des revenus de l'exploitation gazière en mer. Jusqu'à maintenant, le gouvernement provincial n'a rien reçu par écrit.

Le ministre des Ressources naturelles peut-il nous dire pourquoi le gouvernement tarde tant à finaliser cet accord? Pourquoi n'y a-t-il pas encore d'entente?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous travaillons très fort dans ce dossier. Pas plus tard qu'hier soir, j'ai discuté avec le ministre Sullivan de Terre-Neuve, et un peu plus tôt au cours de la journée, j'avais parlé au ministre Clarke de la Nouvelle-Écosse. Les deux provinces et le gouverne-

Questions orales

ment du Canada continuent de travailler sans relâche. Nous espérons en arriver à une entente.

(1500)

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, selon le ministre des Ressources naturelles, le premier ministre lui a demandé de négocier l'accord.

Pourtant, à la récente réunion des ministres de la Santé, le premier ministre a promis au premier ministre de Terre-Neuve qu'un accord interviendrait d'ici le 26 octobre, soit dans six jours.

Le premier ministre tiendra-t-il parole et aura-t-il un accord tout fin prêt le 26 octobre?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre et moi avons fait savoir au premier ministre Williams et à M. Sullivan que nous nous occupions de ce dossier avec diligence et que nous voulions en arriver à une entente le 26 octobre dans toute la mesure du possible. C'est l'objectif que nous visons.

Je dois dire que le ministre Sullivan n'a manifesté que de la bonne volonté. Mes collègues, le ministre des Ressources naturelles et le ministre des Pêches, m'ont accordé leur pleine collaboration afin qu'on puisse en arriver à un dénouement heureux. J'espère que nous pourrons célébrer une victoire.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Carolyn Parrish (Mississauga—Erindale, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Selon John Ibbitson du *Globe and Mail*, un grand nombre de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de l'ACDI sont convaincus que le Canada s'apprête à sacrifier sa réputation d'honnête intermédiaire au Proche-Orient, réputation qu'il a acquise au prix de grands efforts sous la gouverne de Lester B. Pearson, lors de la crise de Suez en 1956.

Le Cabinet envisage-t-il un changement de politique dans le conflit israélo-palestinien?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je serai clair. La politique de longue date du Canada en ce qui concerne le Proche-Orient met l'accent sur les objectifs que sont la paix, la sécurité et le bien-être des Israéliens, des Palestiniens et des autres habitants de cette région. Depuis des décennies, les gouvernements qui se sont succédé ont souscrit à cette politique.

Le Canada est un ami et allié fidèle d'Israël depuis 1948. Nous avons à coeur les préoccupations qu'a Israël sur sa sécurité. Notre politique au Proche-Orient, qui reflète notre soutien et nos préoccupations, demeure inchangée. La politique du Canada est ancrée dans notre respect du droit international et notre détermination de jouer un rôle constructif en vue de la paix dans la région.

Privilège

LA SANTÉ

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, depuis un an, une nouvelle souche de la bactérie *Clostridium difficile* a tué plus de 600 Canadiens hospitalisés au Québec. Les journaux d'aujourd'hui sont aux abois. Le gouvernement sait depuis la parution du numéro de juillet du *Journal de l'Association médicale canadienne* que les patients hospitalisés prenant des inhibiteurs d'acide gastrique courent un risque accru de contracter cette superbactérie.

Pourquoi Santé Canada n'a-t-elle pas averti les Canadiens de ces risques importants?

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le docteur David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique du Canada, s'est entretenu avec le médecin chef du Québec, et le Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg contribue à l'examen de la plus récente éclosion au Québec.

L'Agence de santé publique du Canada surveille la situation. Le 1^{er} novembre, nous lancerons un programme de surveillance de cette question même dans les 25 principaux hôpitaux universitaires du pays.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais souligner la présence à notre tribune de M. John Furlong, directeur général du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je voudrais également attirer l'attention des députés sur la présence à notre tribune des lauréats des Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne »: Allison Brewer, Léa Cousineau, Huberte Gautreau, Rosemary Speirs, Bonnie Sherr Klein, Frances Wright et Chi Nguyen.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1505)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il pourrait informer les députés des travaux prévus pour le reste de la semaine et pour la semaine prochaine. Pourrait-il également dire à la Chambre quand elle se penchera sur la mesure législative sur le salaire des députés, comme l'a promis le premier ministre?

L'hon. Tony Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, cet après-midi, nous poursuivrons le débat sur la motion de l'opposition conservatrice.

Vendredi, nous débattrons de la motion de renvoi, avant la deuxième lecture, du projet de loi C-10, sur les troubles mentaux. Nous passerons ensuite à la motion de renvoi avant la deuxième lecture du projet de loi C-12, la Loi sur la mise en quarantaine. Nous reprendrons ensuite le présent débat, à compter de mardi, puis nous ferons la deuxième lecture du projet de loi C-7, sur la réorganisation de l'Agence Parcs Canada, et du projet de loi C-8, sur l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique.

Ensuite, nous ferons la deuxième lecture du projet de loi C-14, sur le peuple tlicho. Nous procéderons après au renvoi, avant la deuxième lecture, du projet de loi C-13, sur la définition de l'ADN,

puis nous nous pencherons sur le projet de loi C-9, sur le développement régional du Québec.

Jeudi prochain sera un jour désigné.

Lundi, au lieu de la séance régulière de la Chambre, le président du Mexique, M. Fox, fera une allocution devant les deux Chambres. Ce discours sera prononcé à 14 h 15.

En ce qui a trait à la mesure législative dont mon collègue a fait mention dans sa dernière question, je signale qu'elle sera étudiée en temps et lieu.

Le Président: La présidence a reçu avis que le député de Saanich —Gulf Islands souhaitait soulever la question de privilège à la suite de la période des questions.

PRIVILÈGE

QUESTIONS ORALES

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, il est déjà assez regrettable que le premier ministre essaie d'esquiver les députés, mais durant la période des questions, le ministre des Travaux publics a déclaré que j'avais personnellement appelé ce bureau au sujet du programme de commandites.

Je tiens à dire tout d'abord que c'est tout à fait faux. Ce n'est pas vrai. Je crois que le député induit intentionnellement la Chambre en erreur. Je n'étais même pas au courant du programme de commandites jusqu'à ce que nous apprenions que de grosses sommes étaient versées à des amis du Parti libéral. La seule chose que j'ai faite, c'est d'écrire des lettres à divers ministres leur demandant d'étudier de façon équitable une demande en fonction de son bienfondé

Il est tout à fait inadmissible que le ministre intervienne à la Chambre et ternisse ma réputation en induisant intentionnellement la Chambre en erreur.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le 28 décembre 2000, le député ou un membre de son personnel a appelé le cabinet du ministre des Travaux publics pour se renseigner au sujet du programme de commandites. Si le député ignorait tout du programme de commandites, je suppose qu'il avait au moins un bon collaborateur qui connaissait ce programme et passait un coup de téléphone en son nom et au nom de ses électeurs pour obtenir du financement.

Je suis heureux que notre vis-à-vis soit quelqu'un qui comprend la différence entre le fait qu'un député appelle le cabinet d'un ministre et qu'un collaborateur en fasse autant. Si j'avais tort lorsque j'ai déclaré que le député avait appelé et s'il s'agissait plutôt d'un membre de son personnel, je n'ai absolument aucun mal à reconnaître mon erreur.

Cependant, qu'il soit parfaitement clair que c'est soit le député luimême, soit un membre de son personnel qui a appelé au sujet du programme de commandites le 28 décembre 2000. Je le remercie de nous signaler que son bureau était au courant de l'existence du programme de commandites à ce moment-là.

Le Président: Je pense que les députés voudront peut-être réexaminer ce qu'ils ont dit chacun, mais il me semble que nous avons fait le tour de la question dans cette enceinte. Je ne suis pas certain qu'il y ait matière à la question de privilège.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Monsieur le Président, j'estime qu'il y a une question plus importante dans cette affaire. Le ministre vient tout juste de parler d'un registre des appels et de ce qu'il est advenu de l'appel. Tous les députés peuvent téléphoner ou écrire au bureau d'un ministre. Ils ne le font pas nécessairement au sujet du programme de commandites. Or, le ministre en a déduit que le député avait appelé au sujet du programme de commandites.

J'ai en main une note que le ministre a adressée au député lui disant: « Selon le registre des appels, votre bureau a bien téléphoné. » Il a dit que c'était le 28 décembre. Le problème, c'est que le personnel du député n'a pas travaillé ce jour-là. Le personnel du député ne travaille pas entre Noël et le jour de l'An. Il y a quelque chose qui cloche.

Monsieur le Président, les appels téléphoniques des députés sontils enregistrés par les bureaux des ministres? Je voudrais le savoir. Je pense que c'est très important. Nos appels sont-ils écoutés par les bureaux des ministres?

Comment le ministre le sait-il? Il n'y avait personne au bureau et le député dit qu'il n'a pas téléphoné. Sur quel sujet portait l'appel? Le ministre laisse entendre que le député a appelé pour obtenir du soutien du programme de commandites, mais le député dit que c'est faux.

Le ministre devrait retirer ses propos. Il devrait également informer la Chambre sur la question de savoir si les appels des députés sont enregistrés.

(1510)

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, voilà une accusation qui rappelle celle des bandes volées par Nixon. Le fait est que les bureaux de tous les députés enregistrent les appels des ministres, des députés et des membres du personnel. Cela fait partie du processus qui vise à garantir que toutes les demandes obtiennent une réponse. C'est tout simplement de la bonne gestion.

Je ne saisis pas pourquoi le député ne comprends pas qu'il est important pour les ministres de tenir un suivi des demandes des députés. Nous tenons ces registres pour nous assurer de répondre à toutes les demandes des députés sur tous les sujets, parce que nous avons une responsabilité envers tous les Canadiens.

Le Président: Nous entrons dans un débat sur ce qui a pu se passer dans ce cas. Il me semble qu'un comité de la Chambre est déjà saisi du scandale des commandites. Les questions sur ces appels téléphoniques sont certainement de celles que les membres de ce comité peuvent poser. Ils peuvent demander des documents. Le comité est habilité à faire tout cela. Il me semble que la question pourrait être abordée au comité plutôt qu'à la Chambre.

Le fait qu'un appel a pu être fait ou non un certain jour est nettement sujet à discussion. Si les députés veulent fouiller cette question, je leur propose de le faire au comité au lieu de faire des déclarations à ce sujet à la Chambre. Nous en sommes au point où il y a désaccord, et nous n'allons pas le dissiper ici par des contreinterrogatoires. Le comité a le pouvoir de le faire. Si les députés, y compris celui de Saanich—Gulf Islands, veulent s'attarder sur la question, je leur propose de le faire au Comité des comptes publics, qui est saisi du dossier.

Une voix: Ils ne donnent aucun document.

Le Président: Le député a dit qu'on ne donnait pas de documents. Le comité a le pouvoir de réclamer des documents et de convoquer des témoins. Il peut ordonner la présentation de ces documents. Cela

Privilège

ne pose aucun problème. Selon moi, c'est au comité que le député devrait s'adresser.

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, le député a fait allusion à un registre des appels. Il porte atteinte à ma réputation. Je demande que le registre soit déposé à la Chambre.

Le Président: J'ai conseillé au député de saisir le comité de cette affaire. C'est là que le registre pourrait être déposé, si le comité l'ordonne. Selon moi, c'est le comité qui devrait être saisi de l'affaire.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, je crois que la Chambre voudrait savoir si vous jugez que le fait d'avoir cité une journaliste sérieusement compromise pour venir à la défense du premier ministre, alors que la journaliste en question, à savoir Anne Dawson, est mariée à un collaborateur du premier ministre, représente un grave conflit d'intérêts et un manquement grave à l'éthique de la part du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Ne s'agit-il pas là d'un grave conflit d'intérêts et d'un manquement grave à l'éthique?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député fait référence à une manchette du *Ottawa Citizen* qu'il est en droit de lire et auquel je le soupçonne d'être abonné. D'après mon expérience avec les journalistes, généralement ce ne sont pas eux qui écrivent les manchettes. En fait, on pouvait lire dans la manchette que les conservateurs avaient tort au sujet du premier ministre et des appels.

Le Président: Je n'ai peut-être pas bien compris le sens des observations formulées par le député de Saskatoon—Wanuskewin. Il semble laisser entendre que le ministre était peut-être en situation de conflits d'intérêts pour avoir cité quelqu'un. J'imagine difficilement que ce puisse être le cas. Nous aimons tous citer des gens avec lesquels nous sommes d'accord et quelquefois certains autres qui ne partagent pas notre point de vue. J'ai peine à imaginer que le fait de citer quelqu'un nous place dans une situation de conflit d'intérêts. Cela concerne habituellement les transactions commerciales, et non les personnes que nous citons. Je crois qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts dans ce cas-ci.

● (1515)

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais avoir votre avis sur ce qui suit. Comme vous le savez, pendant la période des questions, j'ai donné l'heure juste au sujet de faits mettant en cause le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. J'aimerais toutefois avoir votre avis sur une question plus fondamentale, à savoir la liberté des députés de défendre les intérêts de leurs électeurs.

Dans ce cas-ci, je ne savais rien du programme et je n'y ai pas eu accès. Ce qui me préoccupe, c'est que, si j'accède au programme, un ministre peut toujours se lever et m'accuser de l'avoir fait, d'avoir dit quelque chose à un ministre ou d'avoir écrit une lettre. On comprendra que cela peut inhiber notre volonté de travailler ensemble pour le bien des Canadiens.

J'aimerais avoir de votre part une directive ou un conseil sur la façon de nous assurer que nous puissions continuer de travailler pour nos électeurs tout en demeurant libres de collaborer entre nous en tant que députés et avec les ministres. Je ne sais pas si vous avez examiné la question, monsieur le Président, mais un problème se pose.

Le Président: Je remercie la députée de Calgary—Nose Hill d'avoir soulevé la question. Je dois admettre que je n'y ai pas réfléchi. Il me semble que si un député contacte le cabinet d'un ministre et qu'une note est rédigée, et on entend beaucoup parler, ces jours-ci, de la valeur des notes, ce document fait partie des dossiers publics et, tôt ou tard, il devient public. Le fait que le ministre décide de le rendre public rapidement ou après que les dossiers soient versés dans les archives publiques, c'est là une autre question.

Quoi qu'il en soit, je remercie la députée de m'avoir fait part de ses préoccupations. Je suis certain que les ministériels en tiendront compte. Évidemment, la teneur d'une réponse dépend de celle de la question, et il y a un désaccord sur certains faits qui mettent en évidence certaines choses qui, autrement, ne l'auraient probablement pas été. C'est assurément vrai dans le cas de la commission d'enquête aussi. Je n'en dirai pas plus.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je souhaite soulever une question qui va dans le sens de l'observation que vient de faire la députée. Cela concerne aussi les préoccupations de l'électeur en matière de protection des renseignements personnels. Il ne s'agit pas seulement des députés. Ils ont le droit d'accéder à la Chambre, aux programmes gouvernementaux et ainsi de suite. Il me semble que les députés doivent représenter leurs électeurs. Des préoccupations se posent aussi en matière de protection des renseignements personnels. Lorsque des députés ministériels présentent ces documents à la Chambre, ils pourraient ce faisant violer le droit à la protection des renseignements personnels des électeurs, et je trouve cela choquant.

Je voudrais que le Président étudie...

Le Président: Bien sûr, je le fais, mais je signale que je ne crois pas qu'il y ait eu de cas précis d'électeurs mentionnés. Ce que le ministre a indiqué, ou ce dont on se plaint, c'est que des appels ont été faits en faveur de quelque chose, et non le fait que l'électeur X ou l'électeur Y ait reçu quelque chose. Je crois que le ministre faisait allusion à un groupe de cultivateurs de citrouilles de sa circonscription qui a reçu du financement. Il a le droit de faire cela, s'il le souhaite, en faveur de son électeur. Il l'a fait.

Je ne crois pas qu'on ait mentionné aujourd'hui un cas concernant un arrangement privé en faveur d'un électeur, comme une affaire d'immigration ou autre chose du genre, qui pourrait poser des problèmes aux termes de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels, ou je ne sais quoi d'autre. Je garde cela bien en tête, mais je ne crois pas avoir entendu aujourd'hui quelque chose qui poserait problème.

Comme le sait le député de Prince Albert, lorsqu'ils prennent la parole à la Chambre, les députés ont une grande latitude pour ce qui est des questions qu'ils abordent. En fait, la liberté d'expression existe ici, mais j'exhorte tous les députés à faire preuve d'une judicieuse retenue dans le choix de leurs propos.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1520)

[Français]

LES CRÉDITS

MOTION DE L'OPPOSITION—LA DÉFENSE NATIONALE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Sébastien Gagnon (Jonquière—Alma, BQ): Monsieur le Président, avant de débuter mon allocution, j'aimerais féliciter mon collègue, le député de Rivière-des-Mille-Îles qui, avant la période des questions orales, a très bien expliqué la position du Bloc québécois en ce qui concerne cette motion.

J'aimerais aussi féliciter le député de Saint-Jean pour toute la rigueur et la détermination dont il fait preuve dans ce dossier. Je sais que cela n'a pas été facile au cours des dernières semaines dans le domaine de la défense, notamment en ce qui concerne toute la question des sous-marins et l'incendie du *Chicoutimi*. Encore une fois, félicitations à mes collègues.

Je suis content de prendre la parole aujourd'hui sur cette motion pour plusieurs raisons. Premièrement, dans ma région, il y a une base militaire importante, celle de Bagotville, où sont basés des CF-18. Il y a aussi deux régiments de réservistes, soit un régiment de la marine et aussi le Régiment du Saguenay. À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de participer à des exercices ayant été moi-même parachutiste de ce dernier régiment.

C'est donc en connaissance de cause que je débute cette allocution. Je devrais dire en cette Chambre que je suis contre la motion, telle que présentée aujourd'hui et je vais vous faire part de mes raisons.

Présentement, je ne crois pas que d'injecter de l'argent soit la solution aux problèmes que peut rencontrer la Défense nationale. Il y a plusieurs raisons à cela, entre autres la désuétude des équipements. Oui, j'ai eu l'occasion de constater par moi-même à quel point ces équipements étaient désuets, assez pour amener de sérieux problèmes et, dans certains cas, menacer la sécurité des soldats à l'étranger.

On a vu aussi des accidents se produire dans le passé. Entre autres on peut penser à ce qui est arrivé en Afghanistan avec les Iltis. À quelques reprises, j'ai raconté une anecdote pour démontrer justement la déconnection qu'il peut y avoir entre la modernité et les équipements utilisés.

Je me souviens qu'en 1995, on utilisait des PRC-25. Le PRC-25 est une radio de 35 livres qui se porte sur le dos, avec laquelle on a de la misère à communiquer à 13 km. Quand cela ne fonctionnait pas, il fallait prendre le cellulaire, appeler l'autre personne et lui demander de brancher sa radio ou de changer les piles. Ce sont des aberrations et il y en a beaucoup d'autres.

On peut ridiculiser un peu cela ou, du moins, y voir une métaphore. Il n'en reste pas moins que ces équipements qui sont désuets, jour après jour, menacent la sécurité des soldats et des gens qui se trouvent à l'étranger.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un débat qui permette d'orienter la Défense nationale pour savoir quelle sera notre position à l'avenir, par exemple, lors des prochaines missions que nous aurons à effectuer. On sait qu'on a une société pacifiste. On doit donc, aujourd'hui, revoir en profondeur les orientations de la Défense nationale. On pourrait colmater le problème en mettant plus d'argent mais ce serait mettre un plasteur sur une fracture.

Aujourd'hui, revoir ce rôle permettrait de se distinguer, se distinguer des Américains, mais également de bien d'autres coalitions ou de forces étrangères. Ce serait développer un créneau et cela est important. C'est ce qui permet de développer du leadership en fonction de ce que nous sommes, Québécois, Québécoises, Canadiens et Canadiennes, pour se donner une armée ou une institution qui permette de véhiculer nos préoccupations.

Il faut aussi comprendre qu'au cours des dernières années, nous avons réalisé des bons coups. Sous l'égide de l'ONU, nous avons participé à plusieurs missions de paix. Je dois saluer le courage de ces soldats qui sont allés à l'étranger, qui ont donné beaucoup à la communauté internationale, qui ont garanti la sécurité de gens menacés de mort, de violence ou d'autres choses.

Aujourd'hui, c'est la sécurité de ces soldats qui est menacée par quelques problématiques. Encore une fois, ce n'est pas l'argent qui va régler cela, mais un débat en profondeur.

C'est la même chose avec le bouclier antimissile. On parle beaucoup de cet enjeu. Le Bloc québécois a réussi à demander, avec les autres partis d'opposition, la tenue d'un vote à la Chambre. On veut en discuter parce que oui, c'est une préoccupation.

● (1525)

C'est tellement une préoccupation que dans le cas de la guerre en Irak, 77 p. 100 des Québécois étaient contre notre participation. Le Bloc québécois a travaillé très fort pour amener ce gouvernement à voter ici même à la Chambre. Nous avons gagné cela. Aujourd'hui, les Québécois et les Québécoises sont très fiers de ne pas avoir participé à ce bourbier dans lequel sont coincés les Américains.

Je crois qu'avec un débat d'envergure sur la réforme de l'armée canadienne, nous pouvons justement travailler sur des priorités et sur le développement des créneaux. Les entreprises, les PME, doivent se positionner dans le commerce pour se tailler une place sur le marché, pour avoir un leadership.

Pourquoi ne pourrait-on pas le faire avec une institution comme la Défense nationale? Pourquoi pas orienter nos prochaines actions? Parce que nos actions doivent changer. Après le 11 septembre, la carte de la planète a complètement changé. Il faut revoir, en fonction des derniers événements, notre position pour avoir effectivement un leadership, mais aussi, à mon sens, pour conserver toujours ces valeurs pacifistes qui nous animent, qui reflètent la société québécoise et la société canadienne.

Je voudrais inviter tous les parlementaires à pousser cette recommandation de refaire et de revoir en profondeur la Défense nationale pour qu'ensemble, nous puissions tracer ses orientations. [Traduction]

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je comprends qu'il s'agit de la première allocution du député à la Chambre. J'ai grandement apprécié la présentation de son point de vue sur la question importante de l'avenir des Forces armées canadiennes.

Je ne crois pas que le député ait abordé la question de la capacité de combat du Canada. Ce dont nous discutons maintenant, et ce que nous aimerions connaître à l'issue du débat, est la position de chaque parti sur l'engagement envers les Forces canadiennes.

Le député a parlé de l'état désastreux de certaines pièces d'équipement. Je suis tout à fait d'accord avec lui, mais je me souviens que plus tôt, avant la période des questions, un de nos collègues libéraux a accusé certains députés de l'opposition d'affirmer que tout notre équipement est de la camelote. Je souhaite

déclarer officiellement, comme je l'ai déjà fait à titre de membre du Parti conservateur, que ce n'est pas le cas.

Nous savons, par exemple, que certaines pièces de notre équipement sont à la fine pointe, mais nous n'en possédons pas suffisamment. Il a mentionné les véhicules blindés légers LAV III qui sont respectés et appréciés de nos troupes blindées, en particulier lorsqu'elles se trouvent à l'étranger en situation dangereuse. Le fait de posséder ces véhicules ne veut cependant pas dire que nous n'avons pas besoin d'hélicoptères pour remplacer les Sea King ou de sous-marins qui peuvent fonctionner sans prendre feu et sans fuir de partout.

Permettez-moi de poser au député la question suivante, puisque j'ai déjà essayé de la poser au Nouveau Parti démocratique. Quel est l'engagement du Bloc québécois en ce qui concerne le financement des Forces armées canadiennes? Nous avons été beaucoup critiqués durant la campagne électorale lorsque nous avons affirmé sans équivoque que si nous étions élus le 28 juin, nous débloquerions immédiatement 1,2 milliard de dollars pour les Forces canadiennes et nous agirions rapidement pour atteindre la moyenne des pays de l'OTAN quant au pourcentage du PIB.

Le Parti conservateur a été très clair sur ce point, mais il très difficile d'obtenir ce genre de précisions des trois autres partis. Lorsque j'ai posé la question aux néo-démocrates, ils ont répondu qu'ils voulaient un processus d'examen, qu'ils étaient tous favorables à la tenue d'un examen sur la défense et les affaires étrangères pour voir où l'argent devait être dépensé et que l'argent devait être dépensé judicieusement.

Ma crainte, que j'ai déjà exprimée à maintes reprises lorsque j'étais porte-parole de mon parti en matière de défense, c'est que l'examen de la défense devienne une excuse pour ne rien faire pour nos militaires. Il existe des besoins très réels et des mesures s'imposent quel que soit le résultat de l'examen.

Je voudrais savoir très clairement où se situe le Bloc québécois par rapport à cette question et ce qu'il veut dire lorsqu'il dit qu'il s'engagera à préserver et à rétablir l'intégrité des Forces armées canadiennes.

• (1530)

[Français]

M. Sébastien Gagnon: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je tiens simplement à lui souligner que c'est mon deuxième mandat. Je n'en suis pas à mes premières déclarations.

J'ai moi-même participé à de nombreuses reprises à des exercices. Cela fait en sorte que j'ai pu constater que, oui, il y avait des manquements. Toutefois, avant de parler de toute question monétaire, j'ai besoin de savoir où on s'en va avec cela. Actuellement, on est en train de mettre des plasteurs sur des fractures.

Par conséquent, ce dont on a besoin, c'est d'une orientation, d'une vision, qui sera celle des Québécois et Québécoises, des Canadiens et Canadiennes au regard de cette armée.

Tout à l'heure, on parlait de l'équipement. Oui, c'est vrai qu'il y a de la technologie de pointe. Des investissements ont été faits. On a vu le budget de la défense augmenter. Peut-être que les collègues à côté diront qu'ils ne sont pas d'accord et que c'est insuffisant. Ce que je dis, c'est qu'avant de réinjecter d'autres sommes d'argent ou quoi que ce soit, il faut revoir en profondeur notre vision par rapport à nos interventions et quel sera le rôle fondamental de l'armée dans le futur. Telle est la question qu'on doit se poser.

Par exemple, on voit qu'actuellement les troupes sont épuisées. J'ai des amis qui sont déjà allés trois fois en Bosnie. Ils sont épuisés de leurs séjours là-bas. Cela entraîne des problèmes de société, entre autres des maladies et ce genre de choses. Avant de décider quoi que ce soit et d'injecter de l'argent ou d'acheter de nouveaux équipements qui seront fatals, il faut revoir tout cela en profondeur.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Prince Edward—Hastings.

Je profite de l'occasion pour remercier les bons électeurs de Renfrew—Nipissing—Pembroke de m'avoir donné le privilège de défendre leurs intérêts à la 38e législature. Je m'engage à défendre fidèlement leurs intérêts de mon mieux.

Consciente de la motion dont nous sommes saisis, je rends hommage aux hommes et aux femmes de la BFC Petawawa, qui se trouve dans ma circonscription, Renfrew—Nipissing—Pembroke. Je suis reconnaissante du soutien qu'ils m'ont accordé à l'occasion des élections, et aussi depuis ce temps.

À l'occasion des dernières élections, les militaires de ma circonscription m'ont envoyé un message clair et bref: « Ne cessez pas de vous battre pour nous; nous avons besoin de vous ». Je remercie de leur appui ces gens au service de notre pays. Je ne les laisserai pas tomber.

J'ai éprouvé un sentiment d'humilité quand j'ai constaté que les militaires avaient pris note que j'avais mené une campagne pour qu'on leur fournisse l'équipement dont ils ont besoin, comme des plaques balistiques pour leurs vestes pare-éclats et des vêtements de camouflage de la bonne couleur. Les conjoints des soldats m'ont téléphoné après avoir été informés des pénuries d'équipement. Ils s'inquiétaient des dangers inutiles auxquels seraient exposés leurs proches s'ils devaient se rendre dans une zone de combat sans disposer de l'équipement voulu. Par la suite, ils m'ont téléphoné pour me dire que les articles avaient été dénichés pour la rotation zéro de l'Opération Athéna.

Plus ça change, plus c'est la même chose. Des militaires canadiens ont été déployés en Haïti au début de cette année et ils réclamaient le même équipement qui manquait en Afghanistan, des articles comme des plaques balistiques et des vestes pare-éclats, et même les bonnes bottes. C'est de l'équipement militaire de base et il est inconcevable de constater que nos soldats n'en ont même pas en quantité suffisante.

Les simples soldats savent que si quelqu'un n'avait pas été prêt à se faire leur porte-parole à Ottawa, les Canadiens ne déploreraient pas seulement la perte du lieutenant Chris Saunders et des soldats qui ont perdu la vie en Afghanistan, voire de tous les autres soldats qui, dans l'esprit de notre gouvernement, ne sont plus que des statistiques.

À quelques semaines du jour du Souvenir, voilà que je prends part encore une fois à un débat pour condamner la façon dont le gouvernement traite les hommes et les femmes qui servent dans les forces armées de notre pays. Je dis forces armées, mais pendant encore combien de temps pourrais-je le dire? Il est clair d'après le discours du Trône et les gestes posés par notre gouvernement qu'il ne s'agit que d'une question de temps d'ici à ce que les militaires du pays soient complètement désarmés.

Rien n'illustre mieux le déficit démocratique actuel du Canada que la nécessité même de ce débat. Débat après débat, avec la participation de tous les côtés de la Chambre, y compris les députés d'arrière-ban du parti du premier ministre, d'un rapport de comité à

l'autre, ainsi qu'après toutes les analyses indépendantes de la défense, tous sont unanimes pour recommander qu'il soit mis fin à la destruction des Forces armées canadiennes.

Quel est donc le problème? Soyons clairs. Seul le bureau du premier ministre est à blâmer pour cette triste situation. Ce passage d'un magazine canadien sur la défense résume la situation clairement:

Au Canada, cependant, la centralisation du pouvoir au cabinet du premier ministre et l'absence quasi complète de supervision par le Parlement des opérations, de l'organisation et de l'administration des Forces armées canadiennes ont relégué cellesci au statut d'instrument privé du premier ministre. Dans le passé, le premier ministre a choisi d'importantes missions pour les Forces canadiennes sans aucune consultation avec le Parlement et apparemment malgré les objections des forces armées ellesmêmes. Il s'est accaparé le processus d'approvisionnement. Cela ne peut continuer.

Je félicite le chef de mon parti, le député de Calgary Sud-Ouest, pour le rôle déterminant qu'il a joué pour faire apporter des modifications au plan de politique du discours du Trône, de façon à y inclure les priorités des Canadiens. Grâce à notre amendement, le premier ministre doit tenir un vote à la Chambre des communes avant de prendre un décision sur la défense antimissile, un geste qu'il avait refusé de poser auparavant, selon la communauté de la défense.

(1535)

Malheureusement, le premier ministre a aussi déclaré que c'est le Cabinet qui prendra la décision finale sur la défense antimissile, sans égard aux résultats du vote à la Chambre des communes.

Obliger le premier ministre à renvoyer certaines questions au comité permettra à tout le moins une certaine surveillance parlementaire.

Ainsi, les observateurs réfléchis dans le domaine de la défense qui craignent que le déficit démocratique n'ait détruit nos forces armées devraient savoir que les choses commencent à s'améliorer.

Depuis des années, le gouvernement tente de confondre le public canadien en faisant du débat sur les dépenses militaires un débat sur des projets onéreux d'acquisition de matériel militaire. Cela finit immanquablement par une discussion sur la réalité des besoins.

La dernière discussion était de savoir si le Canada devrait avoir des sous-marins. Il était évident que le gouvernement avait désespérément besoin de matériel et qu'il calculait qu'il valait mieux acquérir du matériel usagé que rien du tout. Les forces étaient-elles à ce point à bout de ressources qu'elles étaient obligées d'obtenir gratuitement tout ce qu'elles pouvaient? N'y avait-il pas d'autres options?

C'est la même histoire avec la moindre pièce de matériel: les hélicoptères, les chars, les jeeps et les frégates. La liste est longue. Les défenseurs du gouvernement peuvent bien trouver des excuses à présenter dans les médias, il n'en demeure pas moins que cette négligence systématique a un effet dévastateur sur le moral des troupes.

Des soldats me téléphonent pour me demander quel type d'armée n'utilise pas de fusil. L'armée fait face à une pénurie de munitions depuis des années. Même les soldats qui étaient en mission en Afghanistan n'avaient pas utilisé une arme à feu avant de se retrouver sur le théâtre des opérations. Il est arrivé que des soldats ont attendu plusieurs années avant d'avoir la permission de pratiquer dans un champ de tir. Il allait sans dire que le gouvernement réglerait le problème de la pénurie de munitions en retirant leurs armes aux soldats.

Il est maintenant question d'un corps des volontaires de la paix, peu importe ce que cela signifie. Le premier ministre compte-t-il faire participer des citoyens canadiens à des missions de maintien de la paix sans que ces personnes n'aient reçu de formation au combat? Si on envoie des soldats participer à de telles missions, c'est à cause de l'incertitude qui règne sur le théâtre des opérations et de la possibilité que des situations extrêmement dangereuses se produi-

Même dans le rôle de maintien de la paix, ce gouvernement trahit la fière réputation que nous avions. Selon les chiffres les plus récents publiés par les Nations Unies, le Canada a reculé, passant au 38^e rang pour ce qui est de la participation d'observateurs militaires, de policiers civils et de militaires, derrière des pays tels que le Kenya, le Pakistan, le Ghana, l'Éthiopie et le Népal. En tant que membre de l'OTAN, le Canada vient seulement avant le petit pays qu'est le Luxembourg pour ce qui est des dépenses de défense par habitant, et le Luxembourg est au haut de la liste des contributeurs par habitant au budget régulier des Nations Unies.

En réalité, le gouvernement laisse tomber les Canadiens pour ce qui est de la paix et de la sécurité sur le plan international. Les observateurs du domaine militaire au Canada parlent d'un effondrement des Forces canadiennes, non pas d'un effondrement possible ou éventuel, mais d'un effondrement en cours.

Les problèmes des hélicoptères de la marine qui n'ont cessé d'accabler Jean Chrétien alors qu'il était premier ministre ne sont qu'un échantillon de ceux auxquels font face les militaires aujourd'hui. En plus des 3 milliards de dollars nécessaires pour remplacer ces appareils essentiels, il en faudra des milliards d'autres au cours des quelques prochaines années pour remplacer des aéronefs de transport, des destroyers, des véhicules logistiques militaires, et j'en passe. L'insuffisance budgétaire estimative pour le remplacement du matériel pour la période prenant fin en 2008 se chiffre à 15 milliards de dollars environ, et le remplacement de matériel n'est pas le problème le plus pressant des forces armées.

Celui des effectifs est encore plus critique. Les membres des Forces canadiennes se voient imposer un trop grand nombre de missions, d'où fatigue et burnout, sans parler de l'incidence néfaste sur la formation. Les nouvelles recrues font des tâches ordinaires chez nous pendant que ceux qui devraient les former sont partis en mission à l'étranger. Le trop grand nombre de missions successives entraîne des ruptures de mariages et des tensions qui mènent au suicide.

Vaut-il la peine de se battre pour la défense du Canada? Et il faut également se demander maintenant si le Canada mérite d'être défendu? Tous les députés qui estiment comme moi que le Canada est un pays indépendant qui mérite d'être défendu vont voter en faveur de la motion d'aujourd'hui.

• (1540)

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté les commentaires du député et il me semble évident que nous devons investir dans nos forces armées. Nous avons nettement besoin d'augmenter les moyens dont elles disposent. Nous devons résoudre les problèmes qui sont apparus et doter nos forces armées des effectifs bien formés et de l'équipement dont elles ont besoin pour s'acquitter de leurs tâches. Tout cela ne fait aucun doute, compte tenu des raisons qu'a fournies le député.

Les crédits

Mais j'aimerais que nous jetions un coup d'oeil au programme du Parti conservateur. L'une des raisons pour lesquelles j'ai quitté ce parti, c'est qu'il diffusait de la fausse information et que ce qu'il proposait n'était franchement pas faisable. Dans le programme du Parti conservateur, on prévoyait faire passer les dépenses militaires de 13,3 milliards de dollars à 33 milliards de dollars. C'est dans le programme de ce parti. L'augmentation se serait étalée jusqu'en 2010 et aurait fait partie de nouvelles dépenses totalisant 58 milliards de dollars, en plus des réductions d'impôt de 41 milliards de dollars.

Je demande au député comment son parti réussira à faire la quadrature du cercle, c'est-à-dire à faire passer les dépenses pour la défense de 13,3 milliards de dollars à 33 milliards de dollars, à augmenter l'ensemble des dépenses de 58 milliards de dollars et à réduire les impôts de 41 milliards de dollars sans faire de déficit.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, les affirmations du député d'en face sont complètement fausses, mais je vais dire ce qui est vrai. Il y a deux ans ce mois-ci, il a déclaré ceci:

Le gouvernement a négligé le secteur de la défense et nous faisons maintenant face à une crise absolue. Il se l'est pourtant fait rappeler à maintes reprises. Il a échoué dans sa tâche d'assurer à nos militaires un appui moral et économique. Cet échec érode non seulement les normes au pays mais aussi notre réputation à

Puis, en 2003, il a déclaré ceci:

Cela fait dix ans que le gouvernement sous-finance nos militaires et manque de respect à leur égard en ne leur donnant pas les outils dont ils ont besoin. Comme l'a dit le député conservateur, l'hélicoptère n'est qu'un problème parmi tant d'autres. Nous pourrions parler de l'effectif, de l'équipement et de l'entraînement. Il manque de tout à nos militaires. Ils ont le désir et la volonté de faire le travail qui leur revient, mais ils ne disposent pas des outils nécessaires. Le public canadien serait choqué d'apprendre que beaucoup de nos militaires passent jusqu'à concurrence de 11 ou 12 mois à l'étranger, loin de leurs familles. Pourquoi? Parce que le gouvernement s'est débarrassé de nombreux militaires et que l'effectif est si peu nombreux que notre pays ne peut pas envoyer des gens sur le terrain pour faire le travail qui lui revient.

Toujours ce mois-là, il a aussi dit ceci:

Depuis trop longtemps, nous sommes accrochés aux basques de nos alliés en ce qui a trait aux questions de sécurité internationale. Il y a deux ans, le secrétaire général de l'OTAN a indiqué que le Canada devait se manifester et contribuer. Il est triste de dire que le gouvernement a fait la sourde oreille.

Qu'arrive-t-il quand ces gens-là traversent le parquet de la Chambre? Sont-ils lobotomisés?

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, je suis très heureux de dire à la députée que mes lobes frontaux fonctionnent bien.

Je suis très heureux des investissements actuels dans la maind'oeuvre, la formation et l'acquisition d'équipement. Nous avons beaucoup fait depuis neuf mois, et ce n'est pas terminé. La députée a raison, nous devons faire plus; c'est ce que nous faisons actuellement et nous entendons continuer dans cette voie.

Le problème est que nous devons agir tout en respectant l'équilibre budgétaire. Il serait tout à fait irresponsable de notre part de revenir à la situation d'avant 1993, où des déficits massifs alourdissaient une dette qui était devenue disproportionnée. Cela réduisait nos possibilités de dépenser dans tous les domaines, y compris les forces armées.

Je pose de nouveau la question à la députée: comment réussira-telle la quadrature du cercle? Son parti était favorable à une augmentation de 100 milliards de dollars des dépenses, tout en promettant l'équilibre budgétaire. C'est irréalisable.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je trouve curieux que le député me pose des questions de géométrie alors que le gouvernement fait preuve de dyslexie en mathématiques: il nous avait annoncé un excédent budgétaire de 1,9 milliard, qui s'est révélé être de 9,1 milliards.

Il n'y a aucune raison de priver le personnel des forces armées du matériel dont il a besoin.

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur notre motion concernant l'état des politiques de défense du gouvernement.

Ma circonscription, Prince Edward—Hastings, est située tout près de la 8^e Escadre de la base des Forces canadiennes de Trenton, qui est l'une de nos bases aériennes les plus vastes et les plus utilisées. De nombreux militaires et employés de la base vivent dans ma circonscription. Je félicite ces gens, qui font de l'excellent travail et qui sont une source de fierté pour la région de Quinte.

Environ 3 500 militaires et civils travaillent pour la 8^e Escadre de la base des Forces canadiennes de Trenton. Cette base joue un rôle de premier plan dans l'économie locale. Elle remplit nombre de fonctions pour le ministère de la Défense nationale.

La majeure partie du personnel et de l'équipement utilisés dans les missions de maintien de la paix, notamment en Bosnie et au Kosovo, emprunte cette base aérienne. Les missions de recherche et de sauvetage sont assurées par l'Escadron 424 de la 8° Escadre, sur un territoire de plus d'un million de kilomètres carrés dans le centre du Canada. L'entrepôt du matériel utilisé par l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, est également géré par la 8° Escadre de la base des Forces canadiennes de Trenton.

Dans ma réponse au discours du Trône, j'ai parlé d'une visite du président libéral du comité sénatorial de la défense, M. Colin Kenny, à la base des Forces canadiennes de Trenton, en juin 2002. Dans son rapport, M. Kenny évoque la négligence choquante du gouvernement libéral à l'égard de la base. Voici ce qu'il y note:

Nous sommes ressortis de là en ayant l'impression qu'il y avait une pénurie de personnel, une pénurie de matériel et une pénurie de pièces de rechange, et que des questions touchant la conservation du personnel allaient au-delà de simplement la question des salaires.

On a dit au sénateur cette journée-là que seulement la moitié des 20 aéronefs de la 8° Escadre de Trenton étaient capables de voler à cause d'un ensemble de problèmes attribués principalement à un sous-financement. Les techniciens d'aéronefs n'avaient tout simplement pas les pièces de rechange nécessaires pour faire voler les avions.

Dans une entrevue qui a suivi cela, le sénateur de Rideau a déclaré que pas grand-chose avait changé. Il a dit que ces problèmes se retrouvaient dans les 15 bases visitées et que ce n'était pas un problème découlant du fait que les commandants de base étaient paresseux, mais qu'ils étaient plutôt abandonnés à leur sort. Il a ajouté qu'il y avait des pénuries partout et pas simplement pour les avions, que le besoin était énorme pour ce qui est des uniformes, des navires, du logement et des installations de formation.

Un an plus tard, en juin 2003, le ministre de la Défense de l'époque est venu à Belleville à l'occasion d'une activité de financement libérale. À l'époque, il a refusé de reconnaître que son gouvernement avait fait un travail déplorable pour ce qui est d'équiper nos militaires, mais il a quand même facilement admis

dans une entrevue accordée au *Intelligencer* de Belleville qu'on avait eu des difficultés à acheter les pièces de rechange et qu'on n'avait pas suffisamment d'argent pour acheter du nouveau matériel. C'est simplement une contradiction flagrante comme j'en ai rarement entendu.

Nous pouvons parler avec quiconque à la principale base de transport du Canada et rien n'a changé. Nos militaires essaient encore de s'en sortir avec un financement insuffisant, du matériel dépassé et un gouvernement qui continue de jouer à l'autruche ou de se décharger de ses responsabilités.

Même si la BFC Trenton joue un rôle clé en matière de transport aérien, en février de cette année, la Presse canadienne a signalé que les Forces canadiennes faisaient face à un manque à gagner de 500 millions de dollars et que certains membres de la Force aérienne recommandaient la fermeture de la BFC Trenton et d'autres bases dans tout le pays dans les dix prochaines années.

Nous pouvons imaginer à quel point il est difficile de s'acquitter d'un travail militaire important lorsque la personne n'est pas certaine qu'elle aura son travail dans cinq ou dix ans. Les postes militaires sont déjà assez difficiles sans que les titulaires doivent s'inquiéter de leur sécurité d'emploi.

Je crois que la BFC Trenton est le joyau de nos bases aériennes dans tout le pays. Sous un gouvernement conservateur, notre personnel militaire très important, auquel nous devons tant, serait traité avec le respect qu'il mérite et obtiendrait l'appui voulu, et c'est justement l'objet de la motion dont la Chambre est saisie.

Personne ne remet en question la réalité du sous-financement du secteur militaire, pas même mes collègues de l'autre côté de la Chambre. Or, le premier ministre a l'audace de prétendre qu'il a réglé la crise en matière de défense. Je lui suggère d'aller consulter les militaires de la BFC Trenton et de leur demander personnellement si la crise est terminée. Moi, je l'ai fait. En réalité, il faudrait même demander aux milliers de personnes de ma circonscription qui habitent sous le trajet de vol de ces aéronefs militaires démodés.

Samedi dernier, le *Sun* d'Ottawa rapportait que le gouvernement chercher à retrancher encore 700 millions de dollars du budget de 13,2 milliards de dollars. Hier, l'Institut international d'études stratégiques a révélé qu'en ce qui concerne le financement du secteur militaire, sur 169 pays, le Canada arrive presque en dernière place quant au pourcentage des dépenses par rapport au PIB, derrière des pays comme la Croatie et la Guinée. La liste est embarrassante. Le Canada et notre gouvernement doivent vraiment avoir honte de ne consacrer que 1,2 p. 100 de notre PIB au secteur militaire.

(1550)

À une certaine époque, le gouvernement appuyait bien les Forces canadiennes. Fièrement, il y a de nombreuses années, nous étions une puissance moyenne qui n'avait pas à faire étalage de ses moyens, mais sur laquelle on pouvait compter pour faire le poids sur la scène internationale. Les Canadiens étaient fiers de leur rôle, comme l'est un scout qui reçoit un insigne d'honneur. Or, comme le signale Chris Malette du journal *Intelligencer* de Belleville:

Si vous voulez que les militaires de la force aérienne, de la marine et de l'armée soient des scouts, il faudrait au moins avoir la décence de leur fourni un canif convenable.

Il n'est pas possible de s'acquitter de missions de paix si nos hélicoptères ne peuvent décoller. Il n'est pas non plus possible de respecter nos engagements à l'égard de l'OTAN si nos sous-marins doivent être remorqués au port, et bien sûr, si nous n'avons même pas notre propre remorqueur. Nous ne pouvons pas transporter nos troupes, notre équipement et notre matériel sans transport aérien adéquat, fiable et sécuritaire.

Certains de nos Hercules C-130, l'épine dorsale de nos programmes de maintien de la paix et de secours aux sinistrés, ont maintenant 40 ans. Nos militaires méritent mieux, surtout quand on songe aux millions de dollars de l'argent des contribuables qui ont été consacrés à l'achat d'avions Challenger pour que le premier ministre et sa confrérie puissent sillonner le pays. Je me demande, à l'instar de mes concitoyens d'un océan à l'autre, où le gouvernement a placé ses priorités?

Je manquerais à mon devoir si je me contentais de critiquer le gouvernement sans offrir quelques suggestions utiles.

Notre porte-parole en matière de défense, le député de Carleton—Mississippi Mills, un homme qui possède une grande expérience militaire, a fait remarquer que le quartier général de la Défense nationale emploie entre 11 000 et 12 000 militaires et civils, ce qui correspond en nombre à 14 bataillons d'infanterie, alors que les forces armées n'ont pas les moyens nécessaires pour engager le personnel pour former 14 bataillons d'infanterie.

Le temps est venu pour le gouvernement de traiter les militaires en uniforme aussi bien qu'il traite la bureaucratie qui les seconde.

Je propose également au gouvernement de mettre à jour la politique en matière de défense qui est demeurée inchangée depuis 1994. Toutefois, si le gouvernement adopte la même attitude qu'il affichait plus tôt aujourd'hui et depuis que je suis ici, je ne m'attends à rien d'autre qu'à des promesses avant la tenue des prochaines élections

Mes collègues et moi avons expliqué les raisons pour lesquelles nous estimons que les forces armées ont désespérément besoin de fonds supplémentaires. Si nous soulevons la question, c'est parce que le Canada ne vit pas dans une bulle. Robert Wright de l'Association canadienne pour l'étude de la sécurité du renseignement soutient que le Canada est toujours une cible terroriste.

Oussama ben Laden a dit publiquement que le Canada était un pays que ses partisans devraient attaquer. Il a classé le Canada au cinquième rang sur sept pays. À l'exception du Canada, tous les pays qui figurent sur cette liste ont déjà été attaqués. Il ne s'agit pas uniquement du problème de quelqu'un d'autre.

Je ne veux pas paraître alarmiste, mais la menace est réelle. Lorsque l'état d'alerte a été rehaussé, des avions de chasse étaient stationnés à la BFC Trenton de façon à pouvoir se rendre en moins de dix minutes à la centrale nucléaire de Pickering, puis peu après à Toronto et dans le Golden Horseshoe, une région qui abrite plus de 12 millions de personnes.

Voilà la raison pour laquelle je suis résolument en faveur d'un financement adéquat pour nos forces armées. Ce n'est pas uniquement dans l'intérêt de l'économie de Quinte qui emploie plus de 3 500 personnes, mais plus important encore pour faire en sorte de protéger la sécurité nationale et notre capacité de contribuer aux efforts militaires et humanitaires partout dans le monde.

Le gouvernement a une responsabilité, un devoir et une obligation envers notre personnel militaire. Les forces armées ont besoin d'argent. C'est aussi simple que cela. **●** (1555)

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais souligner que je vais partager mon temps avec le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.

Je crois que la possibilité de discuter de l'engagement du gouvernement envers les Forces canadiennes est très pertinente, et j'accueille favorablement la volonté de l'opposition officielle de soumettre aujourd'hui cette question à l'étude au Parlement canadien.

Je vous avoue, par contre, que même si je semble favorable au libellé de la motion elle-même, qui me semble raisonnable, j'ai beaucoup de difficulté avec son préambule. D'ailleurs, je pense qu'il y a une certaine inconsistance entre le libellé du préambule préparé par l'opposition officielle, et la position qu'elle a prise vis-à-vis du discours du Trône. Je voudrais faire référence à quelques paragraphes de ce discours du Trône, que je vais citer.

Dans le monde d'aujourd'hui, il faut prendre un engagement efficace et productif sur la scène internationale pour faire avancer nos aspirations nationales. Puisque le temps et la distance ne sont plus des facteurs d'isolement, on ne peut plus dissocier politique intérieure et politique internationale. La vision internationaliste du Canada est un avantage véritable, mais il nous faut trouver de nouvelles façons de l'exprimer si nous voulons faire valoir nos intérêts et affirmer nos valeurs efficacement dans un monde en changement.

Tout comme notre politique intérieure doit aller de pair avec notre politique internationale, nos efforts dans les domaines de la défense, de la diplomatie, du développement et du commerce doivent eux aussi aller de pair. Cet automne, le gouvernement publiera un énoncé global de sa politique internationale qui reflétera ce principe d'intégration. Les parlementaires et les autres Canadiens auront la possibilité de discuter des analyses et des orientations qui seront proposées.

Je vais citer quatre autres paragraphes consécutifs du discours du Trône. Ils se lisent comme suit:

Pour accroître la sécurité du Canada, il nous faut investir davantage dans nos forces armées, que ce soit pour assurer notre propre défense au pays ou encore en Amérique du Nord et dans le monde. Nous devons mériter la place que nous voulons occuper dans le monde. Mais notre force militaire ne sera jamais la plus grande; il nous faut donc l'organiser de façon intelligente, stratégique et bien ciblée.

De nos jours, la fière tradition de leadership du Canada dans le maintien de la paix est mise à l'épreuve par des exigences croissantes dans des contextes extrêmement dangereux et politiquement complexes, qui mettent souvent en cause des États dysfonctionnels. Nous avons vu, dans des endroits comme l'Afghanistan, la Bosnie ou Haïti, le travail exceptionnel que peuvent accomplir des Canadiens et des Canadiennes. Nous savons que les nôtres sont parmi les meilleurs au monde pour relever le défi qui consiste à être soldats pour gagner la paix, diplomates pour la négocier, et travailleurs humanitaires pour la maintenir.

C'est pourquoi le gouvernement ajoutera quelque 5 000 membres à nos forces régulières et 3 000 membres à la réserve, afin que le Canada soit mieux préparé et mieux équipé pour relever ce défi.

Voici le dernier paragraphe:

Comme on l'a vu au Darfour et ailleurs, la meilleure forme d'intervention est souvent celle de forces régionales acclimatées à la culture et à la géographie locales. En pareil cas, particulièrement en Afrique, le Canada entend continuer de jouer son rôle en formant des forces régionales de maintien de la paix afin de les préparer à exécuter des opérations de sécurité délicates, tout en respectant les principes du droit humanitaire international.

Je voulais rappeler à l'esprit des députés de cette Chambre ces passages du discours du Trône et aussi le fait que celui-ci a été adopté, pas plus tard qu'hier soir, à l'unanimité. Tous les députés de cette Chambre ont appuyé ce que je viens de citer. C'est pour cela que je tentais de démontrer qu'il y a une certaine incongruité avec le préambule de la motion d'opposition, qui est devant nous aujourd'hui. Ce n'est pas le cas pour le libellé de la recommandation elle-même. C'est pour cela que je vous dis qu'il y aurait eu moyen d'être un peu plus conséquent.

Pour le reste de mon temps, je vais faire porter mes remarques sur ce que le gouvernement fait effectivement pour mieux équiper nos troupes. Le gouvernement soutient résolument les membres des forces armées et s'engage à faire en sorte que les Forces canadiennes demeurent modernes, polyvalentes et aptes au combat.

(1600)

Malgré des allusions contraires, le domaine militaire a fait l'objet d'importants investissements, lesquels feront en sorte que les Forces canadiennes demeureront capables de protéger les Canadiens ici, chez eux, et promouvront les intérêts du Canada à l'étranger.

Plus précisément, le gouvernement s'est engagé à verser un montant de 7 milliards de dollars pour l'acquisition de nouveaux équipements, notamment des aéronefs à voilure fixe de recherche et de sauvetage, des systèmes de canon mobile, des hélicoptères maritimes et des navires de soutien.

[Traduction]

Le gouvernement appuie et continuera d'appuyer convenablement les Forces canadiennes. Nous sommes conscients que nous devons nous procurer certaines pièces d'équipement clés pour en assurer l'efficacité.

Le gouvernement veille à ce que les Forces canadiennes disposent des outils dont elles ont besoin pour faire le travail. Par exemple, le système de canons mobiles améliorera la capacité de déploiement et la mobilité de nos troupes. Il permettra de maintenir la capacité de tir direct de nos forces armées tout en étant plus polyvalent et plus facile à transporter que nos chars d'assaut Leopard.

Lorsqu'il entrera en service, le système de canons mobiles fera partie d'un groupe de véhicules qui ira en s'accroissant et il améliorera les capacités de défense aérienne et de tir direct de nos forces armées. Ce système de tir direct fait partie de la stratégie de formation d'un parc de véhicules moyens modernes.

Ce ne sont pas les seuls véhicules neufs que notre armée possède. Le gouvernement a récemment livré des G-Wagen directement en Afghanistan. C'est là un exemple d'équipement de premier ordre acheté et livré rapidement pour aider nos troupes sur le terrain.

[Français]

Ces exemples illustrent bien l'engagement du gouvernement à fournir à l'armée de terre des équipements de premier ordre et à la fine pointe de la technologie—des équipements qui seront en majeure partie construits ici, au Canada, soit dit en passant.

De plus, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec l'acquisition de nouveaux navires de soutien interarmées. Ces navires polyvalents assureront le soutien en mer de notre marine, le soutien de forces déployées à terre, ainsi que de précieuses capacités de transport maritime. Ils permettront à nos forces de continuer d'être efficaces dans le futur contexte de sécurité.

En ce qui concerne la force aérienne, comme je l'ai mentionné, le gouvernement finance l'achat de nouveaux hélicoptères maritimes et d'aéronefs à voilure fixe de recherche et de sauvetage. Ce dernier point constitue un investissement de 1,3 milliard de dollars.

Par ailleurs, une grande partie du financement a été attribuée à d'autres programmes de modernisation au cours des dernières années, notamment au programme d'amélioration de nos chasseurs CF-18 et de nos avions de patrouille à long rayon d'action Aurora, de même qu'au programme de transformation de deux de nos avions Airbus en avions de ravitaillement stratégique en vol.

[Traduction]

Le gouvernement a également investi dans des technologies qui amélioreront les capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance des Forces canadiennes. Par exemple, elles utilisent des avions sans pilote. Ces véhicules ont déjà grandement contribué à notre mission en Afghanistan. Nous avons également procédé à des expériences avec ce type de véhicule dans le cadre d'opérations dans l'Arctique.

Le gouvernement appuie le renforcement du rôle des Forces canadiennes dans la sécurité du territoire en leur donnant les moyens de protéger nos infrastructures critiques contre des attaques terroristes. Après les événements de septembre 2001, le gouvernement a annoncé qu'il doublerait l'effectif de la FOI 2 et qu'il formerait la Compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique. De plus, le ministère de la Défense nationale dirige l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire, aussi connue sous le nom d'IRTC.

Avec le concours des autres ministères fédéraux, de l'industrie, du milieu universitaire, des membres de la Défense se penchent sur les questions d'ordre chimique, biologique, radiologique et nucléaire, domaines pour lesquels son expérience est reconnue. Nous avons fait l'acquisition de quatre laboratoires nucléaires mobiles et nous possédons de l'équipement à la fine pointe de la technologie pour nous aider dans le cas d'une attaque radiologique à la bombe sale.

• (1605)

[Français]

Comme je l'ai cité dans le discours du Trône, le gouvernement a récemment annoncé un plan visant à accroître la force régulière de 5 000 militaires et la force de réserve de 3 000 militaires supplémentaires.

Tout cela pour démontrer la volonté du gouvernement de s'assurer que nos forces militaires, que les soldats qui font partie de ces forces militaires aient l'équipement nécessaire pour s'acquitter de leurs tâches.

Nonobstant le préambule de la motion de l'opposition officielle, il faut constater les faits, et les faits sont tout le contraire de ce préambule. Si on ne s'en tenait qu'au contenu même de la proposition qui est devant nous, je pense qu'il y aurait moyen de s'entendre.

[Traduction]

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt les propos du député libéral d'Ottawa-Vanier.

J'aimerais faire porter ma question et mes observations sur une question bien précise que j'ai soulevée à bon nombre d'occasions, au cours de la dernière année environ. J'étais porte-parole du Parti conservateur en matière de défense et, depuis peu, à titre de député engagé, j'ai reçu littéralement des dizaines de pétitions contenant plusieurs centaines de signatures de Canadiens inquiets. Ces pétitions portent sur les jeunes familles de militaires qui vivent pour la plupart dans des bases.

Les pétitionnaires sont des citoyens canadiens qui se préoccupent au plus haut point de la détérioration des normes en matière de logement dans les bases militaires. C'est une vraie épidémie qui touche toutes les bases du Canada.

Je me demande tout particulièrement si le député a eu l'occasion de visiter, comme je l'ai fait, certains des logements de la base de Rockliffe, ici, à Ottawa. Cela fait peut-être même partie de sa circonscription. Si ce n'est pas le cas, c'est certainement une circonscription voisine. Est-il au courant du déplorable état de certains des logements qu'on y trouve? Son gouvernement augmente régulièrement le loyer chaque année, et une nouvelle augmentation de 100 \$ entrera en vigueur le mois prochain. Que fait-il pour garantir que les réparations nécessaires sont faites dans ces logements pour qu'ils offrent des conditions acceptables aux familles qui y vivent?

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, je connais effectivement cette base. Elle est située dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. J'ai eu l'occasion de la visiter. Dans le passé, j'ai également eu l'occasion d'apporter mon aide, à un certain moment, pour résoudre certains problèmes qu'éprouvaient alors les gens qui y habitaient.

Je me retrouve actuellement dans une position un peu difficile car, en tant que ministre associé de la Défense, je crains d'être limité dans le genre d'intervention que je peux me permettre au sujet d'installations militaires situées dans la circonscription que je représente. En ce qui concerne la base aérienne de Rockliffe, je ne m'avancerai donc pas plus plus loin.

J'ajouterai cependant qu'en ce qui concerne les salaires, le gouvernement a pris ces dernières années des mesures pour augmenter substantiellement les revenus aux échelons inférieurs des forces armées. De plus, dans son dernier budget, le gouvernement a prévu une mesure selon laquelle le revenu de tout militaire en mission à l'étranger serait non imposable.

J'ai eu l'occasion de faire partie de la ligne d'accueil lorsque le dernier contingent de soldats est revenu d'Haïti. C'est l'une des conditions qu'ils ont le plus appréciées.

M. Jeremy Harrison (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention les commentaires du député d'en face, en particulier en ce qui concerne le système de canon mobile, également connu sous le nom de Stryker. C'est par ce système que le gouvernement compte remplacer les chars d'assaut Leopard.

J'estime qu'il est pour le moins malhonnête et au pire une mauvaise farce que de prétendre comparer le Stryker à un char de combat principal comme le Leopard. Il n'y a pas si longtemps, je faisais moi-même partie des Forces canadiennes. Je reste en contact avec mes amis militaires, et ils ne sont pas contents du tout à l'idée de perdre ainsi toute capacité en matière de véhicules blindés lourds.

Le député pourrait-il nous expliquer comment un système de canon mobile Stryker, comme les libéraux l'appellent, pourrait remplacer adéquatement un char lourd?

• (1610)

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, les capacités des forces armées doivent varier selon les circonstances des affectations. Les militaires réclament depuis longtemps les capacités qu'offre le système à canon mobile. Nous avons suivi leurs avis fondés sur les évaluations qu'ils ont menées, et tout porte à croire que l'armée est satisfaite. Elle veut se doter de cette capacité, qui est nécessaire.

Nous savons qu'il ne s'agit pas de blindage lourd, mais il fallait le blindage de poids moyen pour assurer le déploiement rapide.

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, pour mon premier discours de la présente législature, je tiens tout d'abord à remercier la population de ma circonscription, Esquimalt—Juan de Fuca, de m'accorder l'honneur de la représenter à nouveau. C'est un immense honneur que de siéger en cette Chambre. Très peu de Canadiens ont cette possibilité, et je suis extrêmement reconnaissant envers ceux qui me l'ont donnée à nouveau.

La base des Forces canadiennes d'Esquimalt se trouve dans ma circonscription. Les membres du personnel civil et des forces régulières qui y travaillent et leurs familles constituent une proportion importante de la population de ma circonscription. Encore une fois, et compte tenu plus particulièrement des fonctions que j'exerce, je m'engage à travailler fort dans leur intérêt, à me battre pour eux et à obtenir ce qui leur est nécessaire pour continuer à servir notre pays de façon extraordinaire ici et à l'étranger. Je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude pour ce qu'ils ont fait et vont continuer à faire pour notre pays. Nous leur sommes tous extrêmement reconnaissants.

J'aborde d'abord la motion présentée par l'opposition officielle. Le corps de la motion ne donnera pas lieu à beaucoup de controverse. Il y est question de l'engagement du gouvernement à maintenir nos capacités de combattre dans les airs, sur terre et en mer et de s'assurer que nos forces armées soient bien entraînées et adéquatement équipées pour accomplir leur tâche. Nous tentons d'atteindre cet objectif et nous travaillons fort pour y arriver. Le gouvernement a fait une contribution marquante en ce sens, en particulier au cours des neuf derniers mois. En fait, nous sommes prêts à faire beaucoup plus. Notre but n'est pas seulement de maintenir nos capacités, mais de les accroître, je dirai tout à l'heure pourquoi.

Par contre, nous sommes profondément en désaccord avec le préambule de la motion, qui se lit comme suit:

[...]e gouvernement [...] poursuit sur cette voie en proposant la création d'une brigade de maintien de la paix au détriment des forces actuelles prêtes au combat

Je nie absolument cette affirmation. Les députés de l'opposition savent très bien que c'est complètement faux.

Le gouvernement appuie vigoureusement les Forces canadiennes. J'ai écouté attentivement les allégations du Parti conservateur. Je vais examiner un à un les divers engagements pris par ce parti pour le cas où il formerait le gouvernement.

D'abord, les conservateurs investiraient sur-le-champ 1,2 milliard de dollars annuellement dans le secteur militaire. Qu'a fait le gouvernement? Il a prévu 1,6 milliard de dollars pour ce secteur dans son budget de 2004. Pour ce qui est du personnel, l'opposition porterait l'effectif à 80 000 militaires. Ce seul élément coûterait 1,6 milliard de dollars. Les seules augmentations de l'effectif réclamées par l'opposition accapareraient plus que l'exact montant de son engagement financier à l'égard du secteur militaire. Les chiffres ne sont tout simplement pas cohérents.

Ensuite, l'opposition a affirmé, lors des dernières élections, qu'elle voulait augmenter les dépenses de 54 milliards de dollars et réduire les impôts de 41 milliards de dollars. La seule façon d'arriver à ce résultat est de faire un déficit. C'est ce que nous observons au sud de notre frontière, aux États-Unis. Ce pays a un déficit de 470 milliards de dollars. Nous souhaitons donner tout ce que nous pouvons à notre secteur militaire, mais l'opposition sait très bien que nous pouvons faire cela uniquement si nous avons un budget équilibré. Nous ne pouvons faire cela si notre budget comporte un déficit, parce que nous épuiserions alors notre capacité à investir non seulement dans le secteur militaire, mais également dans les soins de santé et dans d'autres priorités des Canadiens.

À mesure que nous passons en revue la liste du parti de l'opposition, nous constatons que 10 de leurs 11 propositions ont déjà été réalisées, sont en voie de réalisation ou sont réalisées encore mieux par nous. En voici quelques exemples.

En ce qui concerne la question de la force aérienne, la flotte de CF-18 fait actuellement l'objet d'une mise à niveau. En ce qui a trait aux plus vieux avions de transport, les C-130, dix nouveaux appareils ont été achetés et ils remplacement nos plus vieux Hercules. En ce qui concerne le remplacement des Sea King, l'opposition sait fort bien que l'engagement a déjà été pris. Nous aurons aussi bientôt trois nouveaux navires de ravitaillement.

Le parti de l'opposition souhaite que le Canada dispose d'une Garde côtière qui soit plus forte et indépendante. Le gouvernement a aménagé deux nouveaux centres d'opération, un sur la côte ouest, dans l'île de Vancouver, et l'autre sur la côte est. Ces centres regrouperont non seulement les Forces canadiennes, mais encore la Garde côtière et la GRC. Nous aurons une approche multilatérale combinée pour les menaces s'approchant de notre frontière. C'est un projet fort intéressant.

● (1615)

L'opposition devrait certainement savoir non seulement que nous avons mis en oeuvre une bonne partie de ses recommandations, mais encore que nous sommes allés plus loin encore, et tout cela dans le cadre d'un budget équilibré. Notre principal objectif a toujours été d'avoir des troupes prêtes au combat, prêtes à faire face aux menaces. Voici une courte liste de nos engagements.

Nous nous sommes engagés à ajouter 5 000 militaires à la force régulière et 3 000 réservistes. En outre, 7 milliards de dollars ont été affectés à l'achat de canons mobiles, de trois navires de ravitaillement, de nouveaux hélicoptères et avions de recherche et de sauvetage. Cela vous suffit-il? Je dirais que c'est un bon départ. Allons-nous tabler là-dessus? Absolument. Tels sont les engagements que nous avons pris devant la Chambre et, surtout, devant les membres de nos forces armées. C'est à eux que s'adresse ce discours. Nous ferons de notre mieux pour leur donner la main-d'oeuvre, la formation et le matériel dont ils ont besoin pour mener à bien leurs missions.

[Français]

Je crois qu'il est utile de rappeler que les Forces canadiennes utilisent déjà de l'équipement à la fine pointe de la technologie.

[Traduction]

Entre autres exemples, il y a le Coyote, un véhicule de reconnaissance blindé, et notre nouvelle technologie de surveillance de pointe. J'ai eu le privilège d'assister à la réunion qui a eu lieu ici aujourd'hui. Nos forces armées ont reçu quatre récompenses sur leur sept présentations. Une d'elles concernait un outil extraordinaire de surveillance et de communication qu'elles ont conçu pour l'Arctique, qui peut servir à sauver des vies, non seulement au Canada, mais également à l'étranger. Il s'agit là d'une contribution non seulement à notre sécurité, mais aussi à celle de nos partenaires et du reste du monde. Cet outil sera d'une grande utilité dans bien des secteurs, dont celui de la recherche et du sauvetage. En outre, le véhicule blindé de transport de troupes, le VBL III, est un système très perfectionné et nous nous en inspirerons également.

Je peux assurer à mes collègues que le gouvernement est déterminé à accroître ses engagements à l'égard des forces armées, non seulement sur le plan des effectifs, mais aussi en matière de formation et de matériel. Pourquoi tout cela est-il important? Parce que les députés de tous les côtés de la Chambre ont dit très clairement que les menaces auxquelles nous sommes exposés ont augmenté et changé. Elles ne sont pas les mêmes que celles que nous connaissions auparavant, et les attentats du 11 septembre l'ont montré très clairement.

Ce qui est intéressant, c'est que nous avons pris l'initiative de faire ce que peu de pays font, à savoir intégrer nos capacités de défense, notre diplomatie, notre commerce et notre développement. Nous savons tous que ces quatre outils serviront et seront nécessaires pour affronter les menaces asymétriques. Nous avons des capacités extraordinaires dans tous ces secteurs et nous sommes déterminés à les mettre à profit.

En outre, la population devrait savoir, et je le répète, qu'un examen de la défense est en cours. Les conclusions seront connues cet automne. On demandera la participation de la population. Ce qui est plus important, on demandera aussi la participation des députés, pour que nous ayons le meilleur examen possible. Notre objectif est de réunir les meilleurs esprits pour qu'ils présentent les meilleures idées et que nous ayons le meilleur examen de la défense possible pour notre pays et pour les membres de nos forces armées. Ce sont des gens extraordinaires. Nous leur devons de leur donner tout ce que nous avons de mieux, car ils donnent tout ce qu'ils ont de mieux pour notre pays.

J'ai eu l'honneur de les voir à l'oeuvre. En Sierra Leone, ils forment la nouvelle armée pour qu'elle assure la paix et la sécurité. Ils ont sauvé des vies pendant le conflit de la Bosnie. Nos tireurs d'élite ont reçu des distinctions du gouvernement américain pour leur travail en Afghanistan. Voilà qui montre que les membres de nos forces armées sont parmi les meilleurs au monde. Nous désamorçons des menaces là-bas, mais, comme le dit le rapport de la commission américaine qui a étudié les attentats du 11 septembre, il nous reste encore beaucoup à faire, comme partenaires et comme pays isolés, pour lutter contre ces menaces.

Le monde a changé. Il y a de nouvelles menaces et de nouveaux défis, et le gouvernement est déterminé à relever ces défis dans l'intérêt de tous les Canadiens et du monde.

● (1620)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, je ne crois pas un mot de ce que le député vient de dire et permettez-moi de dire à la Chambre pourquoi. Pas plus tard qu'il y a un an, voici ce qu'il a dit du bilan de son gouvernement en matière de défense:

[...] le gouvernement a négligé le secteur de la défense et nous faisons maintenant face à une crise absolue[...] Il a échoué dans sa tâche d'assurer à nos militaires un appui moral et économique. Cet échec érode non seulement les normes au pays mais aussi notre réputation à l'étranger.

En outre, il a déclaré que les hommes et les femmes en uniforme:

[...] portent beaucoup plus d'attention à notre pays que le gouvernement ne leur en

Il a également affirmé:

Cela fait dix ans que le gouvernement sous-finance nos militaires et manque de respect à leur égard en ne leur donnant pas les outils dont ils ont besoin... Ils ont le désir et la volonté de faire le travail qui leur revient, mais ils ne disposent pas des outils nécessaires.

Il a aiouté

[...] le gouvernement s'est débarrassé de nombreux militaires et l'effectif est si peu nombreux que notre pays ne peut pas envoyer des gens sur le terrain pour faire le travail qui lui revient.

Enfin, il a déclaré:

Depuis trop longtemps, nous sommes accrochés aux basques de nos alliés en ce qui a trait aux questions de sécurité internationale.

Ce sont des déclarations qu'il a faites ici même il y a un an. Cela représente un virage à 180 degrés par rapport à ce qu'il disait il y a quelques moments à peine. Voilà pourquoi je ne crois pas un mot de ce qu'il a à dire au sujet de notre défense nationale.

Il a soutenu que tout avait changé pendant les neuf mois qui se sont écoulés depuis qu'il est devenu membre du Parti libéral. Oui, bien sûr, les 10 ans, 20 ans, 30 ans de négligence dont il a parlé sont disparus. Oui, oui, d'accord. Et cela vient d'un gouvernement qui a présenté un discours du Trône qui contenait une ligne complètement vide de sens sur la défense. D'un gouvernement qui a mené une campagne démagogique contre notre parti parce qu'il avait proposé de nouvelles dépenses d'équipement substantielles pour les forces armées. D'un gouvernement dont les dépenses en matière de défense restent à l'avant-dernier rang au sein de l'OTAN en pourcentage du PIB. D'un gouvernement dont le budget de la défense, selon l'Institut international d'études stratégiques, reste l'un des plus bas parmi les 164 pays qui ont été étudiés. D'un gouvernement qui laisse toujours nos hommes voler à bord d'hélicoptères vieux de 45 ans et à bord de sous-marins qui ne peuvent traverser l'Atlantique sans perte de vie tragique.

Comment peut-il ne pas avoir honte de prononcer un discours comme celui-là?

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, il est triste que le député d'en face continue de vivre dans le passé. Il ne reconnaît pas les engagements attrayants que le gouvernement a mis de l'avant, particulièrement dans les neuf derniers mois. Je les répéterai pour son édification, car il n'a sûrement pas entendu ou compris ce qui s'est dit

Le gouvernement débloquera 7 milliards de dollars pour que les forces armées puissent acquérir quatre bonnes pièces d'équipement. Il y aura aussi 5 000 nouveaux militaires et 3 000 nouveaux réservistes. Le gouvernement est déterminé à changer la situation.

Le député devrait se regarder dans le miroir et voir les engagements que son parti a pris. Il doit comprendre un peu les principes mathématiques de base. Le Parti conservateur voulait faire de nouvelles dépenses de 54 milliards de dollars tout en réduisant les impôts de 41 milliards de dollars. La seule façon d'y arriver serait de faire un déficit. Le député pourrait se regarder dans le miroir un jour et se demander s'il veut appuyer le genre de politiques qu'on retrouve aux États-Unis et qui entraînent un déficit de 470 milliards de dollars. S'il veut adopter un protocole de dépenses déficitaires, il devrait alors le dire clairement. Cependant, nous n'appuierons pas cela.

Nous n'appuierons pas cela. Nous aurons des excédents budgétaires. Nous ne croyons pas que c'est la façon de soutenir nos forces armées et nos soins de santé et de satisfaire aux exigences et aux besoins des Canadiens. Nous ne compromettrons pas l'économie de notre pays. Nous aurons un budget équilibré tout en appuyant nos forces armées.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, je ne parlerai pas du budget et je n'expliquerai pas son fonctionnement parce que les libéraux semblent avoir du mal à comprendre cela.

Pendant la campagne électorale, les libéraux ont proposé, par l'entremise du ministère des Affaires étrangères, de créer une brigade de gardiens de la paix, au grand étonnement du ministère de la Défense nationale. On a parlé d'une brigade de gardiens de la paix parce que ceux qui en ont eu l'idée n'avait aucune notion relative à la capacité de combat. L'idée, c'était de créer une force dont les membres, munis de bérets bleus et de fusils, allaient négocier la paix.

Les crédits

Voilà pourquoi nous avons ce débat aujourd'hui. Nous voulons avoir l'assurance que les 5 000 soldats et les 3 000 réservistes qui s'ajouteront aux forces actives recevront une formation pour le combat de la plus haute qualité.

(1625)

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, ces 5 000 soldats, tout comme les 3 000 réservistes, s'ajouteront aux forces actives. Les deux groupes seront intégrés en fonction des besoins de nos forces armées afin que celles-ci puissent s'acquitter des tâches complexes qu'elles exécutent généralement.

Le député sait pertinemment que cela n'est possible que si notre budget est équilibré. Le gouvernement a pu enregistrer un excédent ou présenter un budget équilibré, et le Canada jouit de l'économie la plus vigoureuse parmi tous les pays de l'OCDE. Il y a lieu d'être fiers. C'est seulement avec une économie forte que nous pourrons soutenir nos forces armées. C'est là notre engagement.

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis vraiment de prendre part au débat aujourd'hui. Je pense que je dois relire à la Chambre la motion que notre parti a proposée, pour que les députés sachent sur quoi s'appuient mes commentaires. La motion se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, les politiques de défense nationale du gouvernement sont sérieusement dépassées et que le financement est dramatiquement inférieur à ce qu'il devrait être pour permettre au Canada de s'acquitter de ses engagements en matière de défense; que le gouvernement a laissé péricliter les capacités de combat des Forces canadiennes, et qu'il poursuit sur cette voie en proposant la création d'une brigade de maintien de la paix au détriment des forces actuelles prêtes au combat; et par conséquent que,

Cette Chambre exhorte le gouvernement à s'engager à maintenir des forces aériennes, terrestres et maritimes prêtes au combat en veillant à ce que leur personnel reçoive la formation, le matériel et le soutien nécessaires pour mener des opérations de combat et des missions de maintien de la paix afin de rehausser le statut et l'influence du Canada en tant que pays souverain.

La seule chose que je tiens à dire, c'est que les députés de tous les partis, à l'instar des Canadiens de partout au pays, croient dans le secteur militaire canadien, ils ont foi dans une organisation et appuient cette même organisation. Si nous envoyons nos militaires risquer leur vie, ils méritent les ressources humaines et matérielles nécessaires pour s'acquitter de leur tâche, en notre nom, le plus sécuritairement possible. Les Canadiens, d'un océan à l'autre, sont d'accord avec cela. Les députés de toutes les allégeances politiques en conviennent également. Cet élément n'est pas remis en question.

J'estime qu'il faut se pencher sur les faits, sur ce qui s'est produit au cours des onze dernières années dans le secteur militaire canadien. Il faut examiner les faits et faire la part des choses par rapport aux déclarations de divers ministres et de députés du Parti libéral au cours du présent débat et des deux dernières semaines. Je crois vraiment important de regarder les deux côtés de la médaille et de relever les différences.

Pour offrir au Canada les gens et l'équipement nécessaires pour que le secteur militaire remplisse son rôle de façon sécuritaire, il faut augmenter les dépenses. C'est incontournable. Il va sans dire que d'autres mesures s'imposent, mais il faut augmenter les dépenses.

Le gouvernement libéral ne cesse de répéter qu'il a augmenté les dépenses. Il peut le répéter autant de fois qu'il le voudra, ça ne changera rien à la réalité de la chose. On n'a qu'à regarder les chiffres.

Premièrement, en 11 ans, le gouvernement a réduit de 20 milliards de dollars le budget de défense. Deuxièmement, en ce qui concerne les effectifs, quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, l'effectif en activité de nos forces armées s'établissait à environ 80 000 personnes. Aujourd'hui, il n'en compte plus que 52 000. Voilà les faits, peut importe ce que dit le gouvernement.

Oui, on a fourni du nouveau matériel à nos forces, mais celui-ci laisse beaucoup à désirer. On a tendance à citer les exemples les plus évidents, comme le remplacement des hélicoptères Sea King, la remise à neuf problématique des sous-marins, les problèmes d'approvisionnement, le manque de navires de ravitaillement, etc. En ne citant que ces exemples, on passe sous silence l'autre aspect, moins voyant mais tout aussi important, de nos problèmes d'équipement. Je parle de l'entretien et des réparations nécessaires pour s'assurer que le reste du matériel, qui est souvent très vieux, soit fiable, sans danger et en état de marche. On fait rarement référence à cet aspect des choses, et on n'en parle encore moins.

Je le répète, tout cela demande de l'argent. Les libéraux affirment avoir accordé le financement nécessaire. Mais d'après les calculs des responsables militaires, les fonds promis par le premier ministre, environ 7 milliards de dollars, n'équivalent qu'à un quart de ce dont nos forces armées disent avoir besoin.

● (1630)

Comme nous le savons, le haut commandement militaire rend des comptes au gouvernement. Il ne critiquera pas le gouvernement, les représentants élus de la population. Malgré tout, le montant déterminé par les militaires pour satisfaire les besoins de défense essentiels est quatre fois plus élevé que ce que le premier ministre a promis. Je dis bien ce qu'il a promis et non pas ce qu'il a fourni. Manifestement, il existe un énorme écart de l'ordre de nombreux milliards de dollars.

La réalité est que nous avons besoin de cet argent. Comparons le Canada à d'autres pays de l'OTAN. Je crois que c'est une bonne façon de mesurer où se situent vraiment les Forces canadiennes, ainsi que de juger des propos tenus par le premier ministre, le secrétaire parlementaire et d'autres députés d'en face.

Le Canada consacre environ 1,2 p. 100 de son PIB à des dépenses militaires. La moyenne de l'OTAN est légèrement supérieure à 2 p. 100. L'écart est énorme. Le premier ministre, le ministre de la Défense et d'autres encore ont déclaré ici-même que le Canada est l'un des pays qui consacre le plus d'argent au domaine militaire. Ce qu'ils ne disent pas, toutefois, c'est que par rapport à son PIB, le Canada se situe à l'avant-dernier rang de tous les pays membres de l'OTAN. Voilà la vérité, mais le gouvernement la cache et c'est dommage.

Cet argent est important en raison de ce qu'il apporte. Ce qu'il apporte, ce qu'il pourrait apporter et ce qu'il apportera lorsque nous formerons le gouvernement, ce sont les effectifs nécessaires et l'équipement dont ils ont besoin pour s'acquitter en notre nom de leur travail dans les conditions les plus sûres possibles, car ils travaillent pour nous.

N'y a-t-il que le Parti conservateur qui dit que le budget est bien inférieur à ce qu'il faut ? Non, pas du tout. Je faisais partie du comité de la Chambre des communes qui a déposé un rapport il y a environ un an. La plupart des membres du comité étaient des libéraux, y compris l'ancien ministre de la Défense. Que disait ce rapport ? Il disait presque mot pour mot ce que dit le Parti conservateur, à savoir que nous devons graduellement augmenter notre budget pour qu'il se situe autour de la moyenne de l'OTAN. C'est exactement ce que

disait le rapport. Les libéraux, les conservateurs, tous les partis en ont convenu.

Au cours des deux dernières années, un comité sénatorial a dit presque la même chose, à savoir que le gouvernement ne fournit tout simplement pas les ressources voulues pour que nous nous dotions des forces armées dont nous avons besoin pour accomplir ce que nous leur demandons de faire année après année pour le pays.

Les forces armées elles-mêmes ont dit qu'il leur fallait davantage. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur leurs propositions. Elles ont expliqué ce qu'il leur fallait pour donner ce que le gouvernement attend d'elles, selon le livre blanc de 1994 et des déclarations plus récentes.

Diverses études indépendantes ont dit exactement la même chose. Le gouvernement ne fait tout simplement pas les dépenses qu'il faudrait pour que nous ayons les effectifs et le matériel capables de fournir ce que nous attendons des forces armées. Aucun doute à ce sujet. C'est un fait.

Un mot rapide au sujet de cette nouvelle force de maintien de la paix de 5 000 personnes dont le gouvernement a parlé. L'idée est séduisante. Le problème, c'est qu'aucun crédit n'a été débloqué. Le problème, c'est que nous ne pouvons envoyer à des endroits dangereux des gens qui ne sont pas prêts au combat, pas entraînés et qui n'ont pas le matériel nécessaire. Cela n'est arrivé que trop souvent par le passé. Combien de fois faudra-t-il le faire avant d'apprendre? De ce côté-ci, je crois que nous avons compris. Nous ne pouvons plus nous permettre cette imprudence. Il nous faut des effectifs entraînés au combat, prêts et bien équipés, qu'ils aillent au combat ou non. Nous leur devons au moins cela.

● (1635)

Bien des députés ont enregistré aujourd'hui un message pour le jour du Souvenir à l'édifice du Centre. Beaucoup ont dit qu'ils appuyaient les forces armées du Canada, qu'ils se souvenaient, qu'ils remerciaient ceux qui ont servi leur pays par le passé. Et je crois que tous étaient sincères. Mais les mots ne suffisent plus. Nous devons tous donner à nos soldats ce qu'il leur faut pour nous protéger et nous offrir les services que nous leur demandons.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté notre collègue et j'ai certes été touché à la fin de son discours, lorsqu'il a parlé du jour du Souvenir et de la nécessité de se rappeler de ceux qui, dans beaucoup trop de cas, ont fait le sacrifice ultime pour défendre les libertés que, trop souvent, nous tenons pour acquises. Il a tellement raison.

Il est facile de dire cela. Il est souvent facile pour nous d'oublier. Bien entendu, nous devons toujours nous rappeler; souvenons-nous. Il est si important, le jour du Souvenir, de remercier ceux qui ont répondu à l'appel chaque fois et ceux qui continuent de le faire, comme le lieutenant Saunders qui, malheureusement, a fait le sacrifice ultime, qui a donné sa vie pour les libertés que trop souvent nous tenons pour acquises.

Nous sommes souvent forcés d'envoyer des troupes à l'étranger pour aider à protéger des gens qui sont moins favorisés et qui luttent peut-être pour la liberté et la démocratie, ces deux notions que nous tenons pour acquises trop souvent, je le répète. Nous engageons des troupes, comme nous l'avons fait en Afghanistan, en Bosnie et dans d'autres points chauds du monde. Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, je crois que l'objectif central des observations de mon collègue était la nécessité de veiller à ce que les troupes que nous envoyons soient prêtes au combat et aussi bien équipées que possible. C'est le moins que nous devions à nos jeunes hommes et nos jeunes femmes si nous les envoyons à l'étranger pour s'acquitter de ce travail important.

Je voudrais demander à mon collègue de commenter un sondage qui, selon moi, montre à quel point le gouvernement libéral ne comprend pas l'état d'esprit des Canadiens, et pas simplement celui du Parti conservateur du Canada et l'engagement que nous avons pris par écrit à l'égard de nos militaires. Le sondage a été publié la semaine dernière seulement. Je voudrais citer un article de journal. La manchette dit ceci: « Les libéraux déconnectés de la population au sujet de notre armée ». Et l'article dit ceci:

Près de 80 p. 100 des personnes qui se sont exprimées dans le cadre d'un sondage en ligne effectué par le réseau CanWest Global considéraient que le principal rôle des Forces canadiennes était de se préparer à la guerre, le maintien de la paix venant après la défense de nos frontières.

Sur les 10 366 réponses reçues par Internet, 8 160 personnes ont dit que la préparation à la guerre devrait être le principal rôle de notre armée.

Le choix le plus populaire ensuite était la défense des frontières du Canada...

À peine 745 personnes ou 7,19 p. 100 considéraient que le principal rôle de nos militaires était le maintien de la paix.

C'est ce que nous essayons de souligner aujourd'hui. Nos forces doivent être prêtes au combat.

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, je n'ai pas vu le sondage. Je n'en avais même pas entendu parler. Mais si de 8 000 à 10 000 personnes y ont répondu au total, c'est un sondage de grande ampleur. C'est le reflet fidèle de l'opinion des Canadiens, qui du reste ne m'étonne pas.

Nous avons peut-être l'air d'être seuls dans notre camp, mais ce que les parlementaires ont répété à maintes reprises au cours des cinq dernières années notamment, c'est que l'idée qu'il nous faut une armée prête au combat fait son chemin dans la population en général. Les gens y pensent et ils arrivent à comprendre ce que le gouvernement ne veut pas reconnaître. Pourtant, le gouvernement comprend. Je ne croirai jamais qu'il ne comprend pas ce qui est nécessaire, mais il n'est tout simplement pas prêt à prendre une décision difficile sur la façon de dépenser l'argent des contribuables. Il n'est pas prêt à faire des choix difficiles, et c'est la plus triste des constatations. C'est pourquoi il se défile en disant qu'une armée de maintien de la paix suffit.

Comme le député l'a dit, le moins que nous puissions donner à nos militaires, hommes et femmes, c'est la capacité de se défendre dans toutes les circonstances où ils risquent de se retrouver. Ce qui est le plus prévisible, dans un contexte d'instabilité extrême, c'est l'imprévisible. Faisons donc tout notre possible pour leur fournir ce dont ils ont besoin pour se défendre et être en sécurité, quelle que soit la situation.

Si Dieu le veut, lorsqu'on les enverra maintenir la paix, quel que soit le sens de cette expression, la situation restera paisible. Mais nous avons vu dans le passé que c'est loin d'être toujours le cas. Ils se trouvent en fait dans des situations de combat. Le combat est nécessaire pour stabiliser la situation, ce qui permet souvent aux gens de la région ou du pays concerné de jouir enfin du calme qu'ils

Les crédits

n'ont pas connu depuis trop longtemps. Ils ont alors l'occasion de faire progresser leur pays vers la liberté et la démocratie. Donnons aux militaires ce qu'il leur faut et aidons ainsi véritablement les pays auxquels nous allons prêter main-forte.

* * *

● (1640)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu des discussions entre les représentants de tous les partis et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime de la Chambre pour la motion suivante:

Que, à la fin de la période prévue pour les questions orales le vendredi 22 octobre 2004, un porte-parole de chaque parti prononce une courte déclaration pour rendre hommage au sénateur Jean-Robert Gauthier.

Le vice-président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord. (La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

CRÉDITS

MOTION DE L'OPPOSITION—LA DÉFENSE NATIONALE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. David Chatters (Battle River, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole, de divers points de vue, au sujet de la motion de l'opposition.

Tout d'abord, en tant que député, je représente les deux seules bases militaires de l'Alberta, et elles sont situées dans ma circonscription. La première est celle de Cold Lake, connue mondialement pour l'opération Maple Flag, qui permet aux pilotes de nombreux pays de bénéficier des meilleures installations au monde pour s'entraîner et s'exercer au vol et au combat. Je représente également la garnison d'Edmonton, l'une des super bases canadiennes, qui continue de déployer des soldats un peu partout dans le monde.

Je prends la parole dans cette double perspective, car au cours des quelques mois qui se sont écoulés depuis mon élection en tant que député de Westlock—St. Paul, qui porte maintenant le nom de Battle River, le dossier que je conserve, à mon bureau, sur le personnel des Forces canadiennes est de loin le plus volumineux, puisque mon bureau est en contact à la fois avec des membres des forces armées et des militaires à la retraite.

Je suis certain que mon collègue qui a pris la parole avant moi et qui a représenté la région de Cold Lake avant moi a probablement vécu la même expérience. La quantité de courrier que nous recevons et les problèmes portés à notre connaissance sont certainement un indice des graves problèmes de moral au sein des Forces armées canadiennes et du sentiment d'abandon qu'éprouvent les membres des forces armées à l'endroit du gouvernement. Je voudrais parler un peu de cette question.

Je voudrais aussi aborder le sujet d'un point de vue personnel, puisque ma famille a de longs états de service dans les Forces armées canadiennes, aussi bien en temps de paix que dans le cadre des missions de maintien de la paix instituées par M. Pearson. Mon fils a servi pendant 18 ans dans les forces armées. En tant que père, je suis très fier de ce qu'il fait pour son pays.

Toutefois, je m'attarderai davantage à la situation des militaires du rang, un groupe que le gouvernement libéral du Canada a laissé tomber et a trahi, et ce dès l'époque de Pierre Trudeau. Je parlerai aussi de la fusion des trois forces et de ses effets sur le moral des troupes. En fait, le moral du personnel n'a jamais cessé de se détériorer depuis.

Je dois d'emblée dire combien je suis déçu du secrétaire parlementaire, de ses belles paroles et de ses déclarations, car j'ai servi pendant 10 ans dans le même caucus que lui et j'ai toujours pensé qu'il était un homme de principe et intègre. Pendant les années qu'il a passées dans notre caucus, il était une personne qui ne cédait pas facilement, qui tenait tête et qui adoptait des positions controversées sur des dossiers comme la santé, simplement parce qu'il y croyait. Et je pensais qu'il était sérieux, qu'il croyait que ce qu'il disait était juste. Pourtant, son parti l'envoie ici, en ce jour réservé à l'opposition, pour répondre à presque tous ceux qui prennent la parole et défendre la position du gouvernement, sachant très bien que ses déclarations antérieures, ses déclarations des dix dernières années sur le traitement réservé à ses forces armées par le Canada, hantent encore cette Chambre.

Le député mérite toute ma sympathie car il doit être très difficile d'avoir liquidé ainsi ses principes pour devenir un député du Parti libéral. Bien sûr, ce qu'il fait ici aujourd'hui c'est se soumettre à l'examen de passage ultime qui déterminera s'il est admissible au Parti libéral. Je lui offre toutes mes condoléances. Je pense en effet qu'il a réussi son examen.

● (1645)

Comme je l'ai déjà dit, je pense que ce sont les militaires du rang qui sont actuellement floués, compte tenu de la façon dont le gouvernement traite ses forces armées. Il y a plusieurs raisons à cela. Il est certain que le courrier que je reçois ne vient pas du corps des officiers. À l'occasion, je reçois quelques lettres d'officiers qui, après leur retraite, semblent avoir été libérés des liens de cet esprit de corps et sont maintenant disposés à parler. Je pense que le corps des officiers est avantagé de plus d'une façon.

Premièrement, les échelons supérieurs de nos forces armées sont tellement surchargés qu'ils n'ont pas à supporter la même charge que les militaires du rang qui s'occupent des tâches quotidiennes. Nous avons tellement d'officiers en trop qu'il ne sont pas soumis à la pression du redéploiement comme les militaires du rang. Deuxièmement, je pense que les officiers ont abandonné à eux-mêmes les militaires du rang en se déchargeant de leur responsabilité de tenir tête, de parler et de prendre la défense des soldats, des aviateurs et des marins lorsqu'ils doivent faire face à des problèmes, comme c'est le cas maintenant.

Je m'attarde particulièrement à eux puisque ce sont les familles des militaires du rang qui sont détruites par le manque de personnel et la nécessité de sans cesse redéployer les troupes. Ce sont les familles de ces militaires du rang qui doivent surmonter cette terrible épreuve. Si nous avions accès aux statistiques quant au nombre de familles brisées, de suicides et de cas d'alcoolisme chez les militaires du rang par rapport à la population en général, je crois que nous serions scandalisés par ce que nous faisons subir aux membres de nos forces armées qui continuent, malgré tout, de porter fièrement l'uniforme

des Forces canadiennes et de représenter dignement notre pays partout dans le monde.

De plus, ce sont les militaires du rang qui sont aux prises avec le manque de financement. À titre d'exemple, rappelons-nous le groupe de militaires en formation en Colombie-Britannique qui avaient reçu quelque 70 dollars par jour en allocation pour frais. Ils ont été payés, mais lorsqu'ils sont revenus après leur formation, ces allocations ont été récupérées à un point tel qu'au moins un de ces militaires a dû hypothéquer sa maison pour rembourser son allocation. Je ne crois pas que les gradés aient à se soucier de ce genre de problème. Voilà pourquoi je m'attarde tout particulièrement aux militaires du rang. Je crois que cette situation est impardonnable.

Le secrétaire parlementaire s'est porté à la défense des Canadiens en Iraq et en Afghanistan. C'est en Afghanistan je crois qu'ils ont été reconnus, c'est là qu'on a rendu hommage à la compétence des tireurs d'élite. Le secrétaire parlementaire a déclaré qu'il était fier d'eux. Pourtant, le gouvernement qu'il représente aujourd'hui a refusé de permettre au gouvernement des États-Unis de leur remettre une médaille militaire. Il est peut-être fier d'eux, mais son gouvernement ne semblait pas l'être. Je ne comprends pas pourquoi.

Selon les Américains, ils faisaient un travail exemplaire. Lorsque les Américains ont voulu leur accorder une reconnaissance internationale, notre gouvernement a refusé pour une raison quelconque. Il vaut mieux être reconnu en recevant une médaille de gardien de la paix, je suppose, mais tel n'est pas le rôle véritable du soldat. Ce fut honteux.

C'est aux militaires du rang que revient le défi de faire fonctionner un matériel désuet. Ce sont eux qui doivent assurer le fonctionnement des aéronefs, des navires et du matériel militaire. Ils doivent cannibaliser la moitié de la flotte pour que l'autre fonctionne. N'estce pas décourageant? Ils n'ont ni les outils ni les pièces. Voilà qui est démoralisant.

(1650)

Dans ce cas, comme dans celui de tous les autres ministères que j'ai pu observer ces dix dernières années, les libéraux ne manquent pas de belles paroles mais n'agissent jamais. On parle de dépenser ou d'accorder de l'argent. Prenons le cas des hélicoptères embarqués comme exemple de leur inaction. Onze ans ont passé et nous n'avons pas encore commandé ces hélicoptères.

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, j'ai représenté cette partie de la circonscription que représente aujourd'hui le député et où se situe la base aérienne de Cold Lake. Au fil des ans, j'ai entendu de nombreux membres du personnel parler des difficultés qu'ils avaient à essayer de garder nos avions à réaction en état de marche. J'ai aussi entendu les familles se plaindre du sur-déploiement et ainsi de suite. C'était le cas à l'époque, et ça l'est encore aujourd'hui.

Je n'arrive pas à croire que, depuis onze ans que nous sommes à la Chambre, nous entendons dire que le gros de notre équipement se détériore sans arrêt, qu'il est carrément désuet. Or, chaque fois que les Forces canadiennes sont appelées à intervenir dans un conflit, leur efficacité est louée. Je pense que ce phénomène est facilement explicable, mais j'aimerais quand même entendre les commentaires du député à ce sujet.

Ce n'est évidemment pas parce que nos forces disposent de matériel dernier cri, et ce n'était certainement pas le cas par le passé. C'est grâce à l'ingéniosité et à l'excellente formation de nos soldats. Ce sont eux qui sont compétents, fiers et dévoués à la tâche. Ils veulent tellement bien faire au nom de notre pays qu'ils compensent l'insuffisance lamentable de notre équipement. J'aimerais entendre ce que le député a à dire là-dessus.

● (1655)

M. David Chatters: Monsieur le Président, le député soulève un argument pertinent parce que nos militaires comptent parmi les mieux entraînés dans le monde. Il y a des années, mon fils a participé, en compagnie d'un équipage de son escadron, à un pageant aérien international en Caroline du Nord. Notre équipage a compté parmi les meilleurs dans le monde même s'il volait à bord d'un aéronef vieux de 20 ans alors que les équipages israéliens et américains volaient à bord d'appareils flambant neufs. Nos aviateurs nous ont brillamment représentés. Nous pouvons en être fiers.

Quand le gouvernement finit par leur fournir du matériel neuf à la fine pointe, au lieu de confier à son personnel hautement qualifié la responsabilité d'assurer fièrement l'entretien des aéronefs, il fait appel, pour des raisons politiques, à des entrepreneurs civils pour assurer cet entretien.

Les députés ne savent pas à quel point cela mine le moral de ceux qui ont embrassé la carrière de mécaniciens d'entretien de ces aéronefs et qui sont devenus les meilleurs dans le monde au service des Forces armées canadiennes. Il est clair que le gouvernement ne pense même pas à cela. Sa motivation première est politique, et il déploie des écrans de fumée pour le cacher. Le gouvernement fait des promesses qu'il n'a aucune intention de respecter. C'est tragique pour les intéressés.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je sais que je dispose de peu de temps, alors je vais droit au but. Plus tôt, dans le débat d'aujourd'hui, le leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, le député d'Ottawa—Vanier, a évoqué le fait que son gouvernement, dans son budget du printemps dernier, avait prévu des exemptions d'impôt en faveur de nos militaires à l'étranger. Alors qu'il se vantait de ce fait, je me suis rappelé que, lorsque les libéraux ont mis de l'avant cette politique, ils étaient tellement pressés de se gagner des votes et de consolider leurs appuis parmi nos militaires qu'ils n'en ont même pas étudié tous les détails.

Les libéraux ont d'abord dit que cette politique s'appliquerait uniquement aux militaires en mission à haut risque, sans définir ce qu'était une telle mission. Puis, ils ont dit qu'elle ne s'appliquerait qu'aux militaires en mission au camp Julien, en Afghanistan. Plus tard, lorsque certains d'entre nous leur ont fait remarquer que certains de nos militaires effectuaient des patrouilles dans des secteurs très densément minés, en Bosnie, qui étaient assurément en mission à haut risque, ils ont déclaré qu'ils allaient examiner la possibilité d'étendre l'application de cette politique à la Bosnie. Puis il y a eu Haïti. Même moi, je ne sais toujours pas ce qu'ils entendent faire de cette politique, ou encore si on y a défini clairement à qui elle s'applique et à qui elle ne s'applique pas.

Le député a-t-il entendu parler de cette question dans ses contacts avec les militaires de sa circonscription? Que pensent de cette politique ceux qui en sont les véritables intéressés?

M. David Chatters: Monsieur le Président, c'est une excellente question. Nul doute, c'est l'une des questions dont j'entends le plus souvent parler. J'en entends parler pas seulement par des militaires qui sont envoyés à répétition à l'étranger, puisqu'il leur en coûte très

cher, à eux et à leurs familles, à qui cette politique ne s'applique pas, mais aussi par des officiers haut gradés qui sont dépêchés par avion aux différents points chauds, pour quelques heures ou quelques jours, et qui réclament cette exemption d'impôt. Toute cette question est un casse-tête et ne cesse de préoccuper. Elle doit être examinée, parce qu'elle a pris beaucoup d'envergure.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je voudrais me joindre à ceux qui vous ont félicité pour votre nomination comme Président. J'ai eu le plaisir de travailler avec vous au cours des dernières années et je sais que vous agissez en toute équité, du moins lorsque vous occupez le fauteuil.

Il est intéressant de constater que nous sommes ici aujourd'hui à débattre de la présente motion. Comme mon collègue d'Elmwood—Transcona l'a mentionné aujourd'hui, le préambule de la motion n'indique pas clairement l'intention de l'opposition officielle. En fait, comme je siège à la Chambre depuis 1997, je peux dire qu'il n'est pas rare qu'une motion soit rédigée de manière à tendre un piège aux autres partis et pour se donner un argument contre eux lors d'une campagne électorale ou dans un article de journal. Souvent, on agit ainsi simplement pour noircir l'adversaire.

J'espère que l'opposition n'est pas en train de se livrer à ce genre de manoeuvre sur un sujet aussi sérieux que le financement qu'il faut accorder aux hommes et aux femmes qui constituent nos forces armées. J'ose espérer que ce n'est pas le cas et que nous sommes vraiment en train de discuter de ce que devrait être la politique du gouvernement et de la question de savoir si les fonds sont adéquats.

Je vais lire une partie de la motion:

...que le gouvernement a laissé péricliter les capacités de combat des Forces canadiennes, et qu'il poursuit sur cette voie en proposant la création d'une brigade de maintien de la paix au détriment des forces actuelles prêtes au combat...

La plupart des Canadiens ont de la difficulté à faire la différence entre une brigade du maintien de la paix et les forces prêtes au combat. Certains qui connaissent les forces disent que nos soldats du maintien de la paix sont prêts au combat. Qu'ils ont été formés. Qu'ils doivent être prêts au combat pour s'acquitter de leur mission. Nous nous demandons vraiment ce qui se passe. Est-ce que les conservateurs s'opposent au maintien de la paix? Je ne crois pas, mais je n'en suis pas certaine.

Je vais lire un extrait tiré de la plate-forme des conservateurs, je crois. On y dit que la politique de défense du Canada doit refléter le contexte mondial en équilibrant les contraintes budgétaires et les questions relatives à la sécurité collective, à la participation au maintien de la paix, aux missions de maintien de la paix et des forces armées adéquatement structurées qui soient stables et assez souples pour pouvoir répondre aux besoins.

Le Parti conservateur disait, à tout le moins lors de la dernière campagne électorale, qu'il appuyait le maintien de la paix. Toutefois, la motion présentée aujourd'hui donne à penser qu'il n'appuie pas vraiment les forces de maintien de la paix par rapport aux forces prêtes au combat. Il n'appuie pas les forces de maintien de la paix, si bien que je me demande quel but il vise en présentant cette motion.

Avec le temps, on s'aperçoit qu'il arrive à différents partis de dire des choses différentes. Là aussi je remets en question la fiabilité des propos du Parti conservateur étant donné ce qu'il a dit au sujet d'une solide démocratie au cours de la campagne électorale. Voici:

Le Parti conservateur du Canada est d'avis que la véritable démocratie exige une intense participation de la part de tous les citoyens dans les affaires du pays.

Cela est très important. Il a ajouté:

Nous nous engageons à mener de vastes consultations auprès des citoyens aux quatre coins du Canada de manière à faire avancer le processus d'élaboration de politiques en cours et à faire en sorte que les députés sachent le mieux possible ce que les Canadiens ont à dire.

Hier, le Comité de la défense a refusé de rencontrer des Canadiens au sujet de la défense antimissile. Il s'est rangé du côté du gouvernement et a dit que nous allions suivre George Bush et souscrire à la défense antimissile. Le Parti conservateur n'écoute pas ce que les Canadiens ont à dire. Il ne voulait pas entendre que des citoyens canadiens sont contre la défense antimissile parce que toute personne sensée sait bien que cela donnera lieu à l'arsenalisation de l'espace.

(1700)

Il y a des républicains aux États-Unis qui parlent d'arsenalisation de l'espace. Cela ne fait aucun doute. Encore une fois, nous nous retrouvons dans une situation où, plutôt que de défendre les Canadiens et leurs convictions, le gouvernement libéral, tout comme les conservateurs que nous avons toujours considérés comme leurs semblables, affirment qu'ils ne tiennent pas compte de ce que les Canadiens ont à dire.

Avant d'oublier, j'aimerais préciser que je partagerai mon temps de parole avec le député de Windsor—Tecumseh.

J'aimerais insister sur l'importance de la motion d'aujourd'hui et sur le manque de clarté de cette motion. Je suis persuadée que tous les députés et tous les Canadiens reconnaissent ce que les membres des forces armées ont fait pour nous par le passé. Nous nous faisons toujours un devoir, le jour du Souvenir, de prendre le temps de rendre hommage aux gens qui ont été tués ou blessés au fil des ans.

Nous reconnaissons les efforts des membres des forces armées qui nous appuient. Que les Canadiens soient d'accord ou non avec la position du gouvernement et ce qu'il peut décider de faire dans un dossier en particulier, ils appuient les militaires parce qu'ils savent que ces derniers agissent en leur nom pour promouvoir les attentes des Canadiens. Cela ne fait aucun doute.

Devons-nous accorder les fonds nécessaires aux forces armées? Bien sûr. Il serait déraisonnable pour un gouvernement ou un parlement de dire que nous voulons envoyer nos troupes remplir une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans une certaine partie du monde où nous savons qu'il y aura des dangers, parce qu'il est certain que des opposants pourraient s'en prendre à eux, pouvant même aller jusqu'à poser des bombes sur les routes. Nous voulons que les membres de nos forces armées se déplacent dans d'excellents véhicules blindés assurant leur protection. Nous savons tous qu'il peut arriver qu'ils soient tués, mais donnons-leur au moins accès à ce qu'il y a de mieux pour se défendre.

Il semblerait logique de penser que ceux qui pourraient être la cible de tireurs embusqués ou faire face à d'autres dangers de ce genre devraient au moins porter des vestes pare-balles. Nous en équipons un bon nombre de policiers au pays, mais en fait-on autant pour les militaires? Non. C'est inacceptable. Ces hommes et ces femmes travaillent pour le bien-être de notre pays et nous ne leur fournissons pas ce dont ils ont besoin.

Il semble que le gouvernement a d'autres priorités et qu'il préfère dépenser l'argent ailleurs. Certains diront que ce sont seulement des millions, et non pas des milliards de dollars que le gouvernement libéral a gaspillés dans le scandale des commandites ou pour ses nominations partisanes. Si 1¢ de l'argent des contribuables a été gaspillé alors qu'il aurait pu servir à acheter de l'équipement pour nos militaires hommes et femmes, alors c'est tout à fait inadmissible. Les

gens devraient se souvenir que chaque dollar gaspillé aurait peut-être pu sauver une ou deux vies, et peut-être davantage. C'est cela qui est inadmissible.

Comme les conservateurs l'ont dit, nous devons être responsables sur le plan budgétaire. Il faut une viabilité et un équilibre fondés sur l'environnement. Il est également extrêmement important que nous fournissions le financement adéquat lorsque nous envoyons nos hommes et nos femmes participer à certaines opérations, sinon, nous ne devrions pas les envoyer. Ce sont là les règles du jeu. Nous ne devrions pas les envoyer.

Comme l'a fait mon collègue conservateur de la circonscription voisine de la BFC Trenton, je tiens à mentionner que j'ai eu la chance de participer au programme de la défense à l'intention des parlementaires. C'était excellent. Je n'avais jamais été confrontée à quelque opération militaire que ce soit. Comme il n'y avait pas de base militaire là où j'ai grandi ou dans ma circonscription, ce fut pour moi une expérience mémorable de voir des gens qui participent aux opérations de recherche et sauvetage à Trenton et de constater qu'ils utilisent encore de vieux hélicoptères et du matériel qui n'a pas été modernisé.

Ils faisaient de leur mieux avec ce dont ils disposaient et ils parlaient avec beaucoup de fierté des forces armées et de leur pays. Par respect pour eux, nous devrions faire de même en donnant aux hommes et aux femmes de nos forces armées le financement et l'équipement dont ils ont besoin.

● (1705)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée néo-démocrate de ses observations à l'égard de notre motion de l'opposition concernant le secteur militaire canadien.

J'avoue que je suis un peu perplexe. La députée a notamment dit avoir de la difficulté à comprendre l'objet de la motion. Sans lire le préambule, je lis la partie suivante de la motion:

Cette Chambre exhorte le gouvernement à s'engager à maintenir des forces aériennes, terrestres et maritimes prêtes au combat en veillant à ce que leur personnel reçoive la formation, le matériel et le soutien nécessaires pour mener des opérations de combat et des missions de maintien de la paix afin de rehausser le statut et l'influence du Canada en tant que pays souverain.

Je ne vois pas comment il est possible d'être plus clair.

Le problème que nous avons et qui a été soulevé à maintes et maintes reprises au cours du débat vient du fait que les paroles seules ne valent pas grand-chose et que, pour le gouvernement, trop souvent, les vies ne valent pas grand-chose non plus, puisqu'il refuse de s'engager.

Le mot clé de notre motion d'aujourd'hui, c'est que la Chambre exhorte le gouvernement à « s'engager ». Nous voulons un engagement écrit. Nous voulons voir l'argent inscrit au poste budgétaire et non voir ce que nous avons vu l'an dernier lors du dépôt du budget. Le gouvernement a parlé de 300 millions de dollars, mais il a tout juste couvert nos dépenses pour les missions en Afghanistan et en Haïti. Il n'y a absolument pas eu de nouveaux fonds pour combler le manque à gagner dans les budgets de fonctionnement des trois composantes des Forces canadiennes, en l'occurrence l'armée, la marine et la force aérienne.

Voilà ce que nous voulons. Nous voulons obtenir un engagement ferme. Nous en avons assez des discours. Nos militaires canadiens continuent, jour après jour, à prendre des risques au nom du Canada. Dans la motion, nous demandons un engagement écrit, parce que les paroles seules ne suffisent pas.

● (1710)

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, je sais que nos militaires nous tiennent tous à coeur. Il est intéressant de voir que nous les appelons tous « nos militaires » lorsque nous sommes simplement en train de parler d'eux. Nous ne pensons probablement pas aux militaires tous les jours, mais nous devrions.

Dans l'année qui s'écoule entre les jours du Souvenir, nous devrions nous rappeler pourquoi nos militaires sont là-bas. Nous devrions nous rappeler, lorsque nous votons—si nous en arrivons-là à la Chambre—pour déterminer si nous enverrons des militaires à différents endroits, que nous mettons leur vie en danger. Il est crucial que nous n'oubliions pas cela.

J'accepte l'explication de mon collègue au sujet de la motion. Comme je l'ai indiqué, j'avais des problèmes avec ce qui se trouvait dans le préambule concernant la motion. Comme le député le sait bien, tout comme les autres députés d'ailleurs, nous devons tenir compte de cela, car on a tendance à se relancer pour ce genre de choses dans un contexte politique. J'accepte les précisions que le député a données sur la motion.

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, la députée dit que le préambule pose problème. Je vais le lire, mais je ne vois pas le problème. La députée pourrait-elle s'expliquer?

Avant de lire le préambule, je fais remarquer que la députée, dans sa déclaration, a en quelque sorte appuyé les forces armées. Cependant, comme c'est souvent le cas avec ce parti, lorsque le temps est venu d'allouer les ressources nécessaires à l'appui dont nous parlons, ses membres ne sont pas prêts à s'engager.

Je voudrais savoir précisément ce que la députée trouve choquant ou inacceptable dans le préambule. Je cite:

Que, de l'avis de la Chambre, les politiques de défense nationale du gouvernement sont sérieusement dépassées et que le financement est considérablement inférieur à ce qu'il devrait être pour permettre au Canada de s'acquitter de ses engagements en matière de défense;

Cela me semble clair. Comment peut-elle s'y opposer? Il ne s'agit que de faits. Je continue:

...que le gouvernement a laissé péricliter les capacités de combat des Forces canadiennes et qu'il continue sur cette voie en proposant la création d'une brigade de maintien de la paix au détriment des forces actuelles prêtes au combat;

Voilà le préambule. Quelle partie veut-elle remettre en question? Dirait-elle qu'il est normal de former une brigade de maintien de la paix de 5 000 membres qui ne sont pas prêts au combat?

J'aimerais que la députée s'explique. Croit-elle qu'il est normal d'envoyer des troupes sans équipement et sans formation appropriés dans des situations dangereuses où il pourrait y avoir des combats? Est-ce là ce que je dois comprendre?

Mme Bev Desjarlais: Pas du tout, monsieur le Président. Le député devrait peut-être consulter le hansard demain parce qu'il est évident qu'il n'a pas entendu ce que j'ai dit. C'est tout à fait le contraire de ce que j'ai dit.

Les députés néo-démocrates reconnaissent que les hommes et les femmes de nos forces armées qui peuvent être envoyés dans des missions de maintien de la paix ou de combat devraient avoir l'équipement dont ils ont besoin, sans quoi nous ne devrions pas les envoyer du tout. Voilà de quoi il s'agit.

Notre appui aux membres de nos forces armées ne fait aucun doute. Tant que le gouvernement et le pays auront une politique prévoyant notre participation aux missions de maintien ou de rétablissement de la paix et aux combats, nous devrons nous assurer que nous disposons des fonds nécessaires pour les appuyer.

● (1715)

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, lorsque j'ai lu le libellé de la motion de l'opposition officielle, je n'ai pas pu m'empêcher de repenser à deux événements, l'un survenu la fin de semaine dernière dans ma circonscription, l'autre au printemps dernier.

La fin de semaine dernière avait lieu l'inauguration officielle du nouveau manège militaire, un concept très intéressant en soi. La ville de Windsor et le ministère de la Défense nationale partagent les locaux avec les services policiers de Windsor et les forces armées, y compris des régiments de réservistes basés à Windsor et dans le comté d'Essex.

Pour la tenue de l'événement, on avait fait venir des véhicules militaires anciens, comme cela avait aussi été le cas lors d'une activité que j'ai coparrainée avec le maire de Windsor pour rendre hommage aux anciens combattants de la région qui avaient pris part au débarquement du jour J, il y a 60 ans. Cela nous a donné l'occasion de reconnaître la contribution qu'ils ont apportée au pays et au reste du monde. Quand j'ai lu la motion, je n'ai pas pu m'empêcher de penser, comme ce fut aussi le cas lors de ces deux occasions, que le gouvernement s'attend encore à ce que nos forces armées utilisent ces antiquités.

Je sais que ce que je dis est un peu extrême, mais la réalité, c'est que nous savons tous, et nous avons malheureusement pu le constater au cours des dernières semaines avec la tragédie à bord du *Chicoutimi*, que nous avons à maintes reprises mis la vie de nos militaires en danger, que ce soit à l'entraînement ou parfois même au combat.

Je tiens à dire très clairement que le NPD, à l'instar je crois de tous les partis représentés à la Chambre, croit qu'il ne faut plus permettre que cela se produise. On n'aurait jamais dû en arriver là. Le gouvernement est probablement du même avis. Il s'empresse de rattraper le retard, mais pas aussi rapidement qu'il le devrait.

D'autre part, lorsque j'ai pris connaissance de la motion ce matin, j'ai pensé que les termes employés par l'opposition officielle étaient un peu trompeurs. La motion dit que les forces doivent être prêtes au combat. Il s'agit d'une solution ultime. Nous devons avoir cette capacité dans les airs, sur la terre, et en mer. La réalité, c'est que cela ne se produira pas.

Il était intéressant d'entendre un des députés parler du rapport qui est ressorti du Comité de la défense il y a un an ou 15 mois. J'ai lu ce rapport. Il aurait eu pour effet, si on l'avait mis entièrement en oeuvre, de plus que doubler le budget consacré à nos forces armées, qui oscillait à l'époque entre 11,5 milliards de dollars et 12 milliards de dollars. Il serait passé à plus de 20 milliards, probablement 22 milliards de dollars, sur une période de cinq ans. On serait arrivé à ce niveau. Le fait est que le parti au pouvoir ne nous amènera jamais là.

Ce à quoi nous sommes confrontés est très clair. Nous défendons ce point de vue depuis pas mal de temps déjà. Nous devons prendre des décisions sur ce que nous allons fournir par l'entremise d'un budget militaire et au sujet des services qui en découleront. Pour nous, une fois que la décision est prise, que l'argent est dépensé et que les services sont en place, le principal critère, c'est que la vie d'aucun militaire ne soit menacée à cause d'un matériel défectueux qui n'est pas adapté à la mission qu'on veut lui confier.

● (1720)

Est-ce que cela signifie que, lorsque nous devons envisager des remplacements, comme nous le faisons vraiment maintenant avec les CF-18, nous allons vraiment faire ces remplacements? Nous devrons faire des choix. Je ne crois pas qu'un parti politique ou le gouvernement canadien soit capable de dépenser l'argent dont nous aurions besoin pour nous protéger parfaitement. Cet argent n'existe tout simplement pas et nous devons faire des choix. La seule façon d'y parvenir, c'est si le gouvernement comprend enfin qu'il doit procéder à un véritable examen de la politique de défense du pays.

Il ne s'agit pas simplement d'avoir des troupes prêtes au combat. Il s'agit également d'avoir des installations militaires, des services, du matériel et le personnel nécessaire pour défendre le Nord, pour vraiment affirmer notre souveraineté dans cette région et pour réduire à néant les prétentions d'autres pays. J'ai été vraiment attristé lorsque nous avons vu le petit contingent qui a été envoyé dans le Nord au cours des derniers mois et les problèmes qu'il a dû affronter. C'était un tout petit contingent, nous n'avions pas le matériel voulu et nous avons mis en danger certains de nos militaires.

Le matériel qui était en Afghanistan, lorsque nous avons perdu certains de nos militaires, n'était manifestement pas adéquat. Qu'il s'agisse de communications ou de véhicules de transport. nous avons mis en danger nos militaires et cela a entraîné des pertes.

Comme c'est souvent le cas avec l'opposition officielle, la simplicité avec laquelle elle aborde cette question, en s'attendant que les autres partis l'acceptent intégralement, est presque inconcevable. Si la motion avait demandé un examen complet et utile de notre politique de défense ou encore l'élaboration d'une politique de défense complète pour le pays, elle aurait bénéficié de l'appui de tous les partis. Comme mon collègue de Churchill l'a mentionné, l'opposition se livre à un petit jeu pour finalement tenter de faire croire aux Canadiens que la motion a un sens. Elle n'en a aucun.

Il était intéressant d'écouter certaines des questions posées aujourd'hui au NPD comme, par exemple, ce qu'il dépenserait. Il est inapproprié et, en fait, presque irresponsable de répondre à une telle question avant qu'une politique ne soit complètement élaborée, avant que nous ne prenions une décision sur les ressources que nous allons consacrer au maintien de la paix, à la pacification et aux fonctions traditionnelles de combat. L'opposition officielle n'a pas la réponse à ces questions car il n'y a pas encore de politique. Nous restons dans le noir. Bien entendu, pendant des années, le gouvernement est demeuré ambivalent à ce sujet.

Je veux soulever un dernier point en ce qui concerne l'intégrité sur laquelle repose la motion. Les gouvernements conservateurs et libéraux ont décimé nos forces. Ils nous ont mis dans la position où nous nous retrouvons aujourd'hui. Nous ne disposons pas d'une politique publique significative et applicable. Il appartient aux deux partis, conservateurs et libéraux, de présenter une telle politique à la Chambre, de voir à ce que l'examen soit effectué et à ce que la politique soit mise en oeuvre aussi vite que possible.

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander au député de nous faire ses commentaires sur un sujet un peu différent de ce dont il a parlé, mais qui est tout de même connexe.

Au pays, il y a plusieurs régions d'importance stratégique, et nous avons vu le gouvernement faire subir aux bases militaires compression après compression. Dans ma province, je pense en particulier à des endroits comme Goose Bay, Gander et Stephenville. À une époque où la sécurité est si importante, et alors que nous parlons de défendre et de protéger notre pays, ce n'est certainement

pas le temps d'affaiblir nos défenses ou de réduire notre présence dans les endroits stratégiques. Je sais que dans la province du député, et certainement dans le Nord, ce qui inclut Goose Bay, notre présence est essentielle à l'heure actuelle. Nous devons faire appel aux nôtres pour veiller sur la sécurité du pays.

J'aimerais connaître le point de vue du député à ce sujet. Est-il d'accord avec l'idée du gouvernement de réduire nos effectifs et notre présence, notamment dans les endroits ayant une importance stratégique au pays?

● (1725)

M. Joe Comartin: Monsieur le Président, je ne crois pas que nous devons réduire les effectifs. Ils sont passés de 100 000 à 80 000 puis à 60 000 au fil des années. Et même par rapport à ce chiffre théorique de 60 000, nous ne disposons jamais de plus de 45 000 à 50 000 soldats à cause des retraites imminentes, des personnes malades, de celles affectées à d'autres tâches ou autrement indisponibles. J'en conviens et je ne pense donc pas qu'il faille réduire les effectifs. C'est ma position à ce sujet.

Il me semble même important de dépenser davantage. Dans le cadre de la politique que je préconiserais, et que mon parti préconiserait il me semble, il faut dépenser davantage pour être en mesure de soutenir sur le terrain des gens comme le commandant Dallaire en affectant de 2 000 à 5 000 soldats de plus, ce qui aurait permis en l'occurrence de demander à l'Australie, aux États-unis et à d'autres pays d'en affecter de 25 000 à 30 000 à leur tour pour faire cesser les tueries. Nous n'avons pas été en mesure de le faire.

Il était intéressant d'entendre dernièrement le premier ministre s'interroger sur l'opportunité de prendre des engagements par rapport à l'Irak. Il a déclaré que ce ne serait pas le cas, évidemment. Nous ne sommes tout simplement pas en mesure de prendre de tels engagements de toute façon. Si le monde finit par reprendre ses sens et trouve une solution valable à cette situation, nous ne pourrons pas y contribuer.

Je suis très convaincu qu'il faut maintenir les effectifs sinon les accroître, mais je ne suis pas du tout convaincu qu'il faille passer à la très haute technologie. Cet aspect me pose un véritable problème. À mon avis, ce n'est pas là que se situent nos vrais problèmes de sécurité.

Par contre, comme le député le sait, nous avons connu des problèmes aux frontières. Il sait également qu'il existe des problèmes de longue date concernant les chalutiers étrangers. Nous devons protéger la pêche sur nos deux côtes et il nous faut des militaires pour le faire.

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas entendu toute l'intervention de mon collègue, mais j'en ai entendue suffisamment pour avoir envie de lui poser une brève question.

Je l'ai entendu énoncer sa position personnelle, au sujet de laquelle il a été passablement clair, mais j'aimerais lui demander d'exposer la position du Nouveau Parti démocratique. Je vois que le distingué ancien chef de son parti se trouve tout près.

Pour parler franchement, la position du NPD en matière de défense, du moins au cours de mon expérience de onze ans à la Chambre, a été quelque peu nébuleuse, si je peux m'exprimer ainsi. D'autres seraient peut-être moins tendres, mais je dirais qu'elle a été un peu nébuleuse.

Le député a exprimé son opinion personnelle, mais dans quelle mesure reflète-t-elle celle de son parti? Le NPD est-il favorable à ce qu'on augmente le budget militaire au profit du personnel de nos forces armées et, dans l'affirmative, à combien voudrait-il l'augmenter? Si son parti a une position claire sur cette question, merveilleux! nous aimerions l'entendre.

M. Joe Comartin: Monsieur le Président, je veux que ce soit clair. Nous avons entendu les conservateurs, et je suppose que c'est le tour des libéraux. Ils veulent savoir combien nous dépenserions. Ce n'est pas une guerre de chiffres. Nous devons savoir ce que nous allons faire. Il est clair que les libéraux ne le savent pas. Ils louvoient. Nous avons entendu le ministre de la Défense dire qu'il y aurait un examen complet en bonne et due forme, puis qu'il y aurait seulement un examen limité, au sein du ministère. J'ignore ce que cela signifie au juste. Du reste, nous ne savons même pas s'il aura lien

Il serait irresponsable pour tout parti à la Chambre de dire qu'il y consacrera un milliard de dollars. Je sais que je veux qu'on dépense entre 100 et 200 millions de dollars pour le logement et une meilleure rémunération pour des loyers plus bas. Je sais que je veux le faire, mais je ne peux pas dire quel est le chiffre exact. Ce chiffre changera-t-il si on ajoute ces 3 000 ou 5 000 réservistes? Il est évident que ce sera davantage.

Sommes-nous en faveur du remplacement des Sea King? Bien sûr que oui. Mon collègue de la Nouvelle-Écosse a été très ferme à cet égard, en dépit de l'incompétence dont a si souvent fait preuve le gouvernement dans ce dossier et du temps que cela lui a pris.

Toutefois, il est irresponsable pour quiconque à la Chambre aujourd'hui de dire qu'il dépensera un montant donné. Il était irresponsable pour les conservateurs d'énoncer une politique stipulant qu'un montant de 1,5 milliard de dollars doit être consacré aux opérations et qu'un montant équivalent doit l'être à l'achat de nouveau matériel. Ils ne savaient pas ce que cela signifiait et ils ne le savent pas encore aujourd'hui non plus.

• (1730)

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'appuyer la motion. Je commencerai par une citation:

En dernière analyse, un pays dont on ne considère pas qu'il mérite d'être défendu ne mérite pas d'exister.

Je n'ai pas inventé cela. Ces mots troublants sont ceux d'un ministre de la Défense libéral. Ils datent de 1994, et quelques mois plus tôt, le premier ministre libéral élu depuis peu avait annoncé un examen exhaustif de la politique en matière de défense. En 1994, un comité mixte spécial a produit un livre blanc sur la politique de défense, livre blanc que de nombreux députés connaissent. Voici une de ses conclusions:

Le consensus qui s'est établi sur la voie à suivre—soit une politique efficace, réaliste et abordable, ainsi que des forces armées polyvalentes, aptes au combat et capables de veiller à la sécurité du Canada, dans notre pays comme à l'étranger—guidera les activités du Ministère et des Forces jusqu'au seuil du siècle prochain et au-delà. Nous sommes tous en droit d'être fiers d'avoir défini ensemble une politique de défense nouvelle qui répond aux besoins du Canada et qui nous permettra de respecter nos obligations, envers la nation et envers nos militaires, hommes et femmes

Si le ministre de l'époque était fier de la nouvelle politique de défense, les Canadiens veulent être fiers de leurs forces armées.

Le consensus optimiste que je viens de mentionner était toutefois assorti d'une mise en garde prémonitoire:

Le Canada ne peut se passer du potentiel de combat maritime, terrestre et aérien qu'offrent des forces armées modernes. Certes, aucune menace militaire directe et immédiate ne pèse pour l'instant sur lui, et les conflits d'aujourd'hui se déroulent loin

Les crédits

de nos côtes. Il ne nous en faut pas moins, par prudence, conserver des forces suffisantes pour garantir notre souveraineté en temps de paix et nous permettre de produire des forces aptes à contribuer à la défense de notre pays, si besoin était. Hormis ces impératifs nationaux, le Canada risquerait fort de perdre en respect et en influence à l'étranger s'il cessait de participer de manière significative à la défense de l'Amérique du Nord, de ses alliés européens et des nations victimes de l'agression, ailleurs dans le monde.

Le ministre a continué de faire preuve de clairvoyance en disant ceci:

L'année qui vient de s'écouler a marqué un tournant dans l'histoire du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes.

Ce fut effectivement un tournant, mais pas pour le mieux. Le gouvernement de l'époque s'était engagé à investir dans une force moderne et apte au combat, mais c'est plutôt le contraire qui s'est produit.

Je ne reviendrai sur la belle époque de la guerre froide, en 1962, par exemple, alors que les forces canadiennes étaient bien équipées et comptaient plus de 126 000 membres. En 1990, elles en comptaient 78 000 et maintenant, avec l'érosion qui se poursuit, nous avons un effectif d'environ 52 000 personnes disposant d'un équipement laissant à désirer.

Ce ne sont pas seulement les députés de l'opposition qui ont remarqué cela. De nombreux organismes et institutions ont commenté ce fait, dont le Royal Canadian Military Institute et la Conférence des associations de la défense. En 2002, le Council for Canadian security affirmait que:

...les Forces canadiennes se trouvent dans un précipice entre des forces vraiment viables et aptes au combat, et un service de police.

Si les députés n'aiment pas ce que le Conseil avait à dire, ils aimeraient peut-être écouter ce que le Comité permanent de la défense nationale a affirmé en 2002:

Dire que les Forces canadiennes ont besoin de fonds additionnels, voilà une lapalissade.

Notre Comité n'a entendu aucun témoignage qui contredit [...] la conclusion voulant que les FC traverseraient une crise.

Nous ne pouvons plus continuer à maintenir notre structure de défense en « volant Paul pour payer Pierre ».

Si les membres n'aiment pas ce que le comité permanent a déclaré, ils voudraient peut-être entendre ce que la vérificatrice générale a dit en 2001 après avoir examiné l'équipement. Elle a dit ceci:

Le Ministère [de la Défense nationale] a souvent affirmé que les Forces canadiennes n'ont jamais été aussi capables, mais d'ici à ce que des mesures soient prises pour gérer l'état de préparation de l'équipement plus adéquatement, ces affirmations devraient être prises avec un grain de sel.

Un énorme grain de sel, je dirais.

Elle a découvert ce que nous savions tous. Les forces armées ont un vieil équipement dont l'entretien coûte très cher. Elle a également découvert que nous n'avons pas le personnel voulu pour nous en tenir au calendrier de maintenance exigé pour entretenir le vieil équipement, à supposer que ce soit possible de le faire. En fait, un auteur bien informé a estimé que d'ici 2004, entre 40 et 50 p. 100 des armes et véhicules de l'armée de terre pourraient être immobilisés en raison d'un manque de pièces de rechange adéquates.

Si les députés n'aiment pas ce que la vérificatrice générale avait à dire, ils pourraient peut-être parler à des gens de leur circonscription et d'ailleurs. J'ai des membres actifs ou récemment retraités des Forces canadiennes et je leur parle, comme nous le faisons tous, je crois.

• (1735)

Que répondent-ils lorsque nous leur demandons comment vont les choses? Ils nous disent que les Forces canadiennes sont dans une situation lamentable. Ils disent que leur matériel est vétuste, lorsqu'ils en ont. Ils disent que le moral des troupes n'a jamais été aussi bas. Y a-t-il quelqu'un, mis à part peut-être ces quelques députés d'en face, qui pense que le gouvernement donne un appui adéquat aux Forces canadiennes? L'empereur est nu et il est temps que les libéraux finissent pas le reconnaître. Le Canada s'est désarmé de façon unilatérale et il est dans une situation précaire.

Notre motion aborde le rôle que peuvent jouer des forces prêtes au combat compétentes et bien outillées afin de rehausser le statut et l'influence du Canada en tant que pays souverain. Comment pouvons-nous maintenir notre souveraineté si nous sommes obligés de donner en sous-traitance notre défense nationale aux Américains? Au cours de la campagne électorale, j'ai été sidéré à maintes reprises par le paradoxe suivant: ceux qui nous accusaient d'être trop proches des Américains étaient les mêmes qui avaient laissé nos forces armées se dégrader au point où nous n'avions d'autres choix que de dépendre d'eux. Pour maintenir notre souveraineté, nous avons besoin de rebâtir nos forces armées.

Il est évident que nous n'avons pas le type de forces armées que le livre blanc de 1994 décrivait. Qu'est-ce qui a mal tourné? Je crois qu'il y a eu absence de volonté politique. Notre premier ministre actuel a dit qu'il réglerait le problème et achèterait du matériel neuf aux forces armées, mais à hauteur de 25 p. 100 de leurs besoins seulement. Il a dit qu'il augmenterait les effectifs, qu'il y aurait 5 000 personnes de plus, une brigade de maintien de la paix. Qu'en est-il des fonds pour recruter, former et outiller ces personnes? Que feront-elles? À entendre les libéraux parler, on dirait qu'on n'a qu'à leur donner une séance de sensibilisation avant de les envoyer aux quatre coins du monde faire la ronde et chanter *Kumbaya*.

Nos casques bleus se font tirer dessus. Nous devons voir à ce qu'ils soient correctement entraînés et équipés.

Je ne suis pas soldat et je ne suis pas fils de soldat, mais je vois un soldat presque quotidiennement quand j'entre dans cet édifice. C'est le Lieutenant colonel Georges Harold Baker. Il ne dit jamais rien, il est mort en 1916. Il est fait de bronze. Il se trouve dans l'entrée de cet édifice. Il reste là, immobile. Il est là pour nous rappeler que la liberté n'est pas gratuite; elle coûte cher, et nombreux sont les hommes et les femmes qui en ont payé le prix. Soldats, marins et aviateurs, ils ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre et florissant. Pour que nous ne l'oubliions pas, on a gravé à côté de cette statue un passage d'un poème que, pour la plupart, nous connaissons tous:

À vous jeunes désabusés À vous de porter l'oriflamme Et de garder au fond de l'âme Le goût de vivre en liberté À vous d'accepter le défi, sinon Les coquelicots se faneront Au champ d'honneur.

Comment mieux porter l'oriflamme qu'en s'engageant, comme le demande la motion:

...à maintenir des forces aériennes, terrestres et maritimes prêtes au combat en veillant à ce que leur personnel reçoive la formation, le matériel et le soutien nécessaire pour mener des opérations de combat et des missions de maintien de la paix afin de rehausser le statut et l'influence du Canada en tant que pays souverain

Tous les jours, quand nous passons devant ce soldat, nous devrions nous demander si nous accomplissons notre devoir et si

nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer les hommes et les femmes qui servent dans nos forces armées et dont la mission est de préserver et de promouvoir les valeurs canadiennes chez nous et dans le monde. Nous devons nous demander s'il est moral de laisser ces hommes et ces femmes se débrouiller avec du matériel vétuste et mal entretenu. Nous devons nous demander si nous les traitons avec la dignité qu'ils méritent.

En dernière analyse, un pays dont on ne considère pas qu'il mérite d'être défendu ne mérite pas d'exister. Je pense qu'il mérite d'exister, payons donc le prix qu'il en coûte pour être prêts à le défendre.

● (1740)

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'avoir fait sur ce sujet très important une intervention très réfléchie pour laquelle il a fait d'excellentes recherches.

Le député a signalé des faits que j'ai aussi observés, là où j'habite. Il a dit que nous devrions avoir une armée dont nous pouvons être fiers. Je suis d'accord. Il nous faut une armée qui fasse notre fierté. Le député a dit que notre armée était moins respectée. Malheureusement, nous en sommes là, a-t-il dit, le respect pour notre armée s'effrite.

Mon grand-père a participé à la Première Guerre mondiale. Mon frère aujourd'hui décédé a servi sept ans dans la marine. Tous deux étaient très fiers de l'avoir fait. Je me souviens que, lorsque j'étais tout jeune et que mon frère venait en permission, j'étais fier lorsqu'il se promenait dans son uniforme. Aujourd'hui, je me demande si, dans la même situation, lorsqu'un jeune de 22 ans vient en permission et que son frère de 12 ans est là, le jeune garçon est aussi fier de ce marin que je l'étais de mon frère.

Nous devons équiper notre armée correctement. Mon collègue a parlé de la vérificatrice générale. Il a dit ce que nous devions donner à nos troupes.

C'est dans ma circonscription, Stormont—Dundas—South Glengarry, que se trouvent les Glengarry Highlanders. Ce régiment s'est battu pendant les deux guerres mondiales, et il l'a fort bien fait. C'est un régiment très fier. Ces soldats sont allés à Dieppe pour célébrer leur participation à la bataille d'Angleterre. Ils ont participé aux cérémonies commémorant le jour J. Je les ai rencontrés. J'ai un ou deux amis qui sont allés là-bas et qui ont pris part à l'invasion du jour J. Ils m'ont dit que la situation était scandaleuse: « Oubliez-nous, mais faites quelque chose pour les soldats d'aujourd'hui. » Voilà ce que mon respecté collègue a tenté de dire, je crois: essayez d'aider l'armée, la marine et les forces aériennes d'aujourd'hui.

Mon collègue a fait des recherches bien meilleures que les miennes sur la question, mais les soldats me disent que l'âge moyen du matériel est supérieur à l'âge moyen des soldats. Comment est-ce possible d'envoyer des soldats dans des situations dangereuses avec un matériel plus vieux qu'eux? Si tel est bien le cas, il faut faire quelque chose. Qu'en pense mon digne collègue?

M. Randy Kamp: Monsieur le Président, mon collègue et moi partageons le même point de vue sur cette question. Il a raison. C'est la recherche que j'ai faite moi aussi. J'ai cité un auteur qui a dit que cette année, il est fort possible que près de la moitié de l'équipement que nous possédons doive être immobilisé. L'équipement est tellement vieux que nous ne pouvons obtenir de pièces de rechange pour le réparer.

Le problème ne s'arrête pas là. Le député a soulevé un autre aspect du problème qui est celui du recrutement. Je pense que nous avons de la difficulté à recruter parce que, à l'heure actuelle, les militaires n'ont plus de respect. Ils n'ont plus ce respect parce que le Parlement et le gouvernement ne leur fournit pas ce dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur tâche.

Il faut donner aux militaires l'équipement et la formation nécessaires pour qu'ils puissent faire leur travail. Tant et aussi longtemps que nous ne le ferons pas, nous perdrons non seulement le respect de nos militaires, mais aussi celui du monde entier.

Si le Canada veut être un pays souverain et faire son devoir, que ce soit dans des missions de maintien ou de rétablissement de la paix ou dans des opérations de combat, un peu partout dans le monde, il doit prendre cette question très au sérieux.

Une chose m'a vraiment étonné. Le gouvernement aime s'immiscer dans les champs de compétence des provinces, mais dans un secteur qui relève si clairement de sa compétence, il ne respecte pas ses obligations. C'est inacceptable.

• (1745)

M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de participer au débat sur une motion qui tend à renforcer et à soutenir nos forces armées. Je suis également fier de représenter Calgary-Centre, une circonscription qui a toujours su appuyer et respecter notre armée.

Au cours de la dernière campagne électorale, bien des habitants de Calgary ont été indignés lorsque les libéraux ont tourné en dérision les propositions sérieuses du Parti conservateur, qui voulait accorder à l'armée le financement qu'elle mérite. Un financement correct permettrait aux femmes et aux hommes courageux qui sont au service de notre pays de s'acquitter de leur fonction avec l'assurance qu'on leur a donné le meilleur entraînement et le meilleur matériel possible.

Ces derniers mois, les libéraux ont continué de négliger nos forces armées. Nous avons même lu cette semaine que les libéraux entendaient imposer de nouvelles compressions, de l'ordre de peutêtre 50 millions de dollars par année, à nos forces armées pourtant en difficulté. Comme un jeune officier l'a dit récemment au sénateur conservateur Mike Forrestall, qui l'a cité, « le gouvernement prétend vouloir avoir une armée, et nous prétendons que nous en avons une ».

L'attitude méprisante du gouvernement est scandaleuse et déplaît aux Canadiens. Nous avons en commun un passé où nous avons su soutenir nos forces armées. Nous sommes indignés des compressions imposées par le gouvernement libéral dans le budget de l'armée, et nous sommes attristés par la mort tragique du lieutenant sousmarinier Chris Saunders, survenue récemment.

Ce terrible événement, conjugué à ces histoires d'horreur interminables de vieux hélicoptères Sea King, de troupes mal équipées et d'érosion de la réputation internationale du Canada sont assurément des exemples suffisants pour faire reconnaître au gouvernement qu'il est temps d'arrêter de faire fi de notre souveraineté, de compromettre la sécurité et la sûreté de notre nation et de rabaisser ceux qui portent l'uniforme. Nous devons rétablir le respect dû aux membres de nos forces armées et redorer de fierté leur engagement à nous protéger.

Dans ce monde changé par les événements du 11 septembre, nous devons affronter une nouvelle réalité qui inclut les menaces du terrorisme mondial, des régimes oppressifs et de la prolifération des armes de destruction massive. Plutôt que de s'occuper de ces questions avec toute l'urgence qui s'impose, les libéraux ont choisi de

traiter nos forces armées avec mépris et notre politique étrangère avec indifférence.

Il y a dix ans, dans son Livre blanc sur la défense, le gouvernement a prévu un rôle décroissant pour les Forces canadiennes. Les libéraux ont présumé que le monde deviendrait un endroit plus sûr et que les forces armées et les questions militaires perdraient de leur importance. Le gouvernement libéral avait tort et il continue d'avoir tort.

Alors que nos alliés ont fait un examen approfondi de leur politique de défense après les attentats du 11 septembre, le gouvernement du Canada n'a rien fait, gaspillant temps et ressources et compromettant notre souveraineté et notre sécurité. Les libéraux ont préféré garder ces choses-là en veilleuse, jugeant inutile d'adopter une nouvelle politique de défense qui tendrait compte de la nouvelle réalité. Tandis qu'il réduisait de façon radicale nos capacités en matière de défense, il a multiplié nos engagements à l'étranger.

Les compressions ont été si rigoureuses que l'armée a dû retarder le financement de modernisations indispensables de l'infrastructure pour financer les opérations courantes. Comme ce sont les immobilisations qui permettent de renouveler les capacités militaires, l'avenir de notre armée a été sacrifié pour qu'elle puisse vivoter au jour le jour.

Le Canada consacre maintenant moins de 1,1 p. 100 de son produit intérieur brut à l'armée, ce qui est bien inférieur à la moyenne des pays de l'OTAN, 1,9 p. 100. Pour citer les propos du sénateur libéral Colin Kenny, président du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, « nous dépensons à peu près la moitié de ce qui nous conférerait de la légitimité aux yeux de nos alliés et du reste du monde ».

Il n'y a pas si longtemps, de 1985 à 1987, sous un gouvernement conservateur auquel je suis fier d'avoir été associé, le budget de la défense représentait 2,2 p. 100 de notre produit intérieur brut, soit le double de ce que les libéraux dépensent aujourd'hui.

Je suis également très inquiet de la conception à courte vue et minimaliste que le gouvernement libéral se fait du rôle de notre armée. À l'inverse, comme le chef du Parti conservateur l'a dit au cours du débat, notre parti appuie trois objectifs que nous avons depuis longtemps et qui sont de plus en plus liés entre eux: la sécurité du Canada, la défense de l'Amérique du Nord, en collaboration avec notre voisin, et la promotion de la paix et de la sécurité au niveau international.

● (1750)

Nous devons nous attaquer dès maintenant aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous devons accroître sans tarder le budget de la défense de 1,2 milliard de dollars par année, et accroître continuellement les dépenses annuelles jusqu'à ce qu'elles atteignent au moins 1,9 p. 100 du PIB annuel, ce qui est la moyenne dans les pays de l'OTAN.

Les 52 300 membres de nos forces régulières ont aujourd'hui de la difficulté à répondre aux exigences qui leur sont imposées. Nous attendons trop de nos forces surchargées de travail et mal soutenues. Pour être en mesure de servir et protéger adéquatement les Canadiens, nos forces armées doivent compter au moins 75 000 membres, et nous devons leur fournir immédiatement les fonds nécessaires à l'acquisition de nouveau matériel, notamment des avions, des hélicoptères, des blindés et de l'artillerie.

Il faut reconnaître que les membres des Forces canadiennes ont remarquablement bien fait dans des circonstances éprouvantes. Ces braves hommes et femmes dont le travail consiste à assurer notre protection méritent notre respect et notre soutien.

[Français]

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, je ne sais pas, à ce stade-ci, si le débat est mal engagé; je viens d'entendre mon collègue conservateur et plusieurs autres auparavant. Heureusement des interventions laissaient entendre qu'il y avait des imprécisions dans la proposition du Parti conservateur. Mes collègues du NPD l'ont constaté tout à l'heure et j'abonde dans leur sens.

J'entendais mon collègue conservateur dire que pour avoir une meilleure défense il faut plus d'argent, et cela a été mentionné à plusieurs reprises. On nous dit qu'il faut quantifier, qu'il faut ajouter de l'argent. Or, nous du Bloc québécois sommes contre la motion conservatrice parce que c'est un peu comme si on faisait l'exercice inverse. On met la charrue avant les boeufs, et je m'explique.

Au lieu d'investir encore dans la défense, il faut commencer par réévaluer la politique étrangère du Canada; il faut l'étudier et connaître mieux ce dossier-là . C'est très important de bien saisir ces nuances.

Au cours d'interventions précédentes, j'ai entendu des députés conservateurs dire qu'il était très important d'avoir une meilleure armée avec plus d'argent, qu'en fin de compte, le but de l'armée, c'est de rehausser le statut et l'influence du Canada.

Je pense que cela prend beaucoup plus qu'une armée pour rehausser la réputation, le statut ou l'influence du Canada. Tout d'abord, il faut une vision à long terme. Ce ne serait pas une mauvaise idée d'avoir un gouvernement aussi, à l'occasion. C'est peut-être ce qui manque au Canada et peut-être que les conservateurs s'accorderont avec moi pour dire que l'on n'aborde pas cela de la bonne façon.

Au Bloc québécois, nous pensons qu'un débat complet doit avoir lieu sur les orientations à donner aux forces armées. Nous répétons aussi que nous nous sommes engagés à améliorer d'abord les conditions de vie des militaires. C'est important et ce ne sont pas seulement des paroles. Nous croyons qu'avec une meilleure armée on pourra peut-être commencer par respecter les individus qui la composent. Mais de grâce, ne mettons pas davantage d'argent tout de suite sans avoir élaboré une politique d'ensemble et bien étudié la situation.

Cela m'amène à parler rapidement du bouclier antimissile. C'est un choix que l'on ne doit surtout pas faire. Il est probablement plus important d'en discuter plutôt que d'y mettre davantage d'argent.

Je terminerai avec une observation et une question pour mon collègue conservateur. Pour assurer la paix et la sécurité, il faut certainement miser davantage sur l'aide au développement. Ne faut-il pas commencer par des missions de maintien de la paix?

[Traduction]

M. Lee Richardson: Monsieur le Président, franchement, je ne sais pas s'il s'agissait d'une question. Si le député a des doutes au sujet de la teneur de la motion, je serai heureux de la lui lire, quoiqu'il peut le faire lui-même, dans les deux langues officielles.

Si le député veut faire d'autres observations, nous serons heureux de tenir un plus long débat sur la question, comme il l'a suggéré. C'est pour nous un aspect très important.

Sans vouloir diminuer l'importance de l'autre aspect de la question soulevée par le député, à savoir l'aide étrangère, le débat d'aujourd'hui porte sur la défense nationale, les lacunes de la défense nationale dans notre pays, le manque de soutien et notre engagement insuffisant envers nos forces armées.

Il n'est pas nécessaire de rappeler le texte de la motion, que nous connaissons déjà; je remercierai simplement le député de ses observations.

● (1755)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'ai tenté d'avoir la parole plus tôt au cours du débat alors que l'un de nos collègues du NPD parlait. Il a dit au sujet du programme conservateur qu'il était inopportun et pratiquement irresponsable de notre part de prendre des engagements fermes avant de connaître le résultat de l'examen de la défense. J'accepte mal ce commentaire.

Il est arrivé trop souvent par le passé que l'on ne prenne pas d'engagements fermes envers nos militaires concernant ce que les partis politiques, et notamment le gouvernement, sont disposés à faire pour eux. Comme je l'ai dit et répété aujourd'hui, le gouvernement parle trop et agit trop peu. Il ne me semble pas irresponsable pour chaque parti d'énoncer sa position. C'est avec plaisir que j'ai entendu mon collègue de Calgary répéter les engagements que le Parti conservateur est disposé à prendre.

M. Lee Richardson: Monsieur le Président, j'ai trouvé une façon de régler le problème que posent à mon collègue les commentaires des néo-démocrates. Pour ma part, je n'en tiens tout simplement pas compte.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, il y a eu des consultations entre les partis et vous constaterez que la Chambre donnerait le consentement unanime à l'égard de la motion qui suit. Je propose donc: Que le premier rapport du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

MOTION DE L'OPPOSITION—LA DÉFENSE NATIONALE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet de l'importante motion présentée par l'opposition. Je suis d'une région de notre pays, la circonscription de Dartmouth—Cole Harbour, où les militaires représentent encore la plus grande partie de la population, et qui a été profondément touchée par la mort du lieutenant Saunders.

J'évoque cette question, non seulement en spectateur, mais comme quelqu'un qui a grandi dans une région, c'est le cas d'autres personnes qui y vivent, où nombre de mes meilleurs amis et, oseraisje dire, nombre de mes travailleurs de campagne électorale, sont des militaires. Les forces armées ont beaucoup d'importance pour moi. Je tenais également à aborder cette question aujourd'hui parce que je crois très fermement en la tâche qu'elles accomplissent.

Je suis venu à Ottawa pour défendre les intérêts de mes électeurs, pour parler en leur nom et pour interpeller le gouvernement, au besoin, afin qu'il fasse davantage. J'appuie les membres de nos forces armées. Je connais leur loyauté, leur dur labeur et leur dévouement, leur courage, leur compétence tout comme leur volonté de maintenir nos navires et nos aéronefs en état de marche, parfois dans des conditions moins qu'idéales.

Je suis venu à Ottawa non seulement pour veiller aux intérêts de mes électeurs, mais, à titre de député, j'estime que j'ai aussi à protéger et à promouvoir notre intérêt national.

J'affirme avec toute la véhémence possible que j'appuie les forces armées de ma région et que je défends leurs intérêts. Je le fais parce que la question militaire transcende les intérêts locaux. Le soutien que nous accordons à nos militaires est une question qui nous touche tous.

Ma présence à la Chambre a pour but de trouver de solutions à nos problèmes, y compris celui-ci. Je voudrais y arriver de concert avec tous mes collègues de tous les côtés de la Chambre.

Je crois que le premier ministre prendra les décisions qui s'imposent afin de continuer à appuyer les hommes et les femmes de nos Forces. Il m'a prouvé qu'il se pencherait sérieusement sur la question. Par exemple, l'une de ses premières décisions fut de remplacer les hélicoptères Sea King.

Notre monde traverse une période difficile. La sécurité est un enjeu de premier ordre à l'échelle mondiale. Nos forces armées doivent être formées et équipées adéquatement pour défendre notre pays et la sécurité de la planète lorsque la communauté internationale fait appel à elles, lorsque la cause est juste et seulement lorsque la cause est juste.

Nos Forces comptent sur des soldats qui sont parmi les meilleurs au monde. Nous devons continuer à les appuyer, et même solidifier cet appui, afin de respecter nos obligations nationales et internationales.

Dans le discours du Trône prononcé le 5 octobre 2004, le premier ministre s'engageait à produire un énoncé de politique internationale exhaustive qui reflète l'intention de notre gouvernement d'intégrer nos systèmes de défense, de diplomatie, de développement et de commerce en vue de faire valoir nos intérêts et de protéger nos valeurs dans un monde en constante évolution.

Ce processus de révision est lancé. Son objectif est d'actualiser le rôle des Forces canadiennes et de leur fournir un financement approprié. J'appuie le gouvernement à cet égard. J'exhorte les députés à pousser le processus jusqu'au bout et à créer une politique intégrée qui reflète nos valeurs canadiennes.

Les crédits

D'aucuns diront que nous devons gagner notre place dans le monde, et je suis d'accord avec eux. Je suis fier de notre pays parce que je sais que le Canada est un pays respecté, un pays pacifique. Il est clair que nous ne disposerons jamais des plus grandes forces armées dans le monde, et cela n'est d'ailleurs pas souhaitable.

Nos forces armées doivent être intelligentes, stratégiques et fondées sur des valeurs et des principes canadiens. L'une de ces valeurs est celle qui privilégie le recours à la diplomatie comme première et meilleure solution pour les problèmes mondiaux. Une deuxième concerne l'utilisation de la force en dernier recours seulement, et seulement dans des circonstances qui respectent nos principes et nos valeurs.

Le gouvernement est également déterminé à assurer une saine gestion budgétaire et à faire des investissements dans des secteurs hautement prioritaires, et ils sont légion. Depuis le budget de 1999, le gouvernement libéral investit dans la défense, et ses investissements devraient atteindre près de 11 milliards de dollars en 2006-2007. Voilà qui montre que nous prenons cette question au sérieux.

Venant du milieu militaire, je connais les tensions qui s'exercent sur les Forces canadiennes. Elles sont bien connues. C'est pourquoi je suis heureux que le gouvernement ait décidé d'accroître les effectifs militaires, portant la force régulière à 5 000 et la force de réserve à 3 000. J'espère que nous appuierons davantage les forces armées dans l'avenir. D'ailleurs, dans notre plateforme électorale, celle que j'ai défendue durant la campagne électorale, nous nous engageons à accorder de l'argent frais pour financer cette initiative.

(1800)

Cette augmentation contribuera largement à résoudre certains des problèmes liés aux récentes demandes opérationnelles, accroissant notre capacité à faire face aux urgences sur le plan national, tout en participant aux opérations internationales.

Je crois qu'il serait bon de noter, et je suis persuadé que tous les députés seront d'accord avec moi à ce sujet, que l'exemption d'impôt sur le revenu des militaires et des policiers qui participent à des missions internationales à haut risque est une mesure importante et positive qui vise à venir en aide aux membres de nos forces armées.

En avril 2004, le gouvernement a accordé cette exonération fiscale pour tous les déploiements, sauf dans le cas des missions qui ne présentent que de faibles dangers. La politique de notre gouvernement en matière de sécurité nationale comprend un plan en six points qui vise à accroître la sécurité maritime du Canada ainsi qu'un investissement de 308 millions de dollars. Dans le cadre de ce plan, nous augmenterons la présence de la marine sur l'eau et mettrons sur pied des centres d'opération de sécurité maritime dans la région de Halifax-Dartmouth, dans ma propre circonscription et à Esquimalt. Ces centres assureront une coordination entre les ministères et les agences et seront constitués de membres de la Garde côtière, de Transports Canada et de la GRC.

Au cours des derniers mois, le gouvernement a annoncé une augmentation de la force de réserve qui est mise à contribution pour les activités de protection civile, y compris dans les cas de désastres naturels et d'urgences locales.

Je ne suis pas ici pour blâmer qui que ce soit, créer des problèmes ou embarrasser mes collègues des années passées. Je crois fermement que nous devons tous travailler ensemble si nous voulons être honnêtes dans notre façon de trouver des solutions à nos problèmes et faire ce que les parlementaires sont appelés à faire, c'est-à-dire trouver des solutions aux problèmes nationaux.

Je crois que nous devons réinvestir dans nos forces armées, et j'espère que tous les députés collaboreront pour atteindre ces objectifs. Les députés de tous les partis qui m'ont précédé dans ma circonscription de Dartmouth—Cole Harbour ont laissé derrière eux une forte tradition d'appui aux militaires. Mike Forrestall a été député pendant 25 ans et il participe aux travaux du Comité sénatorial de la défense. Ron MacDonald, qui était en visite ici il y quelques jours, a été député neuf ans et il était un des plus grands défenseurs que les forces armées ont eus. Wendy Lill, la députée néo-démocrate qui m'a précédé, défendait ardemment les familles militaires et les forces armées.

Mon engagement à l'égard du personnel militaire consiste à garantir qu'il soit bien formé, bien équipé, adéquatement payé et correctement déployé. J'ai beau ne pas être d'accord avec les députés d'en face quant aux modalités de déploiement de nos militaires et aux causes qu'il faut leur demander de défendre, je suis en faveur d'accroître le financement de notre personnel. Je crois que notre gouvernement s'engage résolument dans la bonne direction. J'ai l'intention de veiller à ce que nous maintenions ce cap.

(1805)

M. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, la liberté et la démocratie sont des valeurs canadiennes importantes et des avantages dont nous jouissons depuis le début de notre histoire. Notre histoire est très instructive, sur la question de la défense. Le Canada a été créé en grande partie grâce à l'initiative de sir John A. Macdonald, mais ce fut, à bien des égards, pour contrer les menaces qui pesaient sur le Canada à cette époque. L'Amérique du Nord britannique avait besoin de s'unir pour faire face aux menaces de l'extérieur.

Cette réalité a toujours l'une des raisons d'être de l'armée canadienne. Toutefois, nous n'avons jamais cru que notre intérêt et notre sécurité s'arrêtaient à nos frontières. Nous croyons que nous avons une obligation envers l'ensemble du monde de servir la cause de la liberté et de défendre cette liberté, car une menace ou la tyrannie n'importe où au monde constitue une menace pour les Canadiens et l'équilibre mondial.

J'ai entendu des gens dire que nous n'avons pas besoin de la plus grande armée au monde. Si nous regardons l'histoire du Canada et notre participation à la Première Guerre mondiale, nous constaterons que nous avions à l'époque quasiment l'une des armées les plus imposantes au monde. La nation canadienne a été forgée sur les champs de bataille d'Europe où tant de nos soldats ont péri. C'est à ce moment-là que notre pays a vraiment pris sa place sur la scène mondiale.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, nous avons lutté contre une tyrannie sans précédent. Même après la Seconde Guerre mondiale, nous avons été un joueur clé. La guerre de Corée a été la première opération militaire des Nations Unies. Il s'agissait d'une intervention non pas de maintien de la paix, mais plutôt de rétablissement de la paix visant à faire avancer la cause de la liberté et à protéger la population contre un régime autoritaire. Dans tous les cas, notre fière tradition militaire s'est manifestée. Nous avions une force armée capable d'agir.

Aujourd'hui, la population canadienne se montre parfois indifférente à l'égard de la liberté dont elle jouit. Elle oublie son rôle et ses obligations envers l'avenir. D'après moi, le Canada ne doit pas oublier ce rôle. Nous devons oeuvrer à faire progresser la cause de la liberté partout.

Mais il est difficile de le faire aujourd'hui. Nous avons vu une série de conflits où le premier ministre et son gouvernement ont déclaré que nous ne pouvions pas jouer notre rôle, même si nous croyions la cause juste, faute de l'équipement nécessaire pour assumer notre part de responsabilité dans la lutte contre la tyrannie, contre l'autocratie ainsi que pour sauvegarder la liberté. Cette situation m'attriste.

Le député croit-il que nous verrons ce gouvernement apporter les changements qu'il faut pour que le Canada assume de nouveau, sur la scène mondiale, ce rôle qui l'amènera à défendre la cause de la liberté non seulement ici mais à l'étranger?

M. Michael Savage: Monsieur le Président, je partage le sentiment exprimé par le député et je suis d'accord avec sa description de l'histoire militaire du Canada. Cependant, il y a probablement une différence énorme entre sa vision du rôle de nos militaires et la vision qu'ont certains députés d'en face.

Je pense que la décision la plus importante que nous ayons prise au cours des dernières années pour nous affirmer comme pays est celle de ne pas participer à la guerre en Irak. Nous avons ainsi manifesté la volonté d'autonomie du Canada en matière de politique étrangère, conformément à son statut d'État souverain dans le monde. Nous n'enlevons rien à l'importance du travail de nos militaires. J'étais sur le quai à Halifax en 1991 lorsque les navires ont appareillé pour l'opération Tempête du désert, et j'y étais encore lorsqu'ils sont revenus.

Les Forces canadiennes ont un rôle à jouer dans le monde, et je pense qu'elles sont en mesure d'y arriver. Comme je l'ai indiqué dans mon discours, je pense que nous devons investir davantage d'argent dans la défense, mais que nous sommes parfaitement capables d'occuper la place qui nous revient sur la scène internationale sans aller faire la guerre en Irak.

● (1810)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je sais que le gouvernement a indiqué à maintes reprises qu'il a investi davantage d'argent dans les forces armées et qu'il a accru les effectifs des forces et de la réserve. J'aimerais savoir si le député connaît les chiffres réels pour ce qui est des augmentations des forces et de la réserve. J'ai l'impression que même si le gouvernement soutient qu'il augmente tous ces chiffres, en réalité, il ne le fait pas. Il n'y a pas de réel effort de recrutement et de rétention. J'aimerais savoir si le député connaît ces chiffres.

M. Michael Savage: Monsieur le Président, voici les chiffres précis : nous avons 300 millions de dollars pour le coût des opérations de déploiement, 300 millions de dollars pour les opérations de recherche et sauvetage, 3 milliards de dollars pour le projet de l'hélicoptère maritime, 700 millions pour le système de canon mobile et 2 milliards de dollars pour les navires de ravitaillement conjoint, plus l'ajout de 5 000 nouveaux membres à la force régulière et de 3 000 réservistes. Donc, oui, je crois que les chiffres y sont. Je crois que nous pouvons les étayer. Je pense qu'ils se tiennent. Je considère que cela fait de nous un pays plus fort dans le monde.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, il est intéressant de noter que nous avons écouté toute la journée les députés d'en face faire de grands discours. Je ne comptais pas intervenir étant donné que plusieurs députés de ce côté de la Chambre ont tenu des propos très pertinents, mais il m'est impossible de ne pas le faire. J'ai une question à poser au député.

Mon père était dans le régiment des Black Watch. On lui a décerné les décorations des anciens combattants de la Seconde guerre mondiale. Il y a une chose que l'on n'a pas dite et que je vais dire. J'ai grandi dans une famille dont le père passait la plupart de son temps à l'hôpital des anciens combattants, le centre Deer Lodge, au Manitoba. Personne n'a dit à quel point il est difficile de vivre sur une ferme lorsque le père n'est jamais là.

Je me suis occupée des affaires des anciens combattants en tant que députée de l'assemblée législative au Manitoba et je le fais maintenant à titre de députée du Manitoba. Comme nous le savons, un petit nombre d'entre eux vit toujours, et ceux à qui je parle me disent qu'ils ne peuvent pas avoir de dentiers, d'appareils auditifs ou de soins médicaux convenables de ce gouvernement.

Je ferai observer très respectueusement aux députés que c'est un jour triste à la Chambre des communes lorsque j'apprends le décès d'un militaire en mettant les pieds dans cet endroit.

J'ai essayé de rester calme aujourd'hui , car je dois faire attention. Je deviens très émotif à cause de ce dont j'ai été témoin lorsque j'étais enfant et maintenant, à titre de député, car je dois dire, en toute déférence, que les forces armées sont négligées. Le député a dit une chose qui m'a vraiment fait bondir. Je n'ai pas pu me contenir. Le député et certains de ses collègues en face ont parlé toute la journée de « l'attention » que l'on accorde aux forces armées et, ce soir, j'ai entendu dire que tout le monde est indemnisé.

Sauf le respect que je lui dois, le député peut-il m'expliquer, à l'approche du jour du Souvenir, en quoi les anciens combattants sont si merveilleusement indemnisés à l'heure actuelle? Je veux pouvoir transmettre ce message, en particulier aux anciens combattants qui n'ont pas de logements, qui ne peuvent faire remplacer leurs prothèses dentaires lorsque c'est nécessaire, qui n'ont pas d'appareils auditifs lorsqu'ils en ont besoin, qui sont malades ...

Les crédits

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le député de Dartmouth—Cole Harbour a la parole.

M. Michael Savage: Monsieur le Président, je me réjouis à l'idée de répondre à la question de la députée d'en face. Nous avons eu la chance, au début de notre carrière de député, de faire ensemble partie d'un groupe. Je lui suis reconnaissant du ton de sa question; je vois que certaines choses n'ont pas changé.

Je pense que nous faisons beaucoup pour nos anciens combattants. Comme je l'ai déjà dit, je pense que nous devrions faire davantage pour nos militaires, et davantage pour nos anciens combattants. Je pense que le Supplément du revenu garanti et son augmentation aident aussi nos anciens combattants. Nous faisons beaucoup de choses pour aider les anciens combattants partout au Canada.

Nous leur rendrons tous hommage le 11 novembre. J'ai eu l'occasion, depuis l'ouverture du Parlement il y a trois semaines, de déposer, en compagnie de nombreux anciens combattants, deux couronnes de fleurs à la mémoire de ceux qui sont morts. J'en profite pour mentionner que...

● (1815)

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais comme il est 18 h 15, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion de l'opposition sont réputées mises aux voix, et le vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au mardi 26 octobre 2004, à 18 h 15.

Comme il est 18 h 15, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 15.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 21 octobre 2004

Dépenses par député		M. Graham (Toronto-Centre)	645
Le Président	639	M. O'Connor	647
Le directeur général des élections		M. Comartin	648
Le Président	639	M. Hill	648
20 1100000	00,	M. Bagnell	649
AFFAIRES COURANTES		M. Bachand	649
		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	651
L'utilisation de l'arrestation	(20	M. Graham (Toronto-Centre).	652
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	639	M. Blaikie	653
Le ministre de la Justice et procureur général du Canada		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	656
M. Macklin	639	M. Hill.	656
Les délégations interparlementaires		M. O'Connor	657
M. Vellacott	639	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).	659
		M. Hill	660
Les comités de la Chambre		M. Casson	661
Examen de la réglementation	(20	M. O'Brien (London—Fanshawe)	661
M. Grewal (Newton—Delta-Nord)	639	M. Hill.	663
La Loi sur la taxe d'accise		M. O'Connor	664
Mme Wasylycia-Leis	639		664
Projet de loi C-239. Présentation et première lecture	639	Mme Finley	665
Adoption des motions; première lecture et impression du		M. Casson	
porjet de loi	640	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).	666
La Loi sur les aliments et drogues		M. O'Brien (London—Fanshawe)	666
M. Carrie	640	M. MacKenzie	667
Projet de loi 420. Présentation et première lecture	640	M. O'Brien (London—Fanshawe)	668
Adoption des motions; première lecture et impression du		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).	668
projet de loi	640	M. Perron.	669
Pétitions		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	669
L'agriculture		M. Gagnon (Jonquière—Alma)	670
M. Thompson (Wild Rose)	640		
		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
. ,	640	DECLARATIONS DE DEI CTES	
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes	640	L'Agence de promotion économique du Canada atlan-	
M. Szabo	640 640		
M. Szabo		L'Agence de promotion économique du Canada atlan-	670
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill		L'Agence de promotion économique du Canada atlan- tique M. Savage	670
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun	640	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord	
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin.	640	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord).	670 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin La défense antimissile	640 640	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération	671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin.	640 640	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord).	
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin.	640 640 640	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération	671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton	640 640 640 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard	671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin.	640 640 640	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell	671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES	640 640 640 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale	671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc.	640 640 640 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale	671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin La défense antimissile M. Comartin La marijuana M. Comartin Questions au Feuilleton M. LeBlanc INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale	640 640 640 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla	671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin La défense antimissile M. Comartin La marijuana M. Comartin Questions au Feuilleton M. LeBlanc INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits	640 640 640 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller	671 671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion.	640 640 641 641 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme	671 671 671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill.	640 640 641 641 641 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller	671 671 671
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill. Mme Redman	640 640 641 641 641 641 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord) La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme	671 671 671 672
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill. Mme Redman M. Harper	640 640 641 641 641 641 641 641	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme M. Savoy	671 671 671 672 672
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill. Mme Redman M. Harper M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).	640 640 640 641 641 641 641 641 641 642	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme M. Savoy Les sans-abri M. Paquette.	671 671 671 672 672
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill. Mme Redman M. Harper M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca). M. Szabo	640 640 640 641 641 641 641 641 641 642 643	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme M. Savoy Les sans-abri M. Paquette. La Semaine de la citoyenneté	671 671 671 672 672
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin La défense antimissile M. Comartin La marijuana M. Comartin Questions au Feuilleton M. LeBlanc INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill. Mme Redman M. Harper M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca). M. Szabo M. MacKay.	640 640 640 641 641 641 641 641 642 643 643	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme M. Savoy Les sans-abri M. Paquette La Semaine de la citoyenneté Mme Bakopanos	671 671 671 672 672
M. Szabo L'Agence de logement des Forces canadiennes M. Hill. Le transport en commun M. Comartin. La défense antimissile M. Comartin. La marijuana M. Comartin. Questions au Feuilleton M. LeBlanc. INITIATIVES MINISTÉRIELLES Les crédits Motion d'opposition—La défense nationale M. O'Connor Motion. M. Hill. Mme Redman M. Harper M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca). M. Szabo	640 640 640 641 641 641 641 641 641 642 643	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique M. Savage La circonscription Newton—Delta-Nord M. Grewal (Newton—Delta-Nord). La Semaine de la coopération Mme Poirier-Rivard Le Prix de la Gouverneure générale Mme Karetak-Lindell La circonscription de Brampton—Springdale Mme Dhalla La Croix de Victoria M. Miller Le bilinguisme M. Savoy Les sans-abri M. Paquette. La Semaine de la citoyenneté	671 671 671 672 672

Le chef de l'opposition		M. Emerson	678
M. D'Amours	673	M. Crête	678
La journée des coopératives de crédit		M. Emerson	678
M. Comartin	673	Le programme des commandites	
	075	M. Solberg	678
La fiscalité		M. Brison	678
M. Penson	673	M. Solberg	678
La Journée d'action pour l'alphabétisation		M. Brison	679
M. Lessard	673	M. Kenney	679
L'alphabétisation		M. Brison	679
Mme Skelton	674	M. Kenney	679
Wille Skelloll	0/4	M. Brison	679
La Hongrie		M. Difson	0//
M. Telegdi	674	L'éducation	
La citoyenneté et l'immigration		M. Boudria	679
Mme Faille	674	Mme Frulla	679
		Les ressources naturelles	
QUESTIONS ORALES		M. Comartin	679
Le programme des commandites		M. Pettigrew	679
M. Harper	674	Le programme des commandites	
M. Martin (LaSalle—Émard)	674	M. Christopherson	680
M. Harper	674	M. Brison.	680
M. Martin (LaSalle—Émard)	674		
M. Harper	674	La radiodiffusion	600
M. Harper	675	M. Jaffer M. Martin (LaSalle—Émard)	680 680
M. Martin (LaSalle—Émard)	675	M. Jaffer	680
M. Harper	675	Mme Frulla	680
M. Brison.	675	Mme Oda	680
M. Harper	675	M. Emerson	680
M. Brison	675		000
Petro-Canada		Le bois d'oeuvre	
M. Duceppe	675	M. Poilievre	680
M. Goodale	675	M. Peterson	680
M. Duceppe	675	L'environnement	
M. Goodale	676	M. Bigras	681
M. Loubier	676	M. Dion	681
M. Goodale	676	M. Bigras	681
M. Loubier	676	M. Dion	681
M. Goodale	676	Les ressources naturelles	
L'industrie		M. Doyle	681
M. Layton	676	M. Goodale	681
M. Emerson	676	M. Hearn	681
M. Layton	676	M. Goodale	681
M. Emerson	676	Les affaires étrangères	
		Mme Parrish	681
Le programme des commandites	676	M. Pettigrew	681
M. MacKay	677		001
M. MacKay	677	La santé	
M. Brison	677	M. Carrie	682
Mme Ablonczy	677	M. Dosanjh	682
M. Brison	677	Présence à la Tribune	
Mme Ablonczy	677	Le Président	682
M. Brison	677	Les travaux de la Chambre	
M. Guimond	678	M. Reynolds.	682
M. Brison	678	M. Valeri	682
M. Guimond	678		
M. Brison	678	Privilège Questions orales	
L'entreprise Noranda		M. Lunn	682
M. Crête	678	M. Brison	682
	0/0	111 DIIOUI	002

M. Reynolds	683	M. Benoit.
M. Vellacott	683	M. Hill
M. Brison	683	Mme Desjarlais
Mme Ablonczy	683	M. Hill
M. Fitzpatrick	684	M. Benoit
		M. Comartin
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		M. Hearn
Les crédits		M. O'Brien (London—Fanshawe)
Motion de l'opposition-La Défense nationale		M. Kamp
M. Gagnon (Jonquière—Alma)	684	M. Lauzon
M. Hill.	685	M. Richardson
Mme Gallant	686	M. Clavet
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	687	M. Hill
M. Kramp	688	
M. Bélanger	689	AFFAIRES COURANTES
M. Hill	690	Les comités de la Chambre
M. Harrison	691	
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	691	Examen de la réglementation
M. Kenney	692	M. Grewal (Newton—Delta-Nord).
M. O'Connor	693	Motion d'adoption
M. Benoit.	693	Adoption de la motion
M. Hill	694	
Les travaux de la Chambre		INITIATIVES MINISTÉRIELLES
M. LeBlanc	695	Les crédits
Motion	695	Motion de l'opposition-La défense nationale
Adoption de la motion	695	Motion
,		M. Savage
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		M. Van Loan
Crédits		Mme Desjarlais
Motion de l'opposition—La défense nationale		Mme Smith (Kildonan—St. Paul)
Motion	695	La motion est réputé avoir été mise aux voix et le vote est
M. Chatters	695	réputé avoir été demandé et différé.



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé
Poste-lettre

Postage paid Lettermail

1782711 Ottawa

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Les Éditions et Services de dépôt TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5 Internet: http://publications.gc.ca 1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to: Publishing and Depository Services PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5 Internet: http://publications.gc.ca 1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante : Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address: http://www.parl.gc.ca

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 085

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5